

NEOPHILOLOGICA

25

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2013



NR 3057

NEOPHILOLOGICA

volume 25

*Études sémantico-syntaxiques
des langues romanes*

sous la rédaction de
Wiesław Banyś

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego



Katowice 2013

REDAKTOR SERII: JĘZYKOZNAWSTWO NEOFILOLOGICZNE
MARIA WYSOCKA

RECENZENT

B. KRZYSZTOF BOGACKI

WIESŁAW BANYŚ Université de Silésie, Katowice — Rédacteur en chef

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DENIS APOTHÉLOZ	Université Nancy 2, FR
LAURA CALABRESE	Université Libre de Bruxelles, BEL
GASTON GROSS	Université Paris-XIII, FR
ELŻBIETA JAMROZIK	Université de Varsovie, PL
ALICJA KACPRZAK	Université de Łódź, PL
FABRICE MARSAC	Université d'Opole, PL
SALAH MEJRI	Université Paris-XIII, FR
EWA MICZKA	Université de Silésie, Katowice, PL
TERESA MURYN	Université Pédagogique de Cracovie, PL
MICHELE PRANDI	Università di Bologna, IT
JÓZEF SYPNICKI	Université Adam Mickiewicz de Poznań, PL
MARCELA ŚWIĄTKOWSKA	Université Jagellone de Cracovie, PL
DAN VAN RAEMDONCK	Université Libre de Bruxelles, BEL
JOANNA WILK-RACIĘSKA	Université de Silésie, Katowice, PL

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Anna Czekaj aniagrigowicz@interia.pl
Beata Śmigielska bsmigielska@wp.pl
Institut des Langues Romanes et de la Traduction
Université de Silésie
ul. Grota-Roweckiego 5
PL — 41-205 Sosnowiec

Publikacja jest dostępna także w wersji elektronicznej / Accessible aussi sous forme électronique :

Central and Eastern European Online Library

www.cceol.com

Śląska Biblioteka Cyfrowa

www.sbc.org.pl

TABLE DES MATIÈRES

Anna CZEKAJ : Verbes supports ? — quelques réflexions sur la pertinence du terme	7
Magdalena PERZ : Différences dans la conceptualisation entre le français et le polonais selon l'approche orientée-objets	16
Sonia SZRAMEK-KARCZ : L'Approche Orientée Objets ou l'EuroWordNet s'adapte mieux à la traduction automatique ? Partie I : origines, principes, organisation des données	30
Beata ŚMIGIELSKA : Hiérarchie conceptuelle du champ sémantique de la <i>communication linguistique</i> dans le cadre de l'approche orientée objets	44
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK : Traduction automatique des langues — espérances et enjeux des outils appliqués	56
Ewa MICZKA : L'enchaînement entre les segments thématiques — unités supraphrastiques de la structure informationnelle de discours	67
Anna BRANDT : Occhio alla salute — le riflessioni linguistiche sul concetto di <i>salute</i> nella lingua italiana	80
Agnieszka PASTUCHA-BLIN : La lingua in servizio alla persuasione	91
Dominika TOPA-BRYNIARSKA : Les moyens sémantico-rhétoriques de valorisation dans les structures axiologiques de l'éditorial sociopolitique	102
Ewa MICZKA : L'hyperthème et le thème généralisant dans la structure informationnelle du discours	116
Teresa MURYN : Le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel sur l'exemple de quelques verbes polonais préfixés par <i>na-</i> . Une analyse contrastive polonais-français	128
Beata ŚMIGIELSKA : Le problème de la valence et de l'ordre des prédicats dans la conception des structures prédicat-arguments de Stanisław Karolak	140
Anna CZEKAJ : Restrictive ou appositive ? — encore quelques remarques à propos des relatives	150
Aleksandra PALICZUK : La linguistica e l'insegnamento delle lingue straniere. I problemi delle lezioni di traduzione a livello avanzato della competenza linguistica	162
Aniela KUCHARSKA : Las controversias sobre las fuentes modernas del español jurídico	176
Agnieszka PALION-MUSIOŁ : Audiodescripción en la traducción audiovisual. El análisis comparativo de las investigaciones polaco-españolas en esta materia	184
Monika SUŁKOWSKA : Figement en didactique de traduction	196
Aleksandra PALICZUK : Tradurre l'immagine del mondo. L'approccio cognitivo alla traduzione sull'esempio del <i>Cosmo</i> (<i>Kosmos</i>) di Witold Gombrowicz	208

CONTENTS

Anna CZEKAJ: Support verbs? — a couple of remarks justifying the legitimacy of the use of the term	7
Magdalena PERZ: Differences in the conceptualization between French and Polish according to the object oriented approach	16
Sonia SZRAMEK-KARCZ: Object Oriented Approach or EuroWordNet — which is better engine for machine translation? Part I: origins, principles, data organization	30
Beata ŚMIGIELSKA: Conceptual hierarchy of the semantic field of <i>language communication</i> based on the object oriented approach	44
Aleksandra ŻŁOBIŃSKA-NOWAK: Automatic translation of languages — expectations and stakes of the applied tools	56
Ewa MICZKA: Relations between thematic segments — units of intermediate level of information structure in discourse	67
Anna BRANDT: Take a look at health — linguistic reflections on the concept of health in Italian	80
Agnieszka PASTUCHA-BLIN: Language in the Service of Persuasion	91
Dominika TOPA-BRYNIARSKA: Semantic and rhetorical means of valorization in the axiological structures of a socio-political editorial	102
Ewa MICZKA: Global and generalizing themes in the information structure of discourse	116
Teresa MURYN: The role of nominal determination in aspectual analysis. A Polish / French contrastive study of verbs with prefix <i>na-</i>	128
Beata ŚMIGIELSKA: The problem of valency and rank of arguments in Stanisław Karolak's theory of predicate-arguments structure	140
Anna CZEKAJ: Restrictive or non-restrictive? — some more remarks on relative clauses	150
Aleksandra PALICZUK: Linguistics and language teaching. The problems during lessons of translation at an advanced level of linguistic competence	162
Aniela KUCHARSKA: The controversy of modern sources of Spanish legal language	176
Agnieszka PALION-MUSIOŁ: The Audio Description in Audiovisual Translation. The comparative analysis of Polish-Spanish researches in this area	184
Monika SUŁKOWSKA: Phraseological process in didactics of translation	196
Aleksandra PALICZUK: To translate the image of the world. The cognitive approach to translation on the example of <i>Cosmos (Kosmos)</i> by Witold Gombrowicz	208

Anna Czekał
Université de Silésie
Katowice

Verbes supports ? — quelques réflexions sur la pertinence du terme

Abstract

The article focuses on the very often discussed issue concerning the so called support verbs. Starting with one of the first definitions of support verbs, the author carries out the analysis of the evolution of the term based on the object oriented approach. The comparison to the logical approach proposed by Stanisław Karolak is also conducted. The analysis of the chosen examples makes the author to give some thought to the legitimacy of the use of the term “support verb” in some cases.

Keywords

Support verb, predicate, argument, meaning, function, object class.

Depuis l'apparition du terme dans les années 70, les verbes supports ont fait l'objet de nombreuses études — décrits et classifiés selon différents critères. Le premier à avoir parlé des verbes supports est M. Gross et ses collaborateurs du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), qui reprend l'idée proposée par Z.S. Harris, qui appelait ce type de verbes « verbes opérant sur des nominalisations de verbes » (Z.S. Harris, 1969, repris par A.H. Ibrahim, 1996 : 4). L'introduction de ce concept a permis de comprendre et d'expliquer beaucoup de phénomènes linguistiques concernant les groupes nominaux et les verbes, comme p.ex. la structure argumentale des substantifs ou l'emploi des prépositions régissant les compléments de noms. Ainsi, la nominalisation de la phrase p.ex. :

*Luc se méfie de Léa*¹.

¹ Tous les exemples sont repris à M. Gross (1996 : 8).

permet, entre autres, les constructions suivantes :

Luc a de la méfiance (envers + à l'égard de + vis-à-vis de) Léa.

Il y a de la méfiance entre Luc et Léa.

Il y a une certaine méfiance (en + chez) Luc (envers + à l'égard de) Léa.

Dans les exemples cités ci-dessus, on peut observer que les prépositions employées sont celles qui accompagnent d'habitude les verbes supports *avoir* ou *y avoir* même si le verbe *se méfier* se construit avec la préposition *de*.

Les linguistes du LADL ont étendu les analyses de ce type aussi aux autres parties du discours, surtout aux adjectifs, qui ont été décrits de la même façon, c'est-à-dire en termes de constructions à verbe support, p.ex. :

Luc est méfiant (envers + à l'égard de + vis-à-vis de) Léa.

où c'est le verbe support *être* qui s'impose.

Mais comme c'est toujours le cas, l'apparition d'un concept nouveau, tout en éclaircissant de nombreux faits, pose en même temps de nouvelles questions et difficultés. Ainsi, la notion de verbe support fait réfléchir sur la relation entre la syntaxe et la sémantique. En effet, dans les phrases à verbe support on peut remarquer une certaine incompatibilité entre la forme et le sens car « ce n'est pas le verbe qui sélectionne les arguments, mais le nom formellement "complément" de ce verbe » (J. Giry-Schneider, 1996 : 19).

Étant donné qu'au LADL, on n'accordait pas beaucoup d'importance à la sémantique, un autre de ses membres, G. Gross, propose son propre parcours, contraire à celui du LADL, malgré une méthodologie semblable.

Compte tenu du fait que le nombre de chercheurs qui ont fourni des apports précieux au sujet des verbes supports est remarquable et que la plupart d'entre eux doivent beaucoup à l'enseignement et aux publications de M. Gross, nous voudrions nous concentrer, dans le présent article, sur la conception de G. Gross, dans les travaux duquel la notion de verbe support est particulièrement développée. Nous nous proposons d'étudier l'évolution de ce concept dans les publications de G. Gross en le comparant en même temps avec une approche plus logique, à savoir celle de S. Karolak.

Rappelons tout d'abord la définition du verbe support présentée par G. Gross en 1993, où il constate que : « [...] comme la fonction d'un verbe support est d'actualiser un prédicat nominal, il ne peut pas être prédicatif lui-même, en raison du principe qu'il ne peut pas y avoir deux prédicats dans une phrase élémentaire » (G. Gross, 1993 : 16). La même définition est reprise dans l'article de 1996, où G. Gross précise également les principales propriétés des verbes supports qui permettent de les reconnaître. Il constate ainsi que :

— le verbe support peut être effacé de la phrase, qui garde toutefois son statut de phrase, p.ex. :

Luc a donné une réponse à cette question.

La réponse de Luc à cette question (G. Gross, 1996 : 55).

- le verbe support n'accepte pas de transformations morphologiques comme nominalisation, adjectivation ou verbalisation, à moins qu'il soit employé comme verbe prédicatif, p.ex. :

Luc a donné un conseil à Paul (où *donner* est un verbe support).

* *Le don d'un conseil n'est que de l'hypocrisie* (G. Gross, 1996 : 55).

mais

Luc a donné une pierre précieuse à Léa (où *donner* est un verbe prédicatif).

Le don d'une pierre est un geste symbolique (G. Gross, 1996 : 55).

G. Gross remarque en plus que le choix du verbe support résulte du caractère sémantique du nom prédicatif, parce que « celui-ci sélectionne des supports compatibles avec le type sémantique auquel il appartient » (G. Gross, 1996 : 56). C'est cette observation qui a poussé G. Gross à abandonner la démarche fondée sur la syntaxe et à changer la direction de ses recherches, déterminées dorénavant par la sémantique.

Si donc c'est la classe sémantique du substantif prédicatif qui influence le choix du support adéquat, G. Gross distingue premièrement trois types de verbes supports permettant d'actualiser les prédicats nominaux. Ce sont :

- les supports d'action, p.ex. : *faire* (*faire le tour du monde*) ;
- les supports d'état, p.ex. : *avoir*, *être* + *préposition* (*avoir faim*, *être d'accord*, *être en retard*) ;
- les supports d'événement, p.ex. : *il y a* (*il y a du soleil*) (A. Czekaj, B. Śmi-gielska, 2009 : 11 ; cf. G. Gross, 1996).

L'avantage de cette classification étant indiscutable, on voit pourtant qu'elle est trop générale et par conséquent, ne donne pas d'informations exactes à propos des actions, des événements ou des états concrets dont il s'agit. G. Gross avoue lui-même que la notion p.ex. d'action « est trop générale pour être en mesure de prédire la forme requise du support » (G. Gross, 1996 : 57). Ainsi, l'emploi du support *faire* ne convient pas dans tous les cas des prédicats nominaux évoquant une action, p.ex. :

Le blessé (?fait, émet) *des rôles*.

L'enfant a (?fait, poussé) *un cri terrible*.

Ce gang a encore (?fait, commis) *un assassinat* (G. Gross, 1996 : 57).

Les exemples cités ci-dessus révèlent que le verbe support *faire* ne peut pas être appliqué automatiquement à tout substantif relatif à une action. Pour pouvoir sélec-

tionner le support convenable, conforme à une action donnée, il faudrait sous-catégoriser l'ensemble des actions (états et événements) en classes plus précises, plus spécifiques faisant recours à des supports qui leur sont propres. Ainsi, G. Gross introduit la notion de verbes supports appropriés, caractéristiques pour une classe donnée de prédicats nominaux. De cette manière, il fait remarquer que la classe des opérations (chirurgicales) prend pour support le verbe *pratiquer* plutôt que *faire*, celui-ci n'étant pourtant pas exclu, p.ex. :

*Le chirurgien a (fait, pratiqué) une amputation à Paul.
Le médecin a pratiqué une ablation du rein sur Paul* (G. Gross, 1996 : 57).

Il en va de même avec les crimes et délits, qui sont accompagnés des supports du type *commettre*, *perpétrer* ou *consommer* en tant que plus typiques pour ce genre d'activité, p.ex. :

*Le crime qu'il a perpétré est encore plus abominable.
Il a (?fait, consommé) un forfait inhumain* (G. Gross, 1996 : 57).

De façon analogue sont décrites toutes les autres classes d'actions (comme p.ex. aides, combats, coups, cris, décisions, paroles) avec les supports propres à chacune d'elles (cf. G. Gross, 2008).

À cette occasion, G. Gross ne laisse pas de côté la question de différentes variantes de verbes supports. Par conséquent, il appelle *variantes libres* les supports qui ne donnent aucune information plus précise concernant p.ex. l'aspect, par rapport au verbe support standard, p.ex. :

*Paul a fait un voyage à Rome.
Paul a effectué un voyage à Rome* (G. Gross, 2008 : 137).

Il remarque aussi qu'il y a des variantes qui dépendent du niveau de la langue. Si le support, p.ex. : *donner*, va bien avec le prédicat *gifle* dans la langue courante, il peut être remplacé par les supports tels que *administrer*, *filer*, *flanquer*, etc. dans la langue plus soignée.

D'autre part, outre les supports de base, il existe aussi ceux qui sont de nature métaphorique comme p.ex. :

Paul caresse l'espoir de réussir (G. Gross, 2008 : 138 ; cf. G. Gross, 2004).

En tant qu'actualisateurs des prédicats nominaux, les verbes supports « prennent en charge en outre les informations aspectuelles les concernant » (G. Gross, 1996 : 56). G. Gross ajoute donc à sa classification des supports une typologie com-

plémentaire réalisée selon le critère aspectuel. Ainsi, il parle des supports au caractère² :

— itératif — qui indiquent combien de fois un fait s’est produit, p.ex. :

Luc a renouvelé sa demande au ministère.

Luc a rabâché son avertissement à Paul.

— intensif — qui présentent les détails concernant l’intensité de certains états ou actions, p.ex. :

brûler d’amour

déborder de joie

déployer une activité

— inchoatif — qui expriment le début d’une action et qui ne se construisent pour cette raison qu’avec les prédicats se référant aux procès étendus dans le temps, p.ex. :

Paul commence à étudier la vinification.

Paul entame une étude sur la vinification.

Luc esquisse une grimace.

— progressif — qui soulignent soit le fait de continuer une action soit d’augmenter ou d’affaiblir son intensité, p.ex. :

Luc poursuit l’ascension du mont Blanc.

Le danger croît.

La fièvre baisse.

L’épidémie se développe.

— terminatif — qui marquent la fin d’une situation, p.ex. :

Le brouillard se dissipe.

Luc a interrompu son travail.

— téléique — qui sont centrés sur l’objectif, p.ex. :

Ils ont atteint le sommet de la montagne.

Luc a trouvé la paix à la fin de sa vie.

² Tous les exemples ci-dessous ont été repris à G. Gross (2004 : 350—353).

Il est à remarquer que toutes ces divisions prennent en considération non seulement des critères sémantiques (telle classe d'objets à laquelle appartient un nom prédicatif donné) mais aussi syntaxiques (comme p.ex. l'emploi des déterminants) selon le principe que « dans une phrase, il n'est pas de différences de niveaux : la syntaxe, la sémantique et le lexique sont totalement imbriqués » (G. Gross, 2009 : 17).

Néanmoins, vu cette variété de classements détaillés des verbes supports, telle que G. Gross l'a présentée, la question qui se pose aussitôt est de savoir si l'on a toujours affaire aux verbes supports ? Est-ce qu'à force d'élaborer les inventaires des verbes correspondant à des classes sémantiques données, on n'a pas perdu de vue l'idée-même du verbe support ?

Certes, toutes les approches dépendent de la définition adoptée qui oriente les démarches entreprises vers l'objectif visé. Ainsi, vu la définition prise en compte par G. Gross, d'après laquelle, rappelons-le, les verbes supports « n'ont pas eux-mêmes de fonction prédicative » ainsi qu'ils « ne peuvent faire l'objet d'un changement de catégorie » car « quand une forme verbale donnée est susceptible de nominalisation, elle l'est dans son emploi prédicatif et non celui de verbe support » (G. Gross, 1996 : 55), on pourrait s'étonner de voir parmi les supports les verbes comme p.ex. *croître*, *atteindre*, *baisser*, *interrompre*, *déployer*, *se développer* et beaucoup d'autres dont le caractère non-prédicatif dans les exemples évoqués peut susciter certaines hésitations, p.ex. :

Le danger croît.
La fièvre baisse.
Le brouillard se dissipe.
Luc a interrompu son travail.
Luc a renouvelé sa demande au ministère.
Déployer une activité.
Luc esquisse une grimace.
Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.
L'épidémie se développe.

Ce qui fait naître d'autres doutes, c'est aussi la possibilité de les nominaliser, comme p.ex. :

Le danger croît = l'accroissement / la croissance du danger
La fièvre baisse = l'abaissement de la fièvre
Le brouillard se dissipe = la dissipation de brouillard
Luc a interrompu son travail = l'interruption du travail
Luc a renouvelé sa demande au ministère = le renouvellement de la demande
Déployer une activité = le déploiement d'une activité
Luc esquisse une grimace = l'esquisse d'une grimace

Luc poursuit l'ascension du mont Blanc = la poursuite de l'ascension
L'épidémie se développe = le développement de l'épidémie

Comment donc réconcilier le caractère non-prédicatif par définition des supports avec la présence des verbes énumérés dans les phrases comme celles citées ci-dessus ? En effet, l'expression *verbe support* elle-même « souligne le fait que ces verbes sont vides ou vidés de leur sens lexical d'origine [...] et n'ont pour rôle que d'actualiser, dans une phrase simple, un terme prédicatif n'appartenant pas à la catégorie du verbe » (R. Vivès, 1993 : 10).

Du point de vue logique, soutenu p.ex. par S. Karolak, quand un substantif est employé comme prédicat „zespala się z jednym z niewielkiego zbioru czasowników posiłkowych z łącznikiem *être* na czele, będącym czystym wskaźnikiem zespolenia”³ (S. Karolak, 2007 : 76).

S. Karolak met alors en évidence que le verbe support doit être vide de sens, celui-ci étant véhiculé par le nom prédicatif, ce qui n'est pas le cas de nombreux exemples suggérés par G. Gross. Et même si dans certains verbes comme p.ex. *pratiquer*, *commettre* ou *esquisser* on pourrait voir les substituts de *faire* — donc du verbe support par excellence, qui par son appauvrissement sémantique observé dans la plupart de ses contextes d'emploi devient un simple outil grammatical, il serait difficile de rejeter le fait que les verbes évoqués apportent quand même des nuances de sens plus ou moins significatives. Les dictionnaires précisent effectivement que dans le cas de p.ex. *commettre* « le compl. d'obj. désigne une action humaine répréhensible ou malencontreuse » (TLF informatisé) et dans celui d'*esquisser* il s'agit de « donner un aperçu général sur un sujet, une matière ou de commencer une action, un geste, en général sans l'accomplir entièrement » (TLF informatisé), ces spécifications se manifestant dans tous les emplois des verbes en question.

Dans l'optique karolakienne, basée sur la structure profonde de la langue, tous les verbes de ce type, classifiés par G. Gross comme supports, seraient considérés comme prédicats constitutifs des phrases impliquant un nombre concret d'arguments. Ainsi, les phrases, p.ex. :

Le médecin a pratiqué une ablation du rein sur Paul.
Luc a interrompu son travail.
Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.

auraient pour représentation logique la forme : $P(x, p)$ où P symbolise les prédicats *pratiquer*, *interrompre* ou *poursuivre*, x — le premier argument objet (en position du sujet grammatical), p étant le symbole de l'argument propositionnel correspondant respectivement aux situations de retrancher le rein, de travailler ou

³ « [...] il se joint à l'un des verbes supports (surtout au verbe *être*), qui constituent l'indice de cette adjonction et dont le nombre est très restreint » (trad. — A.C.).

de gravir le mont Blanc. Par conséquent, selon S. Karolak, les verbes mentionnés ne figureraient pas dans la catégorie des supports, qui sont pour lui verbes du type *être, avoir, faire* ou *donner* — alors les verbes dont l'affaiblissement sémantique est le plus fort et qui ont la possibilité de former des constructions syntaxiques très variées, souvent figées comme p.ex. *avoir faim, faire preuve, donner lieu*.

D'après S. Karolak, ce qui pourrait aussi mettre en question le statut de support des verbes considérés comme tels par G. Gross, c'est la perspective fonctionnelle de la phrase. Ainsi, dans les phrases non-marquées du type, p.ex. :

Le danger croît.

La fièvre baisse.

Le brouillard se dissipe.

Luc a interrompu son travail.

Luc a renouvelé sa demande au ministère.

Luc poursuit l'ascension du mont Blanc.

L'épidémie se développe.

les verbes employés constitueraient le rhème (ou une partie du rhème), qui, en tant qu'élément prédiquant quelque chose à propos du thème, ne peut sans aucun doute être dépourvu de sens (S. Karolak, 2007).

Par ce qui précède, nous ne voulons absolument pas contester la qualité ni les avantages de la description soignée et approfondie de G. Gross. Notre objectif est tout simplement de réfléchir sur le bien-fondé de la notion même de verbe support, qu'on commence à appliquer à des verbes qui semblent ne pas l'être. Ainsi, on peut observer une certaine inconséquence de G. Gross, qui, admettant au départ le caractère non-prédicatif des supports ainsi que l'impossibilité de leur nominalisation, fait ranger parmi les verbes supports les verbes comme ceux mentionnés plus haut. Aussi, face à la quantité importante des verbes supports, pourrait-on se demander quelquefois quelle est la différence entre les opérateurs appropriés, c'est-à-dire caractéristiques pour une classe d'objets donnée et les verbes supports appropriés, qui dépendent eux aussi, de la classe sémantique du nom prédicatif en question. On aurait sans doute besoin d'une définition bien précise et de critères plus exacts et distincts pour savoir délimiter la catégorie analysée, dont les frontières paraissent très floues.

Bien sûr, définir une notion linguistique ou donner une règle n'est pas une tâche facile car à côté des situations qui confirment la règle il y en a aussi où elle ne tient pas. Tout cela parce que la langue, en tant qu'organisme vivant et imprévisible, échappe à une restriction trop rigoureuse.

Une position plus modérée est visible dans l'approche Sens-Texte de I. Mel'čuk, qui a proposé de traiter tous les verbes supports comme un cas spécial des éléments collocationnels (où le nom prédicatif est la base de la collocation) et de les décrire en termes des fonctions lexicales (I. Mel'čuk, 2004). Ainsi, I. Mel'čuk n'est pas

tellement catégorique dans sa classification en affirmant qu'un verbe support peut être doué de sens et que « si un V soupçonné d'être un V_{supp} exprime un sens quelconque dans la collocation avec S_0 [ajouté par A. Czekaj : S_0 — nom déverbatif], ce V n'est pas un V_{supp} pur et dur ; c'est une configuration des FL formée par un V_{supp} et ce sens » (I. Mel'čuk, 2004 : 204).

Étant donné donc qu'un verbe support n'est pas toujours aussi vide sémantiquement qu'on s'y attendrait et qu'il ne remplit pas toujours la fonction purement syntaxique de la « verbalisation » des substantifs, il serait peut-être plus juste et raisonnable de traiter la notion de verbe support davantage comme une notion définie de manière approximative, d'une certaine manière cognitiviste, comme plus ou moins applicable selon le cas et non pas comme une notion définie logiquement par ses conditions nécessaires et suffisantes. Par conséquent, un verbe donné, employé dans une phrase donnée, serait plus ou moins « support » par rapport à un autre, dont les propriétés du support seraient plus visibles et saillantes.

Références

- Czekaj A., Śmigielska B., 2009 : « Autour de la notion de prédicat ». *Neophilologica*, **21**.
- Giry-Schneider J., 1996 : « La notion de modifieur obligatoire dans des phrases à verbe support *avoir* complexes ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 19—34.
- Gross G., 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support ». *L'information grammaticale*, **59**, 16—22.
- Gross G., 1996 : « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages*, **30** [Paris : Larousse], 54—72.
- Gross G., 2004 : « Pour un Bescherelle des prédicats nominaux ». *Linguisticae Investigationes*, **27(2)**, 343—359.
- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalies*, **28**, 111—165.
- Gross G., 2009 : « Ce que j'ai appris depuis 1979 ». *Synergies*, **6**, 7—18.
- Gross M., 1996 : « Les verbes supports d'adjectifs et le passif ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 8—18.
- Karolak S., 2007 : *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków: Collegium Columbinum.
- Harris Z.S., 1969 : *The two Systems of Grammar: Report and Paraphrase (Transformations and discourse analysis papers)*. University of Pennsylvania.
- Ibrahim A.H., 1996 : « Présentation. Les supports : le terme, la notion et les approches ». *Langages*, **121** [Paris : Larousse], 3—7.
- Mel'čuk I., 2004 : « Verbes supports sans peine ». *Linguisticae Investigationes*, **27(2)**, 203—217.
- Vivès R., 1993 : « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'information grammaticale*, **59**, 8—15.

Magdalena Perz
Université de Silésie
Katowice

Différences dans la conceptualisation entre le français et le polonais selon l'approche orientée-objets

Abstract

It is well known that languages differ in how they describe the same piece of reality. In this paper, the author examines that the categorization of some events does not proceed in identical way in French and in Polish. On the basis of two nouns of French language analysed as an example, according to the object-oriented method, the author shows that in some cases one item could have few equivalents in other language. The lexicographical description was illustrated with the results deriving from two exemplary nouns (storm, frost). The selection of linguistic equivalents depends on the context of units. It causes great problems for the translator above all for the automatic translation. To choose the proper equivalent, the translator has to analyse a number of uses of unit and understand the concept expressed by the expression.

Keywords

Conceptualisation, object classes, translation, equivalence, meaning representation.

Il est généralement admis qu'il y a des différences de conceptualisation linguistique entre les langues. Le passage du français au polonais se heurte souvent au problème de la non-isomorphie des deux systèmes en présence.

Pour décrire et comparer comment des langues différentes qualifient le même fragment de la réalité et comment elles expriment les mêmes idées, nous avons adopté la méthode connue sous le nom d'approche orientée-objets. Elle a été élaborée par professeur W. Banyś (2002a, 2002b) et est actuellement appliquée dans le Département de Linguistique Appliquée et de Traduction à l'Université de Silésie à Katowice.

La présente communication propose de discuter quelques acceptions des substantifs appartenant au domaine des *phénomènes naturels*. Ce champ sémantique —

nouns denoting natural phenomena — constitue l'une des classes conceptuelles, élaborées et décrites par les auteurs du *WordNet*.

Après avoir analysé le champ conceptuel en question, nous sommes amenés à conclure qu'il existe des divergences au niveau de la conceptualisation des événements entre le polonais et le français. Le fait que plusieurs termes du polonais puissent correspondre à un même terme en français, conduit à mettre au point des critères précis permettant de bien traduire un lexème donné. À partir de l'exemple des lexèmes *tempête* et *gel*, nous proposons de faire quelques remarques sur les difficultés rencontrées lors de nos analyses.

Pour illustrer notre description, il est nécessaire de rappeler, très sommairement, les principes de la méthode que nous privilégions.

La méthode orientée-objets est une conception lexicographique assez récente, qui permet de construire des bases de données lexicales, en tentant d'intégrer les informations données explicitement et celles qui peuvent en être tirées — les informations implicites. L'un des avantages du modèle adopté est de pouvoir intégrer des données de différents niveaux. La méthode insiste sur la description du sens d'un mot en termes d'emploi. Pour obtenir une représentation linguistique, les caractéristiques ontologiques des objets analysés ne sont pas prises en compte. Ce qui détermine l'appartenance d'un objet à telle ou autre classe, c'est son entourage lexical.

Ce qui distingue fondamentalement l'approche orientée-objets des méthodes classiques, c'est la répartition des rôles : ce sont les objets (classes d'objets) qui constituent les modules de départ et les fonctions deviennent leurs serviteurs.

Le schéma descriptif conçu par W. Banyś dans le cadre de la méthode orientée-objets ordonne les informations fournies par les dictionnaires. Il contient : la définition de l'unité en question, les super-classes ; les sous-classes ; les extensions et l'ensemble des attributs et des opérateurs. Ces derniers sont eux-mêmes répartis en trois types :

— opérateurs **constructeurs** (actions, événements qui construisent la classe d'objets en question)

se déchaîner

Une violente tempête s'est déchainée en Méditerranée.

— opérateurs **manipulateurs** (expriment les opérations qu'il est possible d'effectuer sur les objets de la classe)

échapper à une tempête

Quatre-vingt treize personnes sont décédées à l'intérieur du stade national Dashrath de Katmandou, en tentant d'échapper à une tempête de grêle.

— opérateurs **accesseurs** (qui fournissent des informations sur le comportement et la structure de l'instance analysée)

sévir

La tempête sévit désormais depuis lundi soir sur l'est du Canada, avec des vents allant jusqu'à 150 km/h.

Notre analyse s'est d'abord appuyée sur la consultation de toutes sortes de dictionnaires. Ensuite, une vérification systématique des emplois relevés a été faite dans des corpus tels que Google et Frantext.

La fiche-entrée *tempête* aurait la forme suivante :

FR	PL
tempête	wichura / burza / sztorm / nawałnica
[Classe d'objets :] <i>phénomène naturel</i>	[Klasa obiektowa:] <i>zjawisko naturalne</i>
[Définition :] <i>vent rapide qui souffle en violentes rafales, souvent accompagné d'orage et de précipitations</i>	[Definicja:] <i>gwałtowny, silny wiatr</i>
[Synonymes:]	[Synonimy:]
<i>bourrasque</i>	<i>wicher</i>
<i>orage</i>	<i>burza</i>
<i>ouragan</i>	<i>huragan</i>
<i>tornade</i>	<i>tornado</i>
[Super-classe4 :] <i>phénomène naturel</i>	[Super-klasa4:] <i>zjawisko naturalne</i>
[Super-classe3 :] <i>phénomène atmosphérique</i>	[Super-klasa3:] <i>zjawisko atmosferyczne</i>
[Super-classe2 :] <i>déplacement d'air</i>	[Super-klasa2:] <i>ruch powietrza</i>
[Super-classe1 :] <i>vent</i>	[Super-klasa1:] <i>wiatr</i>
[Attributs:]	[Atrybuty:]
<i>brève tempête</i>	<i>krótka wichura</i>
<i>courte tempête</i>	<i>krótka wichura</i>
<i>effroyable tempête</i>	<i>prerażająca wichura</i>
<i>grosse tempête</i>	<i>ogromna wichura</i>
<i>furieuse tempête</i>	<i>szalona wichura</i>
<i>tempête dévastatrice</i>	<i>niszczycielska wichura</i>
<i>tempête épouvantable</i>	<i>straszna wichura</i>
<i>tempête imminente</i>	<i>nieuchronna wichura</i>
<i>tempête imprévisible</i>	<i>nieprzewidywalna wichura</i>
<i>tempête inattendue</i>	<i>nieoczekiwana wichura</i>
<i>tempête soudaine</i>	<i>nagła wichura</i>
<i>tempête spectaculaire</i>	<i>spektakularna wichura</i>
<i>violente tempête</i>	<i>gwałtowna wichura</i>
<i>violence de la tempête</i>	<i>sila wichury</i>

<i>hurlements de la tempête</i>	<i>wycie wichury</i>
<i>grondement de la tempête</i>	<i>ryk wichury</i>
Types de tempêtes	Rodzaje wichury
<i>tempête de pluie verglaçante</i>	<i>nawałnica marznącego deszczu</i>
<i>tempête de poussière</i>	<i>burza pyłu</i>
<i>tempête de sable</i>	<i>burza piaskowa</i>
<i>tempête de vent *</i>	<i>wichura</i>
<i>tempête de verglas</i>	<i>nawałnica marznącego deszczu</i>
<i>tempête magnétique</i>	<i>burza magnetyczna</i>
<i>tempête solaire</i>	<i>burza słoneczna</i>
<i>tempête tropicale</i>	<i>burza tropikalna</i>
<i>tempête de grêle</i>	<i>gradobicie</i>
[Opérations :]	[Operacje:]
[Opérateurs constructeurs :]	[Operatory konstruktory:]
<i>tempête arrive</i>	<i>wichura nadchodzi</i>
<i>tempête éclate</i>	<i>zrywa się wichura</i>
<i>tempête s'abat sur</i>	<i>wichura zrywa się nad</i>
<i>tempête s'apaise</i>	<i>wichura ustaje</i>
<i>tempête s'élève</i>	<i>wichura podnosi się</i>
<i>tempête se calme</i>	<i>wichura cichnie</i>
<i>tempête se déchaîne</i>	<i>wichura rozpętuje się</i>
<i>tempête se lève</i>	<i>wichura zrywa się</i>
<i>tempête survient</i>	<i>wichura nadciąga</i>
<i>déchaîner une tempête</i>	<i>rozpętać wichurę</i>
[Opérateurs accesseurs :]	[Operatory akcesory:]
<i>tempête a lieu</i>	<i>wichura ma miejsce</i>
<i>tempête abat les arbres</i>	<i>wichura powala drzewa</i>
<i>tempête détruit qch</i>	<i>wichura niszczy coś</i>
<i>tempête emporte des toitures</i>	<i>wichura zrywa dachy</i>
<i>tempête faiblit</i>	<i>wichura słabnie</i>
<i>tempête fait rage</i>	<i>wichura szaleje</i>
<i>tempête gronde</i>	<i>wichura huczy</i>
<i>tempête hurle</i>	<i>wichura wyje</i>
<i>tempête mugit</i>	<i>wichura huczy</i>
<i>tempête provoque des dégâts</i>	<i>wichura wyrządza szkody</i>
<i>tempête s'est abattue sur</i>	<i>wichura rozszalała się nad</i>
<i>tempête se développe</i>	<i>wichura rozwija się</i>
<i>tempête souffle</i>	<i>wichura wieje</i>

<i>tempête inonde</i>	<i>wichura zalewa</i>
<i>tempête submerge</i>	<i>wichura podtapia</i>
<i>tempête sévit</i>	<i>wichura szaleje</i>
<i>tempête démate un navire</i>	<i>wichura / sztorm pozbawia statek masztu</i>
[Opérateurs manipulateurs :]	[Operatory manipulatory:]
<i>affronter la tempête</i>	<i>stawiać czoło wichurze</i>
<i>annoncer la tempête</i>	<i>zapowiadać wichurę</i>
<i>disparaître dans une tempête</i>	<i>znikać w wichurze</i>
<i>échapper à une tempête</i>	<i>unikać, zdążyć przed wichurą</i>
<i>essuyer une tempête</i>	<i>przeżyć wichurę</i>
<i>être exposé aux tempêtes</i>	<i>być narażonym na występowanie wicher</i>
<i>être pris dans une tempête</i>	<i>zostać zaskoczonym przez wichurę</i>
<i>lutter contre la tempête</i>	<i>walczyć z wichurą</i>
<i>précéder la tempête</i>	<i>poprzedzać wichurę</i>
<i>protéger contre la tempête</i>	<i>chronić przed wichurą</i>
[Extensions :]	[Ekstensje:]
<i>le calme avant la tempête</i>	<i>cisza przed burzą</i>
<i>une tempête d'applaudissements</i>	<i>burza oklasków / wichura oklasków*</i>
<i>une tempête d'indignations</i>	<i>lawina oburzenia / wichura oburzenia*</i>
<i>une tempête d'injures</i>	<i>burza obelg / wichura obelg*</i>
<i>une tempête dans un verre d'eau</i>	<i>burza w szklance wody</i>
<i>une tempête de protestations</i>	<i>burza protestów</i>
<i>une tempête de rires</i>	<i>lawina śmiechu</i>
<i>une tempête de sifflets</i>	<i>lawina gwizdów</i>
<i>une tempête de vivats</i>	<i>lawina wiwatów</i>
<i>une tempête sous un crâne</i>	<i>burza mózgów</i>

Nous tenons à souligner l'importance de la fiche descriptive en tant que principe qui organise et structure l'information lexicographique. Une telle description permet de découvrir que le champ d'application du terme français n'est pas identique à celui en polonais. Elle rend possible le repérage des divers équivalents en langue d'arrivée. En examinant le schéma descriptif ci-dessus, force est de constater qu'il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les deux langues. Les opérateurs et les attributs qui apparaissent dans le voisinage de l'unité considérée, ainsi que les objets eux-mêmes posent quelques problèmes liés à la traduction et au repérage des équivalents.

Rappelons que l'objectif de la description repose sur une modélisation du langage en vue de son traitement automatique. Dans ce type de formalisme, pour chaque unité retenue, le système devrait faire correspondre son équivalent en langue

d'arrivée. Cela revient à décrire des unités de la langue d'une façon suffisamment précise pour pouvoir retenir toutes ses acceptions et ensuite repérer un bon équivalent. D'une certaine manière nous pouvons dire que la description linguistique doit être au service de l'informatique.

Les équivalents, les plus fréquents du substantif français *tempête*, que nous avons répertorié sont : *wichura*, *burza*, *sztorm*. Notons pourtant que l'analyse de l'entourage lexical nous a également permis de repérer les équivalents qui sont plus rares, équivalents que nous mentionnerons dans ce qui suit.

Grâce aux opérateurs (les accesseurs avant tout) nous apprenons les caractéristiques, les particularités de l'objet traité. L'une des opérations que *la tempête* effectue est celle de *souffler* :

En fin de soirée la tempête a soufflé à 160 km/heure.

Le lendemain de Noël une terrible tempête a soufflé sur le nord de la France.

La tempête soufflait tellement que personne n'arriva à traverser.

Par conséquent, il serait juste de traduire en polonais le substantif *tempête* par *wichura* :

Wieczorem wichura wiała z prędkością 160 km na godzinę.

Nazajutrz Bożego Narodzenia wiała straszna wichura nad północną Francją.

Wichura wiała tak (z taką siłą), że nikomu nie udało się przedostać.

Nous allons retrouver le même équivalent dans les dictionnaires bilingues franco-polonais. Cependant et comme nous le verrons par la suite, les équivalents de traduction, présentés dans les dictionnaires traditionnels, ont un degré de correspondance mutuelle assez bas dans des textes réels.

Le polonais spécifie le lieu où *la tempête* se produit. Si cet événement survient sur terre, il est prototypiquement traduit par *wichura*, soit par *burza* s'il est accompagné de précipitations. Si cet événement survient sur mer, il aura comme son correspondant polonais le terme *sztorm*.

Sztorm — *burza morska wywołana przez silny wiatr wiejący z prędkością ponad 15 m na sekundę.*

Si l'on suit les définitions, le terme polonais *sztorm* n'a pas d'équivalent français qui correspondrait en signification à la langue de départ. Dans ce cas, il faut avoir recours à un terme hyperonimique. La signification du terme polonais est plus restreinte et plus spécifique.

Dans un tel cas, comme nous avons mentionné plus haut, l'entourage lexical ou le co-texte nous aidera à repérer l'équivalent polonais correct :

*Un **bateau** pendant une tempête en Islande.*

*Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont **sa flotte** fut battue durant dix jours.*

*Le **navire** a démâté dans la tempête.*

*Un bateau se fait secouer par les **vagues** pendant une tempête.*

*Un **chalutier** navigue pendant une grosse tempête.*

*Nice a été frappé d'une tempête d'une rare violence. Des **plages** ont été détruites, les **vagues** sont venues jusqu'à la route.*

L'énumération des attributs et des opérateurs qui apparaissent dans le voisinage d'un lexème donné, n'est pas suffisante pour que le repérage des équivalents se fasse correctement. L'homme, étant obligé de trouver un bon équivalent, le ferait sans difficulté en sélectionnant le cadre qui guiderait son interprétation. La machine par contre doit se rapporter au co-texte, qui aidera à repérer l'équivalent correct dans la langue cible. Il s'agit d'abord de recenser les différents éléments susceptibles d'influencer le sens d'un lexème. La méthode orientée-objets a pour but de fournir une description de toutes les configurations possibles des éléments avec tous ses partenaires conceptuels. Pour repérer un correspondant correct, il faut donc spécifier les éléments avec lesquels un lexème en question peut entrer en relation. Ces éléments précisent, complètent, parfois enrichissent son sens et par conséquent déterminent le choix des équivalents.

Dans sa recherche de l'équivalence, le traducteur a parfois recours aux solutions toutes faites. Tel est le cas de la traduction d'un grand nombre de proverbes, d'emplois figurés et d'expressions idiomatiques. Les deux langues sélectionnent différemment les formes linguistiques quant à la verbalisation de certains événements. Le terme français *tempête* peut se traduire par *burza*, dans un certain nombre de constructions. Voyons quelques exemples :

Cette réforme va déchaîner la tempête.

Son propos a soulevé une tempête.

Ta reforma rozpęta burzę.

Jego słowa wywołały burzę.

une tempête d'applaudissements

une tempête de rires

une tempête d'injures

une tempête de protestations

burza oklasków

burza śmiechu

burza obelg

burza protestów

Dans les proverbes :

Qui sème le vent, récolte la tempête.

Le calme avant le tempête.

Une tempête dans un verre d'eau.

le substantif *tempête* doit aussi être représenté par l'équivalent polonais *burza* :

Kto sieje wiatr, zbiera burzę.

Cisza przed burzą.

Burza w szklance wody.

Par métaphore, le substantif *tempête* peut également renvoyer en français à une agitation, des troubles :

Une tempête s'éleva dans mon sang.

Quelle tempête devait s'élever contre l'Église naissante.

Ce terme peut dénoter une querelle violente :

Pour peu que l'on s'oppose à ce que veut sa tête ; On en a pour huit jours d'effroyable tempête ; Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton.

Le terme polonais *burza*, quant à lui, peut désigner par métaphore un type de chevelure, les cheveux longs et dégringolant sur les épaules.

Ona miała burzę loków na głowie.

Il en découle que certains des sens, qui sont considérés comme dérivés du sens prototypique, se laissent difficilement rattacher au sens donné pour premier. Par exemple, pour le lexème polonais *burza*, comment expliquer que ce nom puisse désigner à la fois une violente perturbation atmosphérique et un type de chevelure.

Cette observation nous amène à affirmer que les deux langues organisent, découpent la réalité l'une et l'autre à sa façon.

Dans la même veine argumentative, on constate que parmi les opérations possibles que *la tempête* peut effectuer se trouvent les verbes tels que *inonder* et *submerger* :

*Les propriétaires dont le sous-sol a été **inondé** durant la **tempête**.*

*Des maisons **submergées** lors de la tempête.*

Dans ce cas, le terme *tempête* aura plutôt comme équivalent polonais *burza*. La raison en est que le terme polonais *wichura* renvoie, par définition, à un *vent impétueux qui souffle en rafales* et à la différence du terme français, il n'est pas accompagné de précipitations.

Notons les exemples, énumérés dans la fiche descriptive, où le substantif *tempête* reçoit comme son correspondant polonais le terme *lawina* : *tempête de protestations*, *tempête d'indignations*, *tempête de vivats*. On pourrait dire que la signification d'un mot n'est pas contenue dans la représentation linguistique, mais elle est attribuée en fonction de son entourage lexical.

Les exemples cités ci-dessus, prouvent que le choix de l'équivalent dépend des acceptions qui sont imposées par les langues. Le comportement du nom *tempête* en français n'est pas identique à son équivalent polonais. Le contenu conceptuel, exprimé par le français, diffère de celui exprimé par le polonais. Cette observation nous amène à constater que les langues influent sur l'organisation de l'information. Une question serait à poser à cet égard :

Si les locuteurs de langues différentes suivent des chemins différents au niveau de la conceptualisation, ou si c'est la langue qui impose le choix d'une telle ou telle forme linguistique ? La question à laquelle il semble difficile de répondre catégoriquement de prime abord.

Les deux langues française et polonaise répertorient quelques sous-types de tempêtes.

Il existe des tempêtes caractérisées par des vents transportant des substances tels que : *tempête de sable*, *tempête de neige*, *tempête de poussière*, qui ne posent pas de problèmes particuliers de traduction. Ils sont respectivement traduits en polonais par : *burza piaskowa*, *burza śnieżna (śnieżyca)*, *burza pyłu*, sauf la suite *tempête de grêle* qui a comme équivalent polonais, *gradobicie*. Bien que la guète de l'équivalent ne pose pas de difficultés, le dernier exemple prouve que la valeur conceptuelle, exprimée par le polonais est différente que celle donnée en français. En français, l'accent est mis sur un fort phénomène atmosphérique accompagné de grains de grêle, tandis que son correspondant polonais renvoie à un type de précipitation qui « bat », le fait que c'est un phénomène destructeur. Les deux langues n'ont pas le même pouvoir de représentation du même concept.

L'équivalence dépendra toujours de la stricte délimitation des acceptions. Cela signifie que chaque entrée de la description correspondra à un équivalent défini. Il en résulte qu'on est conduit à donner autant de descriptions qu'il y a des équivalents en langue d'arrivée. Un sens est créé, à chaque fois que l'on observe une traduction différente. Ainsi, nous créerons autant d'entrées différentes pour des unités comme :

tempête de grêle — *gradobicie*
tempête de neige — *śnieżyca*
tempête de verglas — *nawałnica marznącego deszczu*

La dernière construction citée ci-dessus nécessite une réflexion. La suite : *tempête de verglas* ou *tempête de pluie verglaçante*, n'a pas d'équivalent exact dans la langue d'arrivée et on est contraint de donner une traduction approximative de ce terme.

Le substantif *verglas* possède comme équivalent polonais le terme *goleleź*. Dans les deux langues, il dénote *une mince couche de glace, dépôt de glace compacte et lisse provenant d'une pluie ou d'une bruine*. Le traducteur est obligé de chercher parmi plusieurs options pour mettre en perspective la situation représen-

tée par l'expression *tempête de verglas*. Dans notre recherche de catégorisation, le terme polonais *nawalnica marznącego deszczu*, nous a semblé le mieux refléter la complexité de ce phénomène. Ces constructions exigent du traducteur une analyse plus approfondie de la phrase et de la façon dont le sens peut être rendu dans la langue d'arrivée.

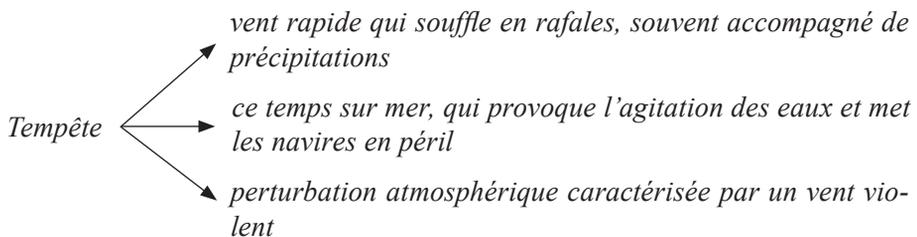
Les processus de traduction exigent parfois, non seulement la reformulation du message, mais aussi la réorganisation de son contenu. La réorganisation implique de laisser certaines parties de côté ou parfois d'ajouter des éclaircissements. On remarque l'innacceptabilité des suites : *wichura gołoledzi**, *nawalnica gołoledzi**. Le traducteur devrait choisir ce terme qui, dans sa langue, transporte le mieux le contenu de l'expression en question.

Ces différences dans l'organisation de l'information demandent une constante réflexion et constituent un défi pour une bonne traduction.

Une remarque qui s'impose à ce propos. Pour que deux interlocuteurs puissent se comprendre, certaines conditions doivent être remplies. Il faut d'abord qu'ils soient dans le même univers de référence. *Une tempête de verglas* est un phénomène qui se manifeste dans des endroits particuliers. Alors, si un événement ne se produit pas dans une région donnée, il ne trouvera pas son reflet dans la langue. Il n'y a donc pas de terme polonais exact qui refléterait le contenu sémantique de cette expression.

Les éléments dans les deux langues ne dénotent pas le même ensemble d'objets, ils ne présentent pas de relation symétrique. On peut se permettre de dire que les deux termes : *tempête* et son équivalent prototypique polonais *wichura*, expriment la même idée générale, mais la signification des deux termes n'est pas identique.

Ainsi, le terme français *tempête* est un terme générique qui renvoie à des concepts distincts, par conséquent, il possède plusieurs équivalents dans la langue polonaise.



Il convient de se pencher brièvement sur un autre exemple. Le substantif français *gel* (*mróz*) constitue un autre exemple qui mérite d'être mentionné ici. La direction que nous avons adoptée pour les besoins de la présente description est du polonais vers le français. La procédure habituelle de description dans l'approche orientée-objets : du français vers le polonais aurait pour effet l'appauvrissement de la fiche descriptive. Pour y remédier, et, en même temps, ne pas surcharger la des-

cription, nous avons présenté nos résultats sous forme d'une fiche respectant deux directions : du français vers le polonais et du polonais vers le français.

La fiche-entrée *gel* aurait la forme suivante :

FR	PL
gel	mróz
[Classe d'objets :] <i>phénomène naturel</i>	[Klasa obiektowa:] <i>zjawisko naturalne</i>
[Définition :] <i>temps de gelée</i>	[Definicja:] <i>temperatura poniżej 0°C</i>
[Synonymes :] <i>froid</i>	[Synonimy:] <i>zimno</i>
[Super-classe3 :] <i>phénomène naturel</i>	[Super-klasa3:] <i>zjawisko naturalne</i>
[Super-classe2:] <i>phénomène atmosphérique</i>	[Super-klasa2:] <i>zjawisko atmosferyczne</i>
[Super-classe1:]	[Super-klasa1:]
[Domaine :]	[Domena:]
[Attributs :]	[Atrybuty:]
<i>gel ininterrompu</i>	<i>nieustający mróz</i>
<i>il gèle à pierre fendre</i>	<i>niemiłosierny mróz</i>
<i>il gèle à pierre fendre</i>	<i>trzaskający mróz</i>
<i>il gèle à pierre fendre</i>	<i>tęgi mróz</i>
<i>il gèle à pierre fendre</i>	<i>siarczysty mróz</i>
<i>il gèle terriblement</i>	<i>potworny mróz</i>
<i>il gèle terriblement</i>	<i>srogi mróz</i>
<i>persistance du gel</i>	<i>utrzymywanie się mrozów</i>
<i>rigueur du gel</i>	<i>srogość mrozu</i>
<i>victimes du gel</i>	<i>ofiary mrozu</i>
[Opérations :]	[Operacje:]
[Opérateurs constructeurs :]	[Operatory konstruktory:]
<i>gel apparait</i>	<i>mróz pojawia się</i>
<i>gel se produit</i>	<i>mróz występuje</i>
<i>gel attaque</i>	<i>mróz atakuje</i>
<i>gel survient</i>	<i>mróz nadchodzi</i>
<i>il gèle</i>	<i>mróz bierze</i>
<i>il gèle</i>	<i>mróz chwyta</i>
<i>il gèle</i>	<i>mróz ścina</i>
<i>il dégèle</i>	<i>mróz odpuszcza</i>
[Opérateurs accesseurs :]	[Operatory akcesory:]
<i>gel cause des dommages</i>	<i>mróz powoduje szkody</i>
<i>gel pénètre qch</i>	<i>mróz przenika coś</i>
<i>gel pique</i>	<i>mróz szczypie</i>

<i>gel se maintient</i>	<i>mróz utrzymuje się / trzyma</i>
<i>il gèle</i>	<i>jest mróz</i>
<i>il gèle</i>	<i>mróz ściska</i>
<i>gel grince</i>	<i>mróz skrzypi</i>
<i>gel glace qch</i>	<i>mróz ścina coś</i>
[Opérateurs manipulateurs :]	[Operatory manipulatory:]
<i>protéger qch contre le gel, du gel</i>	<i>chronić coś przed mrozem</i>
<i>résister au gel</i>	<i>być odpornym na mróz</i>
<i>résister au gel</i>	<i>być wytrzymałym na mróz</i>

Puisque *gel* est un phénomène qui se produit fréquemment dans les pays de l'Europe de l'Est, les opérations qu'il peut effectuer sont assez nombreuses :

*mróz ścina, mróz bierze, mróz atakuje, mróz chwyta, mróz trzaska
mróz się wzmaga, mróz przenika, mróz szczypie, mróz trzyma, mróz się utrzymuje
zelał mróz, mróz odpuszcza*

En français, une telle richesse d'expressions n'est pas observable et l'éventail d'opérations qu'on peut énumérer à propos de l'objet est assez restreint. Pour décrire ce phénomène, le français fait recours à des constructions impersonnelles :

il gèle

qui équivaut en polonais à

jest mróz

et l'expression

il gèle à pierre fendre

qui peut être rendu en polonais par :

jest siarczysty mróz, jest trzaskający mróz, jest tęgi mróz

Nous avons donné trois correspondants pour montrer la richesse de la langue polonaise. Ces séquences paraissent interchangeable dans la plupart des contextes. Ainsi, la complexité du comportement sémantique du lexème polonais *mróz* n'est pas reflétée en français. La raison pour laquelle ces deux termes n'affichent pas de degré de correspondance réciproque est probablement liée à la fréquence

de ces phénomènes. Si un phénomène ne se manifeste pas dans une région géographique ou s'y manifeste rarement, les termes n'auront pas le même pouvoir de représentation de ce concept.

Les langues sont amenées à exprimer, d'une manière ou d'une autre des connaissances issues de nos expériences, d'où le conflit entre les exigences imposées par les langues et l'expérience que nous avons de certains phénomènes. Force est de reconnaître que la distinction entre la représentation linguistique et la manière de conceptualiser des événements est loin d'être claire.

En guise de conclusion

L'analyse contrastive de ces deux lexèmes, nous a permis de révéler quelques particularités propres aux deux langues. Les observations, que nous venons de faire, si modestes qu'elle puissent paraître, nous poussent à affirmer que les locuteurs de langues différentes divergent dans leur manière de verbaliser un événement. Il existe quelques contrastes spécifiques à une langue donnée quant à la sélection des formes linguistiques. Les langues divisent leur espace sémantique de manières variées et les régions occupées par les unités lexicales peuvent être différentes. Nous sommes conscients du fait qu'il est très délicat d'arriver à un strict découpage sémantique de termes synonymiques comme *tempête / orage / vent violent*. J. Lyons (1970 : 348) a déjà remarqué que « les vocabulaires des langues naturelles ont tendance à présenter beaucoup de cases vides, d'asymétries et d'indéterminations » à la différence de ce qui se produit dans les descriptions scientifiques.

L'établissement de l'équivalence, entre les lexèmes de langues différentes, se pose constamment lors de l'élaboration des dictionnaires bilingues et constitue un défi pour une bonne traduction, qu'elle soit automatique ou non. D'un point de vue pratique, cela signifie qu'il faut donner, dans les systèmes de traitement automatique, tous les équivalents possibles d'une unité. Pour que la traduction de textes se fasse automatiquement et pour que la machine repère correctement un équivalent, il faut que toutes ces formes soient identifiées.

Références

- Banyś W., 2002a: « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—28.

- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—248.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langage*, **115** [Paris, Larousse], 15 — 30.
- Gross G., 1999 : « Elaboration d'un dictionnaire électronique ». In : *Bulletin de la Société de linguistique de Paris XCIV(1)*. Paris, 113—138.
- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalie*, **28**, 113—165.
- Lyons J., 1970 : *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*. Paris, Larousse.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langage*, **131** [Paris, Larousse], 6—33.
- Mathieu-Colas M., 2006 : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique ». In : *Lexicomatique et dictionnaires*. Lyon.
- Perz M., 2007 : *Classe d'objets « phénomènes naturels » en français et en polonais — une description orientée-objets*. [Thèse de doctorat non publiée]. Katowice, Université de Silésie.

Sonia Szramek-Karcz
Université de Silésie
Katowice

L'Approche Orientée Objets ou l'EuroWordNet s'adapte mieux à la traduction automatique ? Partie I : origines, principes, organisation des données

Abstract

Lexical databases such as AOO or EWN are built in order to enable machine translation of written word. The author's intention is to test the applicability of the above listed databases in machine translation and to choose the one that proves to be more successful.

The presentation of final results consists of two parts. Part I is the analysis of factors influencing the process of machine translation with the use of AOO and EWN that is to say: steps in database design, their theoretical aspects and the categorization of lexical items. In author's belief, the above mentioned elements exert profound influence on the result of machine translation produced with the use of one of the herein described lexical databases. The second part of the presentation touches on the matters of hierarchy, semantic inheritance and word-sense disambiguation.

Keywords

Object Oriented Approach (AOO), EuroWordNet (EWN), machine translation, lexical databases, ontology.

Introduction

Après avoir présenté la description de la classe d'objets de professions dans l'Approche Orientée Objets (S. Szramek-Karcz, 2006), analysé la description des noms dans le WordNet et comparé l'Approche Orientée Objets et l'EuroWordNet (S. Szramek-Karcz, 2011), le temps est venu d'évaluer l'utilité de l'Approche Orientée Objets et de l'EuroWordNet pour la traduction automatique (désormais la TA), une traduction effectuée par une machine sans la moindre intervention d'un traducteur humain.

L'Approche Orientée Objets (désormais l'AOO) est une base de données lexicales créée par Wiesław Banyś (W. Banyś, 2002a, 2002b) à l'Université de Silésie. L'EuroWordNet est un projet géré par Piek Vossen de l'université d'Amsterdam et vise la connexion des WordNets nationaux (C. Salvador, H. Rodriguez, J. Gonzalo, 1996 ; P. Vossen, 1996 ; P. Vossen, 1999 ; P. Vossen, P. Díez-Orzas, W. Peters, 1997 ; P. Vossen, 2002 ; P. Jansen, 2004). Les deux bases de données lexicales se veulent utiles pour la TA.

Les travaux sur la TA sont menés depuis les années 1930 (A.-M. Löffler-Laurian, 1996). Après l'engouement arrive un désenchantement et l'option de la Traduction assistée par ordinateur (TAO) prend la place de la TA. Mais le rêve ne s'est pas estompé, les avantages de la TA sont innombrables car elle permet d'échanger des informations, de progresser dans les disciplines scientifiques tout en gardant l'identité culturelle de l'auteur (les priorités de la Communauté Européenne) qui pourrait rédiger dans sa langue maternelle sans risque de perdre des lecteurs de langue cible.

Or, force est de constater que la TA demeure toujours imparfaite du fait qu'elle demande une intervention humaine et l'ambiguïté des langues reste un obstacle difficile à surmonter (N. Ide, J. Véronis, 1998 ; K. Kakaes, 2012). Les bases de données lexicales fleurissent (WordNet, FrameNet, LLI XIII, Le DiCo à l'Observatoire de Linguistique Sens-Texte, l'EWN, l'AOO) et les théories se multiplient. Dès lors la traduction automatique n'est qu'un usage possible de ces bases avec la navigation textuelle, les résumés automatiques, l'analyse du contenu d'un texte, les analyses grammaticales, etc. Dans le présent propos il s'agit de voir laquelle des deux bases de données lexicales, AOO ou EWN, convient mieux aux exigences de la traduction automatique, autrement dit, **il s'agit de voir laquelle garantit le choix adéquat de machine et par cela la traduction correcte**. Nous allons approcher cette interrogation en deux parties composées respectivement des problèmes qui serviront de base à notre argumentation, dans la première partie nous aborderons les origines et les buts de la création, les principes de construction de ces bases et l'organisation des données pour passer dans la deuxième partie à la hiérarchie des données, l'héritage sémantique et la désambiguïtation des contenus des bases.

Ayant en vue la clarté de l'exposé, le lecteur ne trouvera pas ici de description détaillée, minutieuse et exhaustive de l'AOO et de l'EWN mais juste certaines esquisses qui se sont avérées nécessaires à notre argumentation. Comme l'EWN est un réseau des WordNets nationaux et base sur le WordNet américain, nous allons souvent nous référer au WordNet (<http://wordnet.princeton.edu/>) sans oublier que c'est l'EWN qui est le sujet de notre évaluation.

L'AOO telle qu'elle est appliquée actuellement dans le Département de Linguistique Appliquée et de Traduction de l'Institut des Langues Romanes et de la Traduction à l'Université de Silésie de Katowice est bien récente que le WordNet qui remonte aux années 1980 (Chr. Fellbaum, 1998). Le fabuleux projet de WordNet (désormais le WN) avec les moyens engagés ainsi que l'EWN avec tou-

tes les langues qu'il englobe, sont des projets d'envergure incomparable à l'AOO. C'est pourquoi notre évaluation concerne **les résultats obtenus et possibles grâce à l'application de l'AOO et de l'EWN à la TA.**

1. Les origines et les buts de la création

Les tâches assignées à la construction des bases de données lexicales l'AOO et le WN étaient différentes.

L'AOO, dès le début, a été conçue pour servir à la TA avec son architecture simple, flexible et ouverte aux modifications, aisément réutilisable et enrichie dans l'avenir sans que cela nuise à son intégrité. À part le lien dialectique entre les unités (W. Banyś, 1988; B. Śmigielska, A. Grigowicz, 2004) vu à la surface et rendu par les opérateurs et les attributs de l'objet en question, l'approche prend en compte aussi les informations sémantiques comme celles contenues dans la relation partie—tout, des domaines ou l'héritage sémantiques montré dans les hiérarchies des classes. Il s'agit de présenter les informations implicites et explicites dans une structure flexible au point de les rendre utiles et réutilisables, aptes aux modifications à effectuer dans un champs donné sans détruire la construction de la base de données, ni fausser la toile des relations et des dépendances des unités qui la construisent. L'AOO est une base de données lexicales polyvalente qui réunit les informations des dictionnaires existant, les enrichit, tire des informations implicites et montre les hiérarchies de dépendances sémantiques.

Dans la construction du WN la TA n'était pas envisagée et elle n'est apparue qu'avec le projet de l'EWN ce qui paraît la cause de tous les problèmes de TA du projet EWN que nous allons voir ci-dessous. Quant au WordNet (le projet l'EWN base sur le WN américain et se compose de plusieurs WordNets), nous devons nous souvenir que cette base électronique de données lexicales organisée en un ensemble de réseaux sémantiques n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était en 1985, date officielle de sa création car à l'origine, l'idée n'était pas de construire un lexique complet mais d'identifier les principaux nœuds lexicaux et d'explorer les *patterns* (différentes sortes) de relations sémantiques qu'ils entretiennent. La théorie testée stipulait que s'il y avait un schéma correct des relations lexicales, la définition en découlerait. Il semblait alors redondant d'introduire les définitions dans le réseau des relations sémantiques du WordNet. D'un simple moteur de recherche, le WordNet est alors devenu une base lexicale autonome à laquelle les définitions ont été ajoutées (des projets liés au WN comme Mimida Project, Open Multilingual WordNet (<http://wordnet.princeton.edu/wordnet/related-projects/>) ou inspiré du WordNet comme ImageNet (<http://www.image-net.org/>) sont en cours). Depuis, le WordNet ne cesse de se développer, sa version 3.0 contenait environ 80 000 syn-

sets des noms, c'est-à-dire des ensembles de synonymes, en 2013 la version 3.1 est disponible.

L'EuroWordNet a été un projet de 36 mois financé par la Commission Européenne (P. Vossen, P. Díez-Orzas, W. Peters, 1997 ; EuroWordNet 2001, <http://www.illc.uva.nl/uroWordNet>) qui envisageait de créer des WordNets contenant des relations sémantiques de base pour plusieurs langues européennes (anglais, hollandais, espagnol et italien et en 1998 allemand, suédois, français, tchèque, estonien) dans le but de créer une base de données lexicales multilingue. Même si le financement du projet européen est terminé, aujourd'hui les WordNets nationaux sont préparés pour une cinquantaine de langues dont la liste mise à jour par Global WordNet Organization se trouve à l'adresse : http://www.globalwordnet.org/gwa/wordnet_table.htm.

L'idée de connecter les langues afin de permettre une traduction des termes d'une langue à l'autre est née avec l'EWN (cf. Inter-Lingual-Index dans la deuxième partie de nos propos) ce qui ne reste pas sans conséquence pour les résultats de la TA obtenus avec ce projet. Comme nous l'avons montré, les deux bases lexicales, à savoir l'AOO et l'EWN, n'ont pas été créées dans le même but et la TA n'est qu'une possibilité d'exploitation de cette impressionnante base de données que constitue l'EWN. L'AOO est une base de données destinée à la TA. Dans ce qui suit, nous allons voir les conséquences de ce fait dans les autres choix que les deux bases imposent.

2. Les principes de construction

De prime abord, les principes de construction des deux bases lexicales semblent relativement proches : la clarté, la cohérence, l'extensibilité, les modules etc. Nous allons regarder les détails qui font toute la différence car comme le dit l'adage : le diable est dans les détails.

En effet, l'AOO part du principe que les données lexicales devraient être décrites de manière à permettre leur réutilisation facile et adaptation dans un autre projet qui, vu le progrès prodigieux des sciences informatiques, peut voir le jour très bientôt. Le mot d'ordre est l'architecture modulaire et qui dit architecture modulaire, dit des modules autonomes et organisés dans une structure cohérente (cf. B. Meyer, 1988 ; J.A. Fodor, 1981). Une démarche modulaire respecte les concepts de décomposabilité, composabilité, compréhensibilité et continuité postulés dans l'AOO que nous avons montré et analysé à l'exemple du module *travailler comme vendeur à domicile* (S. Szramek-Karcz, 2006). Le principe de la continuité modulaire réduit l'impact des changements dans la solution des problèmes à un minimum de modules liés entre eux, et mieux à un seul module (M. Meyer, 1988 : 16) ainsi, si nous intervertissons les modules de *vanter ses produits avec*

faire les démonstrations le changement n'affectera que le module de *présenter les produits* (cf. S. Szramek-Karcz, 2006). Le critère de continuité répond à l'un des objectifs poursuivis généralement au cours de la fabrication des bases de données à savoir la recherche de l'exhaustivité. On sait bien que le caractère évolutif de la langue rend cet objectif inaccessible, il faut donc voir dans cette préoccupation un souci de mise à jour régulière.

L'architecture modulaire de l'AOO permet de satisfaire aux postulats susmentionnés comme la souplesse de la description, son ouverture aux modifications, etc. Nous retrouvons les points communs de l'approche de la description lexico-sémantique orientée objets et de la programmation à objets en informatique (B. Stroustrup, 2002 ; B. Meyer, 1988 ; B. Eckel, 2002), ainsi que de la construction des bases des données.

Les modules ordonnés temporellement, leur ordre doit rester observé, forment un script (R.C. Shank, R.P. Abelson, 1977), chacun d'eux étant un cadre (C.J. Fillmore, B.T. Atkins, 1994) se compose de sous-cadres. Nous le retrouvons dans les propos de Marvin Minsky (1974) : "If the new room is unfamiliar, no pre-assembled frame can supply fine details; more scene-analysis is needed. Even so, the complexity of the work can be reduced, given suitable subframes for constructing hypotheses about substructures in the scene". Les frames dans des bases de données lexicales destinées à la TA sont incontournables (cf. la deuxième partie de notre présentation).

Les relations sémantiques dans le WordNet de Christiane Fellbaum (1998 : 5) connectent d'une façon naturelle les mots et les concepts des domaines sémantiques communs. Dans son article "Lexicography in an Interlingual Ontology: An introduction to EuroWordNet", Peter Jansen (2004) explique que l'EWN ne contient pas des unités plus petites qu'un mot ni les informations plus larges comme cadre (frames de M. Minsky, 1974, 1981, 1986), scripts (R.C. Shank, R.P. Abelson, 1997) ou «schemata» (D.E. Rumelhart, 1980). Le mot «modulaire» apparaît dans un autre contexte. La structure modulaire de l'EWN (P. Vossen, 1996 : 1) peut être résumée comme suit : les modules de langue qui contiennent le «lexicon» conceptuel de chacune des langues, le module indépendant de la langue qui comprend Inter-Lingual-Index (ILI), domaine ontologique et l'ontologie Top-Concept. Les modules dans l'AOO sont en deux langues, c'est une approche binaire dont la description vise la langue de départ et la langue d'arrivée ce qui entraîne la traduction immédiate de chacun des modules. Dans l'EWN, la traduction n'est qu'un résultat de l'équivalence au niveau de l'ILI. Les modules sont monolingues et retrouvent leur équivalent en langue cible, grâce à un réseau de relations d'équivalence qui les connecte.

L'EWN est régi par des principes exigés dans la construction de bases de données lexicales ontologiques (P. Jansen, 2004 : 3 ; T.R. Gruber, 1995) comme : la clarté, la cohérence, l'extensibilité, minimum de panchement des codes (en anglais : *minimal encoding bias*), minimum de caractéristiques ontologiques (en

anglais : *minimal ontological commitment*). Selon le principe de la clarté, les définitions dans une base de données ontologique devraient être objectives et indépendantes du contexte social et computationnel. Dans le WN les définitions ont été ajoutées plus tard (ultérieurement) et comme dans l'AOO, elles sont introduites à titre indicatif (dans l'AOO l'objet est défini par les opérations et les attributs et dans le WordNet (ou EWN), par sa place dans la hiérarchie des concepts). La définition comparable à celle des dictionnaires classiques destinées aux lecteurs humains ne joue aucun rôle dans la TA et se trouve dans les deux bases de données AOO et EWN uniquement pour faciliter le travail des lexicographes, ainsi que pour agrandir les possibilités d'utilisation de ses bases autrement dit à d'autres fins que la TA.

Le principe de cohérence stipule que l'ontologie doit être cohérente et les définitions correspondre aux exemples de la langue naturelle. Conformément à ce principe, le WN et par conséquent l'EWN, sont munis de définitions et d'exemples. Ces bases de données (WN et EWN) ont des possibilités multiples d'exploitation et la TA n'est qu'une d'entre elles. Du point de vue de la TA, les définitions du style du dictionnaire traditionnel et les exemples sont sans importance.

Comme la langue naturelle vit, la base de données lexicales doit (comme cela est postulé par l'AOO et l'EWN) être apte aux modifications. Des mots nouveaux devraient donc être incorporés sans nuire à l'intégralité du système. Essayons d'intégrer un mot nouveau comme **cordiste** (anglais : *rope worker*, polonais : *pracownik na linach*) dans l'AOO et l'EWN pour tester leur capacité de mise à jour régulière. Dans l'AOO, le « cordiste » est un objet de la classe d'objets <professions> (S. Szramek-Karcz, 2006b) inséré dans la base sans le moindre problème, décrit selon les principes de l'héritage sémantique présenté dans la deuxième partie de nos propos. Pour introduire dans la base ontologique un « cordiste » il faudrait, arbitrairement, trancher s'il est un *travailleur* ou un *professionnel* car dans le WN, nous retrouvons les éléments de la classe d'objets <professions> parmi les hyponymes des synsets travailleurs (**worker**) et professionnels (**professional**) :

- ◀ S: (n) **worker** (a person who works at a specific occupation) “*he is a good worker*”
 - ◀ direct hypernym / inherited hypernym / sister term
 - ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) “*there was too much for one person to do*”
 - ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
 - ◀ S: (n) living thing, animate thing (a living (or once living) entity)
 - ◀ S: (n) whole, unit (an assemblage of parts that is regarded as a single entity) “*how big is that part compared to the whole?*”; “*the team is a unit*”

- ◀ S: (n) object, physical object (a tangible and visible entity; an entity that can cast a shadow) “*it was full of rackets, balls and other objects*”
- ◀ S: (n) physical entity (an entity that has physical existence)
 - ◀ S: (n) entity (that which is perceived or known or inferred to have its own distinct existence (living or nonliving))

S: (n) **professional**, professional person (a person engaged in one of the learned professions)

S: (n) adult, grownup (a fully developed person from maturity onward)

- ◀ S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being) “*there was too much for one person to do*”
- ◀ S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)
 - ◀ S: (n) living thing, animate thing (a living (or once living) entity)
 - ◀ S: (n) whole, unit (an assemblage of parts that is regarded as a single entity) “*how big is that part compared to the whole?*”; “*the team is a unit*”
 - ◀ S: (n) object, physical object (a tangible and visible entity; an entity that can cast a shadow) “*it was full of rackets, balls and other objects*”
 - ◀ S: (n) physical entity (an entity that has physical existence)
 - ◀ S: (n) entity (that which is perceived or known or inferred to have its own distinct existence (living or nonliving))

La seule différence entre ces deux classements est l’hyperonyme : S: (n) adult, grownup (a fully developed person from maturity onward), ce qui nous permet de comprendre que le travailleur (*worker*) n’est pas forcément adulte comme un professionnel (*professional*).

Le fait d’être adulte pour exercer une profession (ou une occupation), ce qui paraît juste, est absent dans la classification du WordNet polonais (<http://plwordnet.pwr.wroc.pl/main/?lang=pl>). Comme il s’agit d’un trait ontologique, il n’est alors pas pris en considération dans le classement linguistique de l’AOO. Toujours dans l’esprit ontologique, le WN divise les activités en deux sortes d’occupations, à savoir celles qui exigent l’apprentissage approfondi (*learned professions*) et celles

qu'il suffit d'effectuer : *specific occupation*, des fois on ajoute *skilled professions* pour montrer qu'une telle ou telle profession exige un certain savoir faire. Pour intégrer notre **cordiste** dans le système, il faudrait décider s'il est *professional* ou juste *worker*. Sa définition de *personne qui travaille sur chantier d'accès difficiles*, nous fait choisir la deuxième catégorie où on ajouterait les hyponymes comme : *cordiste-naceliste*, *couvreur cordiste*, *couvreur-zingueur cordiste*, **maçon cordiste**, **ouvrier cordiste**, **technicien cordiste**, il faudrait confronter avec la classification effectuée pour : *naceliste*, *couvreur*, *couvreur-zingueur*, **maçon**, **ouvrier** et **technicien**. L'extension de cette base de données est possible, même si certains choix pourraient être discutables. Dans le EWN qui servirait à la TA, il serait souhaitable que le mot nouveau soit aussi pris en compte dans tous les WordNets qui le construisent. Dans l'AOO, le mot «cordiste», pour pouvoir être intégrée dans la base, doit recevoir son équivalent en langue cible par exemple : dans la description français-polonais : [FR] *cordiste* — [PL] *pracownik na linach* ; dans la description polonais-français : [PL] *pracownik na linach* — [FR] *cordiste* ; et pour les autres paires de langues : [FR] *cordiste* — [EN] *rope worker* ; [EN] *rope worker* — [FR] *cordiste* ; [PL] *pracownik na linach* — [EN] *rope worker* ; [EN] *rope worker* — [PL] *pracownik na linach*. Pour chaque paire et chaque direction de la traduction, il y a une base à part, souvent la relation n'est pas si simple. Par exemple, si nous partons de l'anglais vers le polonais, le nom anglais *nurse* a trois traductions distinctes (et trois classe d'objets distinctes) en polonais, celles de *pielegniarka*, *niania*, *opiekunka* et si nous partons du mot polonais *pielegniarka*, la traduction possible vers l'anglais n'est que *nurse*.

Le fait de choisir l'ontologie impose encore deux principes absents à l'AOO : minimum de panchement des codes et minimum de caractéristiques ontologiques. Selon ce principe, la conceptualisation devrait s'effectuer au niveau du savoir qui ne dépend pas des codages symboliques admis à un niveau de codage symbolique. Dans l'EWN, le postulat est réalisé par *common top-level ontology* où se trouvent les concepts communs pour tous les WordNets nationaux. Les problèmes pourraient arriver au moment de la traduction vers des *langues extra-européenne* (par exemple *langues africaines*), on s'imagine que dans ce cas les notions de bases peuvent varier considérablement.

Le principe de minimum de caractéristiques ontologiques semble vouloir faire tourner la description ontologique du vocabulaire vers la description linguistique où seul l'emploi d'un terme décide de sa définition et de sa place dans la hiérarchie de la base de données. Pour l'illustrer, regardons le nom : FR *prostitué*. Dans le WordNet 3.0, ses hyperonymes sont respectivement: S: (n) woman, adult female (an adult female person (as opposed to a man)), S: (n) female, female person (a person who belongs to the sex that can have babies), S: (n) person, individual, someone, somebody, mortal, soul (a human being), S: (n) organism, being (a living thing that has (or can develop) the ability to act or function independently)>. Le WordNet polonais également ne marque pas de synset qui préciserait quelconque occupa-

tion. Par contre dans le Multilingual Central Repository qui est une compilation (entre autres) de plusieurs WordNets (J. Atserias, L. Villarejo, G. Rigau, E. Agirre, J. Carroll, B. Magnini, P. Vossen, 2004) apparaissent les niveaux de *occupationalRole* et *Function*, ce qui rapproche ce nom de la classification linguistique effectuée dans l'AOO où la langue range ce mot dans la classe d'objets de <professions> par le fait d'accepter les constructions : *travailler comme prostitué, gagner sa vie comme prostitué, exercer la profession de prostitué, exercer le métier de prostitué* (cf. le même classement effectué dans le dictionnaire électronique élaboré au LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique) (D. Le Pesant, 2000, 5^e étude : 34), ainsi que la classe d'objets de professions de P.-A. Buvet, P.-Y. Foucou (2000).

Le principe linguistique (l'AOO) et non ontologique (EWN) permet d'effectuer les classements des éléments lexicaux de façon impartiale, les convictions des chercheurs ou des lexicographes n'entrent pas en jeu. Les éléments lexicaux classés différemment dans les WordNets peuvent présenter le problème de leur juxtaposition correcte appelé « matching problem ».

3. L'organisation des données lexicales

Les résultats possibles de la TA sont également faciles à prévoir si on analyse la façon d'organiser les données lexicales. Le lexique dans des bases s'articule autour des unités de description : les objets (AOO) et les synsets (EWN).

Avant de passer à la définition des objets et des synsets, ajoutons que dans l'optique orientée objets, la direction d'analyse est inversée par rapport à la description des sens des mots appliquée dans le cadre des structures prédicats-arguments où l'on part de la fonction propositionnelle (prédicat) pour arriver à ses arguments (objets) qui saturent les positions ouvertes par ces premiers (S. Karolak, 1972 ; K. Bogacki, S. Karolak, 1991 ; W. Banyś 1981, 1983, 1984) ; c'est-à-dire **dans l'AOO nous partons d'un objet** et cherchons les prédicats qui peuvent lui être assignés. Ces prédicats sont répartis en attributs (adjectifs et les constructions *N(Prép)N*) et en opérations (verbes) qui pour des raisons d'organisation descriptive des objets, se trouvent divisés en opérateurs **constructeurs, manipulateurs et accesseurs**. Les constructeurs comme leurs noms l'indique, construisent la classe d'objets en question ou construisent la situation où la classe d'objets n'apparaît pas, les accesseurs fournissent les informations sur le comportement et la structure de la classe, les manipulateurs par contre effectuent toutes sortes d'opérations sur la classe d'objets ou que la classe d'objets peut effectuer. La description dans les deux sens est importante, mais il fallait bien choisir une des options possibles et ce sont les objets qui ont été choisis comme le pivot autour duquel tournent (entre

autres) les opérateurs et les attributs. Les différences entre l'opérateur approprié / hérité vs l'opérateur approprié / général sont soulignées : les *opérateurs appropriés* s'appliquent à une ou plusieurs classes en question comme *travailler, jardiner* etc. et les *opérateurs généraux* s'appliquent à un grand nombre de classes comme *regarder, observer, admirer* etc. Tous les opérateurs des super-classes sont hérités par des sous-classes. Nous allons revenir à la question d'héritage dans la deuxième partie de notre présentation.

Dans l'optique AOO, l'objet est défini par ses opérations et attributs, son statut est fonctionnel et ses caractéristiques ontologiques ne sont pas prises en compte (comme c'est le cas de la classification dans l'EuroWordNet). Dans l'AOO, l'objet est caractérisé par l'ensemble des opérations qu'il effectue ou qui sont effectuées sur lui ainsi que par des attributs qui lui sont assignés. Ces objets dans l'AOO sont regroupés en classes d'objets, ce qui veut dire que la classe d'objets est un ensemble d'objets qui partagent les mêmes opérations et (ou) les mêmes attributs. La notion se rapproche, sans être identique, des classes d'objets de G. Gross (G. Gross 1992, 1994a, 1994b, 1995a, 1995b ; D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998 : 7—33). Une classe d'objets est définie par les opérations qu'elle admet et une même opération peut bien constituer un élément de faisceau définitionnel de classes d'objets différentes. Il est facile de s'imaginer que l'opérateur «travailler» va appartenir aux classes différentes suivant les exemples de son emploi ci-dessous :

machine travaille (COUFFIGNAL, *Mach. penser*, 1964, p. 61)

vin travaille (NADAUD, *Chansons*, 1870, p. 284)

argent travaille (BLOY, *Lieux communs*, 1902, p. 31)

goutte travaille (SANDEAU, *M^{lle} de La Seiglière*, 1848, p. 231)

Dans l'AOO on distingue autant de classes d'objets que d'ensembles d'opérations et d'attributs. Par exemple, dans le cas de <gendarme>, nous avons affaire à trois classes différentes :

gendarme

- personne chargée du maintien de l'ordre et de la sûreté publique <professions>
- épointement rocheux situé sur une arête, pouvant constituer un obstacle à la progression des alpinistes <obstacles>
- saucisse séchée et fumée, vendue par paire, de couleur brune dorée <aliments>

Les objets constituent une classe d'objets, mais la réalisation concrète d'un objet <chirurgien> comme par exemple Monsieur Duval est son instance, une instance d'objet. Nous retrouvons les instances des objets, parmi les hyponymes de tout en bas de la hiérarchie du EWN.

Les informations dans l'AOO sont présentées sous forme d'une fiche-entrée qui contient respectivement les informations sur la morphologie, la syntaxe et la

sémantique. La partie sémantique de la fiche descriptive contient les informations, toujours bilingues, sur la classe d'objet à laquelle l'objet décrit par la fiche appartient, sa définition, ses synonymes, ses super-classes, domaine, attributs, partie—tout, opérateurs : constructeur, manipulateur, accesseur, extensions et cadre (*frame*).

Les synonymes dans la fiche descriptive de l'AOO ont une fonction d'orientation et ne définissent pas l'unité lexicale (c'est le devoir des opérateurs et des attributs), dans la plupart des cas se sont des registres différents d'un mot comme : *médecin*, synonyme *toubib*. Par synonyme dans l'AOO on comprend les mots interchangeable dans tous les contextes, dans l'EWN les synonymes sont des mots interchangeable dans presque tous les contextes, ce qui est une différence considérable pour la TA. Le WN a servi à détecter les relations entre les mots et non à retrouver les équivalents dans les autres langues. Le fait de laisser les synsets dans le projet de l'EWN ne facilite pas du tout la tâche de la TA, la description des noms dans l'EWN (comme celle de WN) s'articule autour des synsets. Les synsets (S:) (le nom vient de *synonym set*) sont des ensembles de synonymes et constituent le noyau de la construction de l'EuroWordNet.

Précisons et soulignons encore une fois que dans l'EWN on traite des synonymes des mots qui peuvent s'interchanger dans certains (mais pas tous les) contextes. (La notion de synset se rapproche, sans être identique, de *run* introduit par J.K. Spark (1986), d'après G.A. Miller (1998 : 24)). Dans le projet de l'EWN les types des relations internes à la langue ont été largement agrandis, des équivalents complexes ont été introduits comme par exemple : *eq_near_synonyme*, *has_eq_hyponym* ou *has-Eq_hyponym*, car l'EWN doit faire face aux problèmes de la connexion de plusieurs WNs. Cette connexion s'effectue par intermédiaire de l'Inter-Lingual-Index. Inter-Lingual-Index est une liste des synsets du WN anglais version 1.5 qui est agrandie si le besoin se présente (P. Vossen, L. Bloksma, W. Peters, C. Kunze, A. Wagner, K. Pala, K. Vider, F. Bertagna, 1999). Ainsi chacun des synsets du WordNet monolingue retrouve au moins un équivalent parmi les synsets du Inter-Lingual-Index. Nous y voyons le plus grand obstacle à la TA : Inter-Lingual-Index — une liste des concepts anglais comme qu'un point de repère pour les autres WordNets nationaux. Les *near_synonymes* et autres relations de gradation ajoutées compliquent la description et éloignent l'EWN de l'application à la TA. Le risque de l'erreur dans la classification comme synonymes proches ou plus lointains sur l'axe de la synonymie est élevé, les classifications peuvent varier d'une personne à l'autre. Le critère linguistique de l'AOO paraît plus fiable car c'est la langue qui décide du classement des unités de description.

Mais avant de retrouver sa place dans le listing des synsets de l'Inter-Lingual-Index, les données des WordNets, ainsi que les objets dans l'AOO, sont structurées dans une hiérarchie avec, ce qui est encore plus intéressant pour nos propos et le problème débattu, la possibilité d'héritage sémantique y compris l'héritage multiple. Dans la deuxième partie nous allons analyser l'efficacité de l'AOO et de

l'EWN pour la TA en examinant leur hiérarchie, l'héritage et la désambiguïsation des unités lexicales de description.

Références

- Atserias J., Villarejo L., Rigau G., Agirre E., Carroll J., Magnini B., Vossen P., 2004: "The MEANING multilingual central repository". In: *Proceedings of the Second International Global WordNet Conference (GWC'04)*. Brno.
- Banyś W., 1981: « Description indéfinies : arguments ou prédicats en position d'argument ? » *Linguistica Silesiana*, 4.
- Banyś W., 1983: *Ambiguïté référentielle des phrases à descriptions indéfinies en français*. Katowice, Wydawnictwo UŚ.
- Banyś W., 1984: « Sémantique, structure, syntaxe et lexique ». *Cahier de Lexicologie*, 45.
- Banyś W., 1988: « Sur le dictum thématique : articulations secondaires du rhème ». In: Banyś W., Karolak S., éd. : *Structure thème-rhème dans les langues romanes et slaves*. Wrocław, Ossolineum.
- Banyś W., 1998: « Dictionnaires électroniques et conception 'modifié-modifieur' » (mimeograph).
- Banyś W., 2002a: « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objet. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, 15, 7—28.
- Banyś W., 2002b: « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objet. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, 15, 206—248.
- Bogacki K., Karolak S., 1991: « Fondement d'une grammaire à base sémantique ». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Buvet P.-A., Foucou P.-Y., 2000: « Extraction automatique de noms de profession sur le web ». *Linguisticae Investigationes*, 23 (2), 219—228 (http://www-lli.univ-paris13.fr/membres/biblio/956_textel5.rtf).
- Eckel B., 2002: „Wprowadzenie do obiektów”. In: *Thinking in C++*. Warszawa, HELION, 25—66.
- Fellbaum Chr., ed., 1998: *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Fillmore C.J., Atkins B.T., 1994: „Starting where the dictionaries stop: The challenge for computational lexicography”. In: B.T.S. Atkins, A. Zampolli, eds.: *Computational Approaches to the Lexicon*. Clarendon Press.
- Fodor J.A., 1981: *Representations*. Cambridge MA: MIT Presse.
- Gross G., 1994a: « Classes d'objets et synonymie ». *Annales Littéraires. Supports, opérateurs, durées*, 93—102.
- Gross G., 1994b: « Classes d'objets et descriptions des verbes ». *Langages*, 115, 15—30.
- Gross G., 1995a: « A propos de la notion d'humain ». *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 17: *Lexiques-grammaires comparés en français : actes du Colloque international de Montréal (3—5 juin 1992)*. John Benjamins Publishing Company, 71—80.

- Gross G., 1995b : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique — les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17—19**, 16—19.
- Gruber T.R., 1995 : “Toward principles for the design of ontologies used for knowledge sharing”. Presented at the Padua workshop on Formal Ontology, March 1993, later published in *International Journal of Human-Computer Studies*, **43**, 4—5, Novembre, 907—928.
- Ide N., Véronis J., 1998 : “Word Sense Disambiguation: The State of the Art”. *Computational Linguistics*, **24**(1), 1—40.
- Jansen P., 2004 : “Lexicography in an Interlingual Ontology: An Introduction to EuroWordNet”. *Canadian Undergraduate Journal of Cognitive Science*, **1**.
- Kakaes K., 2012 : “Why Computers Still Can't Translate Languages Automatically”, future tense. On-line: http://www.slate.com/articles/technology/future_tense/2012/05/darpa_s_transtac_bolt_and_other_machine_translation_programs_search_for_meaning_.html (accessible: 10 février 2013).
- Karolak S., 1972: *Zagadnienia składni ogólnej*. Warszawa, PWN.
- Le Pesant D., 2000 : *Six études de sémantique lexicale sur les noms locatifs*. [Manuscrit présenté pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, LLI, Université Paris 13].
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—32.
- Loffler-Laurian A.-M., 1996 : *La traduction automatique*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Meyer B., 1988: *ObjectOriented Software Construction, Upper Saddle River (N.J.)*. Prentice Hall International Series in computer Science.
- Miller G.A., 1998: *Foreword to WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge, Mass., London: The MIT Press.
- Minsky M., 1974: “A Framework for Representing Knowledge”. *MIT-AI Laboratory Memo*, **306**, June.
- Minsky M., 1981: « A Framework for Representing Knowledge ». In : J. Haugeland, ed. : *Mind Design*. Cambridge MA, MIT Press, 245—262.
- Minsky M., 1986: *The Society of Mind*. New York, Simon & Schuster (trad. fr. *La société de l'esprit*, 1988, Paris, InterÉditions).
- Rumelhart D.E., 1980: “Schemata: The Building Blocks of Cognition”. In: R.J. Spiro, B. Bruce, W.F. Brewer, eds.: *Theoretical Issues in Reading and Comprehension*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Salvador C., Rodriguez H., Gonzalo J., 1996: *Definition of the links and subsets for nouns of the EuroWordNet project. EuroWordNet Project LE4003, Deliverable D005*. Amsterdam, University of Amsterdam, 1—130.
- Shank R.C., Abelson R.P., 1977: *Scripts, Plans, Goals and Understanding. An Inquiry into Human Knowledge Structures*. Hillsdale, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
- Stroustrup B., 2002: *The C++ Programming Language*. Addison-Wesley Pub. Co.
- Szramek-Karcz S., 2006 : « Description des professions dans l'approche orientée objets ». In : K. Bogacki, A. Miatluk, eds. : *Proceedings of the International Conference : Semantic Relations in Language and Culture, Białystok 24—26 october 2005*. Białystok: Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 300—308.

- Szramek-Karcz S., 2011 : « La description des noms dans l'EuroWordNet et l'Approche Orientée Objets ». *Romanica Cracoviensia*, **11**, 415—421.
- Śmigielska B., Grigowicz A., 2004: « Description lexicographique fondée sur la modification conceptuelle : conception 'modifié-modifieur' ». *Neophilologica*, **16**, 42—51.
- Vossen P., 1996: "Right or Wrong: Combining lexical resources in the EuroWordNet project". In: M. Gellerstam, J. Jaborg, S. Malmghren, K. Noren, L. Rogstrom, C.R. Pappmehl: *Proceedings of Euralex-96*. Goetheborg, 715—728.
- Vossen P., ed., 1999: *EuroWordNet: Multilingual database with lexical semantic networks*. Kluwer Academic Publishers.
- Vossen P., 2002: « Piek 'WordNet, EuroWordNet and Global WordNet' ». *Revue française de linguistique appliquée* **1**(7), 27—38 (<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page-27.htm>, accessible : 10 fevrier 2013).
- Vossen P., Díez-Orzas P., Peters W., 1997: "Multilingual Design of EuroWordNet". In: P. Vossen, N. Calzolaris, G. Adriaens, A. Sanfilippo, Y. Wilks, eds.: *Proceedings of the ACL/EACL-97 Workshop on Automatic Information Extraction and Building of Lexical Semantic Resources for Natural Language Processing Applications*. Madrid, July, 1—8.
- Vossen P., Bloksma L., Peters W., Kunze C., Wagner A., Pala K., Vider K., Bertagna F., 1999: *Extending the Inter-Lingual-Index with new concepts EuroWordNet (LE2-4003) Deliverable 2D010*. August 2, University of Amsterdam.

Beata Śmigielska

Université de Silésie

Katowice

Hierarchie conceptuelle du champ sémantique de la *communication linguistique* dans le cadre de l'approche orientée objets

Abstract

The article focuses on the problem of conceptual hierarchy that exists within the semantic field *language communication* based on the object oriented approach proposed by Wiesław Banyś. On the basis of the collected language material the author presents the semantic analysis of words taking into consideration all the necessary elements that appear in the process of communication and their interpretation with reference to the linguistic elements that represent them. Next, the classification of particular object subclasses is carried out.

Keywords

Polysemy, disambiguation, language communication, conceptual hierarchy, object class, operator, attribute.

L'objet de cet article est de montrer la hiérarchie conceptuelle du champ sémantique de la *communication linguistique* dans le cadre de l'approche orientée objets créée par W. Banyś (2002a, 2002b, 2005). Cette conception, dont les principes nous avons appliqués dans la description du lexique choisi (B. Śmigielska, 2006), fondée, entre autres, sur la notion de classe d'objets et la hiérarchie sémantique existant entre ces classes-là dans la langue, constitue un outil efficace de la solution du problème de la polysémie dans la traduction automatique des textes (cf. G. Gross, 1995, 1997, 2008 ; D. Le Pesant, 1994 ; D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998 ; M. Mathieu-Colas, 1998 ; J. Giry-Schneider, 1994 ; R. Vivès, 1998).

Tout d'abord,

— nous allons présenter le corpus de la *communication linguistique* qui nous a servi de point de départ de nos analyses,

- pour passer par la suite à la présentation de quelques remarques générales sur la classe d'objets de la *communication linguistique* et ses sous-classes montrant le caractère relatif et typique des répartitions à faire,
- et, en fin de compte, nous présentons une telle répartition des 675 noms prédicatifs de la *communication linguistique* du français standard en 4 sous-classes.

1. Corpus de communication linguistique

Après avoir établi le corpus constitué de noms prédicatifs de *communication linguistique* (675 noms prédicatifs les plus fréquents du français standard réunis après avoir passé en revue aussi bien les plus grands dictionnaires français que de nombreux textes sur Internet), nous avons analysé la situation de communication en prenant comme point de départ le schéma de communication de Schannon et de Jakobson (R. Jakobson, 1969 ; C.E. Shannon, W. Weaver, 1949) et en l'interprétant ainsi :

Un *X* transmet à un *Y* à l'aide de signes *S* à propos d'un *W* que *Z*

où : *X* — est un émetteur, *Y* — est un récepteur, *S* — est un code et/ou un support, *W* — est ce dont on parle (un thème) et *Z* est ce qu'on en dit (un rhème, un contenu, un *dictum*).

Cette interprétation nous a permis de distinguer les éléments suivants, à part l'émetteur et le récepteur, de la situation de communication :

- *Situation* elle-même,
- *Support* de dictum,
- *Sujet* de dictum,
- *Dictum* lui-même,
- *Transmission* du dictum,
- *Façon de la transmission* du dictum.

2. Quelques remarques sur la classe d'objets de la communication linguistique et ses sous-classes

La possibilité ou l'impossibilité de remplacer le *X* de la phrase :

Luc a jeté le papier avec X / contenant X à la poubelle.

est un bon test qui nous permet de vérifier si les substantifs en question représentant le *dictum* peuvent représenter, dans des contextes appropriés, le *support de la communication*.

L'impossibilité de dire :

Luc a jeté le papier avec le livre / contenant le livre à la poubelle.

le livre étant considéré apparemment quasi typiquement comme aussi bien « le contenant » (le *support*) que le « contenu » (le *dictum*), d'où l'impossibilité de répéter le même contenu dans une seule et même phrase.

Cela nous permet, d'une part, de bien distinguer les substantifs qui désignent le contenu (le *dictum*) et ne peuvent renvoyer au contenant (le *support*) que par un raccourci, une ellipse — ce sont les substantifs qui acceptent aussi bien la configuration :

Luc a jeté le papier avec / contenant l'homélie à la poubelle.

que la configuration

Luc a jeté l'homélie à la poubelle.

Et, d'autre part, cela nous permet de distinguer les substantifs qui désignent, dans les contextes appropriés, aussi bien le contenu (le *dictum*) que le contenant (le *support*) et ceci n'est pas fonction d'un raccourci, d'une ellipse, du type p.ex. :

**Luc a jeté le papier avec le livre / contenant le livre à la poubelle.*

Ce sont seulement les cas de ce type que nous avons distingués comme représentant, dans les contextes appropriés, aussi bien le contenu (le *dictum*) que le contenant (le *support*) et pouvant figurer aussi bien dans l'une que l'autre classe.

De ce point de vue, les substantifs du type *papier*, *document*, etc. sont à mettre dans la classe des *supports*, parce qu'ils acceptent, d'une part, les emplois du type :

Luc a jeté le papier à la poubelle.

et, d'autre part,

Luc a compris le papier.

mais, dans ce dernier emploi, il est possible — et logiquement nécessaire — de paraphraser la construction en y insérant le terme général ou plus précis qui indique ce qui a été compris, du type p.ex. :

Luc a compris le contenu de / l'idée de / l'homélie contenue dans le papier.

La conclusion est donc qu'en fait la majorité écrasante des noms de *dictum* peut fonctionner, par ellipse, c'est-à-dire avec omission du nom du *support* du type p.ex. **le papier avec / contenant** comme un nom de *support*, du type :

Luc a jeté [le papier avec / contenant] l'homélie à la poubelle.

Et, il en est de même avec les noms de *support* : en fait la majorité écrasante des noms de *support* peut fonctionner, par ellipse, c'est-à-dire avec omission du nom du contenu, du type p.ex. **le contenu de** comme un nom de *dictum*, du type :

Luc a compris l'homélie de la poubelle [se trouvant dans une poubelle].

Si l'on résumait les emplois des noms de *support* et de *dictum* et des opérateurs appropriés à chaque classe, on obtiendrait les configurations suivantes :

Luc a jeté le papier avec / contenant l'homélie à la poubelle. =
= ***Luc a jeté l'homélie à la poubelle.***

[*le papier* contient *l'homélie*, c'est à propos de jeter le papier qui contient qch., ici : l'homélie]

****Luc a jeté le papier avec le livre / contenant le livre à la poubelle.***

[*le papier* ne contient pas *le livre*, *le livre* est une sorte de *papier*]

Luc a jeté le papier / le livre à la poubelle.

****Luc a jeté le contenu du papier / du livre à la poubelle.***

Luc a compris le papier / le livre.

[*le papier* contient *l'homélie*, c'est à propos de comprendre le contenu de ce que le papier contient, ici : l'homélie] =

= ***Luc a compris le contenu de / l'idée de / l'homélie / l'accusation / l'incitation, etc. contenue dans le papier / le livre.***

Contenu de → *X* : *homélie / accusation, etc.*

→ *contenu(es) dans Y* : *livre / papier, etc.*

	<i>livre / papier, etc.</i>		— contenant1 / support
--	-----------------------------	--	------------------------

contient

	<i>homélie / accusation, etc.</i>		— contenu1 [type de contenu] du contenant1 — contenant2
--	-----------------------------------	--	--

contient

	contenu / dictum		— contenu2 du contenant2 [ce que le contenant2 / le contenu précis du type de contenu]
--	------------------	--	--

Autant dire que l'on a ici affaire à un jeu dialectique des éléments de la relation *contenant* \longleftrightarrow *contenu*, du signifié et du signifiant : le véritable contenant (puisqu'il est un concret) est *le livre*, mais ce qu'il contient, comme type de contenu, qui est son contenu, à savoir, *une accusation, une homélie, etc.*, contient, à son tour, le véritable contenu, le contenu précis, le contenu2, à savoir ce qui a été dit ou écrit (communiqué).

La suite la plus longue possible, équivalente à la suite raccourcie, elliptique (*Luc a compris ce livre*) le montre :

Luc a compris {le contenu (de l'homélie contenue dans)} le livre.

Ce jeu dialectique, indissociable, du contenu et du contenant, du signifié et du signifiant fait qu'en principe tous les noms qui renvoient à la communication peuvent fonctionner, dans des contextes appropriés, soit comme des *supports de la communication* soit comme des *dicta de la communication*.

En effet, les noms qui sont classés comme étant des *supports* et tous les noms qui sont classés comme étant des *dicta* peuvent renvoyer, dans un contexte approprié, respectivement, au *dictum* ou au *support* ; autant dire qu'une classification des noms de communication comme étant des *supports* ou des *dicta* est fondée sur un critère tout relatif d'être davantage typiquement, mais non pas exclusivement, quelque chose qui renvoie typiquement davantage au *support* qu'au *dictum* ou au *dictum* qu'au *support* ; la relativité du critère d'être davantage typiquement un *support* ou un *dictum* consiste en ceci qu'il est fondé sur le caractère typiquement plus concret ou plus abstrait du référent des noms respectifs.

Dans un contexte donné, il est facile de vérifier si c'est à la facette *contenant* / *signifiant* / *support* ou à la facette *signifié* / *contenu* / *dictum* du signe de communication un nom donné renvoie, selon les règles suivantes (cf. B. Śmigielska, 2004, 2011) :

— d'une part,

Contenant {← **contenu**} : les opérateurs et les attributs qui s'y appliquent renvoient au contenant (au signifiant, au *support*, à ce qui est physique, concret) — les paraphrases synonymiques le prouvent — type p.ex. : *acheter, attraper, brocher, brûler, cartonner, conserver, donner, doré, déchirer, emballer, en / la couverture de, enlever, état de conservation, être au-dessous / dessus / sur, fermer, feuilleter, gros, jeter, petit, prendre, prêter, ranger, regarder, remettre, rendre, retrouver, souiller, vendre, etc.*

p.ex. les constructions de ce type tirées des pages de l'Internet se rapportant au *support* écrit, ici p.ex. *livre* :

Un livre sous emballage.

*Je demande juste d'être informé lorsqu'un livre **est vendu** pour l'**enlever** de la liste.*

*Tourner la page. **Fermer** le livre.*

*Cliquez sur l'image pour **feuilleter** le livre virtuellement...*

*Peux-tu me **rendre** le livre que je t'ai **prêté** ?*

*Luc a **rangé** un livre sur l'étagère.*

***Remets** ce livre là où tu l'**as pris** !*

*Ce document **est resté** longtemps à l'**humidité**.*

***Apporte** ton livre : je le **vends** ce soir.*

*Le premier lecteur qui arrivera **aura un livre**.*

*Un livre est un **assemblage de feuilles**.*

*Tu peux **attraper** ce livre sur l'étagère ?*

*Tu vois le dictionnaire, mon livre **est au-dessous**.*

*Luc a **donné** à Max un livre **doré, broché** par collage, qu'il a **retrouvé** chez Marie.*

*Il faut **acheter** le livre pour avoir la méthode.*

— et d'autre part,

Contenu {← **contenant**} : les opérateurs et les attributs qui s'y appliquent renvoient au signifié (au contenu, au *dictum*) — les paraphrases synonymiques le prouvent — type : *admettre, annoncer, apprécier, appréhender, apprendre, approuver, avaler, bien / mal accueillir, bourré de, communiquer, comprendre, concevoir, connaître, critiquer, {dans X}, de {ADJ} {NOM ABSTR}, déchiffrer, déclarer, décoder, dire, écrire, énoncer, enseigner, être en rapport, expliquer, faire connaître, faire part de, faire savoir, finir, formuler, il s'agit de, interpréter, inspirer, impliquer, le compte-rendu de, parler, propager, recevoir l'applaudissement de, s'attirer de, savoir, suivre, terminer, traduire transmettre, etc.*

Cf. p.ex. les constructions de ce type tirées des pages de l'Internet se rapportant au *dictum*, ici p.ex. *livre* :

Ce livre est d'une brûlante actualité et d'une grande gaieté.

Dans ce livre, il s'agit d'une famille d'agriculteurs.

Le livre de Luc a reçu l'applaudissement de la critique, mais, par contre, le livre de Max s'est attiré de nombreuses critiques.

Son premier livre, bourré d'idées, est très bien accueilli dans la communauté scientifique, avec le compte-rendu fait par le Grand Maître lui-même, Luc l'a avalé rapidement, et il deviendra vite son livre de chevet.

Je suis en 4° et j'avoue ne pas avoir très bien compris ce livre.

Jackson a très bien réussi à interpréter le livre.

D'ailleurs quand tu traduis, préfères-tu apprécier le livre ou traduire un livre qui ne te plaît pas ...

Je viens de terminer le livre de Jérôme Delacroix...

Le film essaye de suivre le livre alors qu'il aurait gagné à s'en démarquer...

C'est un livre mal accueilli par une grande partie de la critique.

Également, n'essayez jamais de critiquer le livre et le film en même temps.

Et, pour jouer un peu avec les mots, cf. p.ex. l'usage de *consistant* qui fait son double jeu :

Oui, le livre de Luc, c'est un livre consistant et, ce qui plus est, c'est un livre consistant en une sorte d'accusations et de médisances.

D'où aussi le caractère vérifiant ce dont on parle réellement des adjectifs suivants caractérisant les différentes facettes sémantiques du mot *livre* :

Un livre en parchemin (un livre dont la substance est du parchemin) [substance]

Un livre carré (un livre à forme carrée) [forme]

Un livre bien structuré, composé (un livre à une bonne structuration, à une bonne composition) [forme : partie — tout]

Un livre passionnant (un livre à un contenu passionnant) [contenu]

Et les emplois du type p.ex. :

Un grimoire :

1 [littéral](*livre de sorcellerie*) → *support*

2 [figuré](*écrit obscur*) → *dictum*

distinguant par le type d'emploi — littéral vs figuré — le sens *support* et le sens *dictum* du nom en question, à la différence des emplois dans tous les cas littéraux des phrases du type :

Luc a lu / jeté un livre à la poubelle.

Cf. aussi à cet égard les précisions du type :

*Luc a lu / compris la préface criminelle du livre sur la police =
= Luc a lu / compris ce que contenait la préface du livre sur la police et ce
contenu était de nature criminelle*

Autant dire que nous pouvons distinguer dans les sens couverts par les noms «signifiant» et les noms «dicta» le jeu continu de la substance et de la forme, cf. :

signifiant / contenant / support :

Substance [assemblages de lettres, sons, images, p.ex. : *livre, document, image, affiche, etc.*]

Forme1 [type d'organisation et de présentation du contenu, p.ex. : *fable, roman, poème, épopée, abrégé, adaptation, volume, annales, annuaire, almanach, catéchisme, grimoire, certificat, etc.*]

Forme2 — *partie* — *tout* [*préface, introduction, conclusion, chapitre, notes, etc.*]

signifié / contenu / dictum :

Contenu1 [type de signifié, p.ex. *accusation, homélie, etc.*]

Contenu1 ↔ *Forme2*

Contenu1 / Substance [ce qui est précisément communiqué : *que X est tel*]

Pour mieux illustrer ce jeu du contenu et du contenant, nous pouvons prendre pour exemple le mot français *nouvelle* en le décrivant dans tous ses sens qu'il reflète. Suivant le contexte, il appartient soit à la classe de *dictum*, soit à celle des *supports* de *dictum*.

Avec les attributs appropriés du type p.ex. : *alarmante, confidentielle, confirmée, démentie, déplaisante, etc.* et les opérateurs appropriés tels que, p.ex. : *afficher, dire, diffuser, transmettre, communiquer, recevoir, etc.*, notre mot analysé représente les *dicta* et se traduit en polonais par *wiadomość*. La même forme du mot avec les attributs p.ex. : *moderne, philosophique, policière, filmée, etc.*, et les opérateurs du type p.ex. : *dédier, critiquer, mettre en scène, recommander, transposer à l'écran, etc.*, permettent de trouver immédiatement l'équivalent polonais *nowela*, qui lui aussi, fait partie de la classe de *dicta*. Pourtant le mot *nouvelle*, dans l'entourage des attributs p.ex. : *défectueuse, déchirée, brûlée, poussiéreuse, etc.*, et des opérateurs du type p.ex. : *apporter, cacher, mettre, offrir, ouvrir, fermer, poster, prêter, vendre, acheter, etc.*, même s'il a la même traduction en polonais que dans le cas précédent (*nowela*), est un représentant de la classe des *supports* de *dictum*.

Si l'on y regarde de plus près, on pourrait remarquer que la qualification la plus neutre et la plus naturelle pour ce qui est dit / transmis / écrit, etc., est de dire que l'information, le savoir, la nouvelle, le renseignement, etc. sont une sorte de ce qui est dit. En même temps, quand on regarde le comportement sémantique et syntaxique différent de différents éléments qui composent la situation de communication (cf. Z. Greń, 1994 ; E. Kozarzewska, 1990), p.ex. :

X DIT [transmet, dit, écrit] à Y de / à propos de W [thème] que Z [dictum] :

X transmet / communique son conseil à Y à propos de W de f. Z, etc.

X transmet / communique la discussion entre X et Y à Y à propos de Z, etc.

[?]*X transmet la messe / la pièce de théâtre à Y à propos de W de f. / que Z, etc.*

^{2x}*X communique la messe / la pièce de théâtre à Y à propos de W de f. / que Z, etc.*

X transmet / communique l'information de X à propos de W que Z,

on arrive à la conclusion que les éléments en question pourraient être répartis pour le moment en 3 sous-classes distinctes de la communication linguistique, que nous appelons conventionnellement :

1. *dictum relativement pur et simple,*
2. *dictum relativement caractérisé,*
3. *situation de communication entière.*

1. Prenons quelques exemples du premier cas :

L'information de X à propos de W que Z a été transmise à Y.

Le savoir de X à propos de W que Z a été transmis à Y.

Les connaissances de X à propos de W que Z ont été transmises à Y.

D'où le schéma :

X DIT [transmet, dit, écrit] à Y de / à propos de W [thème] que Z [dictum] =
= X INFORME / FAIT SAVOIR (à) Y de / à propos de W [thème] que Z [dictum],

d'où Z [dictum] est une information (relativement pure et simple)

2. Prenons quelques exemples du second cas :

Le conseil de X à Y à propos de W [du départ p.ex.] que Z [qu'il faut y aller] [a été communiqué]

L'ordre de X à Y à propos de W [du départ p.ex.] que Z [qu'il faut y aller] [a été communiqué]

La décision de X à Y à propos de W [du départ p.ex.] que Z [qu'il faut y aller] [a été communiquée].

D'où le schéma :

$X \text{ DIT [transmet, dit, écrit] à } Y \text{ de / à propos de } W \text{ [thème] que } Z \text{ [dictum]} =$
 $= X \text{ INFORME / FAIT SAVOIR (à) } Y \text{ de / à propos de } W \text{ [thème] que } Z$
 $\text{ [dictum] \{EST [précisions : mauvais, bon, vrai, faux, etc.]\}}$

d'où **Z** [dictum] est une information qui dit comment est **Z** pour **Y** d'après **X** (relativement caractérisé).

3. Prenons quelques exemples du troisième cas :

La discussion entre X et Y à propos de W que Z
Le débat entre X et Y à propos de W que Z
La pièce de théâtre de X à propos de W que Z devant Y

D'où le schéma :

Il y a une situation au cours de laquelle **X INFORME / FAIT SAVOIR**
 (à) **Y** de / à propos de **W** [thème] que **Z** [dictum],

d'où la situation en question est une sorte de **situation de communication entière**.

Nous pouvons aussi distinguer le quatrième groupe des mots de communication qui par leur sens renvoient à la *façon de transmettre le dictum*. Regardons les exemples suivants :

L'information de X à propos de W que Z a été transmise à Y d'une certaine façon [comment ?]

p.ex. :

L'information de X à propos de W que Z a été transmise avec cri.
L'information de X à propos de W que Z a été transmise avec insistance.
L'information de X à propos de W que Z a été transmise en bredouillant.
L'information de X à propos de W que Z a été transmise en murmurant.

La façon de transmettre le dictum peut être donc représentée par les termes du type : hurlement, balbutiement, bégayement, lamentation, hurlement, etc.

3. Conclusion

Après avoir fait les analyses ci-dessus, nous avons effectué une répartition relative des 675 noms prédicatifs de *la communication linguistique* du français standard en 4 sous-classes, à savoir :

1. classe de *support* de dictum (279 termes), p.ex. :

acte, affiche, almanach, annales, annonce, annuaire, article, atlas, attestation, autobiographie, bulletin, carte, catéchisme, certificat, codex, conte, corrigé, décret, dépêche, dictionnaire, diplôme, dissertation, document, édit, encyclopédie, enquête, épopée, fable, fax, feuille, feuilleton, gazette, glossaire, guide, illustration, image, journal, légende, lettre, livre, livret, magazine, manuel, manuscrit, mémoire, mensuel, missive, mythe, oeuvre, offre, ordonnance, ouvrage, papier, périodique, pétition, photographie, placard, plan, poème, projet, protocole, questionnaire, rapport, recueil, registre, résumé, roman, scénario, statut, télégramme, test, texte, thésaurus, traité, volume, etc.

2. classe de *dicta* (330 termes), p.ex. :

accord, accusation, affirmation, allusion, appel, appréciation, approbation, argument, aveu, blague, blâme, calomnie, citation, commande, compliment, confession, congratulation, conseil, contenu, contestation, décision, définition, demande, dénomination, description, dire, dit, donnée, éloge, énoncé, estime, excuse, exorcisme, explication, félicitation, flatterie, formule, glorification, homélie, hypothèse, idée, idiotisme, indication, information, injure, insulte, jugement, loi, louange, mensonge, mention, mépris, message, morale, négation, norme, note, nouvelle, objection, observation, opinion, ordre, parole, pensée, phrase, point de vue, présage, prétexte, principe, promesse, propos, question, raison, recommandation, réflexion, remarque, réponse, reproche, riposte, savoir, sens, slogan, souhait, suggestion, théorie, titre, traduction, veto, etc.

3. classe de *la situation de communication entière* (44 termes), p.ex. :

arrangement, badinage, brouille, conférence, débat, délibération, dialogue, différend, discussion, dispute, échange de vues, entretien, interview, litige, négociation, polémique, pièce de théâtre, etc.

4. classe de *la façon de la transmission* de dictum (22 termes), p.ex. :

acclamation, bégaiement, bredouillement, cri, débit, exclamation, gémissement, grondement, insistance, lamentation, murmure, etc.

Références

- Banyś W., 2002a: «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I: Questions de modularité». *Neophilologica*, **15**, 7—29.
- Banyś W., 2002b: «Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II: Questions de description». *Neophilologica*, **15**, 206—249.
- Banyś W., 2005: «Désambiguïisation des sens des mots et représentation lexicale du monde». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Giry-Schneider J., 1994: «Les compléments nominaux des verbes de parole». *Langages*, **115**, 103—125.
- Greń Z., 1994: *Semantyka i składnia czasowników oznaczających akty mowy w języku polskim i czeskim*. Warszawa, Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.
- Gross G., 1995: «Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique: les classes d'objets». *La tribune des industries de la langue et de l'information électronique*, **17—19**, 16—19.
- Gross G., 1997: «Un outil sémantique pour la traduction automatique: les classes d'objets». In: *Indo-French Symposium on NLP*. Hyderabad, 21—26.
- Gross G., 2008: «Les classes d'objets». *Lalie*, **28**, 113—165.
- Jakobson R., 1969: «Linguistique et poétique». In: *Essais de linguistique générale*. Paris, Éditions de Minuit, 209—248.
- Kozarzewska E., 1990: *Czasowniki mówienia we współczesnym języku polskim. Studium semantyczno-składniowe*. Warszawa, UW.
- Le Pesant D., 1994: «Les compléments nominaux du verbe *lire*, une illustration de la notion de 'classe d'objets' ». *Langages*, **115**, 31—46.
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998: «Introduction aux classes d'objets». *Langages*, **131**, 6—33.
- Mathieu-Colas M., 1998: «Illustration d'une classe d'objets: les voies de communication». *Langages*, **131**, 77—90.
- Shannon C.E., Weaver W., 1949: *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana, University of Illinois Press.
- Śmigielńska B., 2004: «Approche orientée objets et hiérarchie linguistique de concepts. Questions d'application». *Neophilologica*, **16**, 106—126.
- Śmigielńska B., 2006: *Expression de la communication en français et en polonais. Une étude orientée objets*. [Thèse de doctorat (non publiée)]. Katowice, UŚ.
- Śmigielńska B., 2011: «La polysémie dans les dictionnaires et dans la traduction». *Linguistica Silesiana*, **32**, 191—202.
- Vivès R., 1998: «Les mots pour le DIRE: vers la constitution d'une classe de prédicats». *Langages*, **131**, 64—76.

Aleksandra Żłobińska-Nowak

*Université de Silésie
Katowice*

Traduction automatique des langues — espérances et enjeux des outils appliqués

Abstract

This paper deals with a short study of automatic translation and natural language processing in contemporary linguistics. The author presents the main reasons of their conception as well as their beginnings and expectations in the historical perspective. Also the difficulties in the domain of automatic translation like polysemy, ambiguity or choice of the formalisms appropriate to the description and the proposals of their resolution are focused on in the paper. In this context, the article examines the problem of word sense disambiguation according to the object oriented approach proposed by W. Banyś. The author seeks to demonstrate the differences in the choice of the linguistic means in French and Polish on the analyzed levels and the influence of occurrence in this description. The aim of this paper is also to indicate some possibilities to communicate our human linguistic abilities to the computer to ensure the correct machine translation.

Keywords

Automatic translation, natural language processing, polysemy, ambiguity, word sense disambiguation, object oriented approach, occurrence.

Cette communication se veut une brève étude de la situation de la traduction automatique et du traitement des langues dans la linguistique contemporaine. L'objectif est de répondre aux questions suivantes : quels sont les problèmes auxquels se heurte la discipline de la traduction automatique, comment communiquer différentes connaissances à la machine que nous, en tant qu'humains, possédons, développer et mener à bien ses capacités et comment assurer l'opérationnalité de l'approche à objets pour apprendre à l'ordinateur à maîtriser les langues soumises à la traduction et à s'orienter dans un espace interlinguistique où la langue n'est plus une barrière.

Nous allons commencer cette présentation par une courte esquisse concernant le domaine de la traduction automatique ainsi que le traitement des langues dans

le cadre de la linguistique contemporaine pour pouvoir en sortir les principes de la conception de ce type de traduction qui suscite aujourd'hui tant d'intérêt dans les analyses de la langue.

Définissons brièvement tout d'abord les termes de « traitement automatique des langues » et de « traduction automatique ». Le premier désigne un domaine qui vise à concevoir les logiciels qui pourraient traiter automatiquement, sans intervention du facteur humain ou avec son intervention partielle, des données linguistiques, exprimées dans une langue naturelle. Les données prises en compte peuvent être de différentes sortes (C. Fuchs, 1993 : 7—8) : textes écrits, textes oraux, phrases, énoncés, groupes de mots ou mots isolés. Le traitement équivaut à une modification d'un objet d'entrée en un objet de sortie. Les techniques et les outils appliqués dans le traitement automatique de langues peuvent être linguistiques, formels et informatiques. Le caractère linguistique de ces outils-là est lié à la description détaillée de l'objet traitée — une langue, suivant des procédures formelles précises employées en vue de leur expression dans des formalismes implémentables en machine (ordinateur) qui emploie, lui, certaines techniques d'ordre informatique. Pour appliquer donc un traitement à une langue naturelle il est indispensable de découvrir les principes régulateurs de constitution de chaque donnée provenant de la langue et de les décrire de manière opératoire qui inclurait les formes correspondant à des sens et serait soumise à un ensemble de règles explicites.

Pour ce qui est de la traduction automatique, elle consiste à l'examen détaillé d'un texte, sa préparation à un traitement automatique et, en résultat, la récupération de sa traduction en une deuxième langue.

Bien entendu, les systèmes purement automatiques ne permettent pas de choix interactif et n'admettent aucune intervention humaine. Même s'ils deviennent de plus en plus fréquents dans le cadre de l'informatique actuelle, ils laissent toujours à désirer.

Il existe quelques types de systèmes d'une popularité importante dans la traduction, à savoir :

- MAHT (*Machine Aided Human Translation*) où la traduction est assurée par l'homme qui se sert de l'ordinateur en vue de la facilitation et l'accélération de ce processus. Ce type de système fournit au traducteur les outils tels que les dictionnaires de langue, terminologiques, d'expressions et de locutions, de synonymes, la fonction de vérification orthographique et grammaticale dans une autre langue qui rendent possible le développement de l'aspect plus créatif dépendant du savoir propre du traducteur. Dans la traduction du type MAHT le traducteur assume le rôle le plus important alors que l'ordinateur n'est que son outil.
- HAMT (*Human Aided Machine Translation*) qui exécute une traduction assistée par l'homme. Le texte source peut subir des modifications avant, en train ou après la traduction faite par l'ordinateur, par exemple dans le cas où il est nécessaire de préparer une forme spéciale du document, facile à être traitée

par une machine, d'introduire dans le texte source des informations qui rendraient possible l'analyse. Ainsi, peuvent être traduites, souvent avec succès, les notices des médicaments, les manuels et la documentation technique en plusieurs langues. Nous pouvons citer ici le fameux système TAUM-METEO créé à l'Université de Montréal et destiné à traduire les informations météorologiques de l'anglais vers le français et inversement pour les services météorologiques du gouvernement canadien. Les données introduites avaient le caractère spécialisé sans être un texte ordinaire en langue naturelle.

- FAMT (*Fully Automated Machine Translation*) est une traduction effectuée sans aucune aide de l'homme. Le logiciel prépare, à la base d'un texte source, un texte dans la langue cible. Dans cette opération, le résultat n'est pas toujours d'une qualité satisfaisante, néanmoins peut être utile dans certains objectifs, tels que : parcourir les sites Internet ou lire les mails là où nous avons besoin urgent d'une information tandis qu'une traduction correcte et entièrement acceptable n'est pas indispensable. Il est à remarquer également que ce type de traduction peut s'avérer utile aux utilisateurs dont la connaissance de la langue cible permet la compréhension du texte généré par la machine et sa correction, si tel est le besoin.
- Certaines sources distinguent encore un groupe supplémentaire de programmes à l'acronyme FAHQMT (*Fully Automated High Quality Machine Translation*) qui sont censés fournir une traduction très exacte et exhaustive dans des domaines linguistiques restreints (S. Kozłowski, 2004 : 67—68).

Il faut souligner que cette distinction n'est pas toujours adoptée par tous les linguistes et informaticiens qui parfois la réduisent en deux branches TA (*traduction automatique* non assistée par aucun traducteur humain) et TAO (*traduction assistée par ordinateur* où le traducteur humain peut dialoguer avec la machine au sujet des propositions de traduction qu'elle lui offre) (A.-M. Loffler-Laurian, 1996 : 7).

Les outils fournis par la machine qui traduit un texte, et que le traducteur humain peut modifier, sont fréquemment intégrés dans un éditeur de texte et cette technologie porte le nom de CAT (*Computer Aided Translation*). Nous disposons actuellement de plusieurs logiciels qui procèdent de cette manière, p.ex. WordFast, SDLTrados, MemoQ, DéjàVu.

Dans le traitement automatique des langues, les domaines les plus anciens sont le traitement de la parole et la traduction. La traduction automatique était l'un des objectifs les plus recherchés dans l'ensemble des outils possibles qu'offraient les ordinateurs depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous pouvons recenser aujourd'hui trois principales étapes dans l'histoire de la TA :

1. Fin des années 40 jusqu'au rapport ALPAC en 1965 où l'on observe un mélange d'émotions autour du sujet de la TA. Les grandes idées enthousiastes des années 40 sont liées avec les techniques du déchiffrement cryptographique pouvant être utilisées dans la traduction automatique des textes et introduites dans cet objectif par Warren Weaver. Le projet suscitait un grand intérêt surtout dans le

contexte économique-politique concernant les États-Unis et l'URSS et pour cela les langues traitées se limitaient à l'anglais et au russe. L'an 1952 c'est la date de la première conférence sur la traduction automatique au M.I.T. C'est à cette période-là que les chercheurs doivent faire face à une désillusion des projets envisagés due à un manque de réflexion sur les langues soumises à la traduction. Les systèmes élaborés étaient dépourvus de représentation syntaxique ne proposant que des traductions mot à mot ce qui engendraient des échecs. Le fameux rapport du comité ALPAC de 1965 (*Automatic Language Processing Advisory Committee*) en évaluant le progrès en domaine de la traduction automatique constate que les recherches menées ne sont pas rentables pour l'État Américain et réduit les moyens accordés aux chercheurs qui doivent se tourner vers la linguistique informatique.

2. Dix années suivantes (1965—1975) sont marquées par une stagnation dans le domaine cependant quelques travaux se poursuivent, à signaler, à titre d'exemple les systèmes METAL, SYSTRAN ou TAUM. Les recherches effectuées se concentrent sur quelques aspects négligés avant tels que : une approche indirecte de la traduction reposant sur les modules distincts d'analyse de la langue-source et de génération de la langue-cible, une séparation entre les connaissances linguistiques (grammaire, dictionnaires) et la partie logicielle (programmes), une traduction faite à un niveau plus profond passant par une phase syntaxique facile à s'enrichir d'éléments de nature sémantique, une prise en compte des objectifs plus restreints qui consistent à envisager un domaine délimité avec un lexique et une syntaxe répétitifs (p.ex. les bulletins météo dans le système TAUM-METEO), une diversification des langues traduites.
3. À partir de 1975 sont repris les travaux dans le domaine de la traduction automatique et une commercialisation de leurs produits liée avec une demande considérable du marché. C'est aussi une période du développement des outils informatiques. Les systèmes de traduction proposés deviennent plus sophistiqués et font preuve des capacités élargies et évoluées des langages informatiques de l'époque. On arrive à une pluralité de langues pouvant être traitées dans le processus de la traduction (cf. p.ex. P. Bouillon, 1998 ; C. Fuchs, 1993).

Quelles sont les données linguistiques qu'un programme idéal devrait inclure dans sa version informatique pour pouvoir assurer une traduction automatique de langue ?

Ces informations devraient concerner la nature des mots analysés, leur prononciation, leur signification et leurs capacités de se combiner pour constituer des structures plus complexes y compris l'influence de leurs combinaisons sur le sens des phrases ainsi formées. Un tel programme devrait également rendre compte des connaissances générales sur le monde et les contextes d'utilisation des textes (cf. p.ex. P. Bouillon, 1998 ; C. Fuchs, 1993).

Les informations d'ordre phonétique et phonologique comptent dans le cas de la reconnaissance de la parole ainsi que dans sa synthèse. Il est question d'appren-

dre à une machine à distinguer les sons et la manière dont les mots se réalisent en sons.

Premièrement, la machine est donc censée assurer la phonétisation d'un texte écrit pour arriver à une chaîne de phonèmes en fournissant des corrélats acoustiques à ces objets phoniques dans le processus de la synthèse qui consiste à créer de la parole artificielle à partir de n'importe quel texte, utile, entre autres, dans la vocalisation d'écrans informatiques pour les personnes aveugles (http://fr.wikipedia.org/wiki/Synth%C3%A8se_vocale).

Deuxièmement, dans le cas de la reconnaissance automatique de la parole la machine doit disposer des techniques qui permettent d'analyser la parole captée pour la transcrire ensuite sous la forme d'un texte exploitable (http://fr.wikipedia.org/wiki/Reconnaissance_vocale).

Les connaissances à caractère morphologique sont censées répondre à la question comment sont construits les mots à la base des morphèmes, leurs unités minimales de signification. Il est donc question des mots ou des affixes qui s'ajoutent à ces mots-là. Dans cette branche linguistique du traitement automatique nous pouvons énumérer trois catégories :

- la morphologie flexionnelle centrée sur la combinaison des mots et des affixes sans influence sur le changement de la catégorie syntaxique (p.ex. *maison* — *maisons*),
- la morphologie dérivationnelle centrée sur la formation des mots nouveaux où les affixes changent de catégorie syntaxique du mot auquel ils se joignent (p.ex. *réparer* — *réparable*),
- la morphologie compositionnelle centrée sur le processus de la formation des mots nouveaux à partir de mots isolés (p.ex. *porte-manteau*).

Dans l'analyse morphologique on établit des listes ordonnées d'unités élémentaires issues de la segmentation du texte, ainsi, par exemple, dans le cas de la phrase *Jean a construit une baraque* nous pouvons observer les segments suivants :

1. *Jean*
2. *a construit*
3. *une*
4. *baraque*

où chaque élément correspondra à une forme répertoriée dans le système. Dans le cas des formes variées nous retrouverons une forme lemmatisée appropriée p.ex. pour *a construit*, la forme lemmatisée sera le verbe à l'infinitif *construire* avec les informations morpho-syntaxiques du type : verbe, passé composé, indicatif, 3^{ème} personne, singulier.

L'analyse syntaxique est censée fournir une représentation structurée appropriée à une combinaison de mots en phrases, doit décrire comment les mots

forment des phrases syntaxiquement correctes et quelles sont les erreurs inacceptables au niveau de l'ordre des unités composantes (p.ex. *Il aime son chat. *Chat son aime il.*). Dans la plupart des analyseurs syntaxiques la phrase jouit d'un rôle privilégié étant donné que les unités de taille supérieure ne se prêtent pas facilement à un traitement automatique. De plus, dans la tradition linguistique une phrase constitue un tout cohérent au sein duquel s'annoncent surtout les principaux phénomènes de prédication (l'interaction entre le sujet et le prédicat qui permet de faire ressortir leurs sens ce que nous allons aborder un peu plus loin dans cette présentation).

Il faudrait remarquer à cette occasion que c'étaient les ouvrages de Noam Chomsky de la fin des années 50 avec lesquels la pensée linguistique a été marquée par une série de notions nouvelles annonçant fortement les débuts de la linguistique informatique, Chomsky se vouant lui-même à une branche récemment développée à cette époque-là surtout dans le M.I.T., à savoir, l'étude des langages formels et la linguistique informatique, tout ceci dans le cadre de l'Intelligence Artificielle.

L'analyse sémantique adoptée par le système de traitement automatique repose fréquemment sur les représentations syntaxiques élaborées préalablement ou simultanément à cette analyse-là. Comme nous pouvons nous imaginer les difficultés que ce type de description soulève, les études se limitent dans la plupart des cas à des domaines restreints laissant de côté les essais de l'analyse complète et générale de la langue, indépendante d'une branche quelconque. Le sens d'une phrase analysée correspond au calcul des informations fournies par la description morphologique, syntaxique et lexicale. Le sens résulte donc à la fois du sens des mots (sémantique lexicale) et du sens des relations entre ses mots-là (sémantique grammaticale) (C. Fuchs, 1993 : 140).

Même si actuellement les capacités, la puissance et la mémoire des ordinateurs ne constitue plus un problème au développement de l'informatique, bien au contraire, dépasse même notre imagination, la langue naturelle soumise à l'analyse et au traitement effectués par une machine dévoile toujours des difficultés parfois impossibles à surmonter.

Tel est le cas du fameux phénomène de la polysémie caractérisant toute langue donnée. La polysémie est définie dans le dictionnaire *Petit Robert* comme « caractère d'un signe qui possède plusieurs contenus, plusieurs sens » tandis que la notion d'ambiguïté renvoie dans le même ouvrage au « caractère de ce qui est ambigu (qui présente deux ou plusieurs sens possibles ; dont l'interprétation est incertaine) dans le langage ». Dans le *Dictionnaire actuel de la langue française* la polysémie est définie en tant que « capacité qu'offre un mot ou un texte de présenter plusieurs significations différentes selon la perspective de lecture », l'ambiguïté étant un « caractère de ce qui est ambigu (qui peut avoir deux sens différents ; équivoque) ». Pour résumer, nous pouvons constater que la polysémie est une capacité des mots appartenant à un système alors que l'ambiguïté en est une conséquence activée dans l'emploi où un mot, un énoncé peuvent avoir différentes interprétations.

L'ambiguïté remet en cause alors le potentiel polysémique des unités lexicales. La polysémisation n'est pas un phénomène accidentel de la langue, elle est entièrement explicable au sein du système linguistique auquel les lexèmes appartiennent, elle devient même indispensable pour ne pas arriver à une langue monosémique où tout référent du monde réel aurait un autre signifiant. La polysémie dans la langue obéit à la loi de l'économie du langage étant donnée qu'elle réutilise plusieurs fois le même signe en faisant varier son signifié. Autrement encore c'est une mise en rapport d'un même signifiant avec plusieurs signifiés comme, par exemple, dans le cas du mot *rouge* : la couleur, le vin, la race, la colère, le communiste, ou bien les verbes à haute fréquence présentant les polysémies les plus riches, p.ex. 39 acceptions du verbe *aller*, 49 acceptions du verbe *mettre* indiquées par Littré (<http://littre.reverso.net/dictionnaire-francais/>).

Bien entendu, au cours de la communication les locuteurs ne doivent pas forcément se rendre compte de l'ambiguïté de la phrase, c'est le contexte qui indique le sens du message transmis. Le sens global de ce message-là permet donc d'éclaircir d'éventuelles ambiguïtés.

Quelles sont les ambiguïtés les plus fréquentes ?

Il existe des ambiguïtés au niveau du mot lui-même qualifiées de lexicales. Dans ce groupe nous pouvons énumérer :

- les ambiguïtés catégorielles liées aux plusieurs catégories syntaxiques concernant une seule unité lexicale p.ex. le mot *bouche* qui peut être un nom ou un verbe à la troisième personne du singulier du verbe *boucher* ;
- les ambiguïtés sémantiques qui résultent du sens polysémique du mot comme, p.ex., le mot *rouge* cité ci-dessus ou encore de l'homonymie, p.ex. *vol*.

Pour pouvoir désambiguïser les mots ambigus nous pouvons recourir à des indices syntaxiques, comme une préposition ou une construction particulière qui permettront de faire ressortir le sens du mot analysé en contexte, p.ex. *douter de qqch vs se douter de qqch*. Cependant les autres cas, comme le mot *vol* imposent une construction détaillée d'un champ sémantique créé à partir des mots appartenant à un domaine spécifique du vocabulaire. Une telle construction s'inscrit dans la lignée de recherches proposées dans les années 70 par M. Minsky, R.C. Schank et R.P. Abelson et portant sur les *frames* et *scripts*. En gros, les *frames* constituent des structures comportant toutes les informations sur les objets analysés tandis que les *scripts* (scénarios) sont censés présenter les séquences d'actions stéréotypées (pour les *frames* R.C. Schank, R.P. Abelson, 1977 et les *scripts* M. Minsky, 1975). Nous allons présenter encore dans ce qui suit une autre conception de désambiguïstation à partir des classes d'objets.

Il existe également des ambiguïtés syntaxiques et structurelles (P. Bouillon, 1998 : 21) liées aux constructions des mots. Pour qu'une phrase soit syntaxiquement ambiguë elle doit admettre plusieurs lectures dues à sa construction. Nous avons à faire à une ambiguïté catégorielle quand une phrase constitue un exemple de variation flexionnelle, p.ex. *Une plie la plie*.

Nous pouvons également avoir affaire aux ambiguïtés structurelles qui résultent du découpage de la phrase (p.ex., le rattachement d'un syntagme prépositionnel ou d'une proposition relative), comme dans la phrase : *Le jardin du domaine qui a été vendu lui plaisait beaucoup* (le jardin ou le domaine qui a été vendu lui plaisait ?).

Pour pouvoir résoudre le problème des ambiguïtés structurelles le système devrait inclure les procédures de reconnaissance syntaxique (comme le type de complément introduit par le verbe) et sémantique (comme le type de restriction de sélection).

La méthode suivante laquelle nous effectuons nos travaux propose de désambigüiser le sens des mots par l'intermédiaire des ensembles qui partagent les mêmes traits sémantiques et les mêmes propriétés syntaxiques (cf. p.ex. D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998). L'approche orientée objets conçue par W. Banyś (2002, 2005) souligne, dans l'analyse du sens des mots, l'importance de ces ensembles portant le nom de classes d'objets.

Ce sont des groupes de mots apparentés sémantiquement dont la présence autour des unités analysées, comme des verbes polysémiques par exemple, permet de dévoiler leur sens concret provenant de l'influence mutuelle de ces éléments (cf. p.ex. les travaux de G. Gross, 1992, 1994, 1995, 1997, 1999). Les classes d'objets avec les constructions syntaxiques particulières des verbes fournissent ensemble des outils pour la désambigüisation.

En analysant, par exemple, l'inventaire des équivalents recensés dans les dictionnaires français-polonais du verbe *sortir* nous y trouvons plusieurs possibilités de traduction de ce verbe-là, à savoir : *wyjsć* (*skądś, z czegoś*), *wyjechać*, *wydobyć* (*kogoś z czegoś, coś skądś*), *wystąpić* (*z czegoś*), *wykoleić się*, *wzejść*, *ukazać się*, *wydstać* (*się z czegoś, kogoś skądś, coś skądś*), *wybrnąć* (*z czegoś*), *oddalić się*, *odejść* (*od czegoś*), *odstąpić* (*od czegoś*), *zbczyć* (*z czegoś*), *zejść* (*z czegoś*), *wyniknąć*, *wywieść*, *pochodzić* (*skądś, od kogoś, czegoś*), *wyprowadzić*, *wyciągnąć* (*coś skądś, kogoś skądś*), *wyjąć*, *wyrzucić* (*kogoś skądś*), *wypuścić* (*na rynek*), et d'autres qui peuvent s'y ajouter comme résultat de l'opération de désambigüisation détaillée à la base des classes d'objets : *wystawać* (*z czegoś*), *wypaść* (*z czegoś, coś*), *wydawać*, *być wydanym*, *powiedzieć*, *rzucić*, *wypłynąć* (*z czegoś*), *wylać*, *wyskoczyć* (*na czymś*), *wyrósć* (*na czymś*), *być widocznym*, *wyrzec się* (*czegoś, kogoś*), *porzucić*, *odbiec* (*od czegoś*), *zjechać*, *wynieść*, *wyrwać* (*z czegoś*) (A. Żłobińska-Nowak, 2008 : 117—118).

Nous pouvons remarquer que le choix d'équivalents est très riche, leur étendue d'emploi en polonais paraît parfois bien limitée et est loin d'avoir une portée si générale que le sens du verbe *sortir* français. Ceci dit, *sortir* est qualifié de verbe hautement polysémique néanmoins la présence des classes d'objets particulières dans les phrases construites à sa base permet de choisir le verbe approprié polonais souvent, beaucoup moins polysémique ou à un sens relativement pauvre (tel est le cas de *wykoleić się*).

À titre d'exemple prenons le sens polonais *wylać się* qui, selon *Słownik języka polskiego PWN* peut avoir trois acceptions : 1. «o płynach: wypłynąć z jakiegoś naczynia, zbiornika itp.» 2. «wydostać się skądś, zwykle w dużej ilości» 3. «o uczuciach: uzewnętrznić się». Le schéma syntaxico-sémantique français du verbe *sortir* qui est à l'origine de cette traduction polonaise montre deux classes d'objets spécifiques (A. Żłobińska-Nowak, 2008 : 123) :

X — [CONC <liquide / substance liquide> ; <boisson>] — *sortir* — *de* — Y — [CONC <récipient qui peut contenir un liquide ou une boisson>] — *wylać się z*
Une goutte de trop et l'eau sort du vase.

Ainsi, la construction des classes d'objets impose-t-elle la spécification des liquides et des récipients dans lesquels ils se trouvent avant d'effectuer le mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Ce passage est le seul lien, le sens dit prototypique, qui unit le verbe *sortir* avec l'équivalent polonais *wylać się*.

Un autre moyen de désambiguïsation qui va de pair avec des classes d'objets est la construction particulière de la phrase comportant le lexème désambiguïsé. Parfois sa spécificité est si importante que la recherche de l'équivalent dans la traduction ne laisse pas de doutes (A. Żłobińska-Nowak, 2008 : 124) :

X — [CONC <véhicule de traction>] — *sortir* — *de* — Y — [CONC <limite : rails>] — *wykoleić się*
La locomotive est sortie des rails.
Le tram de Nancy sort des rails dans un virage.

Dans le cas présenté ci-dessus la classe d'objets <véhicule de traction> est un ensemble relativement limité, qui, avec le complément d'objet indirect rempli par le seul lexème *rails*, permet au système de reconnaître facilement de quel équivalent il est question.

Comme le souligne C. Fuchs (1993 : 13—15) le traitement automatique des langues naturelles a des enjeux sociaux, économiques, politiques, idéologiques et culturels. Il est né comme résultat du développement progressif de l'informatique et du besoin de traiter une masse d'informations. Ces informations ne sont pas réservées uniquement à des domaines socio-économiques mais concernent largement la société actuelle qui se sert quotidiennement des outils informatiques dans le travail ainsi que dans la vie privée. Pour ce qui est de la traduction automatique, elle peut fournir des gains considérables dans le secteur économique. Il est à observer également que la surévaluation de l'anglais en tant que langue principale des logiciels avait pour effet le rejet d'autres langues nationales en imposant à l'utilisateur le système culturel américain.

L'industrialisation des langues naturelles minoritaires qui n'avaient pas pour autant de statut de langues dominantes peut donc s'avérer utile dans la commu-

nication, dans la transmission des aspects culturels ainsi que dans l'obtention des profits matériels dans de nombreux secteurs économiques.

Nous espérons que les approches à objets pourront jouer un rôle important dans ces recherches.

Références

- Banyś W., 2002a : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie I : Questions de modularité ». *Neophilologica*, **15**, 7—29.
- Banyś W., 2002b : « Bases de données lexicales électroniques — une approche orientée objets. Partie II : Questions de description ». *Neophilologica*, **15**, 206—249.
- Banyś W., 2005 : « Désambiguïsation des sens des mots et représentation lexicale du monde ». *Neophilologica*, **17**, 57—76.
- Bouillon P., 1998 : *Traitement automatique des langues naturelles*. Paris — Bruxelles, Aupelf-Uref — Éditions Duculot.
- Chiss J.-L., Filliolet J., Maingueneau D., 2001 : *Introduction à la linguistique française*. T. 1 : *Notions fondamentales, phonétique, lexique*. Paris, Hachette Livre.
- Fuchs C., 1993 : *Linguistique et traitements automatiques des langues*. Paris, Hachette Supérieur.
- Fuchs C., 1996 : *Les ambiguïtés du français*. Paris, Ophrys.
- Gross G., 1992 : « Forme d'un dictionnaire électronique ». In : *La station de traduction de l'an 2000*. Presses de l'Université du Québec.
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langages*, **115**, 15—31.
- Gross G., 1995 : « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique. Les classes d'objets ». *La Tribune des industries de la langue et de l'information électronique. Perspectives*, numéro spécial (n^{os} 17—19) : *Traduction et traduction avec outils, le renouveau pour demain*, 16—19.
- Gross G., 1997 : « La grammaire, les dictionnaires et l'informatique ». In : *Les dictionnaires de langue française et l'informatique. Actes du Colloque « La Journée des dictionnaires »*. Université de Cergy-Pontoise, Centre de Recherche Texte / Histoire, 55—65.
- Gross G., 1999 : « Élaboration d'un dictionnaire électronique ». In : *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, T. XCIV, fasc. 1. Leuven : Peeters, 113—138.
- Kozłowski S., 2004 : *Co to jest tłumaczenie maszynowe?* Warszawa : Koło Filozoficzne Uniwersytetu Warszawskiego. Disponible sur : http://kf.mish.uw.edu.pl/kog/kog_seb.pdf (accessible : le 3 juillet 2013).
- Le Pesant D., Mathieu-Colas M., 1998 : « Introduction aux classes d'objets ». *Langages*, **131**, 6—33.
- Loffler-Laurian A.-M., 1996 : *La traduction automatique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires de Septentrion.
- Minsky M., 1975 : « A Framework for Representing Knowledge ». In : T.H. Winston, C. Brown, eds., 1979 : *Artificial Intelligence*. Massachusetts, MIT Press.

- Minsky M., 1986 : *The Society of Mind*. New York, Simon & Schuster (trad. fr. : *La Société de l'esprit*. Paris, InterEditions, 1988).
- Schank R.C., Abelson R.P., 1977: *Scripts, plans, goals, and understanding: An inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Żłobińska-Nowak A., 2008 : *Désambiguïsation des expressions lexicales des opérateurs de l'espace dans le cadre d'une approche orientée objets : les verbes de mouvements "monter" et "sortir" et leurs équivalents polonais*. Katowice, Wydawnictwo UŚ.

Dictionnaires de langue

- Dobrzyński J., Kaczuba I., Frosztega B., 1991 : *Grand dictionnaire français-polonais*. T. 1—2. Warszawa, WP.
- Dictionnaire actuel de la langue française*, 1991. Paris, Librairies Flammarion et Quillet.
- Grand Larousse de la langue française en six volumes*, 1971. Direction L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey. Paris, Larousse.
- Larousse dictionnaire de français 35 000 mots*, 1986. Direction J. Dubois. Paris, Larousse.
- Le nouveau Petit Robert*, 1995. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Słownik języka polskiego PWN*. T. 1—3, wersja 1.0. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Dictionnaire de français „Littré”*. Disponible sur : <http://littrereverso.net/dictionnaire-francais/> (accessible : le 3 juillet 2013).

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

L'enchaînement entre les segments thématiques — unités supraphrastiques de la structure informationnelle de discours

Abstract

The aim of this paper is to analyse the relations between thematic segments which constitute the intermediate level of information structure in discourse. The information structures are defined as hierarchically organized thematic-rhematic structures and, in their thematic part, the author distinguishes three levels represented by: global theme, theme of thematic segments and theme of sentence. The author focuses her attention on possible thematic-rhematic configurations appearing in the place where thematic segments contact.

Keywords

Thematic segment, thematic chains, rhematic chains, theme, rheme, information structure of discourse.

1. Introduction

L'objectif de cet article est de décrire les relations entre les segments thématiques compris comme unités supraphrastiques de la structure informationnelle de discours. Nous allons nous concentrer sur les cas où l'introduction ou la reprise des segments thématiques s'effectue grâce à l'enchaînement thématico-rhématique ou l'enchaînement rhématique observé au moment du passage d'un segment à l'autre dans le discours.

Les structures informationnelles de discours sont conçues en tant que structures thématico-rhématiques hiérarchisées subordonnées au thème global de discours — son hyperthème. Nous définissons l'hyperthème, premièrement, comme thème suffisamment général pour recouvrir tous les thèmes de phrases dans le

discours et, deuxièmement, comme source directe de thèmes partiels. Les thèmes partiels (TP) constituent un niveau intermédiaire entre l'hyperthème et les thèmes de phrases dans la structure informationnelle de discours. Nous avons introduit (E. Miczka, 1993, 1996, 2002, 2010, 2011) ce niveau intermédiaire dans le modèle de structures informationnelles globales pour rendre compte des configurations thématiques qui se forment dans le discours au niveau supraphrastique. Nous nous sommes inspiré de la réflexion de Z. Klemensiewicz qui, dans un article datant de 1949 (1982), a introduit l'unité textuelle qu'il a appelée *passage* et définie à la base de trois critères : (1) l'unicité thématique — l'organisation du sens autour d'une idée commune, (2) l'unicité phonétique, et (3) l'unicité syntaxique. Plus tard, la notion d'unité informationnelle supraphrastique apparaît dans la linguistique textuelle et le traitement automatique de textes en prenant les noms différents — de *paragraphe* (R. Laufer, éd., 1985), de *macrostructures* (T.A. Van Dijk, 1984), et de *segment discursif* (B. Boguraev, C. Kennedy, 1999).

Il est évident que, de trois critères proposés par Z. Klemensiewicz dans sa définition du *passage*, nous n'avons retenu que le premier que nous considérons le plus important dans l'analyse de relations sémantiques au niveau supraphrastique dans le discours.

Il faut distinguer deux types principaux de procédures qui permettent de repérer les thèmes partiels dans le discours. Dans le premier cas, la constitution du thème partiel base sur la relation de coréférence entre les expressions linguistiques p.ex. : noms propres, syntagmes nominaux, syntagmes prépositionnels, pronoms, qui renvoient au même objet-thème, p.ex. la relation entre les expressions thématiques : *la plus grande fabrique de France de faux billets* → *elle* → *cette "petite entreprise" d'un genre un peu particulier* → *cette officine*, dans le premier texte analysé. Pour décrire le second type de thèmes partiels, nous allons appliquer le classement de relations sémantiques proposé par M.E. Winston, R. Chaffin et D. Herrman (1987). En suivant leur typologie de relations mérologiques et non-mérologiques, nous pouvons dire que le repérage du thème partiel se fonde sur les relations sémantiques typiques qu'on observe entre les thèmes de phrases dans le discours :

1. inclusion taxinomique — la relation entre une catégorie — représentée par le thème partiel, et son ou ses exemplaires — représentés par les thèmes de phrases, p.ex. les relations entre : *les camélidés* → *les chameaux*, *les autorités* → *les gendarmes* (texte n° 2),
2. inclusion mérologique — la relation entre un tout qui correspond à un thème partiel, et ses parties réalisées par les thèmes phrastiques, p.ex. les relations entre : *Amy* → *le visage d'Amy*, *le lipdub* → *la chanson Marry me de Bruno Mars* (texte n° 3),
3. inclusion topologique — la relation entre un conteneur, une zone ou une période de temps qui jouent le rôle d'un thème partiel, et ce qu'ils contiennent, p.ex. les relations entre : *la fabrique de faux billets* → *un site industriel d'un petit village*

discret entre Meaux et Chelles (texte n° 1), ou les relations entre : *la bouteille* → *l'eau*, *le VIII^e siècle* → *la bataille de Poitiers*,

4. possession — p.ex. la relation entre *Isaac Lamb* → *son frère* (texte n° 3),
5. attribution — p.ex. la relation entre : *Amy (la future mariée)* → *avec un sourire proche de l'orgasme* (texte n° 3).

Le thème partiel recouvre, le plus souvent, au moins deux thèmes phrastiques, mais, dans les textes brefs, il peut arriver qu'on distingue le thème partiel réalisé par un seul thème de phrase qui est suffisamment général et autonome par rapport à d'autres thèmes partiels pour qu'on puisse dire qu'il soit dérivé directement de l'hyperthème (c'est p.ex. le cas du thème partiel TP₃ : *le contrefacteur arrêté par la police* dans le texte n° 1, ou du thème partiel TP₃ : *le temps* dans le texte n° 4). Nous proposons d'appeler l'ensemble de phrases qui dépend du même thème partiel, segment thématique. Il faut souligner que les phrases — constituants d'un segment thématique donné — ne sont pas nécessairement unies par la relation de succession. Ainsi donc, au niveau supraphrastique, la structure informationnelle de discours est conçue comme configuration de segments thématiques où chaque segment correspond à l'union du thème partiel dérivé directement de l'hyperthème, et de l'ensemble rhématique.

À côté des thèmes partiels, le niveau intermédiaire de la structure informationnelle de discours peut contenir encore une unité — le thème généralisant. C'est le thème de phrase qui, étant différent de l'hyperthème, englobe deux ou plusieurs thèmes partiels dans le discours. C'est le cas de la structure informationnelle du texte n° 3 où apparaît le thème généralisant T₁₄ : *long baiser, et le conte de fée* qui recouvre deux thèmes partiels : TP₁ : *Isaac Lamb* et TP₄ : *Amy Frankel*.

2. Esquisse d'une typologie d'enchaînement entre les segments thématiques

Dans ce travail, notre objectif consiste à décrire les relations entre les segments thématiques. Nous limitons nos recherches à ces relations qui s'expriment par l'enchaînement thématico-rhématique et l'enchaînement rhématique observé au moment du passage d'un segment à l'autre dans le discours. Après avoir présenté l'esquisse d'une typologie de ces enchaînements, nous allons les illustrer par les analyses des exemples dans la troisième partie de cet article.

L'introduction d'un segment thématique nouveau ou la reprise d'un segment qui s'est déjà manifesté dans le discours, signifie que la continuité de la chaîne thématique est interrompue. Alors, la connexion entre les segments se base nécessairement sur la partie rhématique d'au moins d'une de deux phrases : la dernière

phrase appartenant au segment précédent S_a , et la première phrase du segment suivant S_b (nouveau ou repris).

En adoptant deux critères : (1) celui du statut informationnel (thématique ou rhématique) des éléments qui participent à la connexion, et (2) celui du caractère partiel ou total de la reprise, nous avons distingué six types d'enchaînement thématico-rhématique et d'enchaînement rhématique qui assurent le passage d'un segment thématique à l'autre. Ils sont regroupés en deux classes. Dans la première, on place les enchaînements qui se caractérisent par le fait que **la partie thématique** (explicitement donnée dans le discours ou implicite) soit de la dernière phrase d'un segment thématique précédent, soit de la première phrase du segment suivant, participent à la connexion. La seconde classe contient les enchaînements basés uniquement sur **les parties rhématiques** de deux phrases.

La première classe contient quatre types d'enchaînements. Dans le premier cas, tout le rhème R_a de la dernière phrase du segment thématique S_a fait partie du thème T_b de la première phrase du segment suivant S_b :

$$S_a \rightarrow S_b : R_a \rightarrow T_b$$

Le second type d'enchaînement consiste à reprendre uniquement une partie du rhème PR_a de la dernière phrase du segment thématique S_a dans le thème T_b de la première phrase du segment suivant S_b :

$$S_a \rightarrow S_b : PR_a \rightarrow T_b$$

Dans le cas suivant, le thème T_a de la dernière phrase du segment thématique S_a devient une partie du rhème R_b de la première phrase du segment thématique S_b :

$$S_a \rightarrow S_b : T_a \rightarrow R_b$$

Et, finalement, toute la dernière phrase P_a du segment thématique S_a est reprise dans le rhème R_b de la première phrase du segment suivant S_b :

$$S_a \rightarrow S_b : P_a \rightarrow R_b$$

Dans **la seconde classe**, il faut distinguer deux types d'enchaînement dans lesquels la connexion entre les segments thématiques se fonde uniquement sur la reprise des informations contenues dans les rhèmes de deux phrases successives : le rhème R_a de la dernière phrase du segment thématique S_a et celui de la première phrase du segment thématique S_b :

$$S_a \rightarrow S_b : R_a \rightarrow R_b$$

Il est possible, comme dans le cas de l'enchaînement thématico-rhématique, de distinguer une variante dans laquelle seulement une partie du rhème PR_a se retrouve dans le rhème R_b du segment thématique suivant :

$$S_a \rightarrow S_b : PR_a \rightarrow R_b$$

3. Analyses

Dans cette partie, nous allons présenter l'analyse des enchaînements entre les segments thématiques dans quatre exemples dont chacun présente un trait qui, à ce niveau-là, le distingue des autres. Dans les analyses, premièrement, nous allons distinguer les thèmes de phrases (en caractères gras) en appliquant le test de négation et en traitant les parties de phrases qui n'entrent pas sous la négation comme thèmes (A. Bogusławski, 1977, 1983). Deuxièmement, nous allons décrire la structure supraphrastique de chaque exemple en indiquant l'hyperthème et les unités constituant le niveau intermédiaire : thèmes partiels et, si le cas se présente, les thèmes généralisants. Et, finalement, nous allons préciser les types d'enchaînement qui assurent le passage d'un segment thématique à l'autre dans le discours. Les éléments qui participent à la connexion (thèmes, rhèmes, leurs parties, phrases tout entières) sont soulignés.

3.1. La structure informationnelle où domine l'enchaînement thématico-rhématique entre les segments thématiques

Cette section est consacrée à l'analyse de deux exemples qui se caractérisent par le fait que l'information contenue dans les parties **thématiques** de deux phrases avoisinantes participe à la connexion.

Dans le cas de l'exemple n° 1, l'hyperthème *le démantèlement de la fabrique de faux billets par la police* est la base dérivationnelle de cinq thèmes partiels : TP_1 : le lieu : *la fabrique de faux billets*, TP_2 : l'agent : *la police*, TP_3 : le patient : *le contrefacteur arrêté par la police*, TP_4 : l'objet : *les faux billets* et TP_5 : le patient : *la communauté des gens du voyage*.

Texte n° 1

(1) **La plus grande fabrique de France de faux billets** vient d'être démantelée par la police dans le nord de la Seine-et-Marne. (2) **Elle** a fabriqué des fausses cou-

pures de 20 et de 50 euros représentant plus de 9 millions d'euros pendant presque cinq ans — entre 2007 et 2012.

(3a) **Aux yeux de la police**, (3b) c'était simplement la plus grande fabrique de France de faux billets. (4) **Cette « petite entreprise » d'un genre un peu particulier** a été démantelée mardi, et mercredi en Seine-et-Marne par l'office spécialisé de la police judiciaire française.

(5) **Dissimulée dans un site industriel d'un petit village discret entre Meaux et Chelles, cette officine** a été démantelée après l'interpellation de plusieurs dizaines de personnes au cours des mois précédants, dont le contrefacteur. (6) **Ce dernier** est un homme d'une cinquantaine d'années, déjà connu de services de police et condamné pour fausse monnaie.

(7) **L'Office central pour la répression du faux monnayage (OCRFM, de la direction centrale de la police judiciaire), avec la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Paris**, a travaillé sur cette affaire depuis que les contrefaçons, référencées au niveau européen «EUA-0020C00045» et «EUA-0050C00067», sont apparues dans le circuit fiduciaire en 2007.

(8) **Ces fausses coupures de 20 et de 50 euros « de bonne facture »** avaient été réalisées non en offset, comme le plus souvent, mais à partir d'une chaîne graphique numérique, selon ces sources. (9) **Elles** étaient émises à 90% sur le territoire français, le reste dans les zones frontalières des pays riverains, et distribuées par la communauté des gens du voyage.

(10) **Au fil des temps, plusieurs dizaines de personnes de cette communauté qui constituaient le réseau d'écoulement** ont été interpellées en région parisienne et dans des zones des moyennes agglomérations en province, (11) mais **la difficulté de remonter les filières dans ces milieux-là** a fait que le contrefacteur lui-même n'a été interpellé que depuis peu de temps.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 1

1. **L'hyperthème** : *le démantèlement de la fabrique de faux billets par la police* — source de dérivation de cinq thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : le lieu : *la fabrique de faux billets*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : *la plus grande fabrique de France de faux billets*, T₂ : *elle*, T_{3b} : *ce*, T₄ : *cette "petite entreprise" d'un genre un peu particulier*, T₅ : *dissimulée dans un site industriel d'un petit village discret entre Meaux et Chelles, cette officine*.
3. **Le thème partiel TP₂** : l'agent : *la police*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_{3a} : *aux yeux de la police*, T_7 : *l'Office central pour la répression du faux monnayage (OCRFM, de la direction centrale de la police judiciaire), avec la Jurisdiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Paris*.

4. **Le thème partiel TP₃** : le patient : *le contrefacteur arrêté par la police*, réalisé par un thème phrastique :

T_6 : *ce dernier*.

5. **Le thème partiel TP₄** : l'objet : *les faux billets* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_8 : *ces fausses coupures de 20 et de 50 euros "de bonne facture"*, T_9 : *elles*.

6. **Le thème partiel TP₅** : le patient : *la communauté des gens du voyage* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_{10} : *au fil des temps, plusieurs dizaines de personnes de cette communauté qui constituaient le réseau d'écoulement*, T_{11} : *la difficulté de remonter les filières dans ces milieux-là*.

Les enchaînements entre les segments thématiques dans le texte n° 1

1. PR_5 : *le contrefacteur* → T_6 : *ce dernier*.
2. PR_6 : *services de police* → T_7 : *l'Office central pour la répression du faux monnayage (OCRFM, de la direction centrale de la police judiciaire), avec la Jurisdiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Paris*.
3. PR_7 : *les contrefaçons* → T_6 : *ces fausses coupures de 20 et de 50 euros "de bonne facture"*.
4. PR_9 : *la communauté des gens du voyage* → T_{10} : *plusieurs dizaines de personnes de cette communauté qui constituaient le réseau d'écoulement*.

La structure informationnelle de ce texte se caractérise par la répétition du même type d'enchaînement thématico-rhématique où une partie du rhème de la dernière phrase du segment thématique S_a constitue le thème de la première phrase du segment suivant. Tous les éléments impliqués dans la connexion sont **explicités**.

L'hyperthème du texte n° 2 : *l'échappée de deux chameaux* est la source de trois thèmes partiels : TP_1 qui assume une double fonction de l'agent et du patient : *deux chameaux*, TP_2 : l'agent : *les autorités*, TP_3 : l'agent : *un des automobilistes*.

Texte n° 2

(1) **Deux chameaux échappés d'un cirque, près de Caen**, ont été retrouvés sur l'autoroute A84. (2) **Les gendarmes** ont stoppé leur course au bout de deux heures, sous le regard des automobilistes ébahis.

(3) **Ils** ont fait un numéro pour le moins inattendu. (4) **Deux chameaux échappés d'un cirque** se sont retrouvés sur l'autoroute. (5) **La scène** s'est déroulée lundi,

vers 20h00 sur l'A 84 à proximité de Caen, dans le sens Rennes-Caen. (6) **Ils** gambadaient à belle allure sur la voie d'arrêt d'urgence, pour la plus grande surprise des automobilistes. (7) **Pierre, l'un d'eux**, a prévenu la police et (8) a même filmé l'évènement.

(9) **Les deux camélidés** se sont échappés du cirque Ritz, installé sur la commune de Verson, près de Caen (Calvados). (10) **Les autorités, déjà prévenues par de nombreux autres conducteurs**, ont mis plus de deux heures pour rattraper les deux animaux dans leur course folle. (11) **Les chameaux** ont été finalement stoppés par les autorités et le directeur du cirque. (12) **Leur échappée belle** n'a causé aucun accident — un vrai miracle !

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 2

1. **L'hyperthème** : *l'échappée de deux chameaux* — source de dérivation de trois thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : à double fonction : de l'agent et du patient : *deux chameaux*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : deux chameaux échappés d'un cirque, près de Caen, T₃ : ils, T₄ : deux chameaux échappés d'un cirque, T₆ : ils, T₉ : les deux camélidés, T₁₁ : les chameaux.
3. **L'hyperthème** repris par deux thèmes phrastiques :
T₅ : la scène et T₁₂ : leur échappée belle.
4. **Le thème partiel TP₂** : l'agent : *les autorités*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₂ : les gendarmes, T₁₀ : les autorités, déjà prévenues par de nombreux autres conducteurs.
5. **Le thème partiel TP₃** : l'agent : *un des automobilistes*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₇ : Pierre, l'un deux, T₈ : (implicite) il.

Les enchaînements entre les segments thématiques dans le texte n° 2

1. PR₁ : implicite : *par les gendarmes* → T₂ : *les gendarmes*.
2. PR₂ : *leur course* → T₃ : *ils*.
3. PR₆ : *des automobilistes* → T₇ : *Pierre, l'un deux*.
4. PR₈ : implicite : *les chameaux* (qui participaient à l'évènement filmé) → T₉ : *les deux camélidés*.
5. PR₁₀ : *les deux animaux* → T₁₁ : *les chameaux*.

L'analyse permet de démontrer que dans la structure informationnelle du texte n° 2, on observe le même type d'enchaînement (PR_a → T_b) que dans l'exemple précédent. Ce qui les diffère pourtant, c'est la participation des éléments **implicites** (PR₁ et PR₈) à la connexion notée dans le second exemple.

3.2. La structure informationnelle caractérisée par la présence de l'enchaînement rhématique entre les segments thématiques

Les deux exemples analysés dans cette section se distinguent des exemples précédents par l'introduction d'un type différent d'enchaînement fondé sur les parties **rhématiques** de phrases — l'enchaînement dans lequel une partie du rhème PR_a se retrouve dans le rhème R_b du segment thématique suivant.

La structure supraphrastique du texte n° 3 est constituée de quatre thèmes partiels : TP_1 : l'agent : *Isaac Lamb*, TP_2 : l'instrument : *le lipdub*, TP_3 : *le temps*, et TP_4 : le patient : *Amy Frankel*. En plus, le thème généralisant représenté par le thème phrastique T_{14} : *long baiser, et le conte de fée* recouvre le second et le quatrième thème partiel.

Texte n° 3

(1) **Isaac Lamb** a fait sa demande en mariage à Amy Frankel sous forme de lipdub, un clip animé par une folle chorégraphie qui connaît un joli succès sur YouTube.

(2) **Danser et chanter en play-back sur un titre, le tout filmé dans les conditions d'un direct**, c'est un principe du lipdub. (3a) **Il y a une semaine, le 23 mai 2012**, (3b) **un Américain, Isaac Lamb**, a décidé de faire sa demande en mariage à Amy par ce biais.

(4a) **Le vendredi 23 mai 2012**, (4b) **il** a demandé à sa copine Amy de venir le voir chez ses parents. (5) **Il** avait placé son frère à l'entrée pour qu'il l'installe à l'arrière de la voiture. (6) **Son frère** s'est exécuté et (7) a mis un casque sur les oreilles de sa future belle-soeur bien surprise.

(8) **La chanson *Marry me* de Bruno Mars** débute pour une improbable chorégraphie où se mêlent parents, amis, cousins, frères et sœurs, bref plus de soixante personnes ! (9) **Les ordinateurs portables** prennent même le relais face caméra pour faire participer les « absents » via Skype ! (10) **Le visage d'Amy** est visible dans une petite fenêtre grâce à une deuxième caméra.

(11) **4 minutes 38 secondes de préliminaires, de mise en scène, plus tard**, et c'est la dernière note de cette chorégraphie très colorée et très vitaminée. (12) **Amy** enlève enfin son casque et, (13) **dans un sourire proche de l'orgasme, la future mariée** dit évidemment « oui » à Isaac qui s'est agenouillé devant elle. (14) **Long baiser, et le conte de fée** peut se poursuivre. (15) **Le post final d'Isaac sur la vidéo** : un grand MERCI à la soixantaine de personnes qui ont joué le jeu et offert un happy end plein d'émotions.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 3

1. **L'hyperthème** : *la demande en mariage en lipdub* — source de dérivation de quatre thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : l'agent : *Isaac Lamb*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
 T₁ : *Isaac Lamb*, T_{3b} : *un Américain, Isaac Lamb*, T_{4b} : *il*, T₅ : *il*, T₆ : *son frère*, T₇ : (implicite) *il*, T₁₅ : *le post final d'Isaac sur la vidéo*.
3. **Le thème partiel TP₂** : l'instrument : *le lipdub*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
 T₂ : *danser et chanter en play-back sur un titre, le tout filmé dans les conditions d'un direct*, T₈ : *la chanson Marry me de Bruno Mars*, T₉ : *les ordinateurs portables*, T₁₁ : *4 minutes 38 secondes de préliminaires, de mise en scène, plus tard*.
4. **Le thème partiel TP₃** : *le temps*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
 T_{3a} : *il y a une semaine, le 23 mai 2012*, T_{4a} : *le vendredi 23 mai 2012*.
5. **Le thème partiel TP₄** : le patient : *Amy Frankel*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
 T₁₀ : *le visage d'Amy*, T₁₂ : *Amy*, T₁₃ : *dans un sourire proche de l'orgasme, la future mariée*.
6. **Le thème généralisant** qui englobe deux thèmes partiels : TP₁ et TP₄, réalisé par un thème phrastique :
 T₁₄ : *long baiser, et le conte de fée*.

Les enchaînements entre les segments thématiques dans le texte n° 3

1. PR₁ : *lipdub* → T₂ : *danser et chanter en play-back sur un titre, le tout filmé dans les conditions d'un direct*.
2. PR₂ : *lipdub* → R₃ : *par ce biais*.
3. PR₉ : *caméra* → R₁₀ : *une deuxième caméra*.

Les deux derniers enchaînements représentent le cas où la connexion entre deux segments thématiques se fait grâce à la reprise de l'information contenue dans les parties **rhématiques** de phrases sans que les parties thématiques y interviennent.

La structure informationnelle du dernier exemple se caractérise par la diversité des moyens qui assurent le passage d'un segment thématique à l'autre, et ce qui la distingue des autres textes analysés, c'est la présence de l'enchaînement où toute la dernière phrase du segment thématique est reprise — de façon implicite — dans le thème de la première phrase du segment suivant. C'est le cas du second enchaînement dans le texte qui s'opère entre la 4^e phrase : *guetté par un commando équipé de kalachnikov, un véhicule de transport de fonds avait été attaqué à Aubervilliers près d'une agence bancaire* et le thème de la phrase suivante T₅ : *les témoins* (de cette attaque).

L'hyperthème du texte n° 4 *la mort d'un convoyeur* est la base de dérivation de quatre thèmes partiels : TP₁ : *l'événement — la cause du décès*, TP₂ : l'agent : *les malfaiteurs*, TP₃ : *l'ambulance*, et TP₄ : le patient : *le convoyeur blessé*.

Texte n° 4

(1a) **Après le braquage d'Aubervillers**, (1b) **le convoyeur blessé** est mort. (2) **Il** a été gravement blessé il y a une dizaine de jours lors d'une attaque d'un fourgon blindé.

(3) **Tout** s'était déroulé très vite, au matin du 4 juin dernier : (4) **guetté par un commando équipé de kalachnikov, un véhicule de transport de fonds** avait été attaqué à Aubervillers près d'une agence bancaire. (5) **Les témoins** avaient évoqué le nombre de coups de feu, la violence de braquage ; (6) **en quelques instants, les malfaiteurs** se sont emparés de 195. 000 euros arrachés à un convoyeur.

(7) **L'ambulance** avait rapidement évacué Patrice le Perroux, gravement blessé, vers un hôpital. (8) **Il** avait été opéré au foie et au rein. (9) **Plongé depuis lors dans un coma artificiel, il** était toujours entre la vie et la mort. (10) **Sa mort** a été annoncée ce jeudi à la fois par les syndicats et par le ministre de l'Intérieur.

(11) **Arrêtés le jour même et le surlendemain du braquage, trois jeunes hommes de Seine-Saint-Denis** ont depuis été mis en examen, et écroués pour leur participation présumée à l'attaque.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 4

1. **L'hyperthème** : *la mort d'un convoyeur* — source de dérivation de quatre thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : *l'événement — la cause du décès* : réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T_{1a} : *après le braquage d'Aubervillers*, T₃ : *tout*, T₅ : *les témoins* (implicite) *de cette attaque*.
3. **Le thème partiel TP₂** : l'agent : *les malfaiteurs* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₆ : *en quelques instants, les malfaiteurs*, T₁₁ : *arrêtés le jour même et le surlendemain du braquage, trois jeunes hommes de Seine-Saint-Denis*.
4. **Le thème partiel TP₃** réalisé par un thème phrastique T₇ : *l'ambulance*.
5. **Le thème partiel TP₄** : le patient : *le convoyeur blessé*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T_{1b} : *le convoyeur blessé*, T₂ : *il*, T₈ : *il*, T₉ : *plongé depuis lors dans un coma artificiel, il*.
6. **L'hyperthème** repris par un thème phrastique T₁₀ : *sa mort*.

Les enchaînements entre les segments thématiques dans le texte n° 4

1. PR₂ : *une attaque d'un fourgon blindé* → T₃ : *tout*.
2. P₄ : *guetté par un commando équipé de kalachnikov, un véhicule de transport de fonds avait été attaqué à Aubervilliers près d'une agence bancaire* → T₅ : *les témoins* : implicite : *de cette attaque*.
3. PR₅ : *braquage* : implicite : *les responsables* → T₆ : *les malfaiteurs*.
4. PR₆ : *un convoyeur* → R₇ : *Patrice le Perroux*.

Dans le texte n° 4, les segments thématiques sont reliés par trois types d'enchaînements : premièrement, l'enchaînement où la partie du rhème précédent est repris dans le thème appartenant à un segment différent (introduit deux fois), ensuite, l'enchaînement dans lequel toute la phrase précédente fait partie — de façon implicite — du thème suivant, et, finalement, l'enchaînement entre les parties rhématiques de deux phrases voisines dont chacune dépend d'un autre thème partiel.

Conclusions

Dans cet article, nous nous sommes proposé de décrire les relations entre les segments thématiques compris comme unités supraphrastiques de la structure informationnelle de discours. Nous nous sommes limitée aux relations qui s'expriment par l'enchaînement thématico-rhématique et l'enchaînement rhématique observé au moment du passage d'un segment à l'autre dans le discours. Deux critères dont le premier concerne le statut (thématique ou rhématique) dans la structure informationnelle des éléments qui participent à la connexion, et le second se réfère au caractère partiel ou total de la reprise, ont permis de distinguer six types d'enchaînement qui relient les segments thématiques dans le discours. Nous avons appliqué cette typologie à l'analyse des structures informationnelles au niveau supraphrastique en montrant quelques configurations possibles dans le discours. Il est clair que cette esquisse d'une typologie d'enchaînements au niveau supraphrastique est loin d'être complète et que d'autres critères du classement sont possibles — parmi eux il faudrait certainement prendre en considération le caractère implicite ou explicite des éléments de la connexion entre les segments thématiques.

Références

- Bogusławski A., 1977: *Problems of the Thematic-Rhematic Structure of Sentences*. Warszawa, PWN.
- Bogusławski A., 1983: „Słowo o zdaniu i o tekście”. W: T. Dobrzyńska, E. Janus, red.: *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław, Ossolineum, 7—31.
- Boguraev B., Kennedy C., 1999: “Salience-based Content Characterisation of Text Documents”. In: *Advances in Automatic Text Summarisation*. Cambridge, London, the MIT Press, 99—110.
- Klemensiewicz Z., 1982: „O syntaktycznym stosunku nawiązania”. W: A. Kałkowska, red.: *Składnia, stylistyka, pedagogika językowa*. Warszawa, PWN.
- Laufer R., éd., 1985: *La notion de paragraphe*. Paris, Editions du CNRS.
- Miczka E., 1993: «Les structures supraphrastiques dans le texte. Analyses et procédures». *Neophilologica*, **9**, 41—60.
- Miczka E., 1996: „Rola kategorii ponadzdaniowych w procesie rekonstrukcji tekstu”. W: T. Dobrzyńska, red.: *Tekst i jego odmiany*. Warszawa, Instytut Badań Literackich, 41—52.
- Miczka E., 2002: *Kognitywne struktury sytuacyjne i informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo UŚ.
- Miczka E., 2010: «Le rôle de l'enchaînement rhématique dans la structure informationnelle de discours». *Neophilologica*, **22**, 75—81.
- Miczka E., 2011: «Modèles de structures informationnelles globales de discours». *Neophilologica*, **23**, 201—212.
- Van Dijk T.A., 1984: «Macrostructures sémantiques et cadres de connaissances dans la compréhension du discours». In: G. Denhière, éd.: *Il était une fois... Compréhension et souvenir des récits*. Lille, PUL.
- Winston M.E., Chaffin R., Herrman D., 1987: “A Taxonomy of Part-Whole Relations”. *Cognitive Science*, **11**, 417—444.

Anna Brandt
Università della Slesia
Katowice

Occhio alla salute — le riflessioni linguistiche sul concetto di *salute* nella lingua italiana

Abstract

The article aims to analyse — on the basis of cognitive linguistics — the concept of health in Italian and some of its relations to many domains of people's life. Various idiomatic expressions are examined with the focus on determining the way of perceiving a given notion and its conceptual content.

The analyses which were conducted within the framework of master's thesis of the author led to conclusion that health, which is an abstract notion, is often expressed by the metaphors which reveal a great part of perception, values and attitudes. Italians most often associate health with a person, thus the examined notion is equipped with the qualities and attributes characteristic for humankind.

Keywords

Notion of health, metaphors, cognitive linguistics, conceptual system.

Introduzione

Il tradizionale concetto univoco di salute inteso come normalità statistica sta registrando una crescente dilatazione semantica e negli ultimi anni si osserva una rotta con le definizioni di carattere privativo, cioè quelle che pongono l'accento solamente sull'assenza di malattie o di infermità. Stiamo affrontando una nozione estesa la quale abbraccia rapporti che intecorrono non solo all'interno dell'individuo, ma anche quelli con l'ambiente e con gli altri, quindi pare evidente che alla concezione di salute sia riservata attenzione di tante discipline scientifiche, che svolgono disputa per chiarire l'essenza e per scoprire il contenuto semantico del termine.

Ciò che sembra davvero degno di riflessione e meritivo di essere indagato dai linguisti è il carattere nascosto della salute, in quanto essa “non si dà a vedere” (H.-G. Gadamer, 1994: 82). Malgrado che si fissino degli standard per poter specificarne gli attributi, quasi ogni uomo dispone dei criteri, consci o ignari che siano, grazie ai quali avverte ciò che nomina poi la salute. L'immagine della salute è cambiata nel corso dei secoli e queste modifiche sono avvenute assieme alle trasformazioni ideologiche o politiche, conformandosi ai diversi contesti culturali ed adottando i criteri del pensiero di una data epoca. Nonostante che le diverse culture abbiano generato varie visioni di salute e vari modi di comprenderla, essa rimane sempre il principio essenziale, indipendentemente dal momento storico (T. Brzeziński, 2004; D. Zalewska, 1989). Sebbene tali residui del passato influenzino tutt'ora i nostri modi di concepire la salute, il progresso sul campo medico che ha segnato i tempi di oggi ci spinge alla nuova, più ampia, concezione di salute. Il termine studiato sfugge dunque all'osservazione obiettiva, quindi possiamo partire dal presupposto che ogni uomo cerchi di intercettarne le qualità e ciò viene rispecchiato sul piano linguistico.

La salute — nel tentativo di inquadrare il concetto

Affrontando l'argomento della salute, vale a tener presente che il vocabolo studiato possiede la natura polivalente: può essere considerato e indagato da diversi punti di vista adoperando vari strumenti e metodologie di cui dispone una data disciplina scientifica. Il suo carattere multidimensionale lo si riconosce nella ricchezza delle definizioni le quali emergono sia nel mondo scientifico che nelle voci comuni.

Come indica il dizionario N. Zingarelli (2009: 2005), la salute “1. è complesso delle condizioni fisiche in cui si trova, abitualmente o attualmente, un organismo umano p.es. *la sua salute migliora*; 2. in teologia, è l'effetto di salvezza; 3. ciò che contribuisce a mantenere o a rendere buoni le condizioni fisiche: *il moto è tutta la salute*; 4. ciò che è causa di bene e di felicità: *quella donna è la sua dolce salute, la morte del lupo è la salute delle pecore*. Per lo più, il lessema di *salute*, si usa inoltre come l'espressione augurale, specialmente nei brindisi o a chi starnuta, ma anche come formula di saluto confidenziale: *salute e figli maschi!* Il termine esaminato può anche essere utilizzato come l'espressione di meraviglia: *salute! come ti tratti bene!*”.

Etimologicamente, la parola *salute*, la associamo al termine latino *salus*, che proviene dalla stessa radice che *salvus*, cioè la salvezza (<http://www.etimo.it/?term=salute>). Ci si dimostrano i legami tra la salute e la salvazione: *salute eterna* vuol dire la salvezza dell'anima e il paradiso; *ultima salute* significa supremo

bene, cioè la contemplazione di Dio; *era della nostra salute* equivale all'era che prende l'origine dalla nascita di Gesù Cristo, la quale viene connessa dai cristiani alla redenzione (N. Zingarelli, 2009: 2005).

La salute — che cosa si nasconde dietro la nozione?

Per scoprire i modi di concettualizzare la salute sarebbe opportuno ricorrersi ai modelli dell'espressione linguistica attraverso i quali l'uomo manifesta il contenuto concettuale dell'idea analizzata. Quindi, considerando la nozione nella sua complessità vale a verificare come il termine di *salute* viene adoperato e in quali modi la lingua lo riflette. In quel caso, l'attenzione del filologo si focalizza soprattutto intorno ai modi di dire, proverbi e le locuzioni fraseologiche cercando di captare e di mettere in luce le sottigliezze del linguaggio comune che esprimono le diverse sfumature del suo significato.

La salute costituisce uno stato vissuto, sperimentato e elaborato individualmente da ogni uomo e, in conseguenza, assume le vesti del fenomeno sociale e culturale, dell'oggetto di analisi e d'interpretazioni svolte sia a livello individuale che interindividuale. Sulla base delle esperienze quotidiane riguardanti il modo vivere la propria salute, possiamo osservare una determinata oscillazione tra due prospettive diverse: olistica e quella analitica. La prima pone l'accento sull'uomo nel suo insieme, la seconda invece si focalizza su certi parti dell'organismo, quindi sul funzionamento di un organo particolare, senza tener presente multidimensionalità della salute e la globalità della persona (P. Sgreccia, 2009). L'uomo si schiera dalla parte di una o dell'altra prospettiva e ciò viene riflesso nel modo di pensare, e di conseguenza, nel modo di parlare, p.es. *Sono malato* (esprime la globalità che rinnega lo stato di salute) o *Ho un tumore allo stomaco* (indica una particolarità del funzionamento senza far riferimento allo stato generale).

La salute a ciascuno può veicolare diversi messaggi ed associazioni e forse per questa ragione, la lingua abbonda dei modi di esprimerla.

Scoprendo ciò che si nasconde dietro la nozione

Gli esami delle espressioni comprendenti il lessema di *salute* situatisi nella corrente delle ricerche linguistiche cognitive, nella maggior parte si concentrano sulla problematica dell'immagine linguistica della salute fissata nella lingua italiana. Le analisi sono condotte in base alla metodologia proposta da G. Lakoff

e M. Johnson (1998), fondata sulla convinzione secondo la quale i nostri discorsi quotidiani sono intessuti di metafore considerate le strutture portanti del pensiero umano. È stata rivolta particolare attenzione alle testate, spot pubblicitari che contenevano il lesema di *salute* ed ad alcuni proverbi sulla salute, tutti quanti costituivano il *corpus* analizzato. Il materiale sottomesso alle analisi è stato preso dai dizionari esposti nella bibliografia e dagli articoli accessibili online compresi nella sitografia. Lo scopo principale era verificare come e in quali contesti il concetto di *salute* sussegue, con quali oggetti della realtà extralinguistica viene identificato e quale senso generale possiede.

Modi di concettualizzare la salute nella lingua italiana

Nel corso degli esami, settantadue esempi sono stati sottoposti alle indagini. Le metafore analizzate si sono combinate in classi individuate in base al nucleo tematico in cui sono state raggruppate quelle simili, in conseguenza si sono distinte 13 categorie in cui sussegue il lesema di *salute*.

Il gruppo più ampio che si è distinto è la categoria SALUTE è una PERSONA la quale è stata divisa in 17 subcategorie che comprendono diverse metafore in cui il concetto esaminato viene visto come un essere umano.

Mettendo insieme le subcategorie in gruppi superiori si può notare che la salute viene associata a:

- **persona inferiore, bambino:** *tutelare la salute* [1]; *proteggere la salute* [2]; *prendersi cura della propria salute* [3]; *curare la salute* [4]; *salvaguardia della salute* [5];
- **persona adulta — membro di comunità:** *salute senza soldi* [6]; *la salute è bella* [7]; *parere il ritratto della salute* [8]; *lo stato della salute non mi permette* [9]; *la salute arriva dormendo bene* [10]; *in nome del profitto si gioca con la salute* [11]; *con la salute non si scherza* [12]; *amici della salute* [13]; *nemici della salute* [14]; *un problema della salute* [15];
- **persona lesa — creatura violentata, minacciata:** *la salute degli italiani sta subendo duramente i colpi della crisi economica* [16]; *difesa della salute*; *la nostra salute violentata* [17];
- **soldato:** *lotta al cancro* [18]; *se riuscite a rafforzare le difese del vostro organismo, esso sarà talmente ben armato che, messo a fronte di quella resistenza, il nemico, ossia la malattia, farà dietro front* [19]; *rafforzare la salute* [20]; *salute in disarmo* [21].

La lista è assai ampia e la lunghezza dell'elenco non è casuale: l'uomo identifica le cose a quello che gli pare più familiare e conosciuto, allora paragona diversi concetti alla figura umana. La personificazione con cui si ha a che fare

consiste nell'attribuire le caratteristiche fisiche, mentali e comportamentali tipiche per l'uomo ad un concetto astratto al quale appartiene anche il termine studiato (G. Lakoff, M. Johnson, 1998: 57). La nostra corporeità non rappresenta solo la fonte dell'esperienza, ma anche costituisce uno strumento con il quale riceviamo le informazioni dalla realtà esterna. La personificazione ci sostiene nella comprensione dell'enorme varietà degli eventi e dei fenomeni nei termini dei tratti tipicamente umani. Tutto sommato, l'antropomorfizzazione della salute sembra il procedimento avvenuto più sovente nella metaforizzazione del termine.

La seconda categoria, per quando riguarda la numerosità, costituisce quella in cui la salute viene associata ad un oggetto della realtà extralinguistica: SALUTE è una COSA. La maggior parte della gente si serve della vista come lo strumento principale nel processo di sperimentare il mondo. La possibilità di vedere è legata al potenziale controllo della realtà esterna — quando si percepisce attraverso la vista, è più agevole attuarsi nei migliori dei modi alle diverse condizioni e ciò mette l'uomo a proprio agio offrendogli il senso di sicurezza. Inoltre, esiste una metafora in cui si identifica la facoltà visiva a quella comprensiva: VEDERE = CAPIRE, p.es. *I see* in inglese significa sia *io vedo* che *io capisco*, a seconda del contesto, quindi l'uomo prova l'intensa nostalgia di poter osservare i concetti astratti.

Si sono distinte cinque sottocategorie:

- **cosa smarrita**: *trovare la salute* [23], *perdere la salute* [24];
- **cosa tagliabile**: *tagliare gli sprechi, ma non la salute!* [25];
- **cosa visibile**: *donne, un'occhio alla salute!* [26]; *salute si vede dalle unghie* [27];
- **cosa di ferro**: *la salute da ferro* [28];
- **liquido**: *economia norvegese sprizza salute da tutti i pori* [29].

I tre gruppi categoriali seguenti includono lo stesso numero delle sottocategorie. La prima che viene descritta è SALUTE è uno SPORT. Lo sport è complesso delle attività intraprese allo scopo di mantenere in forma il corpo e la mente, accompagna l'uomo sin dai tempi remoti, di conseguenza costituisce la rilevante e nello stesso tempo la solita parte della vita quotidiana. Le connessioni tra lo sport e la salute sono ben visibili nella frase adoperata come lo slogan promuovente l'attività fisica: *sport è salute*.

I tratti condivisi sia dalla salute che dallo sport sono: l'assicurazione di alta forma, il desiderio di combattere l'avversario ed anche le necessità di essere sistematico per migliorare i risultati, perché anche la salute richiede lo sforzo per esser mantenuta.

Si osservano quattro sottogruppi:

- **disciplina sportiva**: *sport è salute* [30];
- **compito**: *salute come compito spirituale* [31]; *il traguardo: salute* [32];
- **premio**: *vincere con l'asma* [33], *si può vincere la battaglia contro il cancro* [34]; *I segreti per conquistare la salute* [35];
- **cosa da tirare**: *peso della salute* [36].

La salute viene anche concettualizzata nella forma di recipiente, quindi un oggetto il cui funzione è di contenere delle cose. Spesso, pensiamo alla salute come se fosse un oggetto pieno che si può esaurire, ma a volte, è possibile compierlo. Quando concepiamo qualcosa come container, attribuiamo a questa cosa certi tratti quali: confini, forma, caratteristica di esser chiuso o aperto ecc., dunque essa diventa accessibile alla percezione.

Nella categoria SALUTE è un CONTENITORE si sono individuate quattro sottocategorie:

- **ditta**: *privatizzare la salute* [37]; *casa da salute* [38];
- **luogo**: *tornare alla salute* [39];
- **posto senza confini**: *confine tra salute e malattia* [40];
- **recipiente**: *per un inverno in piena salute* [41]; *secondo voi è più da esaurimento salute mentale o adolescenza?* [42]; *lo stato della salute di Mubarak è instabile* [43]; *oltre la salute* [44]; *prendo te come mia sposa, e prometto di esserti fedele sempre, nella gioia e nel dolore, nell salute e nella malattia [...] [45].*

Il gruppo seguente, cioè SALUTE = COSA ACQUISIBILE comprendente metafore in cui la salute diviene una merce testimonia lo stretto legame tra l'uomo e il mondo economico. Nei tempi di oggi, quando la filosofia del consumismo ha dominato la nostra cultura, pare che tutto si possa comprare, persino la salute.

La farmacologia che si sviluppa in continuazione, offrendoci la possibilità di comprare i medicinali e la privatizzazione dei servizi medici danno l'impressione che la salute possa essere trattata come prodotto comprabile. Ci sembra che anche essa si sottometta alle leggi del mercato libero, allora possiede il prezzo, è possibile la sua vendita o l'acquisto:

- **cosa da comprare**: *la salute non ha prezzo* [46]; *la salute non si paga con valute* [47]; *onore e salute non si vendono sul mercato* [48]; *salute sempre più cara* [49]; *salute e libertà valgono più d'una città* [50]; *la salute da vendere* [51];
- **cosa preziosa**: *chi salute ha è ricco e non lo sa* [52]; *uomo povero, uomo sano; uomo sano, uomo ricco* [53];
- **tesoro**: *la salute è il più prezioso di tutti i tesori, ed è il meno ben custodito* [54].

Le sei gruppi categoriali seguenti nei quali ognuna di essi possiede due metafore sembrano meno rilevanti considerando la loro numerosità, tuttavia significativi per quanto riguarda i messaggi che veicolano quotidianamente.

Nella categoria SALUTE è un DENARO si espongono i sottogruppi seguenti:

- **soldi**: *banca della salute* [55];
- **valuta cambio**: *non barattiamo la nostra salute* [56]; *perché dobbiamo pagare sempre con i nostri soldi e con la nostra salute?* [57].

Anche in polacco funziona una metafora che accosta la salute alla carta moneta: *To był trudny okres w moim życiu, przyplaciłam go zdrowiem*. Il gruppo è stato individuato sulla base dei tratti condivisi sia dalla salute che dal denaro, p.es. ambedue ingrandiscono il senso di sicurezza e possono diventare una valuta di cambio.

Un insieme successivo è stato nominato SALUTE è una COSA FRAGILE, al suo interno sono raccolte le metafore in cui si mettono in luce gli aspetti caratterizzati da delicatezza e poca resistenza. La salute è soggetto ai danni e per questa ragione, deve essere protetta.

La salute viene associata a:

- **prodotto vulnerabile:** *chi vuole conservare la salute per la vecchiaia, non la sciupi in gioventù* [58];
- **cosa distruggibile:** *il vaccino può rovinare la salute del gatto?* [59]; *la salute è molto cara, e chi può la ripara* [60].

Analizzando il gruppo successivo che rappresenta: SALUTE è un ANIMALE si incontrano le corrispondenze tra certi aspetti condivisi dalla salute e il pesce e il cavallo, si ha a che fare con l'accostamento delle qualità tipiche, p.es. la resistenza alle malattie o la forza fisica:

- **pesce:** *sano come il pesce* [61];
- **cavallo:** *salute da cavallo* [62].

La SALUTE può essere considerata anche un OGGETTO SITUATO NELLO SPAZIO, perché, in certi contesti, acquisisce l'orientamento spaziale. Dato che il termine studiato è il valore comunemente pregiato, apprende una posizione alta e di solito si trova su, come si vede negli esempi sotto:

- **si trova su:** *Cassano all'apice della forma* [63]; *testa alta e schiena dritta!* [64]; *la salute sopra ogni cosa* [65];
- **si trova avanti:** *salute prima di tutto!* [66].

Per mantenersi nello stato di salute bisogna esser al corrente delle indicazioni emessi dai rappresentanti dell'ambito medico, allora si deve disporre, in una certa misura, di un sapere specifico. La SALUTE, quindi è relativa all'EDUCAZIONE. I tratti che legano la salute e un argomento scolastico è la possibilità di studiarli, allora la salute è trattata come una materia o un'attività apprendibile.

Un altro aspetto del verbo *imparare* può indicare il coinvolgimento dello sperimentare tramite lo studio, quindi la salute entra nella pratica, p.es.:

- **materia scolastica:** *la salute si impara a scuola* [67];
- **oggetto di ricerca:** *viaggio alla scoperta della salute profonda* [68].

La categoria successiva intitolata SALUTE è un'ARTE rintraccia le somiglianze tra l'arte e la salute le quali nella loro potenzialità produttiva: l'arte è legata all'inventare ed a creare le opere, invece la salute genera le opportunità di agire nel modo efficace, quindi le corrispondenze si basano soprattutto sul profilo generativo condiviso da due termini:

- **artista:** *la salute si colora d'azzurro* [69];
- **quadro, scultura:** *la salute in mostra* [70].

Due categorie seguenti si compongono solamente di una metafora, quindi possiamo considerarle un'eccezione che non appare spesso, allora non rientra nella normalità linguistica, però è rilevante sotto profilo culturale.

La salute paragonata al materiale esplosivo nel proverbio *scoppiare dalla salute* acquisisce il valore dinamico, allora diventa il fattore che fornisce il vigore e la forza fisica all'uomo e porta all'individuazione del gruppo categoriale: SALUTE è una BOMBA. L'espressione vuol dire "essere in eccellenti condizioni di salute". Lo scoppio viene sempre provocato da un materiale esplosivo — qui la salute produce nell'uomo una forte tensione interna che provoca un'esplosione. Molto spesso, lo scoppio viene accompagnato da un grande rumore che lo rende pieno di dinamismo. Anche le persone che si sentono bene e sono sane si caratterizzano del vigore e dell'energia. La locuzione *scoppiare di salute* [71] può anche essere riferita alla sensazione soggettiva dell'uomo che percepisce il suo benessere come l'influsso di energia e di forza fisica — provare una sensazione dell'energia interna possiamo accostare all'impressione di esplodere.

Rintracciando le correlazioni tra il nutrimento sano e essere sani si è individuata la categoria successiva cioè SALUTE è un CIBO. L'espressione *la salute nel piatto* [72] ci suggerisce che la salute è il prodotto alimentare. La metafora si basa sulla convinzione comune secondo cui la nutrizione è l'elemento rilevante che influisce sullo stato della salute.

Riassunto

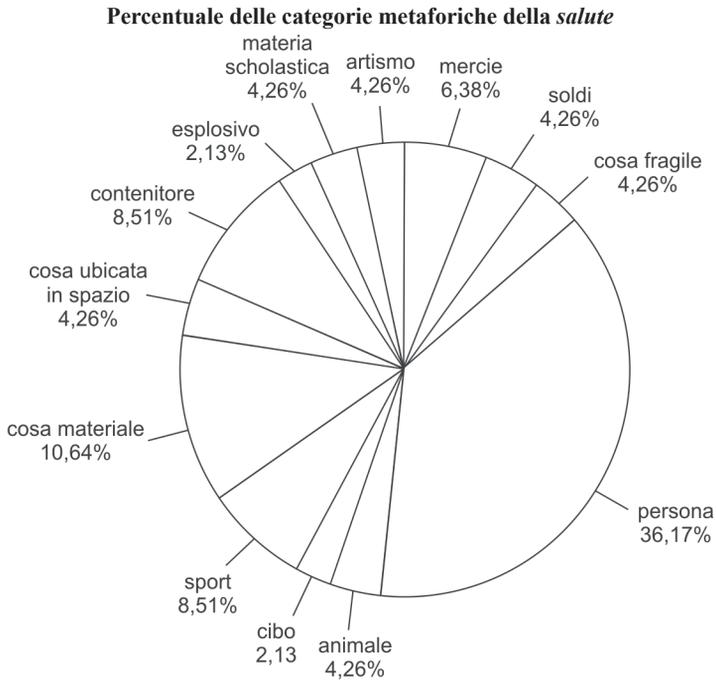
Per illustrare meglio ciò che si evince dalla ricerca i cui risultati sono stati esposti sopra, si propone il grafico con la percentuale delle categorie metaforiche distinte (grafico 1).

Partendo dalla constatazione chiave della linguistica cognitiva che esiste uno stretto legame tra il linguaggio e il pensiero (G. Lakoff, M. Johnson, 1998; C. Cacciari, 1991; B. Berselli, M. Sofritti, F. Zafettin, 1999), si potrebbe trarre una conclusione che ciò che si presenta sul piano della lingua proviene dal meccanismo mentale che aveva luogo prima. Quindi, quello che si rivela sul livello linguistico è il frutto dei processi interni assai complessi e tutt'altro che univoci, durante i quali l'esperienza comune si mischia con quell'individuale e ne risulta un'abbondanza di modi in cui si esprimono vari aspetti della salute.

Prendendo in considerazione la vasta sfera dell'immagine linguistica del mondo che include in sé non solo i fenomeni linguistici, ma anche i processi culturali e sociali (J. Bartmiński, 1990), otteniamo un'entità multidimensionale retta da vari meccanismi la quale funziona nei diversi ambiti.

Vale a sottolineare che le indagini non abbracciano molti dettagli e particolarità della descrizione del concetto di salute, però il restringimento non è talmente grave da non poter trarre le conclusioni. Una ponderazione principale ed evidente sarebbe la constatazione che la naturale predisposizione più comune nella meta-

Grafico 1



forizzazione della nozione studiata è la tendenza a concepirla come se si trattasse della figura umana. Per lo più, la salute viene metaforizzata su varie superfici: abbiamo a che fare sia con le metafore semplici, quindi quelle strutturali, come p.es. *la salute è uno sport*, ma anche con il fenomeno in cui la salute diventa dominio di base, p.es. *il sano realismo*.

Le indagini eseguite su materiale selezionato riportano anche la multifaccettatura del concetto i cui contorni rimangono sempre vaghi, ambigui, spesso addirittura contraddittori e le categorie che si sono abbozzate nel corso d'opera permettono di intuirne la complessità.

Le espressioni raccolte costituendo il succinto pezzo della realtà linguistica, rappresentano una sorta di sintesi dell'immaginario collettivo, degli atteggiamenti e degli approcci che plasmano il concetto di salute che si trova in continua evoluzione.

Riferimenti bibliografici

- Bartmiński J., 1990: *Językowy obraz świata*. Lublin, UMCS.
- Berselli B., Sofritti M., Zafettin F., 1999: *Introduzione alla linguistica. Un approccio cognitivo*. Bologna, CLUEB.
- Brandt A., 2010: *Il concetto di salute nella lingua italiana*. Katowice UŚ [niepublikowana praca magisterska].
- Brzeziński T., 2004: *Historia medycyny*. Warszawa, PZWL.
- Cacciari C., 1991: *Teorie della metafora*. Milano, Cortina.
- Gadamer H.-G., 1994: *Dove si nasconde la salute*. Milano, Cortina.
- Jäkel O., 2003: *Metafory w abstrakcyjnych domenach dyskursu. Kognitywno-lingwistyczna analiza metaforycznych modeli aktywności umysłowej, gospodarki i nauki*. Kraków, Universitas.
- Lakoff G., Johnson M., 1998: *Metafora e vita quotidiana*. Milano, Bompiani.
- Sgreccia P., 2009: *I concetti di salute e malattie*. Macerata, Istituto di Bioetica dell'Università Cattolica del Sacro Cuore di Roma, Università degli Studi di Macerata.
- Zalewska D., 1989: *Kulturowy aspekt funkcjonowania zdrowia jako wartości*. Wrocław, Wydawnictwo UWr.

Dizionari

- Dizionario etimologico*. Accessibile online: <http://www.etimo.it/?term=salute> (accesso: il 5 novembre 2010).
- Lappucci C., 1990: *Dizionario dei modi di dire della lingua italiana*. Milano, Hoepli.
- Zingarelli N., 2009: *Vocabolario della lingua italiana*. Bologna, Zanichelli.

Sitografia

1. <http://www.slideshare.net/>
2. <http://www.fasi.biz/it>
3. <http://www.ausl.rn.it>
4. <http://www.viadeo.com/>
5. <http://www.medicitalia.it>
6. www.friulano.it/
7. <http://www.vichyconsult.it>
8. <http://www.ilritrattodellasalute.org/>
9. <http://ecodiario.blogosfere.it/>
10. www.edusport.it/
11. <http://www.wilditaly.net/>
12. <http://www.feldenkraisbenessere.it/>
13. www.amicidellasalute.it/
14. www.elika.it/
15. <http://www.urihi.org/>
16. [guidamonaci.it/](http://www.guidamonaci.it/)
17. <http://www.circoloambiente.org/>
18. <http://www.saluteambientale.com/>
19. <http://www.arpnet.it/>
20. <http://guide.supereva.it/>
21. <http://www.stiftungvital.it/>
22. <http://www.agoravox.it>
23. <http://www.ideal dieta.it/>
24. <http://www.vivocrudo.itl>
25. <http://ricerca.repubblica.it>
26. www.slideshare.net/
27. www.benessere.guidone.it/
28. <http://www.macrolibrarsi.it/>
29. <http://www.loccidentale.it/>
30. www.sportsalute.org/
31. www.queriniana.it
32. <http://www.ospedale.cremona.it/>
33. www.ok-salute.it
34. <http://www.corriere.it/>
35. <http://www.vivifuturo.com/>
36. <http://www.macrolibrarsi.it/>

37. <http://www.rifondazionepuglia.org/>
38. <http://www.clinicasantalucia.it/>
39. <http://www.vitepassate.net/>
40. <http://www.associazioneverba.org/>
41. <http://www.lerborista.it/>
42. <http://it.answers.yahoo.com>
43. <http://www.laprovinciadico.com.it/>
44. <http://www.oltreallasalute.it/>
45. <http://www.liturgia.maranatha.it>
46. <http://www.laterza.it/>
47. <http://www.lagazzettaweb.it/>
48. <http://www.italiaddonna.it/>
49. <http://www.oggitreviso.it/>
50. <http://www.moldrek.com/>
51. <http://dizionari.corriere.it/>
52. <http://xoomer.virgilio.it/>
53. <http://www.proverbipopolari.it/>
54. <http://www.tuttinforma.eu/it/>
55. <http://195.250.34.146/bancomed/>
56. <http://nitokrema.splinder.com/>
57. <http://www.tomshw.it/>
58. <http://www.proverbipopolari.it/>
59. <http://it.answers.yahoo.com/>
60. <http://it.wikiquote.org/wiki/Salute>
61. <http://www.geapress.org/>
62. <http://acmilanforever.forumfree.it/>
63. <http://ilmiolibro.kataweb.it/>
64. <http://www.settimanedigravidanza.com>
65. <http://www.ok-salute.it/>
66. <http://www.romagnanoi.it>
67. <http://www.stefanonavarrini.it/>
68. <http://www.060608.it/>
69. <http://www.ausl.fe.it/>
70. <http://ricerca.repubblica.it/>
71. <http://www.ok-salute.it/>
72. <http://ilmiolibro.kataweb.it>

Agnieszka Pastucha-Blin

*Università della Slesia
Katowice*

La lingua in servizio alla persuasione

Abstract

These considerations are developed within the cognitive approach to language study. They represent an attempt to discuss the mechanisms of language used by writers to achieve a persuasive impact on the recipient (by inducing emotion, influencing the recipient's consciousness, imagination and reactions).

The article characterizes linguistic actions which are intended to influence the decisions of customers by imposing a particular vision of reality on them. Undoubtedly, the use of appropriate lexemes (borrowings, technical vocabulary) and syntactic structures (causal structures between compound sentences, subordinate conditionals) belongs to this type of strategy.

Keywords

Discourse, persuasion, lexemes, syntactic structures.

1. L'introduzione

L'obiettivo del contributo che segue è la presentazione di come gli autori dei testi persuasivi dedicati alla bellezza ed alla salute femminile, con l'aiuto di termini e formule sintattiche, li trasformano in funzione dei loro scopi, accentuandone il valore espressivo (G. Belliotti, 2003).

La funzione di questo tipo di discorso, e dei mass media in generale, risulta di grande rilievo nella diffusione dei modelli di perfezione, nella formazione dei gusti e nella valutazione degli stili. L'impatto che i media si possono avere all'interno della società di oggi è un argomento di fondamentale importanza, specialmente per quanto riguarda il loro monopolio dell'informazione. Come si propone E. Mian

(2006) proprio i mass media fungono da elementi decisivi nei confronti della formazione di ideali e convinzioni di ogni singolo soggetto. Oggi, per essere accettati dalla società, è necessario apparire in una forma che risulti uguale, o migliore, di quella proposta dai media.

Gli articoli del consumo di massa contribuiscono a condizionare il pensiero sociale, dicendo cosa conta e cosa no. Essi offrono le istruzioni (di come curare il corpo), imponendo così l'obbligo della bellezza a tutti. Con le nuove tecnologie si è generata una civiltà dell'immagine, mediante la quale si vanno ad enfatizzare gli aspetti legati alla visibilità ed al look. La caccia alla perfezione estetica del corpo è di fatto diventata il simbolo della nostra epoca. L'età, il peso e l'aspetto fisico sono nelle mani dell'uomo contemporaneo (D. Czaja, 1999).

Nel presente articolo andremo a considerare il discorso innanzitutto come un'unità funzionale (che svolge un ruolo diverso da quello informativo). Ci interessa particolarmente puntare sul discorso concepito nella qualità di quello strumento di persuasione che, per realizzare pienamente il proprio compito, si giova di diversi tipi di operazioni linguistiche.

2. Le strutture funzionali del discorso

Trattando la questione delle strutture funzionali del discorso intendiamo concentrarci sulle finalità di un testo, ossia sul come il testo vada a realizzare l'intenzione comunicativa globale dell'emittente. Il senso di tale costrutto, che svolge innanzitutto un compito comunicativo unitario e relativamente autonomo (A. Rocci, 2003: 267), coincide con il cambiamento che esso produce nelle soggettività degli interlocutori per quanto attiene la loro disposizione all'azione (Ch.S. Peirce, in S. Bigi, 2006: 55).

L'analisi del materiale discorsivo ci ha spinto a considerare tutti i procedimenti di natura persuasiva, ossia quelli che potrebbero influire sulle scelte dei destinatari.

Le operazioni linguistiche sono sempre più o meno persuasive. Con la lingua possiamo mentire, fingere, spillare, ecc. Tra gli elementi linguistici che hanno un valore molto suggestivo vogliamo elencare le parole e le unità più complesse, ovvero le strutture sintattiche. Questa distinzione sarà la base della sistematizzazione dei mezzi che sono al servizio della persuasione.

Abbiamo deciso di analizzare dapprima il lessico e le espressioni fraseologiche, con particolare riferimento all'aspetto metaforico delle unità linguistiche. In un secondo momento considereremo la struttura sintattica dei testi studiati.

2.1. Gli strumenti lessicali e sintattici in servizio alla persuasione

I lessemi, funzionando come impulsi, sono in grado di indurre i destinatari a compiere qualsiasi azione, suscitando le loro reazioni ed emozioni. L'obiettivo del linguaggio persuasivo si collega spesso ad uno scopo pratico: quello di vendere merci e suggestioni. Mediante i vocaboli — veri e propri stimolatori dell'attività consumistica — si incita a comprare, a cambiare l'aspetto fisico, a curare il proprio corpo, e via dicendo.

Nel materiale linguistico da noi analizzato gli autori non solo usano dei vocaboli da loro indipendenti, come: i nomi propri, alcuni dati, indirizzi, prezzi e così via, ma ricorrono anche ai termini marcati. Sono i mezzi con le proprietà persuasive, grazie alle quali si evocano le emozioni e si scatenano le reazioni da parte delle persone a cui si scrive. Questa reazione non deve avere necessariamente la forma dell'acquisto di un dato prodotto. Molto spesso, sfruttando la forza persuasiva, che si fonda sulla conoscenza dell'interlocutore (delle sue aspirazioni e debolezze), si cerca di far presente il pericolo costituito da diversi problemi, malattie e conseguenze negative, legate, ad esempio, al trascurare il proprio corpo.

È indiscutibile che i messaggi usati per attirare l'attenzione dovrebbero essere originali (devianti rispetto alla norma linguistica) e riconoscibili (riconducibili a modelli culturali già noti). La selezione dei mezzi linguistici, che formano la base delle operazioni persuasive, consiste nella scelta di quei vocaboli che assumono nette connotazioni (la cui influenza sul destinatario è molto forte). Essi svolgono la funzione stimolante attivando quelle reazioni del ricevente che sono desiderate dall'emittente.

Sarà meglio che l'autore di un testo persuasivo scelga le parole che hanno associazioni emotive e riferimenti meno precisi (J. Bralczyk, 2004: 63). Per questa ragione l'effetto di una dieta dimagrante sarà *il corpo snello*, invece di quello *magro*; *l'aspetto fisico* sarà *naturale* e non *normale*, *la donna* sarà *felice* piuttosto che *beata*, ecc. L'adozione di un termine dal significato sfumato, e quindi dall'estensione maggiore, fa aumentare la sua forza persuasiva e per questo motivo favorisce la ricezione.

Tra le altre strategie che garantiscono il successo persuasivo possiamo elencare pure la diminuzione della distanza tra gli interlocutori. Si tratta di creare una intesa intima con il pubblico (J. Świątek, 2002: 318—319), il che è possibile grazie al linguaggio comune impregnato di espressioni familiari di uso quotidiano e di quelle alla moda:

- (1) *Per il tuo **look** le acconciature più **cool** del momento: acconciature **trendy**, **sexy**, morbide, **look** ricercato e capelli morbidi e lucenti, con un occhio alle mode del momento e alle nuove tendenze¹.*

¹ Cfr. <http://www.hairstyle-estetica-benessere.it/> (accesso: giugno 2013).

- (2) [...] *perdetevi fra i vicioletti attorno alla piazza: una tappa alla Libreria del Viaggiatore [...] e via per lo shopping più cool, fra le stradine attorno alla piazza, dove troverete un tripudio di negozi di scarpe fashion e abbigliamento casual o ricercato da non perdere [...]*².

Per poter creare la comunione tra l'emittente e il ricevente possono essere usati anche i mezzi che conferiscono la nascita di confidenza tra gli interlocutori: gli idiomi e i modi di dire:

- (3) *Mens sana in corpore sano: un detto più che mai attuale. Restare giovani. Con l'attività fisica si può. L'attività fisica è un elemento fondamentale per rallentare i processi d'invecchiamento e ridurre i rischi delle patologie tipiche della vecchiaia*³.

Con il riferimento alle citazioni viene costruito il senso del legame culturale tra gli autori dei testi e i loro destinatari, con il che si favorisce la persuasione (J. Bralczyk, 2004: 82). Restando nell'ambito delle relazioni tra gli interlocutori, non si può ignorare la questione dei prestiti linguistici. Essi colmano molto spesso una lacuna lessicale o semantica presente nella lingua che accoglie un dato termine. Possono, però, essere usati anche per la particolare sfumatura espressiva che hanno e per aumentare il prestigio di ciò che designano (sono quelli che sembrano teoricamente superflui in quanto esiste già nella lingua un vocabolo col medesimo significato). Così i forestierismi risultano essere uno strumento indispensabile a chiunque produca un discorso persuasivo per incitare il destinatario, ad esempio, a rispettare e ad adeguarsi ai canoni dell'alta moda.

Vorremmo analizzare il passo che segue:

- (4) *Multicolor, chic e avvolgenti. Così la moda vuole i nostri occhiali per la prossima stagione. Abolite le imitazioni da mercatino. La griffe è d'obbligo. [...] A lenti libere, con bordi sagomati e paraluce per i modaioli più trendy e con strass e decori gioiello per le esigenze più preziose. I più attuali? Quelli avvolgenti e multicolor realizzati da Safilo per Gucci e Christian Dior e da Luxottica per Chanel, coprono il volto e lo illuminano grazie alle tonalità accese. Divertenti quelli grandi e nei toni "sorbetto" di Blumarine. Neo chic quelli con lenti sfumate di Roberto Cavalli by Marcolin, nel perfetto stile dello stilista. E come non menzionare volti quattrocchi "vestiti" dalle montature di Gianfranco Ferrè by Safilo, di Giorgio Armani by Luxottica, di Chloè e di Missoni?*

² Cfr. <http://www.pianetadonna.it/moda/nuove-tendenze/guida-allo-shopping-e-ai-locali-cool-di-roma.html> (accesso: giugno 2013).

³ Cfr. http://www.spaziodonna.com/articolo/1898_mens-sana-in-corpore-sano-un-detto-piu-che-mai-attuale.html (accesso: luglio 2009).

[...]

E se volete qualcosa dal sapore, pardon, dall'aspetto vagamente futuristico, ecco pronti i modelli aderenti al viso, aereodinamici e specchiati proposti da Gucci per lei e per lui.

[...]

Modaioli e pastello quelli in policarbonato e a specchio di La Perla, perfetti sopra la vostra lingerie firmata, per incontri misteriosi e audaci. Fasce coloratissime e modelli oversize anche per le più giovani. A firmarli non poteva essere che Onyx che ha reinventato i modelli delle griffe più prestigiose (troppo costosi per gran parte delle ragazze) in colori caramella. Le tasche poco capienti delle teen ager potranno permettersi occhiali economici e super alla moda, da far invidia alle compagne di classe. I più trendy sono color ciliegia a mascherina⁴.

Nell'esempio succitato, accanto ai concetti ed espressioni persuasive, figurano le parole di origine straniera: francese (*chic, griffe, pardon, lingerie*) e inglese (*trendy, oversize, teen ager, super*).

Per mettere in rilievo l'importanza di un dato termine, che nella madrelingua potrebbe suonare troppo colloquiale, gli autori dei testi orientati a convincere tendono a trovare le voci originali, nonostante che esse abbiano le loro corrispondenti italiane facilmente disponibili (*osé, black, maquillage = make up, bébé = baby, decollète*). Sono forestierismi dal punto di vista linguistico senza motivo, visto che non arricchiscono l'italiano, anzi portano alla contraddizione verso la regola sulla economicità della lingua. Osserviamo il radicamento dei prestiti di lusso specialmente nel campo dei costumi e della moda, malgrado che questa sia sempre stata considerata una delle basi del mercato italiano.

I vocaboli di provenienza straniera non sono usati per caso. Essi, indicando modalità di abbigliamento o stili di comportamento indissolubilmente legati a mutamenti sociali (V. Cavalletti, 2006), sono ricchi di connotazioni suggestive ed evocatrici.

Secondo I. Klajn una lingua fornisce il lessico più copioso nelle sfere in cui ha egemonia a livello mondiale, così come l'italiano presta termini in campo gastronomico, musicale e poetico. È il cosiddetto *prestigio culturale e materiale della nazione donatrice* (I. Klajn, 1972: 12).

Bisogna ammettere ancora che negli ultimi anni, probabilmente per via del carattere fugace dei prestiti, la maggior parte delle parole nuove non vengono per niente integrate. Inoltre l'italiano cerca disperatamente di pescare tra le altre lingue i termini più brevi possibili, mimetizzando la velocità della vita, e la varietà dei monosillabi inglesi o francesi ne crea un'ottima fonte (M. Dardano, 1987: 23—27).

⁴ Cfr. <http://moda.stile.it/articoli/2001/03/10/73977.php> (accesso: marzo 2004).

Per quanto concerne i francesismi, essi penetrano la lingua italiana in diversi ambiti semantici, specialmente quello della moda, anche se risultano talvolta effimeri e destinati a scomparire dopo qualche stagione. Il fenomeno è causato prima di tutto dal fatto che la Francia era (ed è) sempre la capitale dello chic, dell'esclusività e di tutto ciò che è *in*.

Accanto al francese, che possiede un suo *zoccolo duro* all'interno del dizionario italiano (M.R. Ansalone, P. Felix, 1997), possiamo osservare una vera e propria invasione da parte dei termini inglesi. La loro presenza riguarda particolarmente il campo economico — finanziario, lo sport, il turismo, l'informatica e anche il mondo della voga (A. Amato, F. Andreoni, R. Salvi, 1990).

Per raggiungere la piena funzione persuasiva si ricorre pure all'utilizzo delle parole di carattere ibrido di diversa provenienza (*look rétro, neo chic, It-shirt*) — che sono un ottimo esempio per un gioco di parola oppure a quelle composte con l'aiuto dei prefissoidi (*multicolor, paraluce, aerodinamici, policarbonato*).

Attraverso l'approfondimento della dimensione lessicale, in base alla quale si segna il rapporto tra l'emittente e il ricevente, abbiamo avuto modo di osservare l'abuso delle interferenze diafasiche, il cui scopo consiste nell'impedire la continuità discorsiva.

Accanto ai prestiti, nel materiale linguistico sottoposto ad analisi dettagliate prevalgono le interferenze diafasiche riguardanti l'introduzione di un vocabolario specializzato. L'adozione di termini specialistici relativi ad ambiti settoriali (particolarmente quello medico) conferisce autorevolezza e credibilità al messaggio presentato.

I tecnicismi, li possiamo trovare prima di tutto negli articoli dedicati alla salute, al benessere e talvolta alla bellezza femminile, come, ad esempio, quando si parla degli interventi chirurgici che migliorano l'aspetto esteriore di una donna:

(5) *Più si va avanti con gli anni, più si va incontro ad una generale atrofia del derma e si riduce la vascolarizzazione della pelle [...] Il bio-lifting viene effettuato con delle micro-iniezioni a base un cocktail composto da Vitamine, Sali minerali e Aminoacidi, tra i quali: [...]*

— *L'arginina, l'acido aspartico, la cistina, la glicina, la serina, la taurina, e il triptofano: tutte sostanze che stimolano le funzioni vitali della pelle, e quindi la mantengono giovane.*

— *Il coenzima A, nad e nad bp che sono enzimi metabolici, che intervengono quindi nella struttura della cellula epidermica stessa;*

— *Acido nucleico come l'RNA che regola la sintesi delle proteina [...]*

A questi cocktail di sostanze biologiche si può aggiungere un altro complesso caratterizzato dalla presenza di botox liftante. [...]

È una tecnica lineare che si basa sulla capacità di diffondere l'acido ialuronico, attraverso delle piccole punture. Si ottiene così l'aumento del trofismo

*del tessuto che porta alla scomparsa del reticolato di pelle secca di viso, collo e décolleté*⁵.

La lingua specialistica del frammento di cui sopra si caratterizza per l'adeguatezza e l'alto grado di precisione; i termini sono, dunque, monoreferenziali. Inoltre la loro funzione è quella denotativa e non connotativa, il che vale a dire che il testo si distingue per la sua neutralità emotiva.

La tecnica persuasiva si manifesta non solo nella scelta dei singoli lessemi, ma anche nella combinazione dei medesimi in unità maggiori. Gli strumenti sintattici nei discorsi persuasivi sono usati per trasmettere i significati desiderati in forme meno esplicite e scontate. Sono tra l'altro: l'uso dell'articolo determinativo per sottolineare l'unicità dei prodotti consigliati, lo stile nominale che è massimamente suggestivo e sintetico, il rema (l'elemento di novità) in prima posizione nella frase per sottolineare l'importanza del messaggio, e finalmente le strategie di tematizzazione (il tema sospeso o la dislocazione) adatte a presentare informazioni come note, ovvie.

Come sostiene A. Awdiejew l'efficacia degli atti linguistici aumenta grazie all'utilizzo dei metaoperatori persuasivi (A. Awdiejew, 2004: 71—80). Sono specialmente le espressioni fraseologiche a rendere impossibile la verifica (da parte del ricevente) della veridicità e dell'esattezza del comunicato. Con questi mezzi si suggerisce che le informazioni trasmesse debbano essere note a tutti i partecipanti dell'atto comunicativo e che pertanto esse non possano essere negate:

- (6) *Come **tutti sanno**, durante i nove mesi di gravidanza, la donna dovrebbe evitare di assumere farmaci, facendone uso solo se strettamente necessario e sempre sotto prescrizione medica. [...] Come è **ben noto** le donne che assumono farmaci durante il periodo della gravidanza devono prestare attenzione e devono seguire alla lettera i consigli del medico*⁶.

Gli operatori persuasivi talvolta si riferiscono anche alle informazioni riportate da altre persone (verificate o no dall'autore stesso): *dicono che, a quanto si dice / pare, come si è rivelato*, ecc.

Succede che l'emittente fornisce notizie di routine che per questa ragione sono, senza dubbio, attendibili: *come sempre, di regola, abitualmente* e così via:

- (7) *Un risultato sorprendente: **di solito** son gli uomini italiani ad avere la nomea di latin lover, ma stavolta le donne risultano essere campionesse di passione.*

⁵ Cfr. <http://www.donnamoderna.com/salute/medicina-estetica/bio-rivitalizzazione-ringiovanente> (accesso: dicembre 2011).

⁶ Cfr. <http://www.tuttomamma.com/aspirina-tumori-cura/20872/> (accesso: dicembre 2011).

*Con la speranza che i misogini non utilizzino il risultato per tacciare **come al solito** le donne di essere poco serie in amore: il sesso è anche e soprattutto sentimento e questo sondaggio lo prova⁷.*

Da ultimo ci sono le espressioni che rinviano alla sincerità dell'emittente, che presenta un'informazione come se fosse un segreto nascosto o una verità indicibile conosciuta al ricevente (*veramente, infatti, in effetti*):

- (8) *In un sabato caldissimo di fine febbraio, sotto un cielo di un azzurro che sa già di primavera, in occasione della Settimana della Moda meneghina, s'è tenuta la presentazione della collezione autunno-inverno 2012—13 di Giuseppe Zanotti Design. **A dire il vero** dello snobismo e dell'altezzosità della Settimana della Moda milanese a quest'evento c'è poco o nulla⁸.*

Prendendo in esame la questione dei mezzi linguistici che servono a persuadere vale la pena di focalizzare ancora l'attenzione sull'aspetto metaforico del discorso studiato, in quanto la metafora costituisce uno degli strumenti fondamentali della persuasione.

Il discorso che influisce sul destinatario in modo più efficace è quello che attiva l'immaginazione, ovverosia quello il cui contenuto può essere trasferito nella sfera emotivo-sensoriale (J. Bralczyk, 2004: 68). Urszula Wieczorek sostiene che la forza persuasiva consiste nella metafora, nella metonimia e negli stereotipi concettuali (U. Wieczorek, 1999: 105). E per studiare l'efficacia del linguaggio, così come anche le condizioni di tale efficacia, si mostra opportuno il rinunciare all'idea che le parole abbiano solo determinati significati e basta (I.A. Richards, 1967: 15). Visto che:

[...] la comunicazione più efficace non è necessariamente la più semplice, la più precisa ed esatta, la comunicazione sfrondata di ogni aspetto metaforico o simbolico (G. Bottiroli, in A. Pennacini, 1993: 53).

La piena prova di queste constatazioni, la possiamo trovare in una ricca concettualizzazione metaforica e metonimica del *corpo umano* e della sua *cura*.

Grazie all'attivazione di tutti i nostri sensi possiamo richiamare facilmente una determinata immagine mentale. Lo conferma la concettualizzazione metaforica del *corpo* e della sua *cura*, ad esempio IL CORPO È UNA MACCHINA (A. Pastucha-Blin, 2009: 82—92) o LA CURA DEL CORPO È UNA GUERRA.

⁷ Cfr. <http://www.diredonna.it/donne-italiane-le-piu-brave-al-mondo-nel-sesso-75940.html> (accesso: maggio 2012).

⁸ Cfr. <http://www.thewoman.it/2012/03/giuseppe-zanotti-una-collezione-per-donne-imperfette.html> (accesso: aprile 2012).

Nel mondo di oggi l'uso delle metafore è dilagante. In un discorso ne vengono utilizzate una ogni 25 parole. La metafora non ha dunque solo una funzione ornamentale, ma è fondamentale nel sistema del linguaggio.

L'immagine metaforica permette di andare oltre la realtà fattuale e accedere a molteplici e polimorfi significati emozionali delle cose e degli eventi. È un potenziale ben conosciuto dalla comunicazione mediatica che spesso, utilizzando un linguaggio metaforico, riesce ad ottenere dei sicuri effetti persuasivi. Visto che le metafore possono sollecitare direttamente la componente emozionale del ricevente della comunicazione, i media indirizzano opinioni ed influenzano atteggiamenti del grande pubblico senza la mediazione del pensiero razionale. Insomma basta cambiar una parola e la gente cambia idea. Lo fa, anche se non se ne rende conto (P.H. Thibodeau, L. Boroditsky, 2011).

La forza persuasiva delle metafore sta nel fatto che esse non possono essere letteralmente vere. Quando leggiamo, p.es.: *fortificare il sistema immunitario, modellare la figura, la radice del capello* non abbiamo la possibilità di provare che sia la verità. Dunque la mancanza dei criteri di verifica facilita l'uso manipolativo delle espressioni metaforiche.

Anche per il suo aspetto assiologico la metafora costituisce uno strumento persuasivo potentissimo, perché essa implica i valori senza esprimerli direttamente. *Il corpo* sottoposto alla valutazione non può fare a meno delle espressioni valutative assolute (*perfetto, ideale, fantastico, eccezionale, straordinario, meraviglioso*). Si ricorre a dei termini sempre più intensi e forti per impressionare di più. L'uso del doppio senso serve a colpire e stupire il lettore. Per persuadere non basta dire la verità. Molto spesso appare più efficace impiegare le parole in modo ambiguo, allusivo e ricorrere a diversi giochi di parole e mezzi offerti dalla retorica (G.L. Baccaria, 2006: 12).

Nell'atto del convincere, un ruolo rilevante viene svolto dalle strutture sintattiche e dai determinanti delle relazioni sintattiche, che indicano la natura persuasiva del discorso.

In quell'ambito occorre prendere in considerazione l'ordine delle parole nella frase. Come sostiene J. Bralczyk i vocaboli che rimangono facilmente impressi nella memoria sono quelli che si trovano all'inizio o alla fine dell'enunciato (J. Bralczyk, 2004: 115). Tali posizioni sono occupate dagli elementi del discorso marcati, degni di interesse e di attenzione, come ad esempio i nomi e le caratteristiche principali dei prodotti e dei trattamenti consigliati dagli autori dei testi persuasivi:

- (9) **Da Garnier** arriva *UltraLift Pro-X*, al *Pro-Xylane*, potente molecola anti-invecchiamento derivata dal faggio, un prodotto a doppia azione combinata: **la crema anti-rughe, contenuta nel tubo bianco**, agisce sulle rughe per un effetto *lifting* tensore, mentre il gel rinfrescante, all'interno del tubo rosso, attenua borse e occhiaie grazie ad uno speciale principio attivo drenante estratto dall'ippocastano. [...] **UltraLift Pro-X di Garnier** ridisegna il contorno occhi

*con due semplici gesti, donando al tuo viso uno sguardo riposato e una pelle visibilmente ringiovanita. UltraLift Pro-X di Garnier è in vendita presso la grande distribuzione*⁹.

L'emittente del testo orientato a persuadere, modificando la gerarchia della struttura informativa, evidenzia quei frammenti di senso che ritiene più importanti (A. Awdiejew, 2004: 77). Lo fa ricorrendo alla tecnica di tematizzazione consistente nel collocare un dato significato nelle predicazioni secondarie; così si può facilmente manipolare la rilevanza del messaggio trasmesso:

(10) ***Per quanto concerne la moda, il sandalo è l'accessorio dell'estate. E dunque per quanto riguarda la bellezza, è il piede il grande protagonista!***¹⁰

Quando l'informazione si trova in una parte rematica dell'enunciazione, il ricevente può accettarla o rifiutarla. Quando, invece, la stessa informazione appare nella parte tematica, l'emittente suggerisce che essa è posta e condivisa da tutti gli interlocutori. Anzi, l'autore impone al destinatario un messaggio come se questo fosse vero e impossibile da negare.

Vorremmo segnalare ancora che accanto alle strategie persuasive di natura linguistica esistono certi procedimenti extralinguistici, esclusi dalle ricerche da noi svolte. Essi si concentrano sull'evidenziazione grafica dei frammenti che l'autore ritiene più importanti. Si ricorre allora alle tecniche di: grassetto, corsivo, sottolineato, ovvero ancora all'uso di maiuscole e di colori. In questo caso viene messa in rilievo la parte dell'enunciato che, in relazione al contesto, è valutata positivamente o negativamente.

3. La conclusione

Concludendo, nel presente articolo dedicato alle strategie persuasive del discorso analizzato abbiamo esaminato i meccanismi linguistici utilizzati dagli autori dei testi che puntano a persuadere il pubblico precostruito. Abbiamo visto come la tattica della persuasione costituisce un fenomeno complesso, composto di diverse operazioni eseguite allo scopo di imporre ai destinatari una certa immagine della realtà.

La persona che produce un testo orientato a convincere dimostra la propria superiorità sul destinatario ricorrendo a diverse tecniche persuasive, come ad

⁹ Cfr. <http://www.bellezza.it/donne/mak/difett/dmakocch.html> (accesso: agosto 2007).

¹⁰ Cfr. <http://donne.it.msn.com/bellezza/notizie/bellezza-dei-piedi-dalla-a-alla-z> (accesso: luglio 2012).

esempio: l'uso di lessemi (prestiti, tecnicismi) e di strutture sintattiche appropriate spesso designate metaforicamente.

Bibliografia e sitografia

- Amato A., Andreoni F., Salvi R., 1990: *Prestiti linguistici dal mondo anglofono: una tassonomia*. Roma, Bulzoni.
- Ansalone M.R., Felix P., 1997: *I francesismi in italiano. Repertori lessicografici e ricerche sul campo*. Napoli, Liguori.
- Awdziejew A., 2004: „Systemowe środki perswazji”. W: P. Krzyżanowski, P. Nowak: *Manipulacja w języku*. Lublin, UMCS, 71—80.
- Beccaria G.L., 2006: *Per difesa e per amore. La lingua italiana di oggi*. Milano, Garzanti.
- Belliotti G., 2003: *L'analisi sociosemiotica della pubblicità*, http://www.comunitazione.it/leggi.asp?id_art=437&id_area=146 (accesso: giugno 2013).
- Bigi S., 2006: *Le parole chiavi nelle dinamiche testuali. Dottorato di ricerca in Scienze linguistiche, filologiche e letterarie*. Milano, Università Cattolica del Sacro Cuore.
- Bralczyk J., 2004: *Język na sprzedaż*. Gdańsk, GWP.
- Cavalletti V., 2006: *L'interferenza linguistica nel lessico della moda: analisi di un corpus di riviste italiane e spagnole*, <http://www.tesionline.it/default/tesi.asp?id=24792> (accesso: giugno 2013).
- Czaja D., 1999: *Metamorfozy ciała. Świadectwa i interpretacje*. Warszawa, Contago.
- Dardano M., 1987: “Parole made in England”. In: *Italiano e oltre II*. Firenze, La Nuova Italia, 23—27.
- Klajn I., 1972: *Influssi inglesi nella lingua italiana*. Firenze, Leo S. Olschki Editore.
- Mian E., 2006: *Specchi, viaggio all'interno dell'immagine corporea*. Firenze, Phasar.
- Pastucha-Blin A., 2009: “La macchina umana. Analisi linguistico-cognitiva della nozione di corpo nei discorsi persuasivi”. *Neophilologica*, **21**, 82—92.
- Pennacini A., 1993: *Retorica e comunicazione*. Torino, Edizioni dell'Orso.
- Richards I.A., 1967: *La Filosofia della retorica*. Trad. B. Placido. Milano, Feltrinelli Editore.
- Rocci A., 2003: “La testualità”. In: G. Bettetini, S. Cigada, S. Raynaud, E. Rigotti, a cura di: *Semiotica II. Configurazione disciplinare e questioni contemporanee*. Brescia, La Scuola.
- Świątek J., 2002: „Informacja a perswazja w tekście reklamowym”. W: G. Szpila, red.: *Język III tysiąclecia II. T. 1: Nowe oblicza komunikacji we współczesnej polszczyźnie*. Kraków, Tertium, 315—322.
- Thibodeau P.H., Boroditsky L., 2011: *Metaphors We Think With: The Role of Metaphor in Reasoning*. Plos One.
- Wieczorek U., 1999: *Wartościowanie, perswazja, język*. Kraków, Wydawnictwo Księgarni Akademickiej.

Dominika Topa-Bryniarska

*Université de Silésie
Katowice*

Les moyens sémantico-rhétoriques de valorisation dans les structures axiologiques de l'éditorial sociopolitique

Abstract

The following article discusses problems concerning the persuasive function of semantic and rhetorical means used to express evaluations and judgements in a special type of media discourse called editorial. By using different semantic and rhetorical means of valorization, journalists construct the axiological domain of discursive representation in order to influence and manipulate the readers' feelings and opinions. Therefore, the author of the study focuses her attention on two types of linguistic means of valorization such as axiological expressions (J-C. Anscombe, O. Ducrot, 1988) and persuasive metaoperators (according to A. Awdiejew's terminology, 2004) whose purpose is to reinforce the information content. Both elements are connected with language manipulation.

Keywords

Media discourse, axiological expression, persuasive metaoperator, axiological structure, mental representation of discourse, language manipulation.

1. Introduction

Dans le présent travail, nous nous proposons d'analyser les structures axiologiques de l'éditorial sociopolitique à travers différents mécanismes discursifs dépendant de la fonction persuasive du langage.

Notre objectif consistera ainsi à étudier des procédés manipulatoires de l'éditorial permettant d'établir l'univers discursif de ce type particulier de commentaire de presse. Le genre de l'éditorial est généralement considéré d'une part en tant que texte de réflexion et d'évaluation (T. Herman, N. Jufer, 2000 ; B. Facques, C. Sanders, 2004 : 87) ; d'autre part comme un énoncé faisant partie du groupe

des discours analytiques (délibératifs) et directifs (appellatifs) (P. Charaudeau, 1997 : 18 ; W. Pisarek, 2002 : 246).

J.-L. Martin-Lagardette (1994 : 82) définit le genre de l'éditorial en tant qu'article d'opinion *par excellence*, destiné à présenter un jugement moral du journaliste ainsi que sa position sur un / des faits actuel(s) de grande importance. Ce type d'écriture journalistique se place alors dans une situation de communication purement rhétorique, où, selon E.-U. Grosse (2001 : 20—22) et H. Grzmil-Tylutki (2007 : 210), l'émetteur unit l'engagement à l'argumentation, en employant un style haut ou pathétique, fortement marqué par la subjectivité du sujet s'exprimant. L'émetteur réalise donc la fonction discursive dominante d'interpréter et de persuader. Il est bien clair que l'interprétation de la réalité, dans l'éditorial, est toujours tendencieuse puisqu'elle est subordonnée aux systèmes de valeurs de l'auteur et doit aussi exposer le « je » de ce dernier, tout en mettant en relief ses opinions, ses hypothèses et ses conclusions. Ainsi, le style de l'éditorial se distingue avant tout par une certaine attractivité et intransparence, obtenues grâce à l'application de ressources linguistiques servant à la valorisation (latente ou patente), ce qui prête aux procédés manipulatoires et / ou persuasifs.

En reprenant l'idée de R. Amossy (2008), nous entendons par *manipulation* une fonction spécifique du langage qui consiste à « modifier, à infléchir ou tout simplement à renforcer la vision des choses que se fait l'allocutaire » (R. Amossy, 2008 : 3). Ainsi, notre perception de l'entreprise de manipulation et de persuasion discursives est aussi proche, à certains égards, aux thèses avancées par J. Warchala (2004 : 51—59). Conséquemment, nous admettons que les procédés manipulatoires et / ou persuasifs sont de nature pragmatico-linguistique, qu'ils sont liés à la communication *stricto sensu* et qu'ils sont orientés sur la coopération et la connivence intellectuelle entre les locuteurs.

Force est de souligner que les opérations de persuasion et / ou de manipulation sont classées parmi les principes généraux de la *rhétorique de masse* (J. Warchala, 2004 : 44), ce qui permet de cerner deux niveaux de construction de l'univers discursif dans les textes à visée persuasive, où le message communiqué au récepteur comporte non seulement les faits, mais aussi et avant tout une attitude à adopter vis-à-vis de ces faits. Une telle perspective correspond à la définition du *cadrage manipulateur*, notion introduite par P. Breton (2000 : 76—101) et désignant l'une des techniques de la manipulation cognitive que le chercheur appelle *techniques externes*, soit celles qui interviennent sur la forme du message et qui servent à mobiliser les affects du récepteur par une stratégie discursive programmée qui se manifeste à travers une sélection bien déterminée de moyens linguistiques dont le rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise persuasive dans une situation de communication donnée.

Le corpus recueilli se compose de soixante éditoriaux socio-politiques qui datent de la période de trois ans (années 2005—2008) et dans lesquels les journalistes abordent la problématique des conflits d'intérêt de nature économique, politi-

que et sociale, se situant sur l'axe *gouvernement — société*. Les articles du corpus correspondent ainsi à trois groupes thématiques : problème des émeutes urbaines (automne 2005), problème des réformes des régimes spéciaux de retraite et problème des réformes de l'enseignement supérieur (années 2007—2008). Les textes choisis proviennent des sites Internet de plusieurs journaux français tels que *Le Journal l'Humanité*, *Le Nouvel Observateur*, *Les Echos*, *Le Point*, *Marianne* 2, *L'Esprit* ou francophones comme *L'Expression* (Algérie).

2. Moyens sémantico-rhétoriques de valorisation dans les structures axiologiques de l'éditorial

Comme nous l'avons déjà souligné avant, l'entreprise de manipulation et / ou de persuasion dans l'éditorial, celui-ci vu comme un genre du commentaire de presse, est rendu possible d'une part à l'aide de la sélection de l'information et sa hiérarchisation, d'autre part, à travers plusieurs moyens linguistiques qui réalisent l'intention persuasive de l'émetteur et que nous allons qualifier de *moyens sémantico-rhétoriques de valorisation*. Précisons alors que par *valorisation* nous entendons soit l'expression, soit la suggestion d'une attitude à adopter quant aux objets et phénomènes appartenant à l'univers discursif créé par l'auteur (comp. M. Ampel-Rudolf, 2008 : 7).

Les valorisations apparaissent avant tout au niveau du lexique et des constructions syntaxiques à partir desquels l'émetteur se met à construire le domaine axiologique de la représentation discursive. E. Miczka (1996 : 70—71 ; 2000 : 41—42 ; 2002 : 107 ; 2004 : 57 ; 2007 : 248) explique que l'examen des structures axiologiques du discours se compose principalement de deux démarches : la première consiste à repérer le / les système(s) de valeurs dont le texte est explicitement ou implicitement porteur ; la seconde permet de comparer ce(s) système(s) de valeurs à la réalité extralinguistique pour constater si le texte représente un univers fictif ou non.

Il faut encore signaler que la distribution des valeurs dans le discours, que ce soit une valorisation positive ou négative, est toujours conditionnée par le type de l'auditoire et les arguments choisis par l'auteur. De ce fait, nous pouvons constater que, d'après E. Laskowska (2008 : 220—225), l'entreprise de persuasion et de manipulation discursives est principalement actualisée au moyen de l'argumentation émotionnelle, qui est solidaire à la persuasion axiologique. Si donc chaque type de persuasion est, de par sa nature, valorisant et vice versa, il en résulte que plus le discours cible les besoins et les convictions de son public, plus il accomplit sa fonction impressive de rallier l'allocataire non seulement à une thèse, mais encore à des façons de voir, de penser et de sentir que l'émetteur lui propose. Les

moyens sémantico-rhétoriques servent justement l'intention persuasive du destinataire. Nous avons distingué parmi ces moyens les deux groupes suivants : *marques axiologiques*, terme proposé par J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1988) et *métaopérateurs persuasifs* — notion introduite par A. Awdiejew (2004).

2.1. Marques axiologiques

Les valorisations auxquelles l'émetteur se réfère dans son discours sont nettement repérables à travers le lexique employé. Ce type de vocabulaire axiologique correspond à la sélection et à la distribution des *marques axiologiques*, terme que nous empruntons à la conception pragma-argumentative de J.-C. Anscombe et de O. Ducrot (1988). Les deux chercheurs ont défini les *marques axiologiques* en tant qu'expressions véhiculant une valorisation positive ou négative de l'objet dont on parle dans le discours. Ces expressions, qui font partie de quatre catégories grammaticales : verbales, nominales, adverbiales et adjectivales, possèdent un signe de valeur stable ou variable, conditionné par le contexte dans lequel le discours fonctionne. Nous pouvons ainsi repérer des *marques axiologiques absolues* ou bien *contextuelles*.

Les marques axiologiques peuvent être aussi rangées dans deux autres catégories que nous croyons pertinentes pour notre analyse des moyens sémantico-rhétoriques. De ce fait, nous proposons le classement suivant :

- I. *Marques axiologiques évaluatives et / ou émotives* (C. Kerbrat-Orecchioni, 1977 : 110, 1980 : 70—120 ; R. Tokarski, 1991 : 45—46 ; R. Grzegorzczkowska, 2002 : 55 ; W. Pisarek, 2002 : 72). En nous inspirant des travaux des linguistes indiqués, nous entendons par *marque axiologique évaluative et / ou émotive* un lexème ou un groupe de lexèmes dont la valorisation constitue un élément ajouté, superposé au sens principal du mot ou d'un groupe de mots. La valorisation n'est donc pas un élément inhérent à la signification principale (objective) du lexème, mais une « nuance » émotionnelle et / ou évaluative qui s'attache au sens élémentaire de ce mot. C'est grâce à cette nuance que les marques axiologiques suggèrent au lecteur une attitude qu'il doit adopter envers les faits décrits, par exemple lorsqu'on emploie le lexème *nègre* au lieu du mot *noir* ou *le journaliste* pour désigner *le journaliste*.
- II. *Marques axiologiques basées sur la connotation* (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 15—18, 105—110 ; R. Tokarski, 1991 : 45—46, 2006 ; W. Pisarek, 2002 : 78 ; J. Puzynina, 2004 : 185 ; R. Grzegorzczkowska, 2002 : 51). Dans cette classe, nous distinguons des mots-stimuli qui font naître, dans l'esprit du destinataire, des images déterminées par rapport au référent d'un mot donné. Ainsi, des lexèmes comme *le soleil*, *l'arc-en-ciel*, *la patrie* ou *la mère* engendrent des connotations précises, culturellement variables et activées à l'aide des associations qui proviennent des expériences des communautés discursives

et sociales concrètes. Bien entendu, ces termes possèdent leur propre dénotation, stable et fixe, mais les connotations associées aux référents de ces termes sont tellement fortes qu'elles « dévoilent » souvent la dénotation. Il faut encore souligner que dans une telle optique, la connotation est comprise selon l'acception que lui donne M. Le Guern (1973), c'est-à-dire comme *l'ensemble des systèmes signifiants que l'on peut déceler dans un texte outre la dénotation* (M. Le Guern, 1973 : 20).

Passons maintenant aux exemples qui suivent que nous allons étudier du point de vue de la distribution et du fonctionnement des marques axiologiques utilisées par les émetteurs. Dans les extraits ci-dessous, les marques axiologiques servent à décrire le concept de conflit économique-politique entre la société et les gouvernants :

- (1) [...] *chacun sait que les enjeux de ce conflit vont bien au-delà de la seule affaire des régimes spéciaux.* (Les Echos, le 18 octobre 2007)
- (2) **L'affaire** est « gravissime » estime Bernard Thibault, pour la CGT. (Journal l'Humanité, le 29 avril 2008)
- (3) **Enfin les difficultés commencent. Les difficultés prévues, les difficultés attendues, les difficultés bienvenues...** (Marianne 2, le 17 octobre 2007)
- (4) **La crise, aiguë, brutale, violente, que connaît la France depuis deux semaines ne restera pas sans lendemain.** (Journal L'Humanité, le 12 novembre 2005)
- (5) **Le projet d'attribuer davantage d'autonomie aux universités françaises intervient dans un contexte de faux immobilisme. Si l'on connaît les déboires successifs des projets de réforme qui ont rendu le sujet politiquement sensible,** [...]. (L'Esprit, août / septembre 2007)

En observant la distribution des marques axiologiques émotives et / ou évaluatives dans les exemples proposés, nous pouvons constater que la manipulation des effets du lexique valorisant, ayant trait à l'attitude de l'auteur, se manifeste dans de telles expressions que : *la seule affaire (des régimes spéciaux), l'affaire, les difficultés, la crise aiguë, brutale, violente, les déboires successifs (des projets de réforme), faux et gravissime.*

Remarquons que l'emploi des marques axiologiques thématiques *la crise, les difficultés, l'affaire*, permet de suggérer au récepteur, sous forme d'une vérité *a priori*, l'image d'une entité durable, fatigante et indésirable, ce qui a pour but de souligner que le conflit à résoudre est une chose pénible pour tous les participants y impliqués. Cette valorisation est d'abord intensifiée par l'utilisation des épithètes *aiguë, brutale, violente* dans (4), décrivant la nature du conflit, ensuite par la reprise de la marque *les difficultés* dans l'exemple (3). Grâce à ces deux procédés, les éditorialistes obtiennent un net effet rhétorique et manipulateur : en employant les adjectifs *aiguë, brutale, violente* et en répétant la marque négative *les difficultés*, les émetteurs veulent insister sur l'importance du problème ainsi que rallier les lecteurs à une telle vision du conflit.

Les termes *la seule affaire (des régimes spéciaux)*, *gravissime*, *les déboires successifs (des projets de réforme)* et *faux* ont pour but de consolider l'image négative du conflit, déjà créée par les marques axiologiques présentes dans la partie thématique des énoncés. La volonté d'influencer l'attitude du lecteur face aux phénomènes décrits peut être nettement repérée dans les mots *gravissime*, *les déboires*, qui renvoient à l'étendue du problème de même qu'à sa gravité, ce qui est encore explicitement marqué par l'épithète *successifs* qualifiant le lexème *déboires*.

Côté les marques axiologiques connotées, nous pouvons retrouver ce type de vocabulaire valorisant dans les expressions *un contexte de (faux) immobilisme* et *le sujet politiquement sensible*.

Comme nous l'avons précédemment signalé, les marques axiologiques connotées dépendent toujours du contexte discursif, car elles modèlent les émotions du récepteur à travers d'images différentes, activées à l'aide de plusieurs associations issues d'un ensemble d'expériences partagé par des communautés discursives et sociales données. Les images (connotations) générées par les marques connotées jouent, dans l'interprétation du message, un rôle primordial, car ces marques sont axiologiquement neutres du point de vue de leur fonctionnement systémique. Ainsi, dans l'exemple (5), nous pouvons distinguer deux types de marques connotées : *immobilisme*, qui apparaît dans le syntagme *un contexte de (faux) immobilisme* et *sensible* venant de l'expression *le sujet politiquement sensible*.

Le mot *immobilisme* — signifiant, dans le contexte politico-social, *une politique d'attente consistant à ne prendre qu'un minimum d'initiatives pour éviter de s'engager ou pour maintenir l'équilibre entre des tendances opposées*¹ — est corrélé à la marque négative évaluative *faux*. En conséquence, le terme d'*immobilisme*, est négativement valorisé, puisqu'il fait penser à quelque chose d'*artificiel* ou d'*affecté*. Il s'ensuit de cette axiologisation que la politique d'*immobilisme* est d'emblée considérée comme *un jeu ou une tactique délibérément orchestrée*, donc une attitude qui n'a rien à voir avec les vrais principes de *l'immobilisme*. La valeur négative, assignée au lexème *immobilisme*, est encore rendue plus expressive dans la phrase qui suit : *Si l'on connaît les déboires successifs des projets de réforme qui ont rendu le sujet politiquement sensible [...]*. L'adjectif *sensible* gagne ici en valeur négative parce qu'il commence à désigner *un sujet politiquement pertinent*, mais au sens de *grave, pesant, susceptible d'entraîner des protestations de la société*.

Analysons encore les deux extraits qui suivent dans lesquels les journalistes décrivent les démarches des participants engagés dans le conflit économique-politique :

- (6) « **Tolérance zéro** », annonce **Sarkozy**, mais ce **slogan** est le sien depuis plus de trois ans [...]. (*Le Nouvel Observateur*, le 3 novembre 2005)

¹ <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?564;s=2523488670> (accessible : le 5 mai 2012).

- (7) *Elle [la grève] devrait être un grand moment d'explication dans tous le pays sur l'enjeu de ce qui se passe autour des retraites et que le gouvernement veut masquer avec les régimes spéciaux.* (Journal l'Humanité, 1^{er} 11 octobre 2007)

Dans ces deux exemples, il est possible de noter les mêmes procédures d'axiologisation liées aux marques connotées. Les valorisations connotées, de l'extrait (6), apparaissent dans les propos rapportés de *Nicolas Sarkozy*: « *Tolérance zéro* » et dans le mot utilisé par l'auteur du texte — *ce slogan*. Le chiffre *zéro*, qualifiant la marque positive *tolérance*, devient une marque connotée négativement, parce qu'il renvoie au sens de l'expression négative suivante: *aucune tolérance pour les immigrés-émeutiers*. Nous voyons alors que la valeur positive de *la tolérance* change en évaluation négative.

Le terme de *slogan*, que l'émetteur emploie pour critiquer la politique sociale de *Nicolas Sarkozy*, possède aussi la valeur d'une marque négative connotée. *Le slogan*, associé à l'indication de la durée temporelle — *depuis plus de trois ans* — gagne en nuance négative puisqu'il fait penser à *des promesses creuses, non tenues, qui pourraient être répétées presque à l'infini*. Soulignons encore que, dans un tel contexte discursif, le nom propre de *Sarkozy*, corrélé au syntagme « *Tolérance zéro* », s'érige en marque négativement connotée qui pourrait en outre fonctionner en tant qu'antonomase, si son usage s'établissait entre les locuteurs d'une même communauté linguistique. La situation où la valeur connotative d'un nom propre prime sur sa dénotation, soit sur sa fonction référentielle de base, permet à l'émetteur, selon A.-M. Löffler-Laurian (1975 : 262), de présenter une vision manipulée de la réalité décrite.

Quant à l'exemple (7), les marques connotées sont à distinguer dans les propositions: *Elle [la grève] devrait être un grand moment d'explication dans tous le pays [...]* et *que le gouvernement veut masquer avec les régimes spéciaux [...]*.

Dans le premier des propos, l'adjectif *grand* signifie *un moment sérieux et décisif, où peuvent se dérouler des protestations sociales sous forme de grèves*. La marque connotée *grand* accentue ainsi le risque que les gouvernants français courent en optant pour des réformes hâtives et préparées en cachette, ce que l'auteur veut accentuer au moyen de la marque connotée *masquer*. Le terme de *masquer* désigne ici le fait d'*exercer une action malhonnête, bref, celle dont on a honte et que l'on veut cacher aux autres*. Une telle présentation des démarches des autorités françaises, faisant penser à un complot tramé contre la société, contribue strictement à manipuler l'opinion des lecteurs, car on leur présente seulement des arguments unilatéraux et émotionnels, c'est-à-dire défavorables à la politique sociale du gouvernement.

2.2. Métaopérateurs persuasifs

La catégorie des *métaopérateurs persuasifs* constitue un autre type de ressources sémantico-rhétoriques de persuasion qui — comme avant les marques axiologiques — se combinent avec l'argumentation émotionnelle pour réaliser ainsi l'intention persuasive du destinataire, tout en dévoilant l'attitude de ce dernier à l'égard du sujet présenté.

La notion de *métaopérateurs persuasifs* provient de la théorie de la grammaire communicationnelle, élaborée par A. Awdiejew (2004 : 64—79). Cette notion y est définie en tant que moyens conventionnels (systémiques) destinés à exprimer l'opinion de l'émetteur, donc à présenter son attitude par rapport aux faits décrits.

Aleksy Awdiejew a classé les *métaopérateurs persuasifs* dans quatre groupes différents. Le premier type de ces moyens linguistiques correspond à *des métaopérateurs bloquant la vérification du message*. Il s'agit alors d'éléments modelant l'intensité des arguments auxquels ils se rapportent. *Les métaopérateurs bloquant la vérification du message* sont représentés par de telles expressions que *vraiment, honnêtement parlant, comme l'indiquent des sources, vous pouvez me croire, etc.*

L'autre type de *métaopérateurs*, appelé *métaopérateurs qui créent un effet d'observateur*, permet d'assurer l'engagement émotionnel et intellectuel du récepteur dans le processus de décodage du message communiqué. Grâce à l'utilisation des formules du type *imagine-toi que, comme tu vois, et soudainement, etc.* le lecteur a l'impression de « participer » mentalement aux faits relatés par le journaliste. C'est certainement pour cette raison que R. Grzegorzczkova (2004 : 166) a classé ce type de métaopérateurs parmi *les expressions perceptives* tandis que d'autres chercheurs, tels que T. Herman et N. Jufer (2000 : 141) y voient des procédures de désobjectivisation, se manifestant principalement dans l'emploi du pronom protéiforme *ON*.

Les métaopérateurs changeant la hiérarchie informationnelle du message constituent le troisième type de moyens persuasifs proposés par A. Awdiejew. L'emploi de ces métaopérateurs donne lieu aux thématisations qui, grâce à leur position et statut dans l'énoncé, situent les informations communiquées au-delà de toute vérification, en leur attribuant un caractère de vérités admises *a priori*. De ce fait, les éditorialistes peuvent facilement « frauder » des données factuelles qui, figurant à une autre place de l'énoncé, pourraient être immédiatement rejetées par le récepteur.

La fonction de la dernière classe des métaopérateurs, à savoir celle *des métaopérateurs servant à renforcer les fonctions pragmatiques*, consiste à mettre en relief la valeur pragmatique de divers actes illocutoires tels que : l'expression de la certitude *je suis certain à cent pour cent, tu verras toi-même que, être (absolument, totalement) certain que, il n'y a pas de doute que* ; de l'ordre : *Ferme la fenêtre !* ; de

la promesse : *Je tu jure de le faire, parole d'honneur !*, etc. (cf. aussi C. Kerbrat-Orecchioni, 2001).

Et voici des extraits de texte dans lesquels nous allons analyser le fonctionnement des métaopérateurs indiqués plus haut. Nous allons commencer notre examen par les quatre extraits suivants, où les métaopérateurs employés par les journalistes servent à décrire le conflit d'intérêt de nature économique-politique entre les dirigeants et la société français :

- (8) **La contestation de la loi LRU** ne s'est pas éteinte avec l'année 2007. (*Journal l'Humanité*, le 12 janvier 2008)
- (9) **La crise économique** dans laquelle nous sommes entrés, et **probablement de manière durable**, peut y conduire [...]. Il faut beaucoup de légèreté, pour ne pas dire de cynisme, à entrer, à l'instar de certains médias, dans ces jeux à haut risque. (*Journal l'Humanité*, le 14 août 2008)
- (10) Et si c'est le cas, **on en doute fort**, c'est tout le discours sur l'intégration qui est battu en brèche. **La vérité est que** le modèle français d'intégration est vicié au départ. (*L'Expression*, le 6 novembre 2005)
- (11) **Comme on le voit**, [...]. D'un côté, il y a une volonté de réduire la portée de ce qui se passe en banlieue en événements mineurs de jeunes loubarde, de l'autre, **on suggère volontiers** le choc des civilisations. (*L'Expression*, le 5 novembre 2005)

Dans les deux premiers exemples, (8) et (9), il est possible de retrouver l'opération de thématization, réalisée par les syntagmes : *La contestation de la loi LRU* et *La crise économique*. Comme le souligne A. Awdiejew (2004 : 77), le fait de placer certains éléments du message dans la partie thématique permet de présenter l'information thématized comme vraie, car impossible à nier. Cette information prend alors « automatiquement » le statut d'une vérité inattaquable, admise d'avance par les interlocuteurs. Nous pouvons ainsi constater que la thématization devient un moyen persuasif efficace au moment où l'émetteur prononce des opinions controversées ou idéologiquement minoritaires, soit celles qui pourraient être facilement rejetées par les récepteurs si elles étaient transposées en position de thème.

Dans l'extrait (9), il faut encore distinguer la locution adverbiale d'intensité *de manière durable* qui joue le rôle d'un métaopérateur persuasif servant à renforcer les fonctions pragmatiques du message. L'utilisation de ce syntagme permet d'abord de mettre en valeur l'état actuel de la situation économique, qui est la source du conflit, et ensuite de souligner la durée de cette situation. La locution *de manière durable* contribue de ce fait à « modeler » l'énoncé, dont l'objectif principal est de faire accepter l'opinion de l'émetteur, cachée sous forme d'assertion : *La crise économique dans laquelle nous sommes entrés, et probablement de manière durable, peut y conduire [...]*.

Les deux extraits suivants (10) et (11) contiennent des métaopérateurs bloquant la vérification du message tels que : *on en doute fort, la vérité est que, on suggère volontiers*.

Des adverbes comme *volontiers* ou *fort*, associés aux expressions *on doute que* et *on suggère que* servent à bloquer la vérification du message communiqué parce qu'ils transmettent des vérités censées être bien connues par les lecteurs. Remarquons que la présentation de ces vérités en termes de *quelque chose de cyclique*, ce qu'exprime surtout l'adverbe *volontiers*, fait appel à l'opinion commune d'une communauté discursive et sociale concrète (P. Charaudeau, D. Maingueneau, 2002 : 106), donc, à une opinion crédible et acceptable comme telle, ce qui est d'ailleurs mis en évidence grâce à l'emploi du pronom collectif ON, présent dans les expressions : *on en doute fort* ou *on suggère volontiers* (cf. T. Herman, N. Jufer, 2000 : 141—144 ; R. Koren, 2004 : 19 ; H. Grzmil-Tylutki, 2007 : 218—219).

La formule analytique *la vérité est que*, comme appelle ce type d'expression A. Awdiejew (2004 : 74), dans l'énoncé *La vérité est que le modèle français d'intégration est vicié au départ* de l'exemple (10), a pour but de présenter l'opinion de l'émetteur comme une vérité jusqu'à présent cachée et communément inaccessible. Ce contraste entre ce qui est faux et vrai (au moins selon l'auteur), est encore mis en relief par la formule *on en doute fort que*, précédant l'expression *la vérité est que*. Nous voyons alors que la formule *la vérité est que* permet de présenter le message *le modèle français d'intégration est vicié au départ* comme la seule vérité acceptable.

L'expression *comme on le voit*, dans l'extrait (11), contribue à renforcer l'effet persuasif du message à l'aide de *l'effet d'observateur*. La formule *comme on le voit* donne au public l'impression d'être un participant active à l'événement, à savoir l'un des témoins oculaires qui sont en outre membres de la même communauté socio-discursive dont fait aussi partie l'éditorialiste. C'est par une telle opération d'identification, fondée sur le ON collectif et repérée également dans les métaopérateurs précédents : *on en doute fort que, on suggère volontiers*, que l'auteur cherche à établir une connivence intellectuelle avec son public, en justifiant sa position comme porte-parole d'un groupe social donné.

Passons à présent aux deux exemples qui suivent. Les différents métaopérateurs persuasifs y employés servent à décrire les actes des participants au conflit :

- (12) *Sarkozy sans réformes égale Chirac. Il n'y a pas, c'est entendu, le feu au lac.* (*Le Point*, le 8 novembre 2007)
- (13) *Jacques Chirac et Dominique de Villepin se décident (enfin) à monter en première ligne, les 6 et 7 novembre. Du coup, on parle beaucoup moins de Nicolas Sarkozy dans les médias au paroxysme de la crise.* (*Le Nouvel Observateur, Challenges*, le 12 novembre 2005)

L'opération de thématization est nettement perceptible dans l'extrait (12). En conséquence, le syntagme *Sarkozy sans réformes* fait penser à des phénomènes traités comme des vérités irréfutables, ce qui permet d'imposer cette opinion à l'allocataire.

Étant donné que l'information en position de thème ne peut pas être structurellement rejetée (ce qui est possible pour le rhème), il est loisible de constater que, dans l'éditorial sociopolitique, le procédé de thématization constitue une manœuvre persuasive bien efficace, grâce auquel l'émetteur peut influencer le récepteur de sorte que celui-ci accepte l'opinion du journaliste sans la nier.

Outre l'opération de thématization dans l'extrait (12), nous pouvons encore y distinguer un métaopérateur bloquant la vérification du message. La formule épistémique *c'est entendu*, à l'instar de l'expression précédemment analysée *la vérité est que* de l'exemple (10), permet ainsi de consolider l'authenticité de l'énoncé transmis au moyen de la condition de sincérité communicative de l'émetteur. Celui-ci, pour persuader les lecteurs de la justesse des opinions prononcées, emploie des métaopérateurs se référant aux connaissances communes. Dans la théorie de l'argumentation, s'inspirant de la tradition rhétorique, on parle à ce sujet des arguments *ad auditores* (W. Pisarek, 2002 : 224 ; W. Lubaś, 2006 : 97), car il s'agit de données qui, pour persuader, se basent sur ce qui est communément acceptable et admis comme une vérité absolue.

Une procédure pareille est possible à distinguer dans l'extrait (13), où, à l'aide de la formule analytique *on parle beaucoup moins*, l'éditorialiste recourt à nouveau au savoir général, propre à la communauté discursive (l'usage du pronom ON) dont font partie les interlocuteurs. L'émetteur admet donc d'avance que le récepteur partage le même système de valeurs, c'est-à-dire qu'il s'identifie aux opinions de la communauté évoquée.

Dans l'exemple (13), il est encore nécessaire d'expliquer la fonction de l'adverbe *du coup* qui s'attache à l'expression *on parle beaucoup moins*. Le métaopérateur *du coup*, par son caractère expressif dû à l'effet d'observateur, rend l'énoncé plus crédible, en le « situant » plus près du récepteur. Selon A. Awdiejew (2004 : 75—76), l'effet d'observateur, tout comme l'allusion à la communauté discursive — deux ressources de l'argumentation émotionnelle — sont destinés à « raviver » la réalité, afin de la rendre plus facilement acceptable par le récepteur. Par conséquent, l'adverbe *du coup* a pour but de décrire les données factuelles du point de vue de l'observateur, ce qui peut rendre le lecteur plus engagé dans la réception du message et aboutit à la manipulation de son orientation axiologique.

3. En guise de conclusion

La communication de masse, en particulier celle dont fait partie l'éditorial et tout autre type d'article d'opinion, vise toujours un public concret. L'adhésion à l'opinion du journaliste est réalisée au moyen de stratégies opérant sur les effets des sens des termes employés. Conséquemment, les moyens sémantico-rhétoriques de valorisation, basés sur les connotations communes à des groupes sociaux différents, aboutissent à la création d'un discours à visée persuasive, en mobilisant et en manipulant les affects partagés par l'émetteur et son public. La mobilisation des affects, si caractéristique pour l'argumentation unilatérale et émotionnelle, vise à conditionner le public de telle façon qu'il accepte unanimement le point de vue de l'auteur.

Les marques axiologiques et métaopérateurs persuasifs, que nous avons étudiés en tant que moyens sémantico-rhétoriques de valorisation, permettent d'appuyer la conclusion de l'émetteur de même que d'assurer l'engagement émotionnel du récepteur dans l'interprétation du message communiqué. L'emploi des moyens sémantico-rhétoriques de valorisation sert aussi à fonder une connivence intellectuelle (communauté discursive) avec les destinataires. Comme l'établissement de cette connivence s'appuie principalement sur des associations connotées ou bien traitées en tant que vérités communément admises, le récepteur ne perçoit que les jugements prononcés par le journaliste. Le caractère manipulateur de cette stratégie discursive se manifeste dans le fait d'unir l'information à la valorisation, ce qui empêche le récepteur de tirer ses propres conclusions au profit de celles avancées par l'émetteur.

Références

- Amossy R., 2008 : « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpage disciplinaires ». In : *Argumentation et Analyse du Discours* n° 1. Mis en ligne le 6 septembre 2008. Consulté le 15 juillet 2010 sur le site *Revue.org*. URL : <http://aad.revues.org/index200.html>.
- Ampel-Rudolf M., 2008 : „Wartościowanie kobiety w dyskursie publicystycznym”. W: E. Laskowska, I. Benenowska, M. Jaracz, red.: *Język — społeczeństwo — wartości*. Bydgoszcz, Bydgoskie Towarzystwo Naukowe, 7—12.
- Anscombe J.-C., Ducrot O., 1988 : *L'argumentation dans la langue*. Liège, Madraga.
- Awdiejew A., 2004 : „Systemowe środki perswazji”. W: P. Krzyżanowski, P. Nowak, red.: *Manipulacja w języku*. Lublin, Wydawnictwo UMCS, 71—79.
- Breton P., 2000 : *La parole manipulée*. Paris, La Découverte Poche.

- Charaudeau P., 1997 : *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan.
- Charaudeau P., Maingueneau D., 2002 : *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Éditions du Seuil.
- Facques B., Sanders C., 2004 : « Textes journalistiques et analyse contrastive du genre en didactique ». *Langages*, **153**, 86—97.
- Grosse E.-U., 2001 : « Évolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble ». In : *Semen*. N° 13. Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 15—36.
- Grzegorzczkowska R., 2002: *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa, PWN.
- Grzegorzczkowska R., 2004: „Punkt widzenia nadawcy w znaczeniach leksemów”. W: J. Bartmiński, S. Niebrzegowska-Bartmińska, R. Nycz, red.: *Punkt widzenia w języku i kulturze*. Lublin, Wydawnictwo UMSC, 161—176.
- Grzmil-Tylutki H., 2007: *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu*. Kraków, Universitas.
- Herman T., Jufer N., 2000 : « L'éditorial “vitrine idéologique du journal” » ? In : *Semen*. N° 13. Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 135—162.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980 : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Librairie Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1986 : *L'implicite*. Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2001 : *Les actes de langage dans le discours*. Paris, Nathan.
- Koren R., 2004 : « Argumentation, enjeux et pratique de “l'engagement neutre” : le cas de l'écriture de presse ». In : *Semen*. N° 17. Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 19—40.
- Laskowska E., 2008: „Wartościowanie jako środek perswazji”. W: E. Laskowska, I. Benenowska, M. Jaracz, red.: *Język — społeczeństwo — wartości*. Bydgoszcz, Bydgoskie Towarzystwo Naukowe, 219—226.
- Le Guern M., 1973 : *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Loffler-Laurian A.-M., 1975 : « Essai d'analyse sémantique du vocabulaire des titres de presse ». *Le Français Moderne : revue de linguistique française*, **43/3**, 256—267.
- Lubaś W., 2006: *Język w komunikacji, w perswazji i w reklamie*. Dąbrowa Górnicza, Wyższa Szkoła Biznesu.
- Martin-Lagarrette J.-L., 1994 : *Guide de l'écriture journalistique. Écrire, informer, convaincre*. Paris, Syros.
- Miczka E., 1996: „Rola kategorii ponadzdaniowych w procesie rekonstrukcji tekstu”. W: T. Dobrzyńska, red.: *Tekst i jego odmiany*. Warszawa, Instytut Badań Literackich, 41—52.
- Miczka E., 2000 : « Structures textuelles en tant qu'expression des catégories conceptuelles-organisateur d'expérience ». *Neophilologica*, **14**, 36—52.
- Miczka E., 2002 : *Kognitywne struktury informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo UŚ.
- Miczka E., 2004 : « Un modèle cognitif de structures discursives — son application à l'enseignement / l'apprentissage de langues étrangères ». *Neophilologica*, **16**, 52—62.

- Miczka E., 2007: « Quelques remarques sur la constitution de l'objet d'études de la linguistique textuelle : dès grammaires de texte à un modèle cognitif de discours ». *Neophilologica*, **19**, 243—252.
- Pisarek W., 2002: *Nowa retoryka dziennikarska*. Kraków, Universitas.
- Puzynina J., 2004: „Problemy wartościowania w języku i w tekście”. W: *Etnolingwistyka — problemy języka i kultury*. Vol. 16. Lublin, Wydawnictwo UMCS, 179—189.
- Tokarski R., 1991: „Poziomy konotacji semantycznej”. W: J. Bartmiński, J. Puzyrnia, red.: *Język a kultura*. Vol. 2. Wrocław, Wydawnictwo UWr, 45—52.
- Warchala J., 2004: „Horyzonty manipulacji: perswazja, manipulacja, interpretacja”. W: P. Krzyżanowski, P. Nowak, red.: *Manipulacja w języku*. Lublin, Wydawnictwo UMCS, 41—59.

Ewa Miczka
Université de Silésie
Katowice

L'hyperthème et le thème généralisant dans la structure informationnelle du discours

Abstract

In this paper the author analyses the role of global and generalising themes in the information structure of discourse defined as hierarchically organized thematic-rhematic structures. In their thematic part, the author distinguishes three levels represented by: (1) global theme, (2) themes of thematic segments and generalising themes, and (3) themes of sentences. The author focuses her attention on possible localisation and functions of global and generalising themes in discourse.

Keywords

Global theme, generalising theme, information structure of discourse, hierarchy of information structure.

1. Préliminaires théoriques

L'objectif de ce travail est de présenter quelques réflexions sur le rôle de l'hyperthème et du thème généralisant dans la structure informationnelle de discours. Nous reprenons la notion d'hyperthème des travaux des linguistes tchèques (F. Daneš, 1974; M. Červenka, 1974) dans lesquels l'hyperthème est conçu comme thème global du texte. Nous complétons cette définition en disant que l'hyperthème constitue, en plus, la source directe de dérivation des thèmes partiels — unités du niveau supraphrastique de la structure informationnelle de discours. Le choix du type d'hyperthème — événement, état, lieu, temps, objet ou individu, leur classe ou collection — entraîne évidemment les conséquences au niveau intermédiaire de la structure informationnelle de discours — celui des thèmes partiels (E. Miczka, 2000, 2002). En prenant comme point de départ le type

de thème global, on peut donc prévoir les catégories auxquelles vont appartenir les thèmes partiels :

1. l'hyperthème — **événement**, p.ex. sommet politique, arrêt de la Cour de cassation, tsunami : thèmes partiels — circonstances, étapes, participants — agents et patients, causes ou conséquences typiques associées à l'événement en question,
2. l'hyperthème — **processus**, p.ex. désertification d'une région, développement de nouvelles technologies, migrations de population : thèmes partiels — circonstances, étapes, participants — agents et patients, causes ou conséquences stéréotypées du processus,
3. l'hyperthème — **état**, p.ex. maladie, stagflation, apathie, dépression : thèmes partiels — porteur(s), traits, localisation spatiale et temporelle, source, conséquences,
4. l'hyperthème — **lieu**, p.ex. forêts vierges de l'Amazonie, oasis sahariennes, région industrielle, centre et banlieue : thèmes partiels — catégorie à laquelle ce lieu appartient, sa localisation, parties typiques, activités associées à ce lieu, traits, population,
5. l'hyperthème — **temps**, p.ex. périodes de la vie humaine, animale, végétale, saisons de l'année : thèmes partiels — unités de temps, événements, processus ou états typiques pour une période particulière, localisation spatiale,
6. l'hyperthème — **objet**, p.ex. bateau, vitrail, arbre, la plus rare orchidée du monde : thèmes partiels — parties, fonction(s), matière dont l'objet se compose, traits typiques, habitat, catégorie à laquelle l'objet appartient, collection dont il fait partie,
7. l'hyperthème — **individu**, p.ex. chef d'État, journaliste, chat persan champion du monde, la dernière tortue de son espèce : thèmes partiels — parties, habitat, états psychiques ou physiques, traits, rôles dans la structure familiale, sociale, politique, économique, activités typiques, catégorie / classe à laquelle l'individu appartient, collection dont il fait partie,
8. l'hyperthème — **classe**, p.ex. classe sociale, politique, économique, mammifères, oiseaux rapaces : thèmes partiels — élément(s), sous-classes, localisation, origine, objectifs, activités typiques,
9. l'hyperthème — **collection** (au sens mérologique du terme), p.ex. entreprise, sénat, flotte aérienne, forêt, bande de loups, vol de grues : thèmes partiels — parties, membres, localisation spatio-temporelle, niveaux de la structure hiérarchique, objectifs, activités stéréotypées.

Le thème partiel englobe, le plus souvent, au moins deux thèmes phrastiques, mais, dans certains discours très concis, le thème partiel peut être réalisé par un seul thème de phrase à condition que ce thème soit suffisamment général pour être directement dérivé de l'hyperthème. L'ensemble de phrases subordonné au même thème partiel est appelé **segment thématique** (E. Miczka, 2011).

Dans les structures informationnelles plus complexes, au niveau supraphrastique, à côté des thèmes partiels apparaît **le thème généralisant**. Cette unité infor-

mationnelle est réalisée par un thème phrastique — différent de l'hyperthème — qui englobe deux ou plusieurs thèmes partiels dans le discours par métonymie, hyperonyme, anaphore conceptuelle ou énumération. La fonction du thème généralisant consiste donc à synthétiser l'information introduite dans les thèmes partiels. Et voilà quelques exemples de configurations possibles dans lesquelles le thème généralisant englobe au moins deux thèmes partiels :

1. hyperthème : *le sommet politique* → thèmes partiels : TP₁ : *le président de la République*, TP₂ : *le premier ministre britannique*, TP₃ : *la chancelière fédérale* ← **thème généralisant** : *les chefs d'État*,
2. hyperthème : *la révolte touarègue* → thèmes partiels : TP₁ : *les oasis*, TP₂ : *le désert* ← **thème généralisant** : *le Sahara*,
3. hyperthème : *les élections présidentielles* → thèmes partiels : TP₁ : *le Mouvement pour la France*, TP₂ : *l'Union pour le mouvement populaire*, TP₃ : *le Parti chrétien-démocratique* ← **thème généralisant** : *la droite*,
4. hyperthème : *la cérémonie du mariage* → thèmes partiels : TP₁ : *les jeunes mariés*, TP₂ : *les invités* ← **thème généralisant** : *le cortège nuptial*,
5. hyperthème : *la manifestation contre le traité Acta* → thèmes partiels : TP₁ : *les manifestants*, TP₂ : *les forces de l'ordre*, TP₃ : *la classe politique* ← **thème généralisant** : *les acteurs de ce spectacle*,
6. hyperthème : *la réforme du système scolaire* → thèmes partiels : TP₁ : *les réformateurs*, TP₂ : *les conservatistes* ← **thème généralisant** : *les adversaires*.

Les deux niveaux — celui de l'hyperthème et le niveau intermédiaire qui regroupe les thèmes partiels et le thème généralisant, sont évidemment supérieurs par rapport au niveau de base constitué de thèmes phrastiques. On définit le thème comme objet dont il est question dans une phrase, une partie de discours (paragraphe, segment thématique, segment discursif) ou dans tout un discours. La seconde partie de la structure informationnelle — le rhème correspond aux informations attribuées au thème. Pendant la première étape de l'analyse de structures informationnelles du discours, nous allons appliquer le test de la négation (A. Bogusławski, 1977, 1983 ; S. Karolak, 1984) pour distinguer les thèmes de phrases (parties de phrases qui n'entrent pas sous la négation) de leurs parties rhématiques.

Dans un article récent (2011), nous avons proposé une typologie de modèles de structures informationnelles globales de discours dans laquelle chaque modèle se caractérise par une façon particulière dont peut être structurée l'information dans le discours à deux niveaux : supérieur et intermédiaire. Cette esquisse de la typologie base sur les critères suivants : (1) nombre de thèmes partiels dérivés de l'hyperthème, (2) présence ou absence de reprise du même thème partiel, (3) introduction du thème généralisant, (4) introduction de l'hyperthème et (5) présence ou absence de thèmes partiels réalisés par les expressions à fonction métalinguistique qui concernent : type de discours, son style, public préconstruit, ou langue caractéristique pour un discours donné.

Dans le présent travail, nous allons nous concentrer sur deux types de structures informationnelles globales qui se distinguent par la présence de l'hyperthème, du thème généralisant ou par la configuration la plus complexe où, au niveau supraphrastique, s'unissent les thèmes partiels, l'hyperthème et le thème généralisant (c'est le cas du dernier exemple analysé).

Chaque section suivante est consacrée à l'analyse des structures informationnelles globales qui diffèrent par : localisation de l'hyperthème (parties soulignées du discours), absence ou présence de sa reprise, et introduction du thème généralisant (expressions en italiques).

2. Analyses

2.1. Structure informationnelle à hyperthème repris dans la partie initiale du discours

Dans le premier exemple analysé, l'hyperthème — *la mort de deux girafes* — est la source de cinq thèmes partiels qui désignent (1) les participants : le patient — TP₁ : *les girafes*, les agents — TP₄ : *le personnel du zoo*, TP₅ : *les vandales*, et (2) les circonstances de l'événement — TP₂ : *le lieu*, et TP₃ : *le temps*. La structure thématique au niveau supraphrastique se compose de thèmes partiels introduits de façon discontinue et de l'hyperthème repris deux fois dans **la partie initiale** par les thèmes phrastiques en relation de synonymie — T₄ : *la mort de deux girafes* et T_{5b} : *les disparitions*. Cette position de l'hyperthème et sa répétition servent à mettre en relief la partie de l'information considérée la plus importante et, ainsi, focaliser l'attention du lecteur.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 1

1. **L'hyperthème** : *la mort de deux girafes au zoo* — source de dérivation de quatre thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : le patient : *les girafes*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : *trop stressés par des vandales, deux girafes*, T_{2b} : *deux girafes*, T₈ : *la première girafe*, T₉ : *la deuxième girafe*.
3. **Le thème partiel TP₂** : *le lieu*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T_{2a} : *au zoo de Lodz, en Pologne*, T₁₁ : *le zoo de Lodz*.
4. **Le thème partiel TP₃** : *le temps*, réalisé par un thème phrastique :
T₂ : *dans la nuit du samedi au dimanche*.

5. **L'hyperthème en position initiale** repris par deux thèmes phrastiques :
T₄ : la mort de deux girafes, et T_{5b} : les disparitions.
6. **Le thème partiel TP₄** : l'agent : *le personnel du zoo de Lodz*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T_{5a} : selon la direction de l'établissement animalier, qui a annoncé ces décès ce lundi, T₁₀ : M. Wlodzimierz Stanislawski, directeur adjoint du jardin zoologique de Lodz, T₁₂ : les gardiens de nuit.
7. **Le thème partiel TP₅** : l'agent : *les vandales*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₆ : ceux-ci, T₇ : (implicite) ils.

Texte n° 1

- (1) **Trop stressés par des vandales, deux girafes** meurent.
 (2a) **Au zoo de Lodz, en Pologne, (2b) deux girafes** ont succombé au stress provoqué par une visite nocturne des vandales.
- (3) **Dans la nuit du samedi à dimanche**, des vandales non-identifiés se sont introduits par effraction dans le jardin zoologique de Lodz, dans le centre de la Pologne. (4) **La mort de deux girafes** serait causée par cette entrée fracassante. (5a) **Selon la direction de l'établissement animalier, qui a annoncé ces décès ce lundi**, (5b) **les disparitions** seraient en effet liées au stress provoqué par la visite nocturne de ces personnes. (6) **Ceux-ci** ont cassé des bancs, des panneaux d'orientation et des sculptures et (7) en ont lancé des morceaux en direction des animaux.
- (8) **La première girafe** est morte quelques heures après cet incident. (9) **La deuxième** a été retrouvée morte lundi matin.
- (10) **M. Wlodzimierz Stanislawski, directeur adjoint du jardin zoologique de Lodz** a souligné que les girafes sont extrêmement farouches et chaque stress provoque chez elles une réaction de fuite. (11) **Le zoo de Lodz** n'est pas équipé de caméras de surveillance. (12) **Les gardiens de nuit** n'ont rien remarqué.

2.2. Structure informationnelle à hyperthème repris dans la partie finale du discours

La structure informationnelle du texte n° 2 est subordonnée à l'hyperthème *l'opération de la gendarmerie*, celui-ci étant la source de dérivation de deux thèmes partiels. Le premier TP₁ : *les malfaiteurs* joue un double rôle de l'agent et du patient, le second indique l'étape précédant l'événement qui constitue l'hyperthème du discours. Cette fois-ci, l'hyperthème — repris par le thème phrastique T₇ : *l'opération*

de vendredi — est introduit dans **la partie finale** pour rappeler l'information centrale dans ce discours et clore sa structure thématique.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 2

1. **L'hyperthème** : *l'opération de la gendarmerie* — source de dérivation de deux thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : à double fonction ; de l'agent et du patient : *les malfaiteurs*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : les faux policiers, T₂ : une dizaine d'individus, qui se faisaient passer pour des policiers afin de détrousser des touristes sur des autoroutes du sud-est de la France depuis avril 2011, T₃ : ces malfaiteurs présumés, domiciliés en région marseillaise, T₄ : les malfaiteurs, T₅ : ils.
3. **Le thème partiel TP₂** : *l'étape précédant l'opération de la gendarmerie* réalisé par un thème phrastique :
T₆ : l'enquête.
4. **L'hyperthème en position finale** repris par le thème phrastique : *T₇ : l'opération de vendredi.*

Texte n° 2

- (1) **Marseille : les faux policiers** volaient les touristes sur l'autoroute.
- (2) **Une dizaine d'individus, qui se faisaient passer pour des policiers afin de détrousser des touristes sur des autoroutes du sud-est de la France depuis avril 2011**, ont été interpellés vendredi lors d'une opération d'envergure. (3) **Ces malfaiteurs présumés, domiciliés en région marseillaise**, sont accusés de « vols avec armes en bande organisée, vols avec violence en bande organisée, port illégal d'uniforme, détention frauduleuse de faux documents et usage commis de façon inhabituelle ».
- (4) **Les malfaiteurs** utilisaient tous le même mode opératoire, « usant de la qualité de faux policiers et commettant leur forfait en pleine voie » au préjudice de touristes étrangers, à qui étaient dérobés espèces et bijoux notamment. (5) **Ils** mettaient en place des « contrôles » afin d'arrêter les voitures qu'ils avaient ciblées.
- (6) **L'enquête**, menée sur commission rogatoire d'un juge marseillais, avait été confiée aux gendarmes de la section de recherches de Marseille, en liaison avec l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), renforcé par les sections de recherches de Grenoble, de Montpellier et de Nîmes, les groupements de gendarmerie de Vaucluse, des Bouches-du Rhône et du Var, et l'État-Major de gendarmerie Paca.
- (7) **L'opération de vendredi** a mobilisé 200 gendarmes et policiers.

2.3. Structure informationnelle à hyperthème repris dans les parties initiale et finale du discours

Dans le cas de l'exemple n° 3, l'hyperthème — *la décision de la Cour de cassation* — est la base dérivationnelle de quatre thèmes partiels qui, tous, assument la fonction d'agent : TP₁ : *le chef d'État*, TP₂ : *la Cour de cassation*, TP₃ : *Me Emmanuel Piwnica*, et TP₄ : *le parquet général*. La structure thématique est **encadrée** par l'hyperthème introduit dans la partie initiale — T₃ : *l'arrêt de la Cour de cassation*, et la partie finale du discours — T₆ : *la décision de la Cour de cassation*. Ainsi, dans ce discours, pourtant très concis, sont activées les trois fonctions : de mise en relief (focalisation), de rappel et de clôture de la structure thématique.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 3

1. **L'hyperthème** : *la décision de la Cour de cassation* — source de dérivation de quatre thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : l'agent : *le chef d'État* réalisé par un thème phrastique : T₁ : *le chef d'État*.
3. **Le thème partiel TP₂** : l'agent : *la Cour de cassation* réalisé un thème phrastique : T₂ : *la Cour de cassation*.
4. **L'hyperthème repris deux fois : en position initiale et finale**, réalisé par les thèmes phrastiques suivants : T₃ : *la décision de la Cour de cassation*, T₆ : *l'arrêt de la Cour de cassation*.
5. **Le thème partiel TP₃** : l'agent : *Me Emmanuel Piwnica* réalisé par un thème phrastique : T₄ : *Me Emmanuel Piwnica, avocat de Nicolas Sarkozy*.
6. **Le thème partiel TP₄** : l'agent : *le parquet général* réalisé par un thème phrastique : T₅ : *le parquet général*.

Texte n° 3

- (1) **Le chef d'État** peut se porter partie civile pendant son mandat.
- (2) **La Cour de cassation** a décidé vendredi que le Président de la République peut se constituer partie civile pendant son mandat, donnant raison à Nicolas Sarkozy qui l'avait fait en 2008.
- (3) **L'arrêt de la Cour de cassation** confirme celui de la cour d'appel de Versailles qui avait permis à l'ancien chef d'État de recevoir un euro de dommages et intérêts dans l'affaire de son compte piraté.

(4) **Me Emmanuel Piwnica, avocat de Nicolas Sarkozy**, a considéré cette décision comme « une splendide victoire [...] après des années de discussions et polémiques complètement inutiles et stériles ».

(5) **Le parquet général** avait requis que cette possibilité soit suspendue, au nom de « juste équilibre » de deux parties. (6) Cette solution avait été retenue par le tribunal correctionnel de Nanterre, présidé par Isabelle Prévost-Desprez, qui avait jugé cette affaire.

(6) **La décision de la Cour de cassation** risque d'être assez provisoire puisque le nouveau président de la République François Hollande a promis de réformer le statut pénal du chef de l'État.

2.4. Structure informationnelle à thème généralisant

Comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce travail, au niveau supraphrastique, on dispose — à côté de l'hyperthème — d'un autre instrument qui permet de synthétiser les informations regroupées dans les thèmes partiels. Le texte n° 4 se distingue des exemples précédemment analysés par la présence de ce moyen de synthèse — **le thème généralisant**. L'hyperthème — *l'incident dans le parc de Versailles* — est la source de six thèmes partiels qui désignent (1) les participants : les agents et le patient — TP₁ : *le chauffeur*, TP₂ : *le service de sécurité*, TP₃ : *les jeunes mariés*, TP₅ : *les invités*, (2) les conséquences de l'incident — TP₄, et (3) les circonstances — TP₃ : *le temps*. Le thème généralisant exprimé par le thème phrastique T₉ : *tous les véhicules du cortège nuptial*, active le mécanisme de métonymie pour englober l'information contenue dans trois thèmes partiels : TP₁ : *le chauffeur*, T₃ : *les jeunes mariés* et T₅ : *les invités*.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 4

1. **L'hyperthème** : *l'incident dans le parc de Versailles* — source de dérivation de six thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : à double fonction ; de l'agent et du patient : *le chauffeur* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : *le chauffeur des mariés*, T_{3b} : *leur chauffeur*, T₁₁ : *le jeune homme, âgé de 23 ans*, T₁₂ : *lors de son interpellation, durant laquelle il s'est rebellé*.
3. **Le thème partiel TP₂** : l'agent : *le service de sécurité du domaine* réalisé par un thème phrastique :
T_{3a} : *devant le refus du service de sécurité du domaine*.
4. **Le thème partiel TP₃** : l'agent : *les jeunes mariés* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_2 : *les jeunes mariés*, T_{5b} : *les mariés, qui voulaient faire des photos dans le parc du château*.

5. **Le thème partiel TP_4** : *les conséquences de l'incident* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_4 : *résultat*, T_{10} : *les dégâts occasionnés au domaine du Château de Versailles*.

6. **Le thème partiel TP_5** : *le temps* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T_{5a} : *vers 19h*, T_6 : implicite : *à ce momen-là*, T_7 : implicite : *à ce moment-là*, T_{9a} : *finalement*.

7. **Le thème partiel TP_6** : *l'agent* : *les invités* réalisé par un thème phrastique :

T_8 : *les invités qui avaient suivi les jeunes mariés dans leurs voitures*.

8. **Le thème généralisant** qui recouvre trois thèmes partiels : TP_1 : *le chauffeur*, T_3 : *les jeunes mariés* et T_5 : *les invités*, réalisé par le thème phrastique T_{9b} : *tous les véhicules du cortège nuptial*.

Texte n° 4

- (1) **Versailles : Le chauffeur des mariés** fonce sur la grille du château.

(2) **Les jeunes mariés** souhaitaient faire des photos dans le jardin du château de Versailles. (3a) **Devant le refus du service de sécurité du domaine**, (3b) **leur chauffeur** a foncé avec sa voiture dans la grille du château. (4) **Résultat** : 20.000 euros de dégâts.

(5a) **Vers 19h**, (5b) **les mariés, qui voulaient faire des photos dans le parc du château**, se sont vu refuser l'accès à une partie du Domaine de Versailles par un responsable de sécurité, qui a donné pour instruction de fermer toutes les grilles.

(6) Une altercation a éclaté entre l'agent de sécurité et le chauffeur des mariés, qui est remonté dans sa voiture et a percuté la grille. (7) Une rixe, avec échange de coups, a eu lieu avec un autre agent du Domaine. (8) **Les invités, qui avaient suivi les jeunes mariés dans leurs voitures** y ont participé. (9a) **Finalement**, (9b) **tous les véhicules du cortège nuptial** ont pris la fuite. (10) **Les dégâts occasionnés au domaine du Château de Versailles** ont été estimés à 20.000 euros par l'architecte des lieux.

(11) **Le jeune homme, âgé de 23 ans**, a été interpellé un peu plus tard à Saint-Cyr-l'École (Yvelines). (12) **Lors de son interpellation, durant laquelle il s'est rebellé**, un policier a été légèrement blessé et s'est vu reconnaître deux jours d'interruption totale de travail.

2.5. Structure informationnelle à hyperthème repris dans le discours et thème généralisant

Le dernier exemple analysé se caractérise par la structure supraphrastique la plus complexe parce qu'on y observe la configuration de six thèmes partiels, de l'hyperthème et du thème généralisant. L'hyperthème — *l'incident dans la famille du premier ministre britannique* — est repris quatre fois par les expressions unies par la relation de synonymie contextuelle (*cette histoire, les faits*) et le pronom anaphorique. Vu la localisation des reprises, nous pouvons constater que leur fonction est celle de mise en relief et de rappel. Le thème global de discours est la source des thèmes partiels qui indiquent : (1) les participants — TP₁ : *le premier ministre britannique*, TP₄ : *la fille du premier ministre britannique*, et TP₆ : *la femme du premier ministre britannique*, (2) le type de discours — TP₂ : *ce fait divers*, et (3) dans le cas du TP₃ — la source énonciative. Le thème généralisant *les Cameron*, introduit deux fois, englobe deux thèmes partiels : TP₁ et TP₆ en activant la relation mérologique entre la collection et ses membres.

Structure thématique au niveau supraphrastique du texte n° 5

1. **L'hyperthème** : *l'incident dans la famille du premier ministre britannique* — source de dérivation de quatre thèmes partiels.
2. **Le thème partiel TP₁** : l'agent : *le premier ministre britannique* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁ : *David Cameron*, T₂ : *le premier ministre britannique David Cameron*, T₅ : *le premier ministre britannique David Cameron*, T₇ : *Downing Street le reconnaît*, T₁₃ : *le premier ministre*, T₁₈ : *les services du premier ministre*.
3. **L'hyperthème repris quatre fois** : réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₃ : *cette histoire*, T₆ : *les faits*, T₉ : *ce*, T₁₀ : *l'histoire*.
4. **Le thème partiel TP₂** : à fonction métalinguistique : *le texte* réalisé un thème phrastique :
T₄ : *ce fait divers*.
5. **Le thème partiel TP₃** : la source énonciative — l'auteur réalisé par un thème phrastique :
T₈ : *on*.
6. **Le thème partiel TP₄** : à double fonction de l'agent et du patient : *la fille du premier ministre* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁₁ : *la fillette*, T₁₇ : *Nancy*.
7. **Le thème généralisant** qui englobe deux thèmes partiels : TP₁ : *David Cameron* et TP₆ : *Samantha Cameron*, réalisé par les thèmes phrastiques suivants :
T₁₂ : *une fois à la maison, les Cameron*, T₁₅ : *une fois rentrés à la maison, les Cameron*.

8. **Le thème partiel TP₆**: l'agent : *la femme du premier ministre* réalisé par les thèmes phrastiques suivants :

T₁₄ : *Samantha Cameron*, T₁₆ : *la femme du premier ministre*.

Texte n° 5

(1) **David Cameron** oublie sa fille dans un pub.

(2) **Le premier ministre britannique David Cameron** a oublié sa fille aînée de 8 ans au pub où il avait déjeuné en famille.

(3) **Cette histoire** fait penser au film *Maman j'ai raté l'avion*. (4) **Ce fait divers** fait couler beaucoup d'encre au Royaume-Uni. (5) **Le premier ministre britannique David Cameron** a oublié sa fille aînée de 8 ans au pub où il avait déjeuné en famille.

(6) **Les faits** se sont déroulés il y a environ deux mois et (7) ce n'est que ce lundi que **Downing Street les reconnaît**. (8) Et **on** comprend bien pourquoi. (9) **Ce** n'est pas franchement le genre de publicité que les hommes politiques aiment avoir.

(10) **L'histoire** est somme toute banale. (11) **La fillette** était partie aux toilettes au moment où la famille Cameron se préparait à quitter le pub de Cadsden, dans le sud de l'Angleterre, près de la maison de campagne officielle du Premier ministre.

(12) **Une fois rentrés à la maison, les Cameron**, qui ont trois enfants, ont réalisé que Nancy manquait à l'appel.

(13) **Le premier ministre** était rentré chez lui avec ses gardes du corps dans une voiture différente de celle de sa femme, pensant que Nancy était avec son épouse.

(14) **Samantha Cameron** a cru que la fillette était avec son père. (15) **Mais une fois à la maison, les Cameron** se sont aperçus que Nancy n'était pas avec eux.

(16) **La femme du premier ministre** est alors retournée au pub, où la fillette était en train de donner un coup de main au personnel. (17) **Nancy** était restée sans ses parents pendant environ un quart d'heure.

(18) **Les services du Premier ministre** ont assuré qu'il n'y aurait pas de sanction disciplinaire contre les membres du service de sécurité, l'incident relevant plutôt d'une « erreur ».

Conclusions

Dans cet article, nous avons analysé les structures informationnelles de discours au niveau supraphrastique qui se distinguent par la présence de l'hyperthème, du

thème généralisant ou par la configuration la plus complexe dans laquelle s'unissent les thèmes partiels, l'hyperthème et le thème généralisant. Nous avons montré les structures où :

- (1) l'hyperthème est introduit dans la partie initiale du discours, cette position permettant de condenser et mettre en relief l'information considérée la plus importante,
- (2) l'hyperthème — dont la fonction consiste cette fois-ci à clore la structure thématique — apparaît uniquement dans la partie finale,
- (3) l'hyperthème se manifeste dans les deux parties : initiale et finale (la structure thématique encadrée),
- (4) le thème généralisant intervient pour synthétiser l'information contenu dans les thèmes partiels, et
- (5) les trois unités participent à la construction du niveau supraphrastique de la structure informationnelle.

Il est clair que nous avons présenté uniquement les configurations de base impliquant la présence explicite de l'hyperthème et du thème généralisant dans le discours. Il serait intéressant de réfléchir sur d'autres possibilités combinatoires au niveau supraphrastique et, surtout, sur les relations qui, de façon systématique, donc prévisible, s'établissent entre le thème généralisant et les thèmes partiels qu'il englobe.

Références

- Bogusławski A., 1977: *Problems of the thematic-rhematic structure of sentences*. Warszawa, PWN.
- Bogusławski A., 1983: „Słowo o zdaniu i o tekście”. W: T. Dobrzyńska, E. Janus, red.: *Tekst i zdanie. Zbiór studiów*. Wrocław, Ossolineum, 7—31.
- Červenka M., 1974: „O tematycznym następstwie”. W: R. Mayenowa, red.: *Tekst i język. Problemy semantyczne*. Wrocław, Ossolineum, 85—97.
- Daneš F., 1974: „Semantyczna i tematyczna struktura zdania i tekstu”. W: R. Mayenowa, red.: *Tekst i język. Problemy semantyczne*. Wrocław, Ossolineum, 23—40.
- Karolak S., 1984: „Składnia wyrażzeń predykatywnych”. W: Z. Topolińska, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa, PWN.
- Miczka E., 2000: «Les structures supraphrastiques dans le texte : procédures et analyses». *Neophilologica*, 9, 41—60.
- Miczka E., 2002: *Kognitywne struktury sytuacyjne i informacyjne w interpretacji dyskursu*. Katowice, Wydawnictwo UŚ.
- Miczka E., 2011 : «Modèles de structures informationnelles globales de discours». *Neophilologica*, 23, 201—212.

Teresa Muryn
Université Pédagogique
Cracovie

Le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel sur l'exemple de quelques verbes polonais préfixés par *na-* Une analyse contrastive polonais-français

Abstract

This article tries to determine French equivalents of Polish verbs prefixed with *na-*. The analysis is based on the definition of aspect as a semantic category. The determination of the noun phrase accompanying verbs is crucial to define the aspectual value of the construction *na-verb + NP*.

Keywords

Polish verbs prefixed, nominal determination, aspectual analysis, Polish/French contrastive study.

1. L'aspect — une catégorie sémantique

L'étude des préfixes s'oriente le plus souvent vers trois directions : leur valeur sémantique, leur valeur aspectuelle et leur rapport à la préposition équivalente. Pour chaque préfixe on cherche un invariant sémantique suffisamment généralisé pour qu'il puisse couvrir tous les cas. La question que se posent le plus souvent les linguistes est de savoir quelles sont des raisons qui déterminent la compatibilité d'une base dérivationnelle avec un préfixe. L'analyse porte donc sur le verbe, son entourage est considéré comme une unité subordonnée qui le complète et lui « obéit ».

La valeur aspectuelle du verbe préfixé est décrite à l'aide d'une méthodologie traditionnelle qui distingue entre l'aspect grammatical et la modalité d'action. Or cette méthodologie qui peut être efficace dans la description d'une langue, dans une étude contrastive a pour effet d'enfermer le chercheur dans le piège de la terminologie. L'aspect grammatical en polonais se réduit à l'opposition *dokonany* :

niedokonany qui se traduit en français par les termes *accompli* : *inaccompli*, mais avec un sens totalement différent — le polonais ne grammaticalise pas la valeur aspectuelle de la paire française en question. En plus, l'opposition grammaticalisée du polonais n'est valable que pour certains verbes seulement, ceux notamment qui véhiculent dans leurs sémantèmes le sens d'accomplissement. Dans les descriptions on se sert donc de l'opposition *perfectif* / *imperfectif* généralisée et, pour élucider les cas spécifiques, on exploite la notion de modalité d'action. Cette dernière est une sorte d'actualisation du perfectif / imperfectif dans un verbe donné dont il est impossible de postuler l'accomplissement. Dans ce cas, on assigne donc à une forme verbale deux fois un aspect, p.ex. *imperfectif itératif* bien que la notion d'itération implique l'imperfectivité. On aboutit alors à des définitions circulaires du genre *le verbe est imperfectif parce qu'il est imperfectivisé*. Cette description postule aussi, pour chaque base dérivationnelle, un seul aspect et répartit les verbes en deux classes aspectuelles. Pourtant les verbes peuvent véhiculer une complexité aspectuelle déjà dans leurs sémantèmes et, en plus, faire partie des structures plus larges où tous les éléments participent au calcul aspectuel.

Pour une étude aspectuelle satisfaisante, il faut donc appliquer une méthode de description qui prenne en compte toutes ces contraintes, situe l'analyse au niveau de la phrase et accepte que le verbe ne soit pas seul à véhiculer l'information aspectuelle, que ce soit aussi le cas de noms, adjectifs, prépositions, etc.

Une telle théorie a été proposée par S. Karolak. L'auteur situe sa méthode dans la tradition de Guillaume qui distingue le temps extérieur (chronologique) du verbe de son temps intérieur (aspect). Il a développé aussi la méthode combinatoire proposée par F. Antinucci et L. Gebert dans leur analyse de l'aspect.

S. Karolak propose donc de traiter l'aspect comme une catégorie sémantique, un trait inhérent du concept. Il emploie les notions de continu et de non continu pour décrire les deux concepts aspectuels de base. Ces concepts peuvent former des configurations — structures complexes, hiérarchiques, avec une dominante continue ou non continue. Chaque sémantème véhicule une valeur aspectuelle simple ou complexe. Comme il fonctionne toujours dans une structure prédicat-arguments, la représentation globale du signe aspectuel ne peut se réaliser qu'à travers la phrase entière, où tous les éléments, grammaticaux et lexicaux, servent d'exposants formels de concepts aspectuels. Les notions de continu et de non-continu utilisées permettent d'omettre le chaos terminologique de notions traditionnelles. En plus, situer l'analyse au niveau sémantique, c'est rendre l'opposition aspect grammatical vs modalité d'action inopérante. Les modes d'action ne servent qu'à décrire, dans un contexte donné, une structure désambiguïsée¹.

Dans l'analyse qui suit, nous allons donc appliquer la théorie sémantico-combinatoire de S. Karolak. Nous avons pourtant décidé d'abandonner les modèles

¹ Pour plus d'informations sur la théorie de S. Karolak, consulter S. Karolak (2008a, 2008b).

abstraites de configurations, étant donné qu'ils n'apportent aucune information supplémentaire à cette description.

Vu que l'objet de cet article est de démontrer le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel, bien que la valeur aspectuelle du sémantème du verbe soit prise en compte, ce dernier sera analysé, dès le départ, inséparablement avec le N1.

2. Les verbes à préfixes

En appliquant la méthodologie proposée à l'étude des préfixes, et en acceptant que ces derniers soient pourvus aussi d'un sens aspectuel, nous pouvons constater qu'ils imposent toujours aux sémantèmes avec lesquels ils forment une structure, une configuration précise — leur sens aspectuel domine la structure complexe. L'emploi du préfixe sera toujours impossible quand le sémantème du verbe n'acceptera pas une telle dominante. Nous essayerons de le démontrer sur la base du préfixe polonais *na-*. Nous allons nous concentrer sur le rôle de la détermination du N1 dans ces structures, élément obligatoire et responsable de leur complexité aspectuelle. Après avoir établi le modèle sémantico-syntaxique d'une configuration donnée, nous proposerons son équivalent français.

Le préfixe *na-* polonais (aussi bien que la préposition équivalente *na*²) semble imposer une configuration résultative à la structure qu'il domine. Cette configuration a plusieurs interprétations dans des contextes spécifiques et elle est apparentée à la notion d'accompli en français. Le français, comme nous venons de le mentionner, contrairement au polonais, a grammaticalisé l'opposition accompli / non accompli à l'aide de l'opposition *Verbe vs avoir + Verbe_{p.passé}* (Guillaume, Benveniste, Kurylowicz). Le polonais, pour combler cette lacune, utilise d'autres moyens, par exemple des préfixes.

2.1. Les structures continues et non-continues de départ

Pour qu'on puisse parler d'un état résultant, il faut postuler un concept non-continu qui soit à l'origine de ce résultat. Toute structure continue résultative présuppose donc un tel concept dans la structure immédiatement dominée. Comme le préfixe *na-* s'emploie avec les verbes à dominante continue, le concept en question doit avoir son exposant à l'extérieur du verbe, dans la structure même ou

² T. Muryn (2010b).

dans le point de référence (maintenant de l'acte de parole, par exemple). Prenons, à titre d'exemple, les verbes *jesć* (*manger*) et *lowić ryby* (*pêcher*) qui peuvent être dotés en polonais du préfixe *na-*. Leurs sémantèmes véhiculent le concept continu. Ce sont des prédicats bivalents qui sélectionnent en position d'argument des classes sémantiquement bien cernées. Pourtant, du point de vue aspectuel, dans la classe de nourritures sélectionnée par *jesć* (*manger*), il y a des sémantèmes continus et non-continus (substances, p.ex. *soupe*, *viande*, *salade* et objets discrets, p.ex. *pomme*, *gâteau*), tandis que *lowić ryby* (*pêcher*) ne sélectionne que des concepts non-continus. Comme ces noms véhiculent donc une information aspectuelle, il faut prendre cette information en compte dans le calcul aspectuel. À titre d'exemple, nous allons analyser le verbe *manger* suivi d'un concept continu et le verbe *pêcher* suivi d'un concept discontinu. Dans notre calcul aspectuel, la construction *verbe + nom* fonctionnera comme un tout indissociable à valeur prédicative.

Nous réservons notre analyse au contexte spécifique³ marqué par des présuppositions existentielles qui s'expriment parfois formellement. Tel est le cas de l'article partitif en français qui prévoit pour une substance (ou une série d'objets discrets) des limites imposées par le temps. Dès le départ les deux verbes apparaissent dans deux séquences aspectuellement différentes :

- (1) *manger de la salade / viande ; pêcher des poissons ;*
- (2) *manger (ta + cette + la ... de l'assiette) salade / viande + (un morceau + 100 grammes) de viande / salade ; pêcher (le + ce + ton + un + trois) poisson(s).*

La première séquence a codé l'information que dans ce type de contexte une borne doit être imposée à la substance : l'article partitif véhicule la notion de portion, mais la borne en question est seulement prévue par le contexte existentiel et non pas explicitée. Dans les termes d'analyse aspectuelle, il s'agit d'une borne virtuelle. Dans la deuxième séquence, la borne est réelle, imposée par le caractère discret de l'objet, par ses dimensions ; la seule différence annoncée en position de N1 concerne l'opposition défini / indéfini.

La première opposition aspectuelle est donc impliquée par la nature de SN1. Le premier, grâce à son caractère ouvert favorise une lecture continue, le second, au contraire, implique une lecture non continue :

- (3) *Pierre mange de la salade, mais le plat est mal assaisonné.*
- (4) *Pierre pêche des poissons, mais pour l'instant sans résultat.*
- (5) *Pierre a mangé la viande, mais le plat était mal assaisonné.*
- (6) *Pierre a pêché un poisson, mais un très grand.*

³ Opposé au générique.

Dans les phrases (3) et (4), le tout a le caractère continu télique d'une action qui s'oriente vers un terme, mais celui-ci n'étant pas explicité, il n'active pas la borne. Dans les phrases (5) et (6) l'action a abouti à son terme⁴.

2.2. Deux types de structures : limitative vs conclusive et...

La première structure, à SN continu, peut aussi apparaître avec une dominante non continue explicitée par le grammème de passé composé :

- (7) *Pierre a mangé de la viande mais, comme le plat était mal assaisonné, il a abandonné.*
 (8) *Pierre a pêché des poissons mais déçu par le résultat, il a abandonné.*

La lecture aspectuelle de base⁵ d'une telle configuration est limitative et c'est justement à cause du caractère non explicitement borné de l'objet.

La configuration limitative caractérise une action qui a été interrompue après un laps de temps sans aboutir pourtant à sa fin. Le concept dominant dans cette structure est, selon S. Karolak, celui de CESSER.

Que la borne imposée dans la construction limitative soit extérieure, temporelle, peut être prouvé par le test de compatibilité de la structure avec les adverbiaux *pendant X temps* vs *en X temps*. La structure à l'objet continu est compatible avec *pendant X temps* :

- (9) *Pierre a mangé de la salade pendant un moment, mais, comme le plat était mal assaisonné, il a abandonné.*
 (10) *Pierre a pêché des poissons pendant une heure, mais vu le résultat, il a abandonné.*

En revanche, la structure à l'objet non-continu favorise le spécifieur *en X temps* :

- (11) *Pierre a mangé la salade en 5 minutes, mais le plat était mal assaisonné.*
 (12) *Pierre a pêché ces poissons en une heure.*

Les contextes dans lesquels les deux structures fonctionnent sont différents aussi ; celui à l'objet quantifié, donc non-continu, peut thématiser l'objet :

⁴ À partir des structures à l'objet non-continu il est possible aussi de dériver des configurations téliques, mais il n'est pas possible, dans un article, de tout dire.

⁵ On peut, bien sûr, obtenir d'autres dérivations, comme p.ex. dans les phrases suivantes : *Ce matin il a mangé de la salade à 8 heures, Il mange de la viande tous les jours*, etc. D'ailleurs à partir de toutes les structures citées dans cet article, on peut dériver d'autres, mais ce problème n'est pas l'objet de cet article.

(13) *Où est ta salade ? — Mais, je l'ai mangée.*

Ce qui n'est pas possible avec la structure limitative sans recourir au SN générique.

En polonais, langue qui n'a pas d'articles, la différence entre ces deux structures de départ (1 et 2) se manifeste par d'autres moyens : par la marque aspectuelle du verbe qui coopère avec la marque casuelle du nom. On aura donc une opposition équivalente à celle marquée sous les points 1 et 2 :

(14) *Jeść salate_{Acc} ; łowić ryby_{Acc} ;*

(15) *Zjeść (0⁶ + tę + twoją + z talerza) salate_{Acc} + (kawalek_{Acc} + 100 gramów + trochę) salaty_{Gén}⁷ ; złowić (0 + tę / te + twoją / twoje) rybę / ryby_{Acc} + (5 + dużo) ryb_{Gén}.*

Le polonais, comme le français, dans l'exemple 2 (*manger la viande / un morceau de viande*) a conservé l'opposition défini ((*to*) + *NI_{Acc}*) / indéfini (*quantité* + *NI_{Gén}*), avec cette différence que *jeden* (*un*), adjectif numéral, en polonais, n'est pas exprimé et présuppose une unicité contextuelle, est donc suivi de nom en accusatif.

La distinction aspectuelle entre le continu et le non-continu en polonais est à la charge du verbe. Le nom du SN défini dans les deux cas se met à l'accusatif *jeść salate* / *zjeść salate*, ce qui veut dire que la langue polonaise n'a pas codé, pour un SN, la différence entre une borne virtuelle et une borne réelle ; dans le contexte spécifique, d'ailleurs, il s'agit toujours de la même réalité⁸.

(16) *Piotr je_{prés continu} salate_{Acc}, ale danie jest źle przygotowane.*

(17) *Piotr zjadł_{passé non-continu} salate_{Acc}, ale danie było źle przygotowane.*

Or, la structure continue, quand elle est dominée par le concept non-continu de CESSER, donne une structure non-continue limitative, qui, en polonais, se distingue de la structure non-continue précédente par le simple fait que le verbe, toujours en forme imparfective, est au passé :

(18) *Piotr jadł_{passé continu} mięso_{Acc}, ale ponieważ danie było źle przygotowane, to je po chwili zostawił.*

⁶ Le 0 + *NI_{Acc}* en polonais signifie le nombre 1 (un).

⁷ Forme perfective du verbe *manger* suivie d'un nom au génitif fait inférer le concept de quantité, p.ex. *un peu / beaucoup*.

⁸ Les constructions avec la quantité spécifiée (*un morceau*, 5, etc.) sont bizarres avec la forme imparfective du verbe ; si, quand même, elle apparaissent, elles doivent être dérivées à partir de la structure non-continue, comme en français.

Les deux structures non-continues, comme en français, sont compatibles avec des spécifieurs adéquats, tantôt *przez X czasu* (*pendant x temps*), tantôt, *w X czasu* (*en X temps*) :

(19) *Piotr jadł_{continu} salate_{Acc} przez chwilę.*

(20) *Piotr zjadł_{non-continu} salate_{Acc} w 5 minut.*

2.3. ... et deux types d'inférences

La structure non-continue, à borne réelle, a une lecture résultative conclusive ; elle communique une réalité nouvelle, modifiée à la suite de l'action du verbe ; elle fait inférer p.ex. *qu'il n'y a plus de salade* pour le verbe *manger*, ou, en revanche, *qu'il ya des poissons* grâce au verbe *pêcher*. La structure entière communique cette réalité, le verbe préfixé par *z-* implique une quantité précise du N1 et ne se débarrasse pas de celui-ci, sauf dans le cas de redondance, quand il est donné contextuellement. La structure limitative peut aussi avoir une interprétation résultative, mais elle porte sur l'agent de l'action, étant donné que c'est le seul élément naturellement thématizable de la construction. Les structures résultatives se reconnaissent par leur point de référence ; dans les cas analysés, c'est le moment de parole, *maintenant*. Dans les deux cas, les états résultants sont inférés et comme ils décrivent deux objets différents (agent ou patient), ils apparaîtront dans des entourages discursifs différents aussi :

(21) — *Teresa, vous avez faim ? — Non, merci, j'ai (déjà) mangé de la salade.*

(21') — *Tereso, czy jest Pani głodna ? — Nie, dziękuję, (już) jadłam salate.*

(22) — *J'ai pensé qu'il y avait plus de fromage dans le frigo ? — Oh oui, j'en ai mangé un morceau.*

(22') — *Myślałam, że jest więcej sera w lodówce ? — Och tak, zjadłam kawalek.*

Dans la première structure, limitative, le passé composé est employé en fonction d'accompli, fonction qui n'est pas représentée en polonais par une forme verbale adéquate. Elle se reconnaît par la forme imperfective du verbe au passé et par la possibilité d'effacement sémantique en position N1. Il faut mentionner ici le rôle de l'adverbe *déjà* qui désambiguïse le caractère actuel⁹ de la structure et son inférence :

(23) *J'ai déjà mangé / pêché.*

(23') *Już jadłam / łowiłam.*

⁹ Par exemple *dans ma vie*, orienterai la lecture vers un parfait d'expérience, mais ces structures ont tendance à expliciter le N1.

La structure conclusive bloque cette opération, l'effacement en polonais ne peut être que contextuel :

(24) — *As-tu déjà pêché ton grand poisson ? — Oui, je l'ai pêché.*

(24') — *Złowiłaś już swoją wielką rybę ? — Tak, złowiłam (ją).*

2.4. La valeur aspectuelle du préfixe *na-*

Comme nous l'avons déjà dit, l'opposition accompli / non-accomplis n'a pas d'exposant dans le système verbal polonais. Cette lacune est comblée à l'aide d'une dérivation préfixale, notamment (et entre autres) par le préfixe *na-*. Ce préfixe à valeur résultative pourrait se paraphraser à l'aide de la formule suivante : *avoir obtenu un résultat satisfaisant et envisagé par l'action donnée*. Toutes les structures qui se réalisent avec son aide sont dérivées à partir de la construction non-continue limitative. La borne en position de N1 (signalée par l'article partitif) n'est plus virtuelle, elle est bien réelle, extérieure et temporelle, ce qu'on peut déduire de la domination du sens résultatif véhiculé par le préfixe en question : l'action a CESSÉ arbitrairement arrêtée à un moment. Il s'agit pourtant d'une borne sémantique, l'information sur *QUAND l'effet est satisfaisant pour arrêter l'action*, n'est pas exprimée. Sans être explicitée, elle reste inférée des données venant du contexte discursif et temporel. Nous proposons de distinguer deux types de ces structures que nous avons nommées, selon leur entourage et fonction, la structure limitative objective et la structure limitative agentive.

2.4.1. La structure limitative objective, s'explicité à l'aide de la construction **na- + V + N1_{Gén}** et ne concerne que des verbes qui peuvent fonctionner dans ce type de construction, c'est-à-dire pouvant former avec leur N1 une structure continue, représentant une continuité simple ou une série d'actes. La quantité de l'objet N1 n'est pas donnée, mais prévisible grâce au contexte qui explicite le but ou l'effet de l'action. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces constructions n'existent pas en dehors du discours. Le sens de *beaucoup* que l'on assigne à ce préfixe, d'ailleurs vrai dans la plupart des cas, n'est que pragmatique : le contexte n'implique pas un grand nombre, mais un nombre suffisant pour arrêter une action. L'équivalence *suffisamment = beaucoup* vient de l'analyse globale de verbes préfixés par *na-* seuls, et probablement est due à la dominante CESSER propre aux structures limitatives. Le plus souvent la limite est imposée à une série d'actes (*pêcher des poissons*) et non pas à une continuité simple (*manger de la salade*), ce qui renforce encore cette impression d'abondance parce que, en polonais, avec la plupart des substantifs¹⁰, le

¹⁰ Seulement les substantifs sous-catégorisés en masculin, humain ont le génitif à partir du nombre 2.

génitif s'emploie à partir du nombre 5. Il semble donc que le quantifieur *assez de* soit un meilleur équivalent français pour ce type de construction. Toutes les informations pouvant désambiguïser cette formule indéfinie seront donc apportées par le contexte.

La construction à valeur limitative objective informe de la présence d'un ensemble nouveau, résultat d'action(s) précédente(s), l'explicitation de cet ensemble est donc obligatoire. En français, comme en polonais, cette quantité suffisante se déduit aussi du contexte. Comme ces phrases n'existent jamais hors d'un contexte, on assigne à la quantité inférée sa valeur discursive, comme dans les exemples ci dessous :

- (25) *Chciał ich przyjąć najlepiej jak mógł : nałowił ryb, nabierał grzybów i naczepał wody.*
 (25') *Il a voulu les accueillir le mieux qu'il pût : il a pêché des poissons, cueilli des champignons et puisé de l'eau.*
 (26) *Miał spędzić w kryjówce 3 dni, nałowił więc ryb i naczepał wody, żeby głód i pragnienie nie zmusiły go do wyjścia.*
 (26') *Il a dû passer 3 jours en cachette, il a donc pêché des poissons et puisé de l'eau pour que la faim et la soif ne l'aient pas obligé à sortir.*
 (27) *Izabelo, nie denerwuj się ; myślę, że ktoś nagadał ci głupstw.*
 (27') *Isabelle, ne t'énerve pas ; je crois que quelqu'un t'a dit des bêtises.*
 (28) *Najgorzej było z szarlotką — jabłek się nie dało naobierać, bo mi wyjadali.*
 (28') *Le pire, c'était la charlotte — épilucher des pommes a été impossible parce qu'ils en mangeaient tous le temps.*

2.4.2. La structure limitative agentive. Elle caractérise l'agent de l'action, son état actuel est présenté comme une conséquence de l'action qu'il a effectuée. Deux constructions (A et B) sont à envisager :

A. Le verbe apparaît sous la forme pronominale **na + V + się + N1_{Gén.}**

Les constructions de ce type, qui explicitent le N1, sont assez rares et s'accompagnent le plus souvent de l'adverbe *dość* / *assez* se rapportant à l'action exprimée par le verbe en situant le terme arbitraire (CESSER) de celle-ci au moment de la parole même, comme par exemple le verbe *pêcher* dans la phrase suivante :

- (29) *Dość się już ryb nałowiłam, wracam do domu.*
 (29') *J'ai assez pêché des poissons, je rentre chez moi.*

Le plus souvent cette construction apparaît avec le verbe *jeść* / *manger*, *pić* / *boire* et leurs variantes avec lesquels l'action peut être traitée comme réfléchie et avec lesquels la quantité de l'objet peut avoir une influence sur l'agent. Dans ce cas, le préfixe *na-* semble en effet, inférer une grande quantité — *beaucoup*, mais cependant, il s'agit toujours du sens obtenu des données contextuelles, parce que,

dans la plupart des cas, la phrase explicite la conséquence. Cette structure, en polonais, bloque aussi l'explicitation de la quantité, mais la sous-entend :

- (30) *Nasz Ozzy najadł się tego mięsa i omal nie zdechl.*
 (30') *Notre Ozzy avait mangé (beaucoup) de cette viande et il a failli mourir.*
 (31) *Od kilku dni jest chory, ponieważ najadł się surowego mięsa baraniego.*
 (31') *Depuis quelques jours il est malade parce qu'il a mangé beaucoup de viande de mouton crue.*

B. Tous les verbes préfixés par *na-* peuvent pourtant apparaître dans une construction pronominale **na + V + się** qui n'explicité pas le N1 mais décrit l'état du N0 par l'intermédiaire de l'action effectuée et souvent itérée :

- (32) *Nakłamał się i naoszukiwał ; pora zmienić styl życia.*
 (32') *Il a assez menti et triché ; le temps est venu de changer de train de vie.*

Ici aussi, les verbes *manger / boire* et leurs variantes¹¹ sont très fréquemment employés et fonctionnent comme leurs homologues français *se rassasier, se farcir de, se remplir de, etc.* :

- (33) *Najadłam się.*
 (33') *Je me suis rassasiée. (J'ai assez mangé).*

B1. Les verbes cités ci-dessus acceptent l'explicitation du N1 en fonction d'une structure adjointe, facultative donc effaçable. En polonais, le nom prend alors la marque d'instrumental : **na + V + się + N1_{Instr}** :

- (34) *Młodzi mogli najeść się różnymi salatami_{Instr}.*
 (34') *Nos jeunes ont pu se rassasier de salades diverses.*

L'instrumental polonais (*salatami*) et le manque d'article dans son équivalent français (*de salades*) s'expriment par le fait que le N1 est un prédicat pur, hérité, pour ainsi dire de la structure de départ : *les jeunes mangeaient différentes salades jusqu'au moment où ils s'en sont rassasiés*. La structure **na + V + się + N1_{Instr}** communique le résultat de cette action, le N1 n'y participe plus.

¹¹ Par exemple *napchać się, napelnić się, naszpikować się*.

3. Pour conclure

Notre analyse n'est pas exhaustive bien sûr et elle ne prend pas en compte toutes les configurations aspectuelles possibles des verbes qui acceptent le préfixe *na-*. Notre but pourtant n'était pas de décrire le fonctionnement de ce préfixe, mais de montrer combien il est important de prendre en considération, dans une analyse aspectuelle, le cadre de la phrase (au moins) et tous ses constituants. Nous nous sommes concentrée sur la détermination en position de N1 ce qui nous a permis de démontrer comment le calcul aspectuel se poursuit dès l'élément le plus profond, la valeur du sémantème du N1, jusqu'à la valeur finale, celle de la phrase, voire de l'énoncé.

L'aspect est une propriété sémantique de tous les noms, des noms concrets (élémentaires) aussi, les sémantèmes continus s'opposent donc aux sémantèmes non-continus indépendamment de la distinction entre les noms concrets et abstraits. Ce fait détermine leur apparition dans le SN où, actualisés, ils peuvent fonctionner déjà dans une structure aspectuelle plus complexe. En français, par exemple, cette opposition aspectuelle se reflète, dans un contexte spécifique, à l'aide de l'opposition article partitif / article indéfini. Si le partitif est une marque aspectuelle d'une continuité à borne virtuelle (une borne est prévue mais pas donnée), l'article indéfini est une marque du discret, du non-continu. L'article *des*, en revanche, neutralise l'opposition mentionnée parce qu'il présuppose une itération d'objets ou des faits. Nous avons donc des séries d'objets limités ou discrets, une continuité complexe, qu'il faudra limiter pour en faire un ensemble clos. C'est ainsi que la détermination du SN apporte déjà une information sur sa dominante aspectuelle. Quand le SN en question entre sous la domination d'un autre concept aspectuel, explicité par un nom, verbe, préposition, etc., nous aurons une autre configuration ayant pour aspect final celui qui est véhiculée par le concept dominant. Quand les deux concepts aspectuels, dominé et dominant, sont identiques, ils se neutralisent. À chaque fois, la valeur de la structure se calcule à partir de la valeur aspectuelle du SN (sa détermination en est l'exposant), ensuite du constituant immédiatement dominant, p.ex. un verbe (son sémantème et les grammèmes aspectuo-temporels). Et c'est après que surviennent d'autres participants du calcul, tels des adverbiaux, qui modifient ou seulement désambigüisent la structure entière.

Ainsi, en précisant tous les éléments d'une structure à valeur aspectuelle donnée (une configuration donnée) sous forme d'une chaîne obligatoire, peut-on établir une liste d'unités lexicales (pour chaque position) qui puissent la satisfaire et, ensuite, trouver son équivalent dans une autre langue.

Références

- Agrell S., 1918: *Przedrostki postaciowe czasowników polskich*. Kraków, MPKJ VIII.
- Antinucci F., Gebbert L., 1977: „Semantyka aspektu czasownikowego”. *Studia grammatyczne*, **1**, 7—43.
- Desclés J.-P., 2004: « Analyse syntaxique et cognitive des relations entre la préposition *sur* et le préverbe *sur-* en français ». *Studia kognitywne*, **6**, 21—49.
- Karolak S., 2008a: « L’aspect dans une langue : le français ». *Studia kognitywne*, **8**, 11—51.
- Karolak S., 2008b: « Remarques sur l’équivalence du passé imperfectif polonais et des temps passés en français ». *VERBUM XXX*, n° 2—3, 125—147.
- Muryn T., 2010a: « La détermination en polonais : un déterminant zéro ? ». *Neophilologica*, **22**, 96—107.
- Muryn T., 2010b: « La préposition comme exposant de l’aspect dans les constructions prép + N à valeur causale. Une analyse contrastive français-polonais ». In : I. Novakova, E. Dontchenko, réd. : *Grammaire et lexique : regards croisés*. Astrakhan-Grenoble, Maison d’édition de l’Université d’Astrakhan, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, 93—115.
- Muryn T., 2011: « Le nom, le Syntagme Nominal, la construction Vsup + N et leur valeur aspectuelle. Une analyse contrastive français-polonais ». *Romanica Cracoviensia*, **11**, 292—299.
- Śmiech W., 1986: *Derywacja prefiksalna czasowników polskich*. Wrocław, Ossolineum.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2001a: « La préfixation verbale en polonais I. Le statut grammatical des préfixes ». *Studia kognitywne*, **4**, 93—111.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2001b: « La préfixation verbale en polonais II. L’aspect perfectif comme hypercatégorie ». *Studia kognitywne*, **4**, 111—121.

Beata Śmigielska
Université de Silésie
Katowice

Le problème de la valence et de l'ordre des prédicats dans la conception des structures prédicat-arguments de Stanisław Karolak

Abstract

The predicate-arguments structure constitutes the frame of semantic grammar which was the subject of many years of study of Stanisław Karolak, an outstanding Polish linguist. The conception at hand here, based on analytic philosophy, focuses on the relations that occur among logic, language and the outside world. This, then totally new, approach to the description of language supplies us with necessary tools to conduct the analysis of conceptual relations nets, which reflect the situations taking place in the real world. At the deep level of language the predicates open one or more positions for different types of arguments, thus forming the predicate-arguments structure (proposition) invoking a given extra linguistic situation. One of the most difficult tasks of semantic grammar is to objectively show implications of different number and different types of arguments. The author studies valency and rank of chosen predicates, simultaneously giving thought to the method of their classification based within the frames of the approach adopted in the article.

Keywords

Predicate, argument, predicate-arguments structure, conceptual grammar, semantic grammar.

1. Introduction

La conception de la **grammaire à base sémantique** de S. Karolak (cf. K. Bogacki, S. Karolak, 1991, 1992) constitue un apport théorique original à la description de la langue. Elle met l'accent avant tout sur les rapports entre la logique, la langue et le monde extérieur. La structure prédicat-argument(s) (SPA), qui constitue le squelette de cette vision de la grammaire, tout à fait nouvelle à l'époque, sert d'un outil efficace d'une description logique de la langue. Il faut souligner que ce n'est pas tellement la grammaire des formes, c'est avant tout la grammaire

des concepts qui permet de rendre compte des relations et du « passage » entre le niveau profond (virtuel, sémantique) et le niveau de surface (celui des expressions linguistiques, syntaxique) de la langue.

Stanisław Karolak a présenté cette vision originale du fonctionnement de la langue dans un nombre considérable de publications de différents types, dont, entre autres, deux suivantes : *Składnia wyrażen̄ predykatywnych* (dans : *Gramatyka współczesnego języka polskiego*, 1984) et *Składnia francuska o podstawach semantycznych* (2007), qui sont devenues, aussi bien pour les linguistes, les logiciens, les étudiants que pour d'autres passionnés de langue, une source abondante du savoir sur la syntaxe et la sémantique du polonais et du français.

La conception des structures prédicat-arguments du type de S. Karolak est en relation avec les fondements de la philosophie analytique (cf. G. Frege, 1892 ; B. Russell, 1905), ce qui est important à souligner dans le contexte des discussions qui vont suivre.

Dans notre présentation nous voudrions tout d'abord faire un bref rappel des principes fondamentaux de l'optique karolakiennne pour passer ensuite au sujet principal de notre analyse, l'un des plus importants et plus difficiles de cette approche, notamment au problème de la valence et de l'ordre des prédicats en nous appuyant sur des exemples des prédicats dont la description valencielle ne paraît pas évidente.

Il est à remarquer que les premiers textes de S. Karolak consacrés à la grammaire à base sémantique ont été publiés dans les années 70 du XX^e siècle et le dernier est apparu au début du XXI^e siècle (2007). La conception était repensée et révisée au cours des années, et il est tout à fait naturel que S. Karolak y apportait de différentes modifications, avant tout de nature terminologique en reformulant les définitions de certaines notions et en proposant des nouvelles versions plus précises. Vu l'évolution de la conception de S. Karolak (cf. p.ex. M. Hrabia, 2011), c'est sa dernière version de 2007 qui nous servira de point de départ de nos discussions.

2. Structure prédicat-argument(s) à la façon de Stanisław Karolak

Il y a beaucoup de définitions du prédicat (cf. p.ex. A. Bogusławski, 1977 ; G. Gross, 1994, 1999, 2008 ; W. Marciszewski, 1987 ; A. Tarski, 1994) et il est évident que pour pouvoir bien comprendre la description de la langue présentée par le prisme des structures prédicat-arguments, il est nécessaire de connaître bien les définitions des termes et des symboles utilisés.

S. Karolak dans son ouvrage sur la syntaxe du français (2007 : 24) voit le prédicat en tant que « concept employé comme élément constitutif des pensées »

possédant la capacité d'impliquer un certain nombre de positions. Les positions ouvertes par le prédicat, à leur tour, peuvent être remplies / saturées par d'autres concepts qui, en remplissant juste cette fonction et non pas l'autre, c'est-à-dire celle du prédicat, sont appelés arguments. La structure prédicat-argument(s) (appelée aussi proposition — au sens logique du terme) ainsi conçue constitue un schéma conceptuel reflétant le réseau des relations qui ont lieu dans le monde réel (cf. p.ex. A. Czekaj, B. Śmigielka, 2009).

Les prédicats et les arguments, en tant que termes fonctionnels, sont divisés d'après quelques critères. En ce qui concerne les prédicats, nous voudrions nous concentrer sur deux critères qui sont les plus importants :

- **critère quantitatif** caractérisant les prédicats selon le nombre des arguments impliqués,
- **critère qualitatif** dont l'application est liée au type des arguments impliqués par les prédicats.

2.1. Classement quantitatif des prédicats (valence des prédicats)

Les prédicats sont de différentes valences suivant le nombre des positions qu'ils ouvrent pour les arguments. On en distingue quatre types :

1. Prédicats **monovalents** — qui ouvrent **une** seule position d'argument, p.ex. dans le cas du prédicat *aboyer* — $P(x)$ — correspond à sa forme logique.

(1) $P(x) \rightarrow C(a)$ — *Le chien aboie.*

La forme logique de ce prédicat peut être réalisée par la forme propositionnelle correspondante — $C(a)$ — où la position impliquée par le prédicat a été saturée.

2. Prédicats **bivalents** — qui ouvrent **deux** positions d'arguments, p.ex. *lire* :

(2) $P(x, y) \rightarrow C(a, b)$ — *Marie lit un livre.*

(3) $P(x, y) \rightarrow C(a, y)$ — *Marie lit.*

Dans l'exemple ci-dessus, la forme logique du prédicat *lire* peut être réalisée de deux façons. Le schéma propositionnel (2) représente la situation où deux positions ouvertes par le prédicat *lire* sont saturées, tandis que le schéma (3) concerne le cas où seule la première position du prédicat en question est remplie et la deuxième reste non-saturée (de cela vient que la variable logique y est conservée dans le schéma).

3. Prédicats **trivalents** — qui ouvrent **trois** positions d'arguments, p.ex. *donner* :

(4) $P(x, y, z) \rightarrow C(a, b, c)$ — *Julie donne des fleurs à sa maman.*

Le passage de la forme logique à la forme propositionnelle du prédicat *donner* se fait par la saturation de toutes les trois positions impliquées par le prédicat analysé.

4. prédicats **tétravalents** — qui ouvrent **quatre** positions d'argument, p.ex. *acheter* :

(5) $P(x, y, z, v) \rightarrow C(a, b, c, d)$ — *Luc achète une voiture de Paul pour 3000 euros.*

(6) $P(x, y, z, v) \rightarrow C(a, b, c, v)$ — *Luc achète une voiture de Paul.*

(7) $P(x, y, z, v) \rightarrow C(a, b, z, d)$ — *Luc achète une voiture pour 3000 euros.*

(8) $P(x, y, z, v) \rightarrow C(a, b, z, v)$ — *Luc achète une voiture.*

Dans le cas du prédicat *acheter*, nous avons affaire à quatre situations différentes :

1. (5) — toutes les positions d'argument impliquées par le prédicat sont remplies.
2. (6) — les trois premières positions d'argument impliquées par le prédicat sont remplies et la quatrième position ne l'est pas.
3. (7) — les deux premières positions d'argument et la quatrième position d'argument impliquées par le prédicat sont saturées tandis que la troisième est non saturée.
4. (8) — les deux premières positions d'argument sont saturées pendant que la troisième et la quatrième ne le sont pas.

2.2. Classement qualitatif des prédicats (ordre des prédicats)

Le critère qualitatif des prédicats concerne le type des arguments impliqués. Les arguments sont donc classés en deux sous-types :

1. **Arguments d'objets** — qui réfèrent aux objets ; leurs variables logiques sont : x, y, z, v , p.ex. :

$P(x)$ — *Le professeur a souri.*

2. **Arguments propositionnels** — qui réfèrent aux états, aux événements, aux actions, aux processus, etc. ; leurs symboles logiques sont : p, q, r, s , p.ex. :

$P(p)$ $p = P(x)$

$P[P(x)]$ — *Il est vrai qu'elle est malade.*

Les prédicats qui n'ouvrent leur(s) position(s) que pour les arguments d'objets sont appelés **prédicats de premier ordre / rang** et ceux qui ouvrent au moins une position pour l'argument propositionnel sont considérés comme **prédicats de deuxième ordre / rang (d'ordre / de rang supérieur)**.

3. Implication sémantique des prédicats

Les prédicats avec leurs arguments représentent les structures sémantiques, universelles pour toutes les langues naturelles, reflétant toute la complexité de nos pensées. Chaque prédicat possède son propre potentiel combinatoire et ce potentiel se traduit par une possibilité d'impliquer un nombre et un type différents d'arguments. L'implication des prédicats se manifeste par leurs traits relationnels dans la syntaxe. S. Karolak insiste sur le fait que la tâche la plus difficile dans la description syntaxique des prédicats concerne l'opération de déterminer leur vrai statut (cf. aussi p.ex. K. Bogacki, H. Lewicka, 1983). L'indication précise du nombre exact des arguments et de leurs types basant sur l'observation des expressions utilisées dans différentes langues naturelles constitue souvent un vrai défi « lancé » par la langue. Afin de pouvoir surmonter ce défi avec succès, il faut adopter une méthodologie convenable de la recherche. Pour S. Karolak la plus efficace et la plus fiable est la méthodologie qui repose sur une décomposition la plus profonde possible de tout concept représenté par une expression prédicative dans une phrase. Une fois le concept est décomposé en éléments plus simples, on détermine leurs possibilités combinatoires. Cette procédure admet de profondes analyses sémantiques, souvent difficiles à faire et très subtiles, mais elle devrait garantir en même temps la description plus ou moins objective du potentiel combinatoire des prédicats (S. Karolak, 2007 : 90).

Analysons l'exemple du prédicat *souçonner* :

« X soupçonne Y d'avoir commis R (un acte / des actes blâmable(s)) »

La paraphrase de cette proposition est la suivante :

« X ne sait pas si Y a commis R (un acte / des actes blâmable(s)),
X sait qu'il existe des indices qui ont pu être l'effet de R commis par Y,
et cela entraîne le fait que X est enclin à croire que Y a commis R » (Karolak S., 2007 : 91).

Suivant la procédure, chaque variable qui se répète plus de deux fois doit être réduite à une seule variable. La variable X apparaissant trois fois est donc réduite à une position X et la Y, se répétant aussi trois fois, est réduite à une position Y, impliqué par le concept R. Ainsi, X soupçonne Y de P est le prédicat du II^{ème} ordre (rang), trivalent, qui ouvre donc trois positions d'argument pour deux arguments d'objets et pour un argument propositionnel. Le modèle sémantico-syntaxique du prédicat *souçonner* est : P (x, y, p).

Puisque la procédure de décomposition sémantique présente des inconvénients associés au caractère subjectif du raisonnement du type cité ci-dessus,

on pourrait se poser la question de savoir s'il est possible, et, si oui, à quel point, d'obtenir l'objectivité de la méthode de l'indication précise du nombre et du type des éléments constitutifs nécessaires à la réalisation d'un concept donné. En répondant à cette question, S. Karolak (2007 : 94) propose encore d'autres critères, entre autres, p.ex. celui de l'effacement ou du non-effacement sémantique. Conformément à ce critère-là le prédicat n'ouvre un nombre des positions que pour des arguments obligatoires à former une phrase sémantiquement correcte et la phrase ainsi construite ne doit représenter aucune modification de nature informationnelle sur une situation concrète (l'information sur une situation décrite doit être nécessairement pleine). Par exemple si l'on efface la composante *de + N* de la phrase *Pierre a divorcé de sa femme Monique*, la phrase *Pierre a divorcé*, même si sémantiquement correcte, ne transmet pas l'information complète de la situation du divorce (on met en évidence seulement le changement de l'état civil de Pierre et on ne donne aucune information sur la deuxième personne).

4. Analyse de la valence et de l'ordre des prédicats *voir* et *regarder*

Dans la partie qui suit, nous essayerons de réfléchir sur la valence et l'ordre des prédicats qui, au premier coup d'oeil, semblent être faciles à classer suivant l'optique présentée ci-dessus, et, en vérité, ils fournissent de graves difficultés classificatoires.

L'implication des prédicats de perception *voir* et *regarder* représente un cas très intéressant à analyser de ce point de vue. Dans p.ex. *Składnia francuska o podstawach semantycznych* (Karolak S., 2007 : 118, 187) le prédicat *voir* est classifié dans le groupe des prédicats bivalents de deuxième ordre, $P(x, p)$, tandis que le prédicat *regarder* est apparu sur la liste des prédicats bivalents de premier ordre, $P(x, y)$ et les exemples des phrases avec ces deux prédicats apparaissent tantôt dans le chapitre consacré à l'étude des prédicats bivalents de premier ordre, tantôt dans celui qui traite des prédicats bivalents de deuxième ordre. Essayons donc d'analyser ce problème de plus près.

Le premier pas dans l'étude sur la valence et sur l'ordre de n'importe quel prédicat doit concerner l'indication précise du sens du prédicat que l'on soumet à l'analyse. Les prédicats *voir* et *regarder*, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, sont polysémiques et pour les besoins de nos recherches nous nous limiterons à leur premier sens cité dans les dictionnaires.

Suivant la première définition, tirée p.ex. du TLF informatisé, les prédicats en question sont définis de la manière suivante :

- *VOIR* — percevoir par le sens de la vue.
- *REGARDER* — chercher à percevoir, à connaître par le sens de la vue.

D'après ces définitions, la différence de sens entre ces deux formes linguistiques est liée au caractère intentionnel ou non intentionnel et la durée (cf. *chercher* à ci-dessus) de la situation de perception. Dans le cas du prédicat *voir* (*widzieć*) la perception se fait généralement sans intention particulière de celui qui perçoit, par contre l'action de *regarder* (*patrzyć, oglądać*) se réalise de façon intentionnelle et dure un certain temps. Comparons p.ex. les phrases suivantes :

- (1) *Marie regarde (a regardé) longtemps / vite les tableaux de Van Gogh.*
 vs
 (*?2) *Marie voit (a vu) longtemps / vite les tableaux de Van Gogh.*

où «longtemps» ne veut pas dire «depuis longtemps», comme dans les phrases du type *Dommage, on ne s'est pas vu [depuis] longtemps*, mais «pendant longtemps», «longuement». Sur ces deux exemples simples, on voit clairement que la première phrase est sémantiquement correcte, pendant que la deuxième ne l'est pas. Alors, si l'on veut insister sur le temps de l'action de perception, on emploie *regarder* et non pas *voir*.

La construction du bon modèle sémantico-syntaxique exige aussi une analyse détaillée des prédicats en question dans leurs réalisations concrètes. Regardons les phrases suivantes :

- a) *Marie voit l'avion voler dans le ciel.*
 b) *Marie regarde l'avion voler dans le ciel.*
- a) *On voit les nuages !*
 b) *On regarde les nuages !*
- a) *Les marins voient les nuages noirs de la tempête s'amonceler à l'horizon.*
 b) *Les marins regardent les nuages noirs de la tempête s'amonceler à l'horizon.*
- a) *On voit les enfants de 4 à 7 ans jouer dans le parc.*
 b) *On regarde les enfants de 4 à 7 ans jouer dans le parc.*
- a) *Je vois que Marie pleure.*
 *?b) *Je regarde que Marie pleure.*

Dans les phrases analysées, les schémas syntaxiques des prédicats *voir* et *regarder* semblent être les mêmes, sauf la construction syntaxique du type *regarder que* qui n'est pas correcte :

- X — nom animé *voir / regarder* Y — nom animé ou inanimé (p.ex. : *avion, nuages, enfants*)

- X — nom animé *voir* / *regarder* Y — nom animé ou inanimé + P — infinitif
(p.ex. : *nuages ... s'amonceler, enfants ... jouer*)
- X — nom animé *voir* + *que* P — proposition subordonnée complétive (c.o.d.)
(p.ex. : *que Marie pleure...*)

Après avoir observé les propriétés relationnelles des prédicats en question à la base des schémas syntaxiques présentés, on pourrait tirer la conclusion rapide qu'il y a deux ou même trois positions d'argument ouvertes par les prédicats : *x*, *y* — pour les arguments d'objets et *p* — pour un argument propositionnel. Il est pourtant évident que la conclusion formulée sur le critère purement syntaxique peut être fautive surtout s'il s'agit de l'indication de la forme logique des prédicats se situant au niveau profond de la langue. Autant dire que les informations que l'on ramasserait seulement à partir des schémas propositionnels peuvent nous conduire très souvent à un mauvais raisonnement.

Si l'on admet que les phrases que l'on forme dans l'acte de communication décrivent des situations concrètes de la réalité extralinguistique, on doit tenir compte du fait que ces phrases peuvent la décrire de différentes façons formelles menant à toutes sortes de diathèses. On pourrait dire donc que p.ex. les phrases du type :

Pierre achète une voiture de Jean.
Jean vend une voiture à Pierre.

se rapportent à la même situation et du point de vue logique elles sont des paraphrases synonymiques décrivant la même situation.

Ainsi, dans le cas de *voir* ou *regarder*, la même situation observée peut être exprimée à la surface de différentes façons. Essayons donc, en s'appuyant sur des phrases choisies proposées ci-dessus, d'arriver à la forme logique des prédicats examinés :

<i>Je vois Marie.</i>	<i>On regarde les nuages !</i>
<i>Je vois Marie pleurer.</i>	<i>On regarde les nuages éclipser le soleil.</i>
<i>Je vois que Marie pleure.</i>	

En admettant que le prédicat *voir* et *regarder* possèdent le même sens dans toutes les phrases citées ci-dessus, et c'est sans aucun doute le cas, on constate que, du point de vue logique, référentielle, les phrases en question décrivent la même situation et que la phrase la plus développée constitue la paraphrase relevant le mieux le nombre et le type d'éléments de la situation décrite. Ce type de paraphrase, constituant une forme simplifiée de la paraphrase par décomposition mentionnée ci-dessus, est un outil standard dans une approche de type structure prédicat-argument(s) et sert bien la détection des éléments de la situation extralin-

guistique décrite voilée par les constructions linguistiques et nous permet de montrer l'équivalence ou l'inéquivalence logique, référentielle, des phrases, cf. p.ex. :

Jean a provoqué la discussion.

Jean, par son comportement, a provoqué la discussion.

Le comportement de Jean a provoqué la discussion.

où nous voyons que les apparences linguistiques pourraient nous porter à dire que dans le cas du prédicat *provoquer* nous avons à faire à un argument d'objet en première position d'argument, ce qui, comme le paraphrasage le démontre, est faux.

On voit bien que dans le cas du prédicat *voir* et *regarder* la forme logique est la suivante : $P(x, p)$ et les deux sont donc des prédicats bivalents de deuxième ordre, avec le deuxième argument de type propositionnel, qui, dans certaines situations, pour des raisons contextuelles, n'a d'autres représentations à la surface de la langue que l'objet constituant le premier argument de son prédicat principal (*Marie* dans *Je vois [que] Marie [pleure]*).

5. Conclusion

Cette constatation peut paraître bizarre. Tout le monde pourtant voit que dans la phrase *Jean voit Marie* Jean voit Marie ! et rien n'est dit sur ce qu'elle devient ou ce qu'elle fait ! C'est juste. Au moins au premier coup d'oeil et pour quelqu'un qui analyse la langue du point de vue du bon sens quotidien. Mais nous l'avons bien vu que S. Karolak avait des doutes quant à la description précise des deux prédicats en question en les mettant, du point de vue de leur valence, une fois dans deux groupes distincts et, une autre fois, dans le même groupe.

Nous savons bien que la façon dont nous décrivons la réalité dépend strictement des principes philosophiques, méthodologiques et théoriques qui en sont dérivés, que nous admettons, et que cet ensemble de principes et de règles de raisonnement nous impose une vision bien particulière, spécifique, de la réalité, linguistique dans notre cas. Si l'on y ajoute encore les éléments méthodologiques provenant de la philosophie analytique, qui constitue l'un des éléments pivots de la conception des structures prédicat-arguments de S. Karolak, avec son insistance sur l'usage et l'efficacité des paraphrases, si l'on y ajoute aussi l'insistance de cette philosophie sur les apparences des structures linguistiques qui nous sont servies par la langue, la conclusion ne peut pas être autre que celle que nous avons vue. Dans ce type d'approche la logique trouve sa juste place et quand elle fournit des résultats qui peuvent aller parfois à l'encontre de notre bon sens quotidien, la question qu'on doit se poser c'est la question de savoir si par hasard la langue ne

nous trompe pas, ce qui peut être souvent le cas. L'important est, non seulement dans cette approche, de ne pas succomber aux apparences, linguistiques, et essayer de trouver sous les apparences de ce qui paraît simple, la réalité, parfois très complexe, des choses.

Références

- Bogacki K., Lewicka H., 1983 : *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa, PWN.
- Bogacki K., Karolak S., 1991 : « Fondements de la grammaire à base sémantique ». *Lingua e style*, **26**, 309—345.
- Bogacki K., Karolak S., 1992 : « Założenia gramatyki o podstawach semantycznych ». *Język a Kultura*, **8**, 157—187.
- Bogusławski A., 1977: *Problems of the Thematic-Rhematic Structure of Sentences*. Warszawa, PWN.
- Czekaj A., Śmigielska B., 2009 : « Autour de la notion de prédicat ». *Neophilologica*, **21**, 7—17.
- Frege G., 1892: “Über Sinn und Bedeutung”. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, **100**, 22—50. [Trad. fr. Claude Imbert, 1971 : « Sens et dénotation ». In : *Écrits logiques et philosophiques*. Paris, Seuil, 102—126].
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et description des verbes ». *Langage*, **115** [Larousse, Paris], 15—30.
- Gross G., 1999 : « Élaboration d'un dictionnaire électronique ». In : *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, **44** (1). Paris, 113—138.
- Gross G., 2008 : « Les classes d'objets ». *Lalie*, **28** [Paris], 113—165.
- Hrabia M., 2011 : « La grammaire à base sémantique : une conception “bâtie” et non pas “donnée”. Quelques remarques sur le changement de la compréhension de certaines notions fondamentales dans la théorie de Stanisław Karolak ». *Neophilologica*, **23**, 273—289.
- Karolak S., 1984: „Składnia wyrażzeń predykatywnych”. W: Z. Topolińska, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa, PWN.
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków, Collegium Collumbinum.
- Marciszewski W., red., 1987: *Logika formalna. Zarys encyklopedyczny z zastosowaniem do informatyki i lingwistyki*. Warszawa, PWN.
- Russel B., 1905: “On Denoting”. *Mind*, **14**, 479—493. [Trad. fr. 1989 : « De la dénotation ». In : *Écrits de logique philosophique*. Paris, PUF].
- Tarski A., [1941] 1994: *Introduction to Logic and to the Methodology of Deductive Science*. Mineola, NY, Dover Publications.

Anna Czekał
Université de Silésie
Katowice

Restrictive ou appositive ? — encore quelques remarques à propos des relatives

Abstract

The article concentrates on the problem of the description and classification of relative clauses, which is frequently discussed in specialist literature. Various grammar books and course books divide relative clauses into two basic types: restrictive relative clause (defining relative clauses) and non-restrictive relative clauses (non-defining relative clauses). Taking into consideration the conception of syntax based on semantic approach proposed by S. Karolak, the author considers the rightness of such a restrictive division of relative clauses and proposes the approach based on the category of use, demonstrating that one and the same clause may function as restrictive or non-restrictive depending on the context. The author provides the readers with many examples of such uses of restrictive clauses.

Keywords

Restrictive relative clauses, non-restrictive relative clauses, classification, context, use.

Le sujet que nous nous proposons d'aborder dans le présent article — la fonction et le classement des propositions relatives — n'est pas nouveau. Cependant, bien qu'elle ait été maintes fois discutée, la question posée par G. Kleiber en 1987 « faut-il continuer d'affirmer, comme l'enseigne une longue et riche tradition, qu'il y a deux types de relatives, les restrictives et les appositives ? » (G. Kleiber, 1987 : 41) paraît toujours actuelle. Dans les ouvrages destinés à l'enseignement et l'apprentissage du français, même les plus renommés, ou les plus récents, on peut toujours trouver cette division, d'après laquelle les propositions relatives restrictives ou déterminatives sont celles qui apportent une information essentielle à leur antécédent et les relatives appositives apportent un complément d'informations (cf. B. Gaillard, J.P. Colignon, 2005).

M. Grevisse explique cette distinction en termes d'extension disant que la relative déterminative ou restrictive est celle « qui restreint l'extension du terme qu'elle accompagne (la suppression de la relative modifierait profondément le message) » (M. Grevisse, 2008 : 1432) et que la relative non déterminative (explicative, descriptive, appositive) est celle qui « ne restreint pas l'extension du terme qu'elle accompagne » (M. Grevisse, 2008 : 1432) pouvant ainsi être supprimée sans modifier le message. Par conséquent, on pourrait la comparer à l'épithète détachée.

La distinction exacte entre ces deux types des relatives fait toujours l'objet de nombreuses discussions, concernant soit le bien-fondé de cette division soit la manière de la décrire. Cependant, on observe que, malgré différentes propositions d'outrepasser cette dichotomie et de remédier à ses insuffisances, les grammaires contemporaines ne cessent de reprendre ce classement, la question n'étant évidemment toujours pas réglée suffisamment. Serait-ce à cause de l'enracinement profond de la distinction en question dans la tradition, qui au fil du temps est devenue classique et, par conséquent, présente dans toutes les grammaires, non seulement celles de la langue française, ou bien c'est à cause de l'inefficacité de nouvelles solutions suggérées par de nombreux linguistes ?

Notre étude ne vise pas la comparaison ou l'évaluation de ces solutions, son objectif étant plutôt de réfléchir sur le problème touché d'un point de vue différent, évitant toute distinction rigoureuse. Pour pouvoir arriver à une conclusion, nous voudrions analyser la fonction des relatives avant tout en français en la comparant avec certains exemples polonais analogues.

Le point de vue que nous nous proposons de prendre pour base dans notre analyse est celui de S. Karolak. Ne voyant aucune différence formelle entre ces deux types des relatives, sauf l'emploi du pronom *lequel* qui, en tant que premier complément (du sujet grammatical) conviendrait plutôt aux relatives appositives, S. Karolak explique la différence entre eux à l'aide des indications sémantiques. Il part du principe que les relatives déterminatives / restrictives avec leurs antécédents nominaux forment un tout conceptuel, ce qui veut dire que les deux éléments sont nécessaires pour la description des objets car les deux prennent part à l'indication du référent. La relative déterminative restreint ainsi le sens de l'antécédent constituant un sens nouveau qui reste en relation d'inclusion par rapport au sens de l'antécédent. Les relatives appositives, par contre, accompagnent d'habitude les descriptions complètes et pour cette raison n'exercent aucune influence sur le sens (la portée, l'extension) de l'antécédent, constituant une information supplémentaire dont la suppression n'entraîne pas de modification dans la référence (S. Karolak, 2007).

En français, la différence entre ces relatives peut se manifester dans l'emploi de l'article : si la description de l'antécédent est présentée de manière univoque, cette univocité étant le résultat de l'adjonction de la relative (ou du contexte situationnel), l'antécédent devrait être précédé de l'article défini, p.ex :

- (1) *Un étudiant est entré dans le bureau → L'étudiant que le professeur attendait est entré dans le bureau.*
- (2) *Un employé m'a donné des renseignements nécessaires. → L'employé à qui je me suis adressé m'a donné des renseignements nécessaires.*
- (3) *J'ai téléphoné à un assistant. → J'ai téléphoné à l'assistant que le professeur cherchait.* (S. Karolak, 2007 : 217)

Il est pourtant évident que l'article ne peut pas être considéré comme un indicateur crédible du type de la relative. S. Karolak remarque que dans les phrases génériques par exemple, malgré l'alternance des articles — défini et indéfini, la relative sera le plus souvent restrictive car elle dénote un ensemble d'objets plus réduit par rapport à celui désigné par l'antécédent. À titre d'exemple, on peut citer les phrases du type (S. Karolak, 2007 : 218) :

- (4) *Il y a peu d'hommes qui sont contents de leur sort.*
- (5) *Un roi qui aime son peuple en est toujours aimé.*
- (6) *Le philosophe qui est digne de son nom n'a pas de préjugés.*

La langue polonaise distingue aussi les propositions relatives restrictives (en polonais : *restryktywne / ograniczające*) et appositives (en polonais : *atrybutywne / apozycyjne*). La fonction des premières consiste à préciser (restreindre) l'extension de l'antécédent comme dans les exemples suivants (R. Grzegorzycykowa, 2011 : 120) :

- (7) *Przyniosłem ci książkę, o którą prosiłeś.*
- (8) *Je t'ai apporté le livre que tu m'avais demandé.*
- (9) *Znałem człowieka, który umiał na pamięć całego "Pana Tadeusza".*
- (10) *J'ai connu un homme qui connaissait par coeur tout "Messire Thadée".*

En ce qui concerne le deuxième type des relatives — les appositives — R. Grzegorzycykowa (2011 : 119) remarque qu'elles se font voir, de la façon la plus nette, dans les situations où elles caractérisent les objets désignés déjà par l'antécédent, celui-ci étant un nom propre qui à lui seul permet d'identifier le référent. Par conséquent, toute description supplémentaire ne peut pas avoir le caractère restrictif comme dans les exemples du type :

- (11) *Paris, qui est la capitale de la France, reçoit chaque jour des milliers de visiteurs du monde entier.*

En apercevant déjà de fortes analogies dans le fonctionnement des relatives dans les deux langues, on peut voir aussi les différences, qui se rapportent surtout à deux phénomènes : la ponctuation et l'emploi des articles. Quant au premier de ces

deux faits, on remarque que le pronom relatif polonais *który*, dans toutes ses formes fléchies, doit être obligatoirement précédé d'une virgule pendant qu'en français son emploi est souvent facultatif. Si donc, pour le polonais, l'usage des virgules est nécessaire et par ce fait automatique devant chaque relative, on ne peut jamais juger de sa fonction seulement à la base du système de ponctuation. En français, le rôle de la virgule peut être décisif car « la présence de marques graphiques (qui, rappelons-le, ne sont qu'une manière de transcrire la pause intonative du discours oral) est l'indice le plus sûr de la nature appositive d'une relative, l'inverse n'étant en revanche pas vrai » (J.C. Khalifa, 1999 : 8). En effet, comme le remarque M. Grevisse dans le cas où l'antécédent est « parfaitement délimité par lui-même, la pause et la virgule ne sont pas indispensables pour la bonne compréhension du texte » (M. Grevisse, 2008 : 1433). On voit donc que les virgules, quoiqu'elles puissent parfois suggérer la bonne interprétation de la relative, ne sont pas des indices fiables dans toutes les situations.

En ce qui concerne l'article français, certains linguistes on vu (de façon exagérée certainement), un rapport de corrélation entre la relative restrictive et le caractère indéfini sans la relative du syntagme nominal constituant l'antécédent d'un côté et la relative appositive et le caractère défini de l'antécédent de l'autre (cf. C. Smith, 1964). Dans la langue polonaise, l'identification du rôle de la relative est parfois plus compliquée, étant donné que c'est une langue sans articles. Les substituts de ceux-ci peuvent être soit les pronoms démonstratifs ou possessifs soit le pronom indéfini *jakiś* mais en général, dans les phrases polonaises il n'y a pas de signes formels évidents permettant de présumer le fonctionnement restrictif ou appositif de la relative.

R. Grzegorzczkova souligne toutefois que, dans la pratique langagière, les deux types des propositions relatives ne se différencient pas de façon très nette et c'est cette observation qui nous servira de point de repère pour notre analyse.

L'une des raisons qui nous a poussés à prendre part dans cette discussion, entamée il y a bien longtemps, étaient les exercices faits par différents élèves et étudiants qui avaient à préciser le type des propositions relatives dans les phrases isolées. Tâche aussi inappropriée que saugrenue car sans connaître le contexte dans lequel les phrases ont été utilisées, il n'est presque pas possible de reconnaître le type de la relative. Analysons quelques exemples, pour voir le problème de plus près.

- (12) *Ce n'est pas le cas avec des enfants. Je me rappelle quand ma fille avait six ou sept ans, je tentais d'éveiller sa conscience des sons. Je lui disais que certaines hauteurs sont très aiguës, pointant ma main vers le haut. Ensuite, en lui demandant de me décrire les sons aigus, elle disait « petit » en pointant sa main vers le bas. Pourquoi ? Parce que **les enfants, qui sont petits**, ont de petites voix aiguës alors que les adultes, plus grands, ont de grosses voix graves. Ainsi, il n'est pas nécessaire de représenter la hauteur d'un son*

par une hauteur physique, avec les directions de « haut » et de « bas ». Cette représentation lie assurément la musique et l'espace, mais reste totalement artificielle et arbitraire.

<http://id.erudit.org/revue/circuit/1994/v5/n2/902104ar.pdf> (page consultée le 3 mars 2012)

- (13) *Pour les enfants qui sont petits (de 2—3 à 6 ans), ne rentrez pas dans les détails mais dites seulement l'essentiel. Vers 7, 8 ans expliquez un peu plus de choses. Et vers 10, 11 ans, vous pouvez rentrer dans les détails.*

http://d1.islamhouse.com/data/fr/ih_books/chain/fr-Ramadan_enfants/fr-Islamhouse_Ramadan_Enfant_3.pdf (page consultée le 3 mars 2012)

Dans les exemples ci-dessus, on a apparemment affaire à la même proposition relative — apparemment, parce que c'est l'intonation et la ponctuation qui font la différence. Ainsi, dans l'exemple (12), la relative devrait être traitée comme un commentaire illustrant la façon de percevoir les sons par les enfants. Il serait donc possible de la remplacer par p.ex. une proposition de cause du type : *les enfants, puisqu'ils sont petits, ont de petites voix aiguës* ou bien la supprimer tout simplement sans que l'extension du terme *enfants* soit modifiée. Il n'en va pas de même dans l'exemple (13) où la relative réduit l'extension de l'antécédent *enfants*, en ne faisant recours qu'à ceux qui n'ont pas plus de six ans.

Les exemples présentés ne constituent évidemment pas des cas isolés, il y en a beaucoup d'autres où seul le contexte d'énonciation permet de décider de la fonction (restrictive ou appositive) de la proposition relative, p.ex. :

(14) *Mes enfants ont invité leurs copains (,) qui étudient à la faculté.*

(15) *Cette maison (,) qui me vient de mes grands-parents (,) est en très mauvais état.*

Dans ces exemples, les relatives peuvent être restrictives, si on les traite comme éléments qui restreignent l'extension des syntagmes nominaux auxquels elles se rapportent, et qui sont par conséquent, nécessaires pour la détermination de l'objet dont on parle ou bien appositives, si cet objet est connu de tous les participants de la communication soit du précédent contexte linguistique soit de la situation et la relative fonctionne dans ce cas-là juste comme une information ajoutée, décrivant l'objet déjà déterminé.

Certes, l'une de ces fonctions paraît toujours plus probable, plus prototypique que l'autre — dans les phrases mentionnées ci-dessus, c'est la fonction appositive qu'on envisage en premier lieu, vu que l'antécédent est dans les deux cas une description définie. Il n'empêche qu'elles fonctionnent également comme restrictives dans d'autres situations.

Le phénomène observé est parfaitement transposable en polonais qui, de façon prototypique tient compte du caractère appositif des relatives mentionnées. Ainsi, dans les exemples analogues :

- (16) *Moje dzieci zaprosiły swoich kolegów, którzy studiują na uczelni.*
 (17) *Ten dom, który otrzymałem po dziadkach, jest już w bardzo złym stanie.*

les relatives seront qualifiées plus fréquemment et plus probablement d'appositives, en tant que celles qui fournissent des explications supplémentaires à propos des objets indiqués par le contexte situationnel. Il est pourtant tout à fait possible d'imaginer une situation où l'émetteur voudrait identifier les antécédents, en limitant leurs extensions juste aux copains qui étudient à la faculté ou à la maison qu'il avait héritée de ses grands-parents.

L'identification des relatives appositives peut être parfois facilitée et suggérée par le sens de l'antécédent. S. Karolak (2007 : 219) dit que les propositions relatives associées aux pronoms personnels, noms propres et descriptions définies peuvent fonctionner seulement comme appositives. Si l'on considère les exemples du type de ceux proposés par S. Karolak :

- (18) *Toi, qui avais toujours raison, cette fois tu te trompes.*
 (19) *Ty, który zawsze miałeś rację, tym razem się mylisz.*
 (20) *Dieu qui est invisible a créé le monde qui est visible.*
 (21) *Bóg, który jest niewidzialny, stworzył widzialny świat.*

la fonction appositive des relatives s'impose effectivement, étant donné que l'expression déictique *toi*, indiquant la personne à laquelle on s'adresse ainsi que le substantif *Dieu* — écrit en majuscules, évoquant ainsi l'être suprême et unique, le créateur de la Terre, ne suscitent aucune ambiguïté, leur compréhension correcte émergeant clairement et directement de la communication car l'interprétation la plus naturelle, mais pas absolument obligatoire, est celle d'une relative appositive. Par conséquent, on n'a pas besoin de réduire l'extension de ces deux antécédents, puisque leurs concepts se ramènent, dans cette interprétation la plus naturelle, chacun à un seul objet.

Il faut pourtant remarquer que si l'interprétation appositive de ces deux propositions relatives est la plus probable (la plus prototypique), leur fonctionnement restrictif n'est pas exclu si p.ex. au cours d'une conversation antérieure, on parlait à de nombreuses personnes, dont seulement une avait toujours raison ou bien il était question de plusieurs dieux, parmi lesquels seulement un est invisible.

L'observation de S. Karolak s'applique certainement à la plupart des phrases de ce type, où l'interprétation appositive des propositions relatives est privilégiée sinon la seule possible. Il se peut toutefois que malgré l'emploi d'un nom propre ou d'une description définie, la relative fonctionne comme restrictive, permettant de préciser de quel objet concret il s'agit. Analysons sous cet angle les phrases suivantes :

- (22) *Monsieur Lefranc qui est horloger habite près de chez moi.*
 (23) *Pan Kowalski, który jest zegarmistrzem, mieszka niedaleko mnie.*

- (24) *Jean a rencontré Sophie qu'il avait tant aimée pendant plus de 20 ans.*
 (25) *Jan spotkał Zosię, którą tak bardzo kochał przez ponad 20 lat.*
 (26) *Ma femme qui est américaine n'aime pas la cuisine française.*
 (27) *Moja żona, która jest Amerykanką, nie lubi kuchni francuskiej.*
 (28) *Ma fille aime beaucoup ce chanteur dont on parle tellement en ce moment.*
 (29) *Moja córka bardzo lubi tego piosenkarza, o którym się tyle obecnie mówi.*

Il semble évident que la plupart des personnes interrogées sur la fonction des relatives contenues dans les phrases ci-dessus, indiqueraient sans doute la fonction appositive selon la règle d'emploi prototypique de cette relative, d'après laquelle « dans ce cas, c'est le substantif — ou le groupe nominal — antécédent qui déterminerait en réalité la relative appositive en permettant de rapporter celle-ci à un objet déjà pratiquement identifié [...] » (P. Henry, 1975 : 81). Certes, toutes ces personnes auraient bien raison étant donné que dans tous les exemples mentionnés seul l'antécédent, étant soit un nom propre soit une description définie complète, suffit pour identifier l'objet dont il est question. Dans le cas des antécédents appartenant à ces deux catégories, la relative fonctionne prototypiquement comme appositive, ajoutant des informations supplémentaires sur l'objet déjà déterminé. On ne peut pas toutefois contester l'existence de situations dans lesquelles l'intention de l'émetteur est d'identifier avec précision l'antécédent même si celui-ci est déjà apparemment bien indiqué (à l'aide d'un nom propre ou d'une description définie). Ainsi, dans les exemples (22)—(25), celui qui parle peut bien vouloir expliciter (grâce à la relative) de quels *Lefranc*, *Kowalski* ou *Sophie* il parle, en admettant qu'il connaisse plusieurs personnes ainsi nommées. Par conséquent, il veut identifier *Lefranc* / *Kowalski*, qui habite près de chez lui et qui est horloger, de même que *Sophie* qu'il a rencontrée n'est pas p.ex. sa collègue de travail mais la femme qu'il avait tant aimée.

Il en va de même avec les descriptions définies : dans les phrases présentées ci-dessus, les relatives fonctionnent de façon prototypique comme appositives mais à condition que les informations fournies par les descriptions définies *ma femme* (*moja żona*), *ce chanteur* (*ten piosenkarz*) ainsi que par le contexte situationnel soient suffisantes pour identifier l'objet dont on parle, cette possibilité d'identification expliquant (le plus souvent) l'emploi des adjectifs possessifs ou démonstratifs *ma* (*moja*), *ce* (*tego*). Pourtant, il peut exister des situations où les mêmes antécédents devraient être déterminés de manière plus précise, si seuls le contexte et les renseignements du type *ma femme* (*moja żona*), *ce chanteur* (*ten piosenkarz*) ne permettent pas l'identification des personnes (ou des objets) ainsi caractérisés. Par conséquent, l'antécédent *ma femme* exigerait des indications plus développées dans le cas p.ex. de personnes issues des cultures polygamiques, ce qui contribuerait à distinguer celle parmi les femmes de l'émetteur qui n'aime pas la cuisine française.

Ce chanteur (*ten piosenkarz*) en tant que description définie, impose aussi, au premier abord, le choix de la fonction appositive de la relative surtout quand

le contexte linguistique ou situationnel garantit la complétude des informations nécessaires pour indiquer le référent. À défaut d'une telle intégralité des données informationnelles, il faudrait enrichir la description en question d'explications complémentaires pour que l'auditeur puisse bien déchiffrer de quel chanteur il s'agit.

Il est à remarquer que le contexte d'emploi conditionne la fonction des relatives aussi dans les phrases génériques. On peut dire que dans les cas où l'intention de l'énonciateur est de déterminer l'antécédent, de restreindre son extension, la relative sera restrictive comme p.ex. dans l'exemple cité par S. Karolak (2007 : 219) :

(30) *Les Alsaciens qui boivent de la bière sont obèses.*

(31) *Mieszkańcy Alzacji, którzy piją dużo piwa, są otyli.*

Si l'auteur de cet énoncé veut souligner que l'obésité ne touche que ceux des habitants de l'Alsace qui boivent de la bière, la relative remplit la fonction restrictive, réduisant l'ensemble de la collectivité alsacienne à un groupe bien déterminé, ce qui justifie l'absence des virgules à l'écrit et de la pause intonative à l'oral.

Il se peut toutefois qu'au moyen de la relative, le locuteur veut fournir tout simplement l'explication du problème mentionné concernant tous les Alsaciens, ce qui correspondrait à l'emploi appositif de la relative. Ainsi, la phrase serait interprétée de la manière suivante : *Puisque tous les Alsaciens boivent de la bière, ils sont obèses.* Il faut néanmoins remarquer que dans ce cas-là, dans les deux langues on pourrait entendre une pause après l'antécédent *les Alsaciens / Mieszkańcy Alzacji*, la relative étant mise à l'écrit entre les virgules.

(32) *Mieszkańcy Alzacji, którzy piją dużo piwa, są otyli.*

(33) *Les Alsaciens, qui boivent de la bière, sont obèses.*

Certes, il y a des exemples où la fonction de la relative ne pose aucun doute, son caractère restrictif ou appositif étant imposé pour la compréhension correcte de la phrase, ce qu'on peut illustrer à l'aide p.ex. des cas suivants :

(34) *L'homme qui travaille échappe à l'ennui.* (M. Grevisse, 1977b : 290)

(35) *La foi qui n'agit point est une foi morte.* (M. Grevisse, 1969 : 273)

(36) *Les leçons que nous donne l'expérience sont plus profitables encore que celles des livres.* (M. Grevisse, 1977a : 368)

(37) *Paris, qui est la capitale de la France, reçoit chaque jour des milliers de visiteurs du monde entier.*

Il est clair que dans les deux premiers exemples, la suppression de la relative : *L'homme échappe à l'ennui*, *La foi est une foi morte*, ferait effacer tout le sens requis des phrases citées où il n'est pas question d'un homme ni d'une foi concrets,

qui, dans un contexte situationnel donné pourraient éventuellement être indiqués. Ici, le caractère générique des phrases, où les antécédents *homme*, *foi* renvoient à toute la classe d'objets en question, exige qu'on introduise quelques restrictions, ici en forme de la relative, permettant de préciser un type d'homme et de foi particuliers qui respectivement *échappe à l'ennui* ou *est qualifiée de morte*.

Dans l'exemple (36) la fonction restrictive de la relative est en plus imposée par le comparatif qui établit une différence entre *les leçons que nous donne l'expérience* et *les leçons des livres*. Par conséquent, la présence de la relative est nécessaire du point de vue de cette distinction.

La phrase (37) par contre, exige (le plus souvent) l'interprétation appositive de la relative puisque l'antécédent *Paris*, qui de façon prototypique fait penser à la capitale de la France (même s'il y en a peut être d'autres, p.ex. en Pologne), constitue à lui seul une désignation complète. Le caractère appositif de cette relative est d'ailleurs souligné par la présence des virgules, sans lesquelles la relative servirait à identifier ce Paris qui est la capitale de la France et non pas celui qui se trouve p.ex. dans la région de Gniezno.

Vu que les exemples présentés jusqu'ici n'ont pris en compte que les antécédents constitués de noms propres ou de descriptions définies, il faudrait voir encore si le fonctionnement des relatives dépend aussi du contexte, dans le cas des antécédents indéfinis. Analysons à cet égard quelques exemples¹ :

- (38) *Un livre qui nous instruit est un bon livre.* (M. Grevisse, 2005 : 368)
- (39) *Książka, która uczy, jest dobrą książką.*
- (40) *Est-il un homme qui puisse se vanter ?* (M. Grevisse, 2005 : 369)
- (41) *Czy on jest człowiekiem, który mógłby się chwalić?*
- (42) *Je cherche un médecin qui puisse me guérir ?* (M. Grevisse, A. Goosse, 1995 : 356)
- (43) *Szukam lekarza, który mógłby mnie wyleczyć.*
- (44) *Viens chez moi! J'ai un grand balcon d'où nous verrons très bien les feux d'artifice.*
- (45) *Przyjdź do mnie! Mam duży balkon, z którego bardzo dobrze będziemy mogli zobaczyć sztuczne ognie.*
- (46) *Patrick a une superbe chaîne stéréo dont il est très fier.*
- (47) *Patryk ma świetną wieżę stereo, z której jest bardzo dumny.*

D'après les exemples présentés ci-dessus, on peut constater que la question des relatives à antécédent indéfini pose le plus de problèmes car elle est la plus brouillée et complexe.

¹ Exemples français — <http://share.dschola.it/gadda/francese/Lists/Announcements/Attachments/78/corrig%C3%A9%20exercices%20PRONOMS%20RELATIFS.doc> (page consultée le 5 mars 2012).

Il paraît que la fonction restrictive de la relative se voit le plus nettement dans les phrases (38)—(43), qui, dépourvues des relatives, seraient incorrectes (38, 39) ou ne transmettraient pas le sens voulu (40)—(43). Ainsi, dire : *un livre est un bon livre*, sans préciser de quel type particulier de livre il s'agit, serait inacceptable ni du point de vue sémantique ni grammatical.

Dans l'exemple (40, 41), le locuteur ne veut pas savoir si un certain X est un homme dans le sens d'un être humain ou d'une personne de sexe masculin *Est-il un homme ?* Sa question porte de façon claire, sur la nature de l'homme concerné permettant de le classer dans une catégorie moins nombreuse que la classe de tous les gens en général.

Il en est ainsi avec l'exemple (42, 43), où la relative précise quel médecin cherche l'énonciateur, celui-ci ayant apparemment subi préalablement quelques traitements médicaux qui avaient échoué.

Il faut remarquer que dans toutes ces situations la relative restreint l'extension de l'antécédent non pas à un seul objet concret (d'où l'emploi de l'article indéfini en français) mais à un certain type d'objets, ici *livres, hommes, médecins*, se distinguant par quelques traits spécifiques qui les définissent plus ou moins.

Dans les phrases (44, 45), c'est l'intonation (marquée ou non) qui pourrait indiquer la fonction de la relative. Si donc le locuteur fait une pause après l'expression *grand balcon*, on sait que l'information qu'il ajoute après n'est qu'une caractéristique supplémentaire, ce qui fait que la relative fonctionne comme appositive. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité de posséder plusieurs balcons par l'énonciateur, qui, au moyen de la relative, pourrait préciser de quel balcon il parle.

Quant aux exemples (46, 47), on penche en général pour la fonction appositive de la relative, qu'on traite plutôt comme une opinion ajoutée à propos de l'objet en question et non pas comme une identification, ce qui ne serait pourtant pas impossible.

D'après ce que nous avons présenté dans notre analyse, on peut bien voir que le fonctionnement de la relative, employée dans une phrase donnée, ressort le plus souvent du contexte dans lequel la phrase a été énoncée. Pour cette raison, on ne devrait pas analyser les phrases en dehors de leur contexte d'emploi, autrement la fonction de la relative serait soumise à des critères de prototypicalité selon lesquels les antécédents qui appartiennent à la catégorie des noms propres, des pronoms personnels ou des descriptions définies, entraînent la fonction appositive de la proposition relative, indiquant que les locuteurs savent bien de quel objet ils parlent. En admettant pourtant que de telles situations ne sont pas habituelles, c'est le contexte qui devient le critère le plus fiable du point de vue de l'identification de la fonction des relatives. En effet, il faut toujours tenir compte de l'objectif visé, qui peut être soit la restriction de l'extension de l'antécédent, permettant d'aider à identifier l'objet ou le type d'objet dont on parle, soit la volonté de décrire l'objet déjà déterminé. Il est donc nécessaire de savoir distinguer l'identification de l'attribution, chacune

de ces opérations linguistiques trouvant un reflet dans un fonctionnement différent de la relative. Il faut en même temps souligner que l'identification typique, permettant d'indiquer seulement un objet concret est le cas extrême de la relative restrictive, qui le plus souvent, limite l'extension à un type d'objet.

Pour conclure, on peut constater que pour parler de la fonction des relatives, il faut tenir compte de trois situations possibles :

- 1) la relative ne peut avoir qu'une seule interprétation, indépendamment du contexte, ce qui est une situation assez rare,
- 2) la relative peut être considérée comme restrictive ou appositive en fonction du contexte,
- 3) la relative peut être considérée comme restrictive ou appositive en fonction du contexte mais l'une de ces fonctions est plus probable que l'autre.

Par conséquent, vu une dépendance contextuelle considérable de la manière d'interpréter les propositions relatives, « on ne peut parler que du fonctionnement déterminatif ou appositif d'une relative et non parler d'une relative comme étant en soi déterminative ou appositive » (P. Henry, 1975 : 97 ; cf. aussi R. Loock, 2010). Compte tenu de ce qui précède il serait peut être utile et raisonnable d'abandonner une interprétation trop stricte de cette dichotomie omniprésente et de favoriser une approche orientée contexte.

Références

- Gaillard B., Colignon J.P., 2005 : *Toute la grammaire*. Paris, Éditions Albin Michel.
- Grevisse M., 1969 : *Cours d'analyse grammaticale. Livre du Maître*. Bruxelles, Éditions De Boeck Duculot.
- Grevisse M., 1977a : *Nouveaux exercices de français. Livre du Maître*. Bruxelles, Éditions De Boeck Duculot.
- Grevisse M., 1977b : *Nouveaux exercices de français*. Bruxelles, Éditions De Boeck Duculot.
- Grevisse M., 2003 : *Cours d'analyse grammaticale*. 7^e édition. Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a.
- Grevisse M., 2005 : *Corrigé des exercices de grammaire française*. Bruxelles, De Boeck Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 1995 : *Nouvelle grammaire française*. 3^e édition. Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a.
- Grevisse M., Goosse A., 2008 : *Le bon usage*. 14^e édition. Bruxelles, Éditions De Boeck Université.
- Grzegorzczkova R., 2011 : *Wykłady z polskiej składni*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Henry P., 1975 : « Constructions relatives et articulations discursives ». *Langages*, 37, 81—98.

- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków, Collegium Columbinum.
- Khalifa J.C., 1999: «À propos des relatives appositives. Syntaxe, sémantique, pragmatique». *Anglophonia*, **6**, 7—29.
- Kleiber G., 1987: «Relatives restrictives / relatives appositives: dépassement(s) autorisé(s)». *Languages*, **88**, 41—63.
- Loock R., 2010: «Pour (enfin?) en finir avec les deux types de relatives: la linguistique face aux limites de la catégorisation». In: *50° Congrès annuel de la SAES (Lille), 21—23 mai 2010*. Lille.
- Smith C., 1964: “Determiners and Relative Clauses in a Generative Grammar of English”. *Language*, **40**, 37—52.

Aleksandra Paliczuk

Università della Slesia

Katowice

La linguistica e l'insegnamento delle lingue straniere I problemi delle lezioni di traduzione a livello avanzato della competenza linguistica

Abstract

Linguistics seems to be very unappreciated in the process of learning / teaching a language. This paper endeavours to emphasize the necessity of a conscious approach to teaching such a subject as language, no matter mother tongue or foreign language. It examines the works made by students (of an advanced linguistic competence) during the translation classes and shows the problems they have while translating into their mother tongue. The project presents correlation between the two disciplines: linguistics and glottodidactics, by explaining the complexity and particularity of language as the object of the educative process.

Keywords

Language, linguistics, glottodidactics, teaching, learning, translation.

Esistono tanti metodi di lavoro che possono essere applicati nel processo dell'insegnamento delle lingue straniere e la scelta di uno che sarà giusto per un dato gruppo di allievi sta all'insegnante in generale, ma anche alle istituzioni superiori (come Il Ministero della Pubblica Istruzione, Intendenza Scolastica con i collaboratori del Sovrintendente) che sorvegliano il funzionamento delle scuole ed altri enti legati alla pubblica istruzione. Ultimamente in molte scuole per quanto riguarda l'educazione linguistica si sceglie l'approccio comunicativo, siccome è molto raccomandato sia dai teorici che dai pratici. Gli allievi dovrebbero imparare ad usare una data lingua straniera in modo fluente e naturale, però i risultati spesso deludono molto non soltanto gli insegnanti ma anche gli allievi stessi. Il problema principale è che il metodo comunicativo è stato creato soprattutto ad esser usato nelle scuole di lingue per gli immigrati, allora nelle condizioni naturali o simili a naturali. Dunque il contatto con la lingua imparata era molto più intenso che quel-

lo degli allievi nelle scuole pubbliche. Quello che manca ai nostri allievi è proprio l'esposizione all'influenza dei dati linguistici. D'altra parte, anche se ci sono degli allievi che raggiungono quella naturalezza ed efficienza nella comunicazione in una lingua straniera, rischiano il fallimento nella correttezza linguistica, che gioca un ruolo sempre inferiore alla comunicatività (H. Komorowska, 2003: 230).

E invece dovremmo riflettere un po' sulla natura della lingua stessa in quanto, in questo caso, l'oggetto dell'insegnamento e/o dell'apprendimento. Le definizioni della lingua di solito sembrano incomplete in qualche senso, si concentrano su un dato lato, parlano da un specifico punto di vista, o meglio sono generiche. Probabilmente la prima prova di definire la lingua è stata fatta da Ferdinand de Saussure, detto *il padre della linguistica*, e dice che la lingua è un sistema di comunicazione che si serve di segni. Possiamo definire il segno come qualcosa che sostituisce, rappresenta qualcos'altro, che ci aiuta a capire il suo significato. Allora si può dire che il segno linguistico è composto da due elementi: il contenuto, cioè il messaggio (significato), e la forma che lo designa (significante) (F. de Saussure, 1916: 17—31, 83—88). È la nozione dalla quale partono tutte le riflessioni nel campo della linguistica, da cui infatti nasce la linguistica moderna. Nella storia abbiamo conosciuto diverse scuole linguistiche che pian piano scoprivano delle nuove nozioni, delle relazioni e degli elementi della lingua, l'analisi della quale successivamente diventa sempre più sviluppata ed avanzata. Nelle loro ricerche gli studiosi si concentravano su diversi aspetti della lingua e di conseguenza sono nate le discipline linguistiche come: fonologia, morfologia, sintassi, lessicologia, semantica, pragmatica ed altre correlate in parte allo studio linguistico (psicolinguistica, sociolinguistica, neurolinguistica e molte altre). Con il tempo finalmente il significato è entrato nelle analisi linguistiche in quanto, all'inizio quella relazione tra la lingua e il mondo, la realtà extralinguistica, poi quella del triangolo semantico di C.K. Ogden, I.A. Richards proposto nel 1923 (C.K. Ogden, I.A. Richards, 1923: 37). Nella corrente di *denotazione e connotazione* la parola rinvia all'oggetto, sostituisce l'oggetto, dunque il suo significato è oggetto o caratteristiche dell'oggetto (riferimento all'oggetto). L'idea di J.S. Mill (1843) che lessemi si uniscono direttamente con oggetti (e non con i nostri pensieri su di essi) sostiene che il soggetto delle enunciazioni / espressioni umane non sono le nostre idee o immagini della realtà, ma la realtà stessa. Le nozioni introdotte, della denotazione e connotazione, caratterizzano le parole, che non soltanto denotano oggetti o fenomeni reali (fanno riferimenti), ma anche connotano (implicano, esprimono) certi loro attributi. Sono tratti caratteristici degli oggetti appartenenti alla classe denotata da una data parola, allora i tratti che decidono del carattere di un oggetto (o fenomeno). Secondo la teoria della denotazione e connotazione, le parole si riferiscono agli oggetti reali, però non si può dire che i loro significati siano oggetti reali, concreti. Le parole denotano gli oggetti concreti (classi di oggetti) e connotano le generali caratteristiche attribuite ad essi. Il rapporto tra lessema e la sua denotazione e connotazione non è sempre lo stesso, non è reciproco, vale a dire che lo stesso denotato può

essere connotato in modi diversi e viceversa. Nell'approccio behavioristico il significato è il comportamento della gente che reagisce sentendo una data espressione (L. Bloomfield, 1933: 160—181). Le reazioni tipiche corrispondono alla funzione che l'espressione svolge. La svolta negli studi linguistici ha avuto luogo con la riflessione filosofica sulla lingua nell'ambito della Scuola Analitica di Oxford nel XX secolo (R. Grzegorzczkova, 2002: 75). Gli studiosi britannici dicono che il significato è come la gente comprende la parola, vale a dire che la descrizione dell'uso è la descrizione del significato. I filosofi di Oxford, tra cui: L. Wittgenstein (1953), J.L. Austin (1962), J.R. Searle (1969), G. Ryle (1957), si occupano di ogni possibile forma d'uso della lingua e descrivono varie attività linguistiche — le forme del comportamento verbale, vuol dire *l'atto linguistico*. Le riflessioni sul significato più moderne appartengono agli studiosi del campo delle scienze cognitive. Questa svolta alla linguistica antropologica riguarda soprattutto l'ambiente americano con rappresentanti importantissimi: G. Lakoff, C.J. Fillmore e R. Langacker, che hanno fatto la strada dal generativismo al cognitivismo. Scatenano diversi studi riguardanti la lingua in un modo totalmente nuovo — non più autonomo, ma in correlazione a diverse scienze. I linguisti delle scuole cognitive polacche, tra l'altro, pure hanno fatto dei tentativi a definire il significato. J. Bartmiński (1988: 169—170) dice che la definizione cognitiva ha come scopo la spiegazione del modo di concepire un oggetto dagli utenti di una data lingua, cioè il modo in cui la conoscenza sul mondo è stata fissata socialmente, e in cui è riconoscibile nella lingua e nel suo uso. Si tratta del modo di categorizzazione dei fenomeni, della loro caratteristica e valutazione. Secondo J. Maćkiewicz (in: J. Bartmiński, 1999: 47—55), il significato del nome è come la gente concepisce un oggetto o un fenomeno definito con questo nome, quello che ha in mente usando questo nome. Il significato è soggettivo, ma non necessariamente individuale (p.e. la società può costituire soggetto), è basato sull'esperienza e sull'immaginazione umane. A. Wierzbicka (1990: 99—150) dice che il significato della parola è ciò che la gente capisce o ha in mente usandola. Poiché quello che la gente capisce o ha in mente può variare a seconda del contesto o della situazione, bisogna precisare che il significato è ciò che è stabile, fisso (e non variabile) nei vari aspetti dell'uso della parola. R. Grzegorzczkova (2002: 26—27) tratta il significato come funzione delle espressioni di rinviare alle classi dei fenomeni esterni, distinti e interpretati dai parlanti. È la relazione triplice che unisce i segni (le sequenze di suoni) con i fenomeni del mondo interpretati e formati concettualmente dai parlanti. Grazie allo psicologismo apparso nel campo della linguistica cognitiva, le analisi linguistiche hanno raggiunto un'altra dimensione con uno studio ampissimo dei costrutti concettuali, accanto o insieme a quello delle strutture linguistiche.

E. Sapir, già all'inizio del XX secolo, dice che il linguaggio costituisce una parte inseparabile della nostra vita e perciò raramente pensiamo alla sua definizione. Sembra essere un fenomeno innato come il camminare e non è meno naturale che il respirare. Il processo dell'acquisizione della competenza linguistica è invece

totalmente diverso da quello riguardante il camminare, il quale risulta una funzione istintiva, tipicamente fisiologica. La lingua (in quanto il linguaggio verbale) non è istintiva, ma è una funzione culturale acquisita, è un patrimonio storico di una data società, ed è un modo puramente umano di comunicare pensieri, emozioni, desideri per mezzo dei simboli prodotti coscientemente (E. Sapir, 2010: 15—16). Nasce la domanda se la lingua e il pensiero siano semplicemente i due aspetti dello stesso processo mentale? Una catena parlata, indipendentemente dal fatto se il pensiero viene simbolizzato, cioè espresso per mezzo della lingua, non sempre esige un pensiero. Sappiamo che un tipico elemento linguistico è legato ad un concetto, però quello non significa che ogni uso linguistico è sempre, o principalmente, di natura concettuale. Nella vita quotidiana non sempre i concetti ci interessano tanto quanto i concreti o le relazioni. L'enunciato come p.e.: *Oggi abbiamo una bella giornata!*, non è l'effetto di un duro processo di ragionare; è soltanto una buona impressione fatta con una solita locuzione. Ogni elemento di questa frase si riferisce ad un concetto, però la frase come insieme non ha un significato concettuale. La lingua infatti ci serve non soltanto a rappresentare il pensiero, ma è uno strumento usato dalla nostra psiche in diversi modi. Secondo E. Sapir, la lingua e il pensiero non si coprono interamente, nel caso migliore la lingua può soltanto esteriorizzare il pensiero al più generale livello dell'espressione simbolica. È una veste o un corso, una carreggiata. Molto probabilmente nei tempi remoti era usato come uno strumento per i compiti a livello inferiore di quello concettuale, e il pensiero nasce come un'interpretazione perfezionata dei contenuti linguistici, quindi il pensiero dipende dalla lingua, così come la logica matematica non può funzionare senza un insieme dei simboli matematici (E. Sapir, 2010: 24—26). Quest'ipotesi, la teoria del relativismo linguistico nella sua versione più forte, suggerisce una forte influenza della lingua sul pensiero, ed è conosciuta comunemente come *Ipotesi Sapir—Whorf* (E. Sapir, 1921, 1949; B. Whorf, 1956). Negli studi seguenti fatti non solo da Sapir e Whorf ma anche negli anni successivi si scoprì che questa relazione tra parola e pensiero è, non solo molto più complessa, ma di natura reciproca per quanto riguarda quell'influsso di una sull'altro e viceversa.

A che cosa serve la lingua? Per molte persone la risposta sarebbe: a scambiare informazioni. Altri diranno che la lingua serve a comunicare. Contemporaneamente la lingua serve a diversi scopi, i quali vengono elencati nei manuali di linguistica, p.e.: informare, dare ordini, esprimere emozioni, contatti sociali, giochi di parole e poesie, parlare della lingua stessa; è difficile indicare uno scopo principale. Si potrebbe aggiungere a queste funzioni: fare le domande, allentare la tensione ecc. Se prendiamo la lingua come trasmettitore di informazioni, risulta che la sua efficienza dipende dalla natura dell'informazione. Per esempio, non riesce bene a trasmettere le informazioni sulle relazioni spaziali (alle istruzioni di solito si aggiungono gli schemi, i disegni, alle guide turistiche si aggiungono le foto o le mappe) oppure sui sentimenti e sulle emozioni (non esiste la lingua in cui si possa esprimere il dolore). Un altro aspetto che complica la funzione infor-

mativa della lingua è la bugia. Anche nelle culture in cui si condannano le bugie la gente ha un approccio *economico alla verità*, vuol dire che il mentire è così comune che diventa una capacità p.e. di parlare in modo convincente. La capacità di mentire può diventare anche utile, perché ci permette di staccarci dal diretto contesto situazionale — la letteratura nella maggior parte si basa sulla capacità di creare le situazioni e le azioni non esistenti, fittizie, ma che sembrano vere o probabili. La lingua serve allora anche a persuadere, a convincere — è un'arma della persuasione p.e. nel mondo della politica o della pubblicità. Alla fine, sebbene non sia meno importante, bisogna menzionare la funzione interattiva della lingua, che serve a conservare, migliorare i contatti sociali; le locuzioni come: *Buongiorno! Ciao! Come stai? Fa bel tempo!* ecc. non hanno il carattere informativo, ma proprio interattivo — sono i rituali che le persone scambiano quando si incontrano (J. Aitchison, 2002: 30—42).

Il comunicato verbale diventa per un utente di lingua, sia materna che straniera, un compito cognitivo. La comunicazione è un processo di codificazione e decodificazione capito come la metafora del canale, la quale concepiamo in modo seguente (nei termini della *posta*): *parole sono contenitori / pacchetti da cui sballiamo il significato, comunicare è inviare*, diciamo: *mittente, destinatario, qualcosa non mi è stato trasmesso*. Dunque il mittente manda un messaggio codificato — un pacchetto contenente il significato — il quale deve essere decodificato dal destinatario — il suo ruolo invece è limitato a sballare il pacchetto e riconoscere il significato trasmesso (J. Szwabe, 2008: 11). Nel modello di comunicazione di Shannon—Weaver abbiamo degli elementi come nel seguente schema:

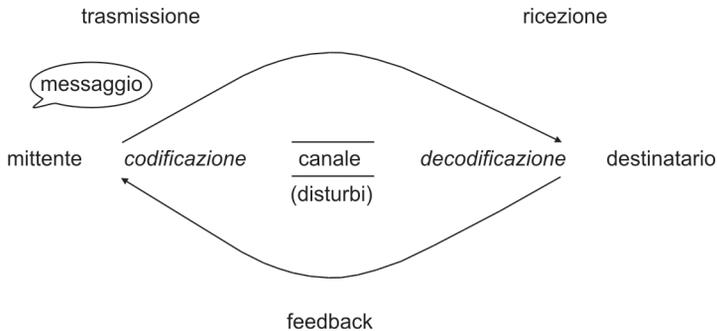


Fig. 1. Adattamento del modello di comunicazione di Shannon—Weaver (C. Shannon, W. Weaver, 1949: 5)

In questo modello la lingua risulta un fenomeno isolato dai processi conoscitivi della mente e le regole di codifica / decodifica sono indipendenti dal mittente, dal destinatario e dalle loro intenzioni. Con lo sviluppo degli studi semantici, degli studi cognitivi e dell'approccio pragmatico alla lingua il modello di comunicazione viene modificato, perché l'intenzione contenuta nel messaggio non sempre si basa soltanto sul comunicato verbale, ma spesso sui comportamenti non verbali.

È un modello inferenziale in cui il destinatario trae conclusioni (inferenze), che stanno tra il significato letterale delle frasi e quello inteso dal mittente, grazie ai processi mentali che permettono di riconoscere le intenzioni e sono necessari per saper capire i significati figurativi come p.e. quelli di metafora, metonimia, ironia, proverbio, eufemismo, sarcasmo, gioco di parole, umorismo ecc. legati alle strategie pragmatiche usate dal mittente con una data intenzione. Significherebbe che il significato non viene decodificato, ma ricostruito, vuol dire che l'enunciato non è un modello di una situazione che rispecchia in modo completo e dettagliato le relazioni esistenti nella realtà di cui parla; non è una riproduzione fotografica (J. Szwabe, 2008: 44). La parola non rinvia ad un concetto completo, ma solo a dei suoi aspetti provocati dal contesto. La lingua può essere descritta in quanto un processo cognitivo che ha la funzione della finestra per i meccanismi mentali. La comunicazione non esige l'identità tra il lessico pubblico e quello mentale; comunicare significa provare a far qualcuno condividere i propri pensieri (J. Szwabe, 2008: 59—63). Nell'atto di comunicazione abbiamo le intenzioni informative del mittente del messaggio ma anche quelle conoscitive del destinatario. Il compito dell'interlocutore che ascolta è di ritrovare il significato trasmesso da chi parla. L'attività del destinatario permette di evitare gli errori nella comunicazione (J. Szwabe, 2008: 73—77).

La comunicazione e la comprensione tra due interlocutori che usano la stessa lingua sembra un compito assai complesso e difficile per poter essere felice. Ancora più difficile risulta la comunicazione eseguita in due lingue diverse, cioè quando bisogna passare, tradurre da una lingua in un'altra. Non solo il destinatario deve riconoscere le intenzioni del mittente e capire il comunicato in una lingua straniera, ma deve ancora trasmetterle in strutture lessicali e / o grammaticali di un'altra lingua, di solito molto diverse da quella di partenza. La difficoltà di tradurre sta non solo nella differenza tra i due sistemi linguistici (la lingua materna e la lingua straniera) ma spesso anche nei problemi di comprensione del significato inteso. La traduzione dalla lingua straniera in quella materna sembra più facile, perché di solito siamo in grado di rievocare più strutture lessicali e / o grammaticali corrispondenti alla struttura tradotta che traducendo in una lingua straniera, dove per trovare una struttura adatta spesso dobbiamo consultare il dizionario.

Quando cominciamo la nostra avventura con una lingua straniera, facciamo fatica a smettere di tradurre letteralmente dalla lingua materna tutto quello che vogliamo dire. Pian piano impariamo a costruire le frasi, gli enunciati immediatamente in lingua straniera. Impariamo le intere strutture, le frasi, i modi di dire, per poter usarli in situazioni concrete. Cerchiamo di immergerci nella lingua e nella cultura straniera. Con il tempo riusciamo a muoverci nella lingua straniera in modo efficiente e corretto dal punto di vista della grammatica, dello stile e dei significati che vogliamo trasmettere (o ricevere). Gli studenti a livello avanzato di competenza linguistica, cioè quelli che p.e. sono in grado di leggere la letteratura straniera in originale, quindi che sanno comunicare, creare gli enunciati in modo

fluente, libero, senza sforzo, dovrebbero possedere anche la capacità di tradurre da una lingua all'altra. E invece purtroppo non sempre succede così. Spesso facendo traduzioni in lingua materna non sanno costruire gli enunciati grammaticalmente e stilisticamente corretti. Quando traducono in una lingua straniera, si sentono giustificati per gli errori che fanno, perché non è la loro madrelingua; però è strano che non vedono gli stessi errori (stilistici o grammaticali) nella propria lingua. In questo intervento vengono presentati gli esempi di traduzioni fatte durante le lezioni di traduzione dagli studenti polacchi che studiano l'italiano (come lingua straniera) a livello avanzato (sono gli studenti universitari di secondo livello). Le traduzioni venivano fatte dall'italiano in polacco sui frammenti presi dalla stampa quotidiana. Di sotto vengono presentati alcuni esempi degli errori di traduzione:

Esempio 1

Testo originale:

La forza di questo lavoro sta nell'aver documentato per la prima volta in maniera chiara ed inequivocabile l'esistenza di un preciso legame tra specifiche varianti genetiche e l'abitudine al fumo. (1)

Traduzione fatta da uno studente:

Silq tych badań jest udokumentowanie po raz pierwszy w sposób jasny i jednoznaczny istnienia wyraźnego związku pomiędzy poszczególnymi wariantami genetycznymi i paleniem papierosów.

Nel primo esempio vediamo la traduzione letterale all'inizio della frase: *la forza* viene tradotta in *Silq*, e invece in polacco ci dovrebbe essere in questo contesto p.e. *Mocną stroną*. Locuzione *l'abitudine al fumo*, alla fine della frase è sostituita con *paleniem papierosów*, il che non è una traduzione esatta, sembra troppo semplificata.

Esempio 2

Testo originale:

*Fino a dieci anni fa, quando una Coppietta **appartata** stava per baciarsi sul grande schermo, l'immagine **si sarebbe dissolta** su due fiori che si sfiorano osu degli uccellini che si **scambiano effusioni** con il becco. (2)*

Traduzione fatta da uno studente:

*Jeszcze dziesięć lat temu, kiedy para miała zamiar się pocałować **na wielkim ekranie**, obraz **przekierowałby** się na dwa rozkwitające kwiaty lub na ptaszki, które **wymieniają się wydzieliną** przez dzioby.*

In questo frammento lo studente ha omesso nella traduzione la parola *appartata*, non si sa perché. Inoltre, ha sbagliato la traduzione del *si sarebbe dissolta* (*rozmyłaby się*) dando al verbo un nuovo significato di *przekierowałby* e della locuzione *scambiano effusioni* (*wymieniają się czułościami*) traducendola come *wymieniają się wydzieliną*. Stilisticamente anche la seconda proposizione della frase sarebbe migliore con *na wielkim ekranie* all'inizio.

Esempio 3

Testo originale:

Scoperta da uno studio della Sapienza di Roma la proteina dello stress. (3)

Traduzione fatta da uno studente:

Odkryte przez studium badaczy w rzymskiej Sapienzy białko stresu.

Qui vediamo la tipica trasposizione dell'ordine della frase — nella traduzione in polacco lo studente ha lasciato l'ordine della frase italiana, ciò ha dato un risultato assai strano e piuttosto stilisticamente inaccettabile. Di più, *uno studio* è stato tradotto come *studium badaczy*, che suona strano (sarebbe meglio dire: *badanie naukowców*), invece la *Sapienza di Roma* come *rzymska Sapienza* non dovrà necessariamente essere nota ai lettori polacchi, quindi forse occorrerebbe dire *Uniwersytet Sapienza w Rzymie*.

Esempio 4

Testo originale:

La scoperta, pubblicata sulla rivista "Nature", è stata realizzata dal gruppo di ricerca coordinato dal professor Sergio Pimpinelli, direttore del dipartimento di genetica e biologia molecolare della Sapienza, in collaborazione con le Università di Lecce e di Bari, che ha studiato appunto i meccanismi di funzionamento della proteina Hsp90. (3)

Traduzione fatta da uno studente:

Odkrycie, opublikowane w czasopiśmie "Nature", zostało przeprowadzone przez grupę badawczą koordynowany przez profesora Sergio Pimpinelli, dyrektora katedry genetyki i biologii molekularnej Sapienzy, we współpracy z Uniwersytetem w Lecce i Bari, który studiował właśnie mechanizmy funkcjonowania białka Hsp90.

In questo frammento in alcuni punti della traduzione manca la coerenza del testo, vuol dire p.e. *grupę badawczą koordynowany przez* — la desinenza del «koordynowany» è sbagliata, dovrebbe essere *koordynowaną*, e invece alla fine del frammento: *który studiował*, il verbo dovrebbe essere *badać* e non *studiować* e il pronome relativo, e quindi tutta la frase si riferisce a *grupę badawczą* invece del *professore / direttore* oppure nomi delle università, dunque: *która badała*. Anche qui appare il nome della Sapienza che un lettore polacco non deve connotare.

Esempio 5

Testo originale:

“L’arto robotico — spiega il professor Liu Yunhui, a capo del team di ricerca — è in grado di imitare quasi istantaneamente il movimento originale della mano umana e di trasmetterne il tocco”. (4)

Traduzione fatta da uno studente:

“Kończyna robota — powiedział profesor Liu Yunhua, szef zespołu badawczego — będą mogli naśladować niemal natychmiast na oryginalnym ruch ludzkiej ręki oraz przetworzyć go w dotyk”.

Lo studente ha tradotto *l’arto robotico* come *kończyna robota*, però dal contesto sappiamo che non è l’arto di un robot specifico, invece si tratta dell’arto meccanico, non appartenente a un robot, ma prodotto separatamente. In questa frase tradotta il soggetto e il predicato non concordano — c’è *będą mogli* invece di *może*. *Il movimento originale della mano* è stato tradotto come *na oryginalnym ruch ludzkiej ręki* il che non ha senso né grammaticale né semantico. Anche *przetworzyć go w dotyk* al posto di *trasmetterne (ne = della mano) il tocco* è una traduzione sbagliata — ci dovrebbe essere: *przesłać jej (ręki) dotyk*.

Esempio 6

Testo originale:

Già ora, con qualche miglioria, la mano robotica potrebbe avere un’utilità che trascende l’aspetto puramente ludico; per esempio, i pazienti colpiti da ictus potrebbero effettuare la riabilitazione degli arti superiori da casa, stando comodamente al Pc, invece di doversi recare in ospedale. (4)

Traduzione fatta da uno studente:

Ale teraz, z pewnymi poprawkami, sztuczna dłoń będzie mogła być używana jako narzędzie, która wykracza poza cele czysto ludyczne; na przykład pa-

cjenci po udarze będą mogli odbywać rehabilitację kończyn górnych w domu, w zaciszu komputera, zamiast iść do szpitala.

Anche se l'inizio della frase con *ale* in polacco non è piuttosto stilisticamente felice, in questo contesto non sarà un errore grave, ma *sztuczna dłoń* invece di *mano robotica* non riflette il significato della locuzione. Nella parte *narzędzie, która* il pronome relativo non concorda. La traduzione di questa prima parte della frase è anche abbastanza libera. Nella seconda parte della frase invece appare una locuzione che in polacco suonerà di sicuro strana: *w zaciszu komputera* tradotto dal *stando comodamente al Pc*, accanto ancora ad una semplificazione della fine con omissione di *doversi*.

Esempio 7

Testo originale:

Solo se rinunciava alla competizione per le femmine e per il cibo otteneva di essere reintrodotta e di continuare, anche se da "emarginato", la vita in società. (5)

Traduzione fatta da uno studente:

Jeśli tylko rezygnował z konkurencji o kobiety i żywność wstępował ponownie i nadal mógł uczestniczyć w społeczeństwie marginesu.

La traduzione di questa frase, anche se presa dal contesto, sembra zoppicare perché lo studente di nuovo ha cercato di tradurre letteralmente, parola dopo parola. Tutta la parte: *wstępował ponownie i nadal mógł uczestniczyć w społeczeństwie marginesu*, anche se grammaticalmente corretta, è discordante per il senso; la traduzione esige il cambiamento dell'ordine di parole e dello stile, come p.e.: *był ponownie przyjmowany do społeczności, nawet jeśli tylko jako "wyrzutek", i mógł nadal uczestniczyć jej życiu*. Qui la traduzione per forza deve essere più libera per poter salvare il senso della frase e trascriverlo in polacco in modo adatto.

Esempio 8

Testo originale:

Ogni volta che il cervello primitivo percepisce che la sopravvivenza è minacciata dalla propria condizione sociale si attiva automaticamente questa preservazione adattiva, capace di mettere l'individuo in "stand-by", privandolo di stimoli che lo metterebbero di fronte a molti pericoli potenziali: non è un caso che la depressione emerga in chi perde importanti legami sociali, con il partner o con il lavoro, oppure in seguito a una malattia. (5)

Traduzione fatta da uno studente:

*Za każdym razem, kiedy pierwotny mózg dostrzega, że jego przetrwanie jest zagrożone przez status społeczny, automatycznie uaktywnia się **zachowanie adaptacyjne, zdolne aby umieścić jednostkę w sytuacji czuwania**, pozbawiając go bodźców, które postawiły by go przed wieloma potencjalnymi zagrożeniami: nie jest przypadkiem, fakt że depresja pojawia się u tych, którzy tracą ważne więzi społeczne z partnerem lub w pracy czy też z powodu choroby.*

Nel presente frammento il primo errore che troviamo è la traduzione di *preservazione adattiva* come *zachowanie adaptacyjne*, ciò non è esattamente lo stesso. Poi, la locuzione *capace di mettere l'individuo in "stand-by"* è stato sostituito con *zdolne aby umieścić jednostkę w sytuacji czuwania*, dove *aby* è superfluo, invece non si può dire *umieścić w sytuacji czuwania*, ma p.e. *wprowadzić w stan czuwania*. Lo studente crea una frase con le parole polacche, però questa catena di parole infatti non ha senso.

Esempio 9

Testo originale:

*Ed è proprio qui la straordinaria novità: «**si tratterà di un cervello "generico"**, grazie al quale **potremmo** veramente cambiare» la storia della medicina. (6)*

Traduzione fatta da uno studente:

*To jest ta niezwykła nowina: **odnosić się będzie do organicznego mózgu**, dzięki któremu **będziemy mogli** naprawdę zmienić losy / historię medycyny.*

Qui la somiglianza di due parole polacche: *nowina* (it.: *notizia*) e *nowinka* (= *nowość* — it.: *novità*), ha probabilmente provocato la scelta sbagliata della traduzione della parola italiana *novità*. Nella parte seguente vediamo l'errore nella scelta della traduzione del verbo *si tratterà* in *odnosić się będzie* al posto di *będzie to dotyczyło / będzie chodziło o*, e ancora sempre in questa catena: *generico* è stato tradotto come *organicznego* un errore del quale difficile sarà trovare la spiegazione. C'è ancora uno sbaglio grammaticale: il condizionale semplice *potremmo* viene sostituito con il futuro nella versione polacca *będziemy mogli*, che qui non è una scelta libera tra uno e l'altro. Alla fine della frase lo studente ci dà la scelta tra due termini *losy / historię* il che non dovrebbe accadere nella traduzione scritta, perché avrebbe dovuto scegliere una variante tra le possibili.

Esempio 10

Testo originale:

*A **identificare** e pubblicare su “Nature Genetics” i nuovi marcatori genetici associati **all’attitudine** al fumo sono stati **gli scienziati** del Tabacco and Genetics (Tag) Consortium, una collaborazione di 19 gruppi di ricerca internazionali, **nato** proprio per studiare l’influenza genetica sulla **predisposizione** a iniziare e smettere di fumare. (1)*

Traduzione fatta da uno studente:

***O zidentyfikowanie** i opublikowanie w „Nature Genetics” nowych markerów genetycznych związanych z **nalogiem** palenia byli **naukowcy** z Konsorcjum Tabbaco and Genetics (Tag), we współpracy z 19 międzynarodowymi grupami badawczymi, **utworzonymi** właśnie po to, aby zbadać wpływ genetyki na **zdolność** do rozpoczęcia i zaprzestania palenia.*

In quell’ultimo degli esempi citati, accanto alle discordanze e inesattezze nella traduzione dei termini, come p.e. *attitudine* come *nałóg*, *predisposizione* come *zdolność*, l’ordine della frase è in polacco identico con quello italiano, di più la locuzione dell’inizio della frase *a identificare* è tradotta come *o zdefiniowanie*, ciò non ha senso; nella frase polacca il soggetto dovrebbe stare all’inizio, invece la costruzione con l’infinito dovrebbe essere sostituita con l’espressione polacca contenente il verbo coniugato. Il frammento *nato proprio per studiare* nella traduzione lo studente lo traduce come *utworzonymi właśnie po to, aby zbadać* quindi fa il riferimento sbagliato (forse ai gruppi di ricerca), perché nella versione italiana esso rinvia a *Consortium*.

Gli esempi di traduzioni fatte dall’italiano in polacco dagli studenti, quindi in lingua materna, sono soltanto un campione rappresentativo del loro lavoro con la lingua, in quel caso durante le lezioni di traduzione. Non solo sono pieni di errori semantici, stilistici e grammaticali in polacco ma anche mancano di punteggiatura corretta. Come spiegarlo? È la mancanza del sapere sulla propria lingua oppure la pigrizia e la negligenza, la distrazione?

All’inizio del processo d’insegnamento bisognava convincere gli allievi a smettere di fare traduzioni letterali dalla lingua materna per poter usare la lingua straniera in modo naturale e corretto. Con il progresso della competenza linguistica hanno cominciato ad usare la lingua straniera sempre più fluentemente e senza tanto sforzo ciò prova la capacità di saper leggere le posizioni della letteratura italiana in originale. E ora con un altissimo livello della competenza linguistica per quanto riguarda la lingua straniera, sembrano non riuscire a usare quella materna. Eppure sono le persone adulte che dovrebbero aver acquisito la lingua materna con tutte le sue difficoltà ed eccezioni già un tempo fa, e non è un caso degli

allievi principianti i quali possono avere ancora le difficoltà nell'usare e capire la lingua straniera e nel passare da una nell'altra. Forse bisognerebbe concentrarsi sulla loro storia del processo educativo. Con la ripartizione delle scuole pubbliche in: scuola materna, scuola elementare, scuola secondaria di primo e di secondo grado, l'allievo passa da un livello scolastico ad altro, cambia l'insegnante, il metodo educativo, l'ambiente, le esigenze, ciò richiede da lui un tempo per adattarsi alla situazione nuova. E quanto è già abituato, deve cambiare scuola ancora una volta. Può darsi che la mancanza di stabilità o di continuità nella vita educativa dell'allievo sia un fattore che non favorisce l'apprendimento delle lingua (o altre materie), perché ogni volta comincia dallo stesso punto oppure incontra troppe esigenze le quali non riesce a soddisfare. Il problema è che spesso gli insegnanti non hanno coscienza o semplicemente non prendono in considerazione (o non hanno tempo o opportunità per farlo) che la lingua, sia materna che straniera, è una materia particolare da insegnare e senza analizzare e comprendere il fenomeno, che è l'oggetto del processo educativo, da chi lo insegna non ci si può aspettare che gli effetti dell'insegnamento saranno ottimi.

Riferimenti bibliografici

- Aitchison J., 1996: *The Seeds of Speech. Language Origin and Evolution*. Cambridge, Cambridge University Press. [Trad. pol.: M. Sykurska-Derwojed, 2002: *Ziarna mowy. Początki i rozwój języka*. Warszawa, PIW].
- Austin J.L., 1962: *How to Do Things with Words*. Oxford, Oxford University Press. [Trad. it.: C. Vilatta, 2002: *Come fare cose con le parole*. Genova, Marietti S.p.A].
- Bartmiński J., 1988: „Definicja kognitywna jako narzędzie opisu konotacji”. W: *Konotacja*. Lublin, UMCS, 169—185.
- Bloomfield L., 1933: *Language*. London, Holt, Rinehart and Winston, Inc. [Trad. it.: F. Antinucci e G. Cardona, 1974: *Il linguaggio*. Milano, Il Saggiatore].
- Grzegorzczkova R., 2002: *Wprowadzenie do semantyki językoznawczej*. Warszawa, PWN.
- Komorowska H., 2003: „Dylematy nauczania języków obcych”. W: *Problemy lingwistyki i nauczania języków obcych*. Białystok, Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku, 229—236.
- Maćkiewicz J., 1999: „Kategoryzacja a językowy obraz świata”. W: J. Bartmiński, red.: *Językowy obraz świata*. Lublin, UMCS.
- Mill J.S., 1843: *A System of Logic Ratiocinative and Inductive*. [Trad. pol.: C. Znamierowski, 1962: *System logiki dedukcyjnej i indukcyjnej*. Warszawa, Biblioteka Kłasyków Filozofii, 62].
- Ogden C.K., Richards I.A., 1923: *The Meaning of Meaning. A study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*. London: Routledge and Ke-

- gan Paul. [Trad. it.: L. Pavolini, 1966: *Il significato del significato. Studio dell'influsso del linguaggio sul pensiero e della scienza del simbolismo*. Milano, Saggiatore].
- Ryle G., 1957: "The Theory of Meaning". In: C.A. Mace: *British Philosophy in Mid-Century*. London: Allen and Unwin.
- Sapir E., 1921: *Language. An Introduction to the Study of Speech*. New York, Harcourt, Brace & Co. [Trad. pol.: M. Buchta, 2010: *Język. Wprowadzenie do badań nad mową*. Kraków, Universitas].
- Sapir E., 1949: *Culture, Language and Personality*. A cura di D.G. Mandelbaum. Berkeley, CA, University of California Press. [Trad. it.: P. Valesio, 1972: *Cultura, linguaggio e personalità*. Torino, Einaudi].
- Saussure de F., 1916: *Cours de linguistique générale*. Lausanne, Parigi: Payot. [Trad. it.: T. De Mauro, 1986: *Corso di linguistica generale*. Roma—Bari, Editori Laterza].
- Searle J.R., 1969: *Speech Acts: Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge, University Press. [Trad. it.: G.R. Cardona, 1992: *Atti linguistici. Saggio di filosofia del linguaggio*. Torino, Boringhieri].
- Shannon C., Weaver W., 1949: *The Mathematical Theory of Communication*. Urbana (IL): University of Illinois Press, 5.
- Szwabe J., 2008: *Odbiór komunikatu jako zadanie poznawcze. Ujęcie pragmatyczno-kognitywne*. Poznań, Wydawnictwo Naukowe UAM.
- Whorf B., 1956: *Language, Thought & Reality*. Cambridge, MA, MIT Press.
- Wierzbicka A., 1990: "The Meaning of Colour Terms: Semantics, Culture and Cognition". *Cognitive Linguistics*, 1, 99—150.
- Wittgenstein L., 1953: *Philosophical Investigations*. Oxford: Blackwell. [Trad. pol.: B. Wolniewicz, 1972: *Dociekania filozoficzne*. Warszawa, PWN].

I siti d'Internet citati

1. http://www.repubblica.it/scienze/2010/04/25/news/il_vizio_del_fumo_scritto_nel_dna-3613128/ (25 aprile 2010).
2. <http://www.lastampa.it/redazione/cmsSezioni/spettacoli/201004articoli/54384girata.asp> (24 aprile 2010).
3. <http://www.lastampa.it/scienza/sezioni/news/articolo/lstp/191792/> (20 aprile 2010).
4. <http://www.lastampa.it/scienza/sezioni/news/articolo/lstp/193032/> (22 aprile 2010).
5. <http://www.lastampa.it/scienza/sezioni/news/articolo/lstp/187052/> (14 aprile 2010).
6. <http://www.lastampa.it/scienza/sezioni/news/articolo/lstp/195242/> (23 aprile 2010).

Aniela Kucharska

*Universidad de Silesia
Katowice*

Las controversias sobre las fuentes modernas del español jurídico

Abstract

Everyone knows that legal language is substantially a part of ordinary language. However, while reading a legal text we have the impression that we are entering a different reality than what we know. This is because the constituents categories of legal language, due to its function, organize and therefore describe the reality in a different way. To illustrate this phenomenon, we want to focus on the study of the sources of legal language in which Latin is very important.

At first we try to define key terms for this analysis, such as Latinisms, the Arabisms, the Hellenisms and barbarisms e.g. Anglicisms and Gallicisms. With many different examples we display both classical and modern sources of Spanish legal language. In modern sources we address the issue of the use of foreign words from the point of view of the correction of the legal language. Legal language causes many problems for people who are unfamiliar with the law. This article shows the classification of the Spanish legal sources that will help you use the correct legal Spanish.

Keywords

Spanish legal language, sources of Spanish legal language, classification of Spanish legal language sources.

La mayoría de las ramas del saber españolas tienen una terminología específica. Tradicionalmente la fuente de sus neologismos ha sido el griego, sin embargo, últimamente es el inglés, por razones conocidas del dominio anglosajón en muchos terrenos. Así los médicos hablan de *gastritis*, *lumbalgias* u *osteoporosis*, y los informáticos de *CD-ROM*, *software* o *scanner*. En el presente trabajo vamos a analizar las fuentes clásicas y las fuentes modernas del lenguaje especializado jurídico.

Consideramos que las lenguas de especialidad son variaciones, por ello, nos parece especialmente interesante la definición de P. Schifko (2001: 29): “Las

lenguas de especialidad son variantes específicas de la lengua común cuyas características especiales en el léxico, en la morfosintaxis y en las estructuras textuales son el resultado de factores específicos de la comunicación especializada: un mundo de referencia especial, interlocutores especiales, que conocen este mundo y (normalmente) trabajan en el mismo y que comunican sobre este mundo con precisión y economía; todo esto en circunstancias especiales que caracterizan la vida de estos especialistas”.

Por lenguaje especializado entendemos la variedad de los términos que la lengua adopta cuando se utiliza como instrumento de comunicación formal y funcional entre especialistas de una materia determinada.

Con anterioridad, F. de Saussure (1945: 68) ya las había denominado *lenguas especiales* advirtiendo que debían su existencia a un adelantado grado de civilización. Entre esas *lenguas especiales* había mencionado también el lenguaje jurídico. El lenguaje jurídico definimos como la lengua empleada por los órganos de la Administración de Justicia en sus relaciones con la comunidad o con las personas físicas y jurídicas, es decir que constituye un tipo de lenguaje administrativo específico (E. Nájuez, 1998: 138).

Las características léxicas del lenguaje jurídico son el rasgo definitorio y distintivo de este lenguaje de especialidad. Según Ortega Arjonilla (P. San Ginés Aguilar, E. Ortega Arjonilla, 1997: 43—46), lo que más se destaca del jurídico español son los latinismos y cultismos, ya que éste mantiene una fuerte vinculación con la tradición cultural del Occidente, lo cual confirma el gran número de préstamos provenientes del Derecho Romano. Mencionado lenguaje caracterizan también los anglicismos y los galicismos, debido a las relaciones políticas mantenidas por España y Francia a lo largo de la historia.

Entre las fuentes del léxico distinguimos las fuentes clásicas y las fuentes modernas. A las primeras pertenecen los helenismos, los arabismos y sobre todo los latinismos.

El latín y su influencia en el lenguaje jurídico son muy importantes. Tras la caída del imperio romano, bárbaros germanos conquistaron las tierras dominadas por los romanos. Los vencedores no sabían ni leer ni escribir, por lo tanto tuvieron que usar el latín, ya que en ese idioma estaban escritas las leyes con las que se regía el pueblo conquistado.

De ahí que muchos de los términos específicos del lenguaje jurídico son latinismos, es decir palabras, construcciones o expresiones procedentes del latín. Esas fuentes clásicas aparecen como cultismos jurídicos y podemos dividirlos en dos grupos.

El primero es el denominado “latinismo crudo” relativo a las formas latinas que se han tomado prestadas en su forma original (E. Alcaraz Varó, B. Hughes, 2002: 32—34).

El segundo grupo constituyen cultismos castellanizados que están formados por las palabras jurídicas derivadas exclusivamente del latín.

El primer grupo

A continuación se presenta una lista de ejemplos con latinismos crudos de carácter jurídico:

A LÍMINE: eliminado, rechazado.

A QUO (tribunal a quo): tribunal a cuyo fallo se recurre.

AB INITIO: desde el principio.

AB INTESTATO: significa interpretativamente “el que muere sin dejar testamento”.

AD LITEM: para la litis, para el pleito, para el proceso.

AD PROBATIONEM: para la prueba o para efectos de la prueba.

AD QUEM (tribunal ad quem): tribunal ante el que se acude contra el fallo de otro inferior.

EX NOVO: desde el principio.

IN DUBIO PRO REO: presunción de inocencia (ante la duda en favor del acusado).

RATIO DECIDENDI: fundamentos jurídicos en los que se basa una resolución judicial.

SUB CONDITIOE: con la condición que a continuación se diga.

El segundo grupo

Maestra de palabras jurídicas derivadas del latín:

ABOGADO (*advocatus*): persona legalmente autorizada para defender en juicio.

ABOLIR (*abolire*): derogar, suprimir, revocar, dejar sin vigencia.

ABROGAR (*abrogare*): abolir, revocar.

ACTO (*actus*): término empleado en Roma para designar todo acto productor de efectos legales.

ACTO JURÍDICO (*actus juridicalis*): puede definirse como “el hecho dependiente de la voluntad humana que ejerce algún influjo en el nacimiento, modificación o extinción de las relaciones jurídicas”.

COMODATO (*commodatum*): contrato por el que una de las partes entrega a otra una cosa no fungible para que la use por cierto tiempo y se la devuelva posteriormente; es sinónimo de “préstamo de uso”.

CUERPO DEL DELITO (*corpus delicti*): cosa en la que o con la que se ha cometido un delito o en la que existen señales de él.

DELITO (*delictum*): culpa, crimen, quebranto de la ley.

HEREDAR (*hereditare*): suceder por disposición testamentaria o legal en los bienes que otro tenía al tiempo de su muerte.

LITE (*lis, litis*): pleito, litigio, causa.

PRECARIO (*precarius*): que se tiene sin título, por tolerancia o inadvertencia del dueño.

TESTIGO (*testificus*): persona que intervenía en el juicio, además de las dos partes.

USUFRUCTO (*usufructus*): derecho a disfrutar bienes ajenos con la obligación de conservarlos, salvo que la ley autorice otra cosa.

Dentro de este grupo también se pueden incluir aquellos latinismos que se han introducido en el lenguaje jurídico a través de otras lenguas, en particular el inglés (L.A. Hernando Cuadrado, 2003: 57):

ABDUCCIÓN (<ingl. *abduction* < *abductio*): rapto, secuestro.

ABSENTISMO (<ingl. *absenteism* < *absentéisme*): costumbre de residir el propietario fuera de la localidad en que radican sus bienes.

BENEFICIO DE INVENTARIO (<fr. *bénéfice d'inventaire* < *beneficium inventarii*): facultad que la ley concede al heredero, de aceptar la herencia con la condición de no quedar obligado a pagar a los acreedores del difunto más del valor de la herencia.

Los helenismos, tan representativos en las ciencias y las artes, no podían ser menos en el Derecho, si bien hay que reconocer que gran parte de ellos ha entrado en sistema lingüístico español a través del francés o del inglés (L.A. Hernando Cuadrado, 2003: 58—59).

AMNISTÍA (<*amnestia*): perdón de algunos delitos, sobre todo los de naturaleza política.

DEMOCRACIA (<*demokratía*): gobierno elegido por los ciudadanos mediante votación.

HIPOTECA (<*hypothéke*): gravamen que afecta a una finca o propiedad real, sujetándola a responder del pago de un crédito o deuda.

PARAFERNALES (<*parápherna*): *bienes parafernales*, los propios de la mujer en el matrimonio, por aportación o por adquisición posterior.

SINALAGMÁTICO (<*synallamagtikós*): *contrato sinalagmático*, contrato bilateral en el que cada una de las partes se compromete a cumplir ciertas condiciones u obligaciones recíprocas.

Frente a lo que ocurre en otros ámbitos de la vida social, en el lenguaje jurídico no abundan **los arabismos** (L.A. Hernando Cuadrado, 2003: 59). Entre los más utilizados se encuentran:

ALBARÁN (<*albará*): nota de entrega que firma la persona que recibe una mercancía.

ALCAIDE (<*alqáid*): director de una prisión, responsable directo de la salvaguarda de los presos.

ALEVOSÍA (<*al'áyb*): circunstancia agravante de algunos de los delitos contra las personas consistente en el empleo de medios o formas en la ejecución del acto ilícito que tienden a asegurarlo, al tiempo que evitan el riesgo que pueda comportar para la persona del agresor la defensa que oponga la víctima.

ALGUACIL (<*alwazir*): oficial inferior de justicia que ejecuta las órdenes del tribunal al que sirve.

ALQUILER (<*alkirá*): acción y efecto de alquilar; precio a cambio del cual se alquila una cosa.

Las fuentes modernas son las palabras que proceden de lenguas modernas, las llamamos barbarismos o extranjerismos. En el castellano, los extranjerismos más importantes son los anglicismos y los galicismos. Tales palabras procedentes del extranjero entran en el castellano bien como préstamos o como calcos.

Préstamo es el procedimiento por el cual determinados extranjerismos, adaptándose a las normas morfológicas de la lengua prestataria, entran a formar parte del léxico de ésta (E. Alcaraz Varó, B. Hughes, 2002: 38). Así, las palabras españolas *arresto*, *boicoteo*, *caso* son préstamos de la lengua inglés: *arrest*, *boycott*, *case*.

Calco se refiere a la huella o impronta que la lengua extranjera deja en la estructura sintáctica o semántica del neologismo (E. Alcaraz Varó, B. Hughes, 2002: 32—34). En el lenguaje jurídico, el número de anglicismos, una de las fuentes más importantes de enriquecimiento del español actual, es muy amplio. Entre ellos cabe citar:

CORREDOR DE LA MUERTE (<*death row*): celdas ocupadas por quienes van a ser ejecutados tras haber sido condenados a muerte en los Estados Unidos.

MANOS LIMPIAS (<*clean hands*) conducta intachable.

En el lenguaje jurídico, dado que el derecho español también es napoleónico, son frecuentes los galicismos de tipo (E. Alcaraz Varó, B. Hughes, 2002: 61—62):

A FONDO PERDIDO (< *à fonds perdu*): se dice del préstamo o del crédito que se ha concedido sin la intención de recuperarlo, por ejemplo, con la intención de permitir a una empresa en dificultades reflatarse, o de ayudar a una nación amiga a salir de un bache económico.

CHANTAJE (<*chantage*): amenaza de pública difamación o daño semejante que se hace contra alguien con el fin de obtener de él dinero u otro provecho.

FUERZA DE COSA JUZGADA (<*force de chose jugée*): cualidad de la resolución judicial de no poder ser impugnada ni revocada y que ha de ser respetada y efectiva.

HECHO CONSUMADO (<*fait accompli*): acción que se ha llevado a cabo, adelantándose a cualquier evento que pudiera dificultarla o impedirlo.

REQUISITORIA (<*réquisitoire*): documento por el que un juez requiere a otro para que ejecute un mandamiento del requirente.

SABOTAJE (<*sabotage*): daño o deterioro que se hace en las instalaciones o productos como procedimiento de lucha contra los patronos, el Estado o las fuerzas de ocupación en conflictos sociales o políticos.

SENTENCIA DE CONFORMIDAD (<*sentence de conformité*): sentencia en una causa penal en la que, tras una negociación entre acusación y defensa, el procesado se reconoce culpable del delito en su grado inferior, por lo que la pena queda reducida.

Si analizamos las fuentes modernas del lenguaje jurídico, encontramos muchas opiniones. Nos ocupamos de la cuestión del uso de los extranjerismos desde un punto de vista de la corrección del lenguaje jurídico. Los extranjerismos nacen sin razón lingüística suficiente y fomentan la imprecisión. R. Amando de Miguel (2005: 85) escribe en este sentido: “A los hablantes de una lengua los extranjeros siempre les han parecido «bárbaros», esto es, los que hablan bar-bar o chau-chau. Pero los idiomas se fecundan entre ellos. Hay que rechazar los barbarismos inútiles, pero sin menospreciar la fecundación que digo”.

Los extranjerismos no se contentan por pasear por el lenguaje común cada vez con más libertad y de ahí entran al lenguaje jurídico. Para los ciertos juristas españoles un problema muy grande es la presión del derecho comunitario. Este derecho paso a paso construido más sobre la base anglosajona y la poderosa base norteamericana. Profesor M. Olivencia Ruiz (1983: 168) escribe:

Quiero denunciar también, en este diagnóstico apresurado, junto al vicio del arcaísmo, el opuesto del neologismo, enfermedad ésta que se agrava en nuestros tiempos y que ésta corrompiendo un idioma tan rico y de tanta tradición jurídica como es el español. La internacionalización creciente de las relaciones jurídicas, progresivamente impulsada por las facilidades técnicas de las comunicaciones, el protagonismo de los países anglosajones en el campo de los negocios y la expansión del idioma inglés como lenguaje universal en la política y en la economía, en las ciencias y en la técnica, son factores que están infiltrando términos nuevos en detrimento de la pureza de una lengua en la que muchos pueblos, durante siglos, han pensado, escrito, leído e interpretado el Derecho. La novedad y el origen de los conceptos no siempre explican ni justifican este fenómeno, bajo el que muchas veces aparecen como causas la ignorancia, la pereza o el culto por la moda- y nótese que no digo el “esnobismo” por no incurrir en el vicio que denuncio.

La guerra contra los extranjerismos en el lenguaje jurídico que proponemos no es siempre fácil, podemos decir que día a día se convierte en más difícil. Lo que

postula L.M. Cazorla Prieto (2007: 104) a los extranjerismos no es un estético o de belleza de la expresión jurídica. Es una necesidad fundada en la defensa de que el lenguaje jurídico cumpla su cometido lo mejor posible. Hemos de desplegar los mayores esfuerzos para evitar este pernicioso fenómeno cuando sea posible y luchar porque al menos podemos reducirlo a la menor presencia.

El lenguaje jurídico usa como instrumento también la lengua común, aunque es obvia la incapacidad de ésta para establecer límites precisos en la realidad. En cambio, el lenguaje jurídico exige gran precisión, ya que de un leve detalle puede depender la exacta valoración de una conducta y la libertad o inculpaición de un acusado. La necesidad de precisión exigible al lenguaje jurídico lo sitúa en el nivel intermedio entre la lengua común y los tecnicismos y obliga a los textos jurídicos a introducir frecuentes definiciones de términos, para matizar adecuadamente los conceptos empleados en el cuerpo legal. Las definiciones aparecían en los textos jurídicos ya en la Antigüedad, en Derecho Romano, en sentencias de tribunales, en códigos, o en convenios comerciales. Los juristas occidentales emplearon activamente el latín hasta la plenitud de los tiempos modernos. Su uso ha dejado una gran cantidad de términos y palabras en los lenguajes jurídicos modernos, bien sea como préstamos léxicos en forma de citaciones directas en latín, o como palabras en latín adaptadas a las lenguas modernas.

Está claro que el uso de las expresiones en latín interfiere en la comunicación con los ciudadanos y provoca rechazo de los mensajes jurídicos en el seno de la sociedad. Por otro lado, el conservadurismo y las tradiciones jurídicas, así como el deseo de fortalecer el espíritu de grupo de los juristas por medio de la lengua, conllevan mantener el uso de expresiones en latín. No obstante, este uso puede también estar motivado por una función meramente comunicativa. De hecho, aunque la comprensibilidad de las expresiones latinas esté generalmente sobrevalorada, el latín está muy arraigando a ciertas ramas del derecho, donde suele desempeñar un importante papel comunicativo.

Concluyendo *Ius est ars boni et aequi*, queremos que el lenguaje jurídico sería como *derecho que es el arte de lo bueno y de lo justo*. No podemos olvidar que lenguaje jurídico está al servicio de la sociedad. En consecuencia, resulta útil muchas veces recurrir a los adagios clásicos para analizar situaciones modernas. Pero si vamos a usarlos, tenemos que hacerlo bien, tienen que estar propiamente estructurados desde el punto de vista gramatical y correctamente escritos en materia de ortografía. Nada hay más deslucido que recurrir a frases o palabras en un idioma extranjero y cometer errores al hacerlo. Lamentablemente, el latín se presta para que se incurra en gruesos *lapsus* debido a la complejidad y a las sutilezas de sus concordancias. Pero cuando se trata de las fuentes modernas del lenguaje jurídico, el extranjerismo lo deforma, desnorta su uso entre los propios juristas, pues le priva de todos los matices y precisiones que se cobijan en los conceptos engarzados dentro de una larga tradición. Pero, y por si esto fuera poco, el entrevero de extranjerismos aleja con ímpetu al lenguaje de los juristas del común, lo hace menos

entendible y aún más inaccesible, lo cual, al cabo, va con firmeza en contra de lo que la sociedad contemporánea demanda a la forma de expresarse de las personas consagradas al cultivo del Derecho.

Referencias bibliográficas

- Alcaraz Varó E., Hughes B., 2002: *El español jurídico*. Barcelona, Ariel.
- Amando de Miguel Rodríguez, 2005: *La lengua viva: polémicas apasionadas sobre el idioma español*. Madrid, La esfera de los libros.
- Cabanellas G., 1996: *Diccionario Enciclopédico de Derecho Usual*. Buenos Aires, Heliasta.
- Cazorla Prieto L.M., 2007: *El lenguaje jurídico actual*. Pamplona, Aranzadi.
- Hernando Cuadrado L.A., 2003: *El lenguaje jurídico*. Madrid, Verbum.
- Náñez E., 1998: *Consideraciones sobre el lenguaje administrativo*. Madrid, Carabela, 138—143.
- Olivencia Ruiz M., 1983: *Letras y letrados*. Sevilla, Academia Sevillana Buenas Letras.
- San Ginés Aguilar P., Ortega Arjonilla E., 1997: *Introducción a la traducción jurídica y jurada (inglés-español)*. Granada, Comares.
- Saussure F., de, 1945: *Curso de lingüística general*. Buenos Aires, Losada.
- Schifko P., 1998: “¿Qué hay de especial en las lenguas de especialidad?”. En: J. Padilla Gálvez, ed.: *El lenguaje económico. Lengua de especialidad, comunicación, programas*. Linz, Trauner.

Agnieszka Palion-Musiol

*Universidad de Silesia
Katowice*

Audiodescripción en la traducción audiovisual El análisis comparativo de las investigaciones polaco-españolas en esta materia

Abstract

Audio description is a new form of audiovisual translation which enables blind and visually impaired individuals to have access to audiovisual products. The author presents the emergence and history of this translation trend with special focus on audio description and the process of creating audio description scripts. Various types of audio description are analysed. Spanish and Polish research in this area is also discussed.

Keywords

Audiovisual Translation, Audio Description, blind and visually impaired, the Intersemiotic Translation.

1. Introducción

En el presente artículo nos adentraremos en el campo de la traducción audiovisual (TAV), con el enfoque a la audiodescripción, que actualmente goza de sus momentos más dulces en la historia y aunque es una rama de traductología bastante nueva, ya ocupa un lugar importante en su disciplina científica.

En España hasta el año 1960 en que apareció un número monográfico de la revista de la FIT *Babel* dedicada a la cuestión de la traducción cinematográfica, no se trató esta traducción específica como uno de los géneros de la traductología, sino la incorporó en la teoría traductológica general. El gran experto en la materia Roberto Mayoral Asensio, en su capítulo de obra colectiva, enumera los estudios de los años setenta de Reiss, de los ochenta de Reiss y Vermeer y de los noventa de Basnett-McGuire, Snell-Hornby, Hurtado, que situaban TAV entre *modalidades* y

tipos de traducción de acuerdo con el título del libro de la última mencionada aquí autora Amparo Hurtado (M. Duro, coord., 2001: 21—22). Los primeros estudios que se orientaron hacia la traducción audiovisual y su carácter complejo fueron publicados 30 años después del dicho número de Babel y eran descriptivos. Entre las figuras más importantes y significativas de aquel tiempo merece la pena enumerar Dirk Delabastita (1989), Yves Gambier (1994a, 1994b, 1996), Federico Chaume (1997, 2000), Patrick Zabalbeascoa (1993) y muchos otros posteriores. En el campo polaco, los primeros trabajos que arrojan luz sobre este tipo de traducción son los de Hendrykowski (1984), T. Tomasziewicz (1993), J. Pieńkos (1993), A. Pisarska y T. Tomasziewicz (1996), U. Dąbska-Prokop (2000) y otros posteriores. No obstante, vale la pena subrayar que en estos trabajos TAV se define como un tipo de traducción llamado traducción cinematográfica o traducción para el cine y la trata de la misma forma que una obra literaria. Además de los problemas teórico-metodológicos que genera al principio cada nueva disciplina, se observaba también un problema de la naturaleza semántica, es decir, cómo nombrar este tipo de traducción y uniformar esta terminología no solamente de forma nacional sino incluso internacional. Analizando los títulos de unos libros publicados en España a partir de los años 90 (F. Chaume, 1997; M.J. Chaves, 1996; R. Agost, 1996; J. Díaz Cintas, 2000), encontramos dos términos que son ‘traducción audiovisual’ que ahora es más popular y utilizada, y el otro — ‘traducción fílmica’. En esta etapa, aún no se hace ninguna distinción entre uno u otro lexema. En la lengua polaca, hasta la publicación de Teresa Tomasziewicz en 2006, se escribe sobre ‘la traducción fílmica’ (U. Dąbska-Prokop, 2000), ‘traducción con fines cinematográficos’ (J. Pieńkos, 1993) o ‘traducción de películas’ (A. Belczyk, 2007). Pese a que tanta variedad terminológica, la propuesta de Tomasziewicz — *przekład audiowizualny* y su equivalente español — traducción audiovisual — son las que más se han extendido y popularizado, también actualmente, en trabajos y estudios posteriores. En la última década observamos el gran interés de los lingüistas, traductores, centros académicos por TAV que reflejan numerosas publicaciones españolas y polacas (véase M. Duro, coord., 2001: 331—340; O. Woźniak, 2008: 159—163), conferencias, cursos y congresos.

2. Concepto de traducción audiovisual

Por la traducción audiovisual se entiende cualquier tipo de traducción hecha en los medios de comunicación y para ellos. TAV incluye diferentes tipos de traducción como doblaje, subtítulado y *voice-over*. El profesor Yves Gambier completa esta lista de TAV con otros tipos pertenecientes tales como traducción de los guiones, traducción intralingüística como subtítulos para personas sordas, traducción

interlingüística para distintos géneros audiovisuales: ficción, documentales, publicidad, telediaris, en los que la interferencia lingüística está hecha por el intérprete simultáneo que graba su traducción y la máquina registra de manera inmediata su traducción en los subtítulos que aparecen en la pantalla, traducción a vista de los subtítulos por ejemplo durante los festivales, traducción en forma de subtítulos durante las entrevistas televisivas en directo, subtítulos en ópera y audiodescripción para las personas invidentes.

Teresa Tomasziewicz en su trabajo propone una definición más compleja según la cual TAV une los elementos de la traducción clásica porque a la hora de traducir, el traductor toma las mismas decisiones que en otros tipos de textos, e intersemiótica — en el sentido de Roman Jakobson — porque una obra audiovisual interpreta, representa y complementa el sistema verbal con el sistema paralingüístico — imagen, música, sonido, gestos, etc. (T. Tomasziewicz, 2008: 100).

Además, Luyken añade que en este tipo de traducción, la interferencia lingüística sustituye solamente un elemento de comunicado que consta del texto hablado y que el nuevo texto debe reproducir esta específica relación entre los componentes de una obra audiovisual y el texto traducido (G.M. Luyken y otros, 1991: 166). El mismo autor confirma también que en el caso de TAV nunca se intenta traducir todos los componentes de una lengua a otra, y por eso, se parece mucho la traducción clásica en la que el traductor decide compensaciones y omisiones pero también expansiones que deben ser introducidas al texto traducido. Por todo ello, estas observaciones de Luyken sugieren que el traductor audiovisual no se diferencia nada de un traductor e intérprete, y el proceso translatólogo subraya la extensión no verbal del comunicado.

2.1. La audiodescripción en la traducción audiovisual

La audiodescripción se origina de los Estados Unidos donde en los años setenta Gregory Frazier de San Francisco State University elaboró las primeras reglas teóricas según las cuales la audiodescripción consiste en la descripción de las imágenes en palabras para facilitar el acceso de obras audiovisuales a personas invidentes y deficientes visuales. Según Catalina Jiménez Hurtado *la audiodescripción para ciegos es una técnica utilizada para crear un tipo de accesibilidad a los medios audiovisuales que implica un proceso de traducción en el que se describen imágenes en palabras. El resultado es un texto, un guión audiodescrito, que ha de cumplir una serie de estándares de calidad y criterios de adecuación cognitiva, teniendo en cuenta al receptor prototípico intencionado. Las personas ciegas han de poder acceder a los contenidos audiovisuales sin tener que realizar un excesivo esfuerzo cognitivo y poder seguir así la trama o los contenidos del mensaje* (C. Jiménez Hurtado, C. Seibel, 2007: 1). El guión audiodescrito mencionado por la autora está formado por la descripción de lo visual de manera

objetiva y sin matiz emocional del traductor. El guionista no puede mutilar, marcar ni sobrecargar el texto audiodescrito para no perder el primordial objetivo del cine que es hacer imaginar y reflexionar a su espectador aunque, como en este caso, sea invidente. A pesar del gran interés por la traducción audiovisual actualmente, de nuestras investigaciones sacamos la conclusión de que hay un escaso número de libros dedicados al tema de audiodescripción y además a sus métodos y estándares sobre todo en el mercado polaco pero también español.

2.2. La confección de un guión audiodescrito

El proceso de audiodescripción es una técnica soporte que no cuenta ni narra una historia, pero describe de manera objetiva las imágenes relacionadas con el escenario, el atrezzo, el vestuario, las expresiones faciales, el lenguaje corporal, la acción, etc. a todos los usuarios que sean discapacitados visualmente (A. Silverwood, 1992: 10). Por sus escuetos y precisos comentarios, que aparecen en los papeles de los actores, facilita el entendimiento de la trama y hace posible seguir escenas, música y sonido que se proyectan en la pantalla.

En España las prácticas audiodescritas han sido unificadas por la norma AENOR UNE 153020: 2005 que habla de seis requisitos imprescindibles. Según esta norma el descriptor debe analizar la obra porque no todo el material audiovisual permite buena audiodescripción. Para tomar esa decisión, el traductor analiza pausas y su duración para decidir si es capaz de introducir sus comentarios en esas pausas. El material que nunca se describe por su naturaleza técnica y forma de presentación son las noticias y los telediarios.

Igualmente confeccionando un guión audiodescrito para mantener la coherencia de la obra *debe consultar la documentación referente al entorno y la temática de la obra* (AENOR UNE, 2005: 7). En cuanto al estilo del texto audiodescrito debe ser claro, breve, fluido, sin explicaciones de la terminología especializada y utilizando los adjetivos concretos. El tercer paso es la revisión y corrección del guión. Conforme a la norma, los guiones son verificados y corregidos por otra persona aparte del audiodescriptor. Después, los comentarios audiodescritos se colocan en las pausas del material audiovisual y se eligen los tipos de voces para el texto audiodescrito dado. Esta etapa tiene gran importancia porque una voz mal concordada puede provocar confusiones en el oyente. El penúltimo punto consta de un montaje del comentario audiodescrito que está grabado como una banda sonora, con fotogramas y otros diálogos que aparecen de forma original en la obra. Y por el sexto, según la norma, una vez *finalizada la grabación en el soporte elegido para el caso, debe comprobarse que el producto audiodescrito cumple los requisitos* (véase, AENOR UNE, 2005: 9). Tal preparada la norma traza los estándares para los audiodescriptores y facilita formar a nuevos adeptos de esa multicolor técnica.

En cuanto a Polonia, los únicos referentes bibliográficos polacos que sistematizan y establecen las reglas en esta cuestión son *Standardy tworzenia audiodeskrypcji do produkcji audiowizualnych* de B. Szymańska y T. Strzymiński del año 2010 accesible en la página web de los autores, y el muy reciente libro de Künstler, Raczek y Więckowski *Białą laską po kinowym ekranie* que está en prensa (2010). Szymańska y Strzymiński, los pioneros polacos, aseguran que a través de la normalización de las reglas y prácticas se mejora la calidad de los textos audiodescritos y los invidentes tendrán más posibilidad de interpretar y crear proyecciones mentales (véase, B. Szymańska, T. Strzymiński, 2010: 4).

Szymańska y Strzymiński dividen el proceso de audiodescripción en siete etapas: observación de las escenas filmicas y preparación de los apuntes, selección del material recogido, síntesis y el orden lógico de la descripción, elaboración del material lingüístico que permite optar por expresiones y lexemas, confección del guión según el plan establecido, verificación y consulta, y para finalizar, la grabación del texto audiodescrito (B. Szymańska, T. Strzymiński, 2010: 14). El guión bien preparado es un proceso ímprobo que puede ilustrar el ejemplo citado por Szymańska, es decir, el audiodescriptor necesita una semana para preparar dos horas de material audiovisual (véase B. Szymańska, T. Strzymiński, 2010: 14). La etapa de preparación del guión se basa en ver un material entero, escuchar los diálogos y apuntar el tiempo de su duración. Escuchando los diálogos el descriptor hace comentarios al tono de la voz, la silueta y los gestos del protagonista, además, los tipos de efectos acústicos, el sentido de los mensajes en situaciones concretas, proyectadas en la pantalla. El descriptor debe tener en cuenta el perfil del espectador al que se dirige el mensaje y al mismo tiempo recordando que el lenguaje del guión debe ser objetivo, preciso y no marcado por el sociolecto ni otro tipo de jerga. Su finalidad tampoco es explicar los términos ni la trama, porque los invidentes disponen del mismo mecanismo deductivo que las personas videntes, pero describir de tal modo que el usuario pueda entender el sentido por el contexto. La estructura de los comentarios es breve. No se practican las oraciones subordinadas muy prolijas, con muchos conectores. Para localizar los objetos, siempre se designa un referente según el cual se describe la ubicación. Además, el audiodescriptor evita las metáforas y sentidos figurados para no provocar malentendidos del espectador que pueda tener otras asociaciones y experiencias que la persona que describe. Hay que añadir que las descripciones muy detalladas y complejas no solamente no ayudan a nuestro público, e incluso hacen que el oyente pierda el argumento y una parte de la película que la corresponde por esa exagerada descripción. En el caso de la característica física de los protagonistas, como observan Szymańska y Strzymiński, se omite el uso de los adjetivos marcados de forma positiva y negativa, por ejemplo guapo, atractivo, corpulento, feo, etc. La descripción hace hincapié en la caracterización de lo que se observa — altura, aspecto exterior, color y aspecto de los ojos, nariz, pelo, labios, vestido, etc. para que el oyente pueda proyectar su propia opinión del personaje. Tampoco se evitan los adjetivos califica-

tivos de carácter y se sustituyen por la explicación del comportamiento o actitud de protagonista (véase B. Szymańska, T. Strzymiński, 2010: 31). El hecho de que trabajemos con el mensaje complejo, multidimensional influye directamente en las decisiones que toma el descriptor. Por todo ello, el análisis de los gestos, lenguaje corporal, expresiones faciales de los protagonistas también debe ser comentado sin valoración alguna pero teniendo en consideración el contexto que pueda provocar cambios y equívocos. Los invidentes oyen el tono de la voz, los sonidos que forman el fondo de la escena y esto les ayuda descifrar las emociones, los sentimientos y el ambiente que acompaña a cualquier fotograma. Por eso, no se practica la descripción de los sonidos que son audibles porque el oyente los puede analizar individualmente. Por la limitación temporal que tiene a su disposición el descriptor, es decir pausas entre los diálogos, ha de tomar las mismas decisiones traductológicas que el traductor tradicional. Para no perder el ritmo de la obra y no hacer confusiones al oyente, a veces hay que amplificar las informaciones, y otras, eliminar y callar los elementos que no tienen importancia en una escena dada. El audiodescriptor tampoco se encarna en un censor o moralizador que suaviza los hechos y el lenguaje presentados en la obra. El buen audiodescriptor intenta ser transparente haciendo su guión audiodescrito claro y visible para los invidentes. Szymańska subrayando el papel del descriptor ha destacado tres factores que forman decálogo en esta profesión — el descriptor descubre y muestra una realidad presentada y no la imagina, la comparte con los invidentes y no convence al receptor a esa realidad dada (B. Szymańska, T. Strzymiński, 2010: 37). La estandarización de estos criterios parece tener gran importancia para personas ciegas e incluso los mismos descriptores serán más responsables y examinados por su trabajo. Jiménez Hurtado y Seibel añaden que *el perfil de los audiodescriptores, subtituladores e intérpretes de lengua de signos sigue sin definirse en materia de conocimientos, destrezas y competencias* (C. Jiménez Hurtado, C. Seibel, 2010: 451). Por todo ello, no es de extrañar la necesidad de regulación y normalización del proceso audiodescrito para conseguir un mejor resultado que satisfará las expectativas y tendrá más éxito entre sus usuarios.

3. Audiodescripción y distintos tipos de traducción según Roman Jakobson

Desde el punto de vista semiótico, una obra audiovisual es muy heterogénea porque se confecciona de varios elementos y canales — el visual y el acústico — que crean un texto coherente y sincrónico. Hernández Bartolomé y Mendiluce Cabrera citando en su artículo a Delabastita escriben que *esta complejidad semiótica va más allá, al transmitir estos dos canales de diferentes tipos de códigos, como son*

el código verbal, el código literario y teatral (argumento, estrategias narrativas, diálogos, etc.) el código de conducta no verbal (integrado por elementos proxémicos, kinésicos, morales, etc.), y el código cinematográfico (técnicas, géneros, etc.). Esta diversidad de elementos convierte al producto audiovisual en un macrosigno en el cual confluyen numerosos códigos que aportan información, combinados para formar una unidad significativa cohesiva (D. Delabastita, 1989: 196—197).

En la audiodescripción el mencionado *macrosigno* es privado del canal visual y debe ser sustituido por otro medio para no cambiar ni desviar su valor semiótico expresivo.

Para analizar este tipo de traslado semiótico, nos referimos a la división clásica de la traducción hecha por Roman Jakobson según la cual, los procesos y traslaciones que se observan en la audiodescripción son de índole interlingüístico, intersemiótico e intralingüístico (R. Jakobson, 1971a). A pesar de que la clasificación de Jakobson cumple 40 años, todos los posteriores, como la de Gideon Toury (1986), Umberto Eco (2001), se basan en ella, e incluso grandes expertos de la traducción audiovisual — J. Spa (1985, 1993), J. Díaz Cintas (2001), J. Anis (1999), F. Niney (2000), K. Michalewski (2002), K. Wilkoszewska (1999) y otros — hacen referencias a esa clasificación aplicada en la audiodescripción que nos interesa tanto en el presente artículo.

El primer proceso observado en la audiodescripción es la traducción interlingüística que Jakobson explica como *una interpretación de los signos verbales mediante cualquier otra lengua* (R. Jakobson, 1971a: 261). Este tipo de traducción se aplica para trasladar el sentido, la forma y el contexto sociocultural del texto original al texto traducido, y hacer más fácil otros dos procesos en la audiodescripción.

El segundo tipo es la traducción intersemiótica llamada también por Jakobson transmutación y entendida por el autor como *interpretación de los signos verbales mediante signos de sistemas no verbales* (R. Jakobson, 1971a: 261). Merece la pena subrayar en este lugar de que el mismo autor permite el análisis de este concepto de manera inversa, es decir, interpretar los signos no verbales mediante los signos verbales como se lo observa en la audiodescripción (véase, R. Jakobson, 1971b: 330). Para Peeter Torop la audiodescripción es la traducción en la que *se traduce un tipo de arte a otro* (P. Torop, 1995: 40—41). A. Hernández Bartolomé y G. Mendiluce Cabrera añaden que *el audiodescritor trasvasa el contenido icónico de la obra al nuevo sistema verbal, para que, de este modo, los deficientes visuales no se pierdan gran parte del contenido semántico de la obra y [...] que toda aquella información que se transmita a través de las imágenes, los gestos, los colores, etc., es decir, toda connotación no articulada por medio de palabras, música o sonidos, será vertida oralmente de alguna manera* (2008: 5).

El tercer tipo es la traducción intralingüística llamada también reformulación que consiste en *una interpretación de signos verbales mediante otros signos de la misma lengua* (R. Jakobson, 1971a: 261). La reformulación sirve como herra-

mienta auxiliar para hacer aclaraciones, explicaciones y comentarios que faciliten la comprensión a las personas invidentes. El descriptor aprovecha la reformulación para detallar informaciones descritas que puedan provocar malentendidos o equívocos semánticos y además, familiarizar los elementos pertenecientes a otras culturas.

Todos estos tipos traductológicos se vinculan en la audiodescripción y su objetivo es dar a conocer una obra audiovisual a personas ciegas o deficientes visuales.

4. El proyecto europeo “Pear Tree” y su contribución en la audiodescripción

El proyecto “Pear Tree” es una iniciativa europea subvencionada por la Unión Europea en el marco de ICT Policy Support Programme. El programa está coordinado por la profesora Pilar Orero de la Universidad Autónoma de Barcelona e incluyen doce lenguas que son castellano, catalán, polaco, francés, italiano, griego, alemán, flamenco, inglés británico y estadounidense, irlandés e inglés sudafricano. El principal objetivo del proyecto es unificar y concertar los estándares europeos de la audiodescripción, y establecer cuál es el carácter e índole de las diferencias culturales que aparecen en las obras audiovisuales entre los países europeos para elaborar las mismas normas en la audiodescripción y facilitar el acceso rápido a estas obras a personas invidentes.

La idea del programa se centra en el experimento estadounidense de los años setenta “Pear Stories Project” del profesor Wallace Chafe. “Pear Stories Project” era un cortometraje de seis minutos de color y con el sonido pero sin diálogos y presentaba la secuencia de los acontecimientos donde un hombre recogía las peras del peral y los guardaba en un cesto que estaba debajo del frutal. Mientras recogía aparecían otras personas como, un anciano con una cabra que quería comer las frutas, y un chico que montando en su bicicleta pasó por el peral con los cestos llenos de peras. Después, unos chicos que jugaban al tenis ayudaron a levantarse al chico de la bicicleta que cayó y a recoger las peras que se le salieron del cesto que llevaba consigo. En la última escena aparece el hombre que baja del peral y se fija en los cestos con peras. Después observa a los chicos que se están comiendo las peras (véase, W. Chafe, coord., 1980). Como vemos, la historia es muy sencilla y sin diálogos. Los participantes del experimento después de la proyección, contaron lo que habían visto. La investigación analizaba la percepción y la descripción de las imágenes visuales por los espectadores y en su orientación metodológica era muy parecida a la audiodescripción que también, como ya hemos conclusionado, es una técnica narrativa de las proyecciones visuales. Como observan Agnieszka Chmiel

e Iwona Mazur, *la metodología de Chafe es muy útil en los estudios dedicados a la audiodescripción que forma interpretación intersemiótica porque puede mostrar las tendencias en la percepción y descripción de los acontecimientos en las culturas distintas*¹ (A. Chmiel, I. Mazur, 2008: 141). Para ver más detalles relacionados con el experimento y su aplicación en el proyecto "Pear Tree", sugerimos consultar el trabajo de la profesora Pilar Orero (2008).

El mismo proyecto consta de tres partes. En la primera, los participantes nativos de cada lengua incluida en el estudio, ven la película sobre las peras y después escriben a mano todo lo que han recordado de esa película. En la segunda etapa, se repite la misma investigación pero de forma oral. En la tercera etapa, participan otras personas que no son nativas y hacen la misma descripción de los acontecimientos de la película pero de manera escrita. Además, en el proyecto se utiliza una herramienta *el eye-tracker* que analiza qué partes se observa durante la proyección en una pantalla para aportar los estándares en la audiodescripción. Hay que añadir que antes de la proyección de la película, los participantes rellenaron unos formularios donde respondían las preguntas relacionadas con su sexo, edad, lengua materna, lengua en la que se comunican en las situaciones cotidianas y en caso de los extranjeros, su periodo de estancia en el país de residencia. Después de tal estudio, todos los resultados han sido copiados en el ordenador y traducidos al inglés para facilitar el acceso y la comparación con otras lenguas.

La idea y metodología aplicada en esta investigación parece muy importante en los estudios sobre la audiodescripción y su futuro desarrollo. No obstante, el proyecto todavía está cursando y los estudios realizados en distintas lenguas necesitan más tiempo para sacar conclusiones, y por todo ello, en esta etapa no somos capaces de presentar aquí ni analizar los resultados porque no hemos llegado a publicaciones que lo describen. El único artículo dedicado a este proyecto que hemos encontrado es del año 2008 de dos autoras que son Agnieszka Chmiel e Iwona Mazur que son responsables por los estudios polacos coordinados en este proyecto. Según las autoras, la metodología presentada en dicho estudio es muy prometida, aunque los resultados presentados se refieren a la comparación de la lengua inglesa y polaca y no han sido hechos por personas invidentes ni discapacitadas visualmente y por eso deben ser repetidos con la participación del grupo destinado (A. Chmiel, I. Mazur, 2008: 156).

5. Conclusiones

La audiodescripción es una disciplina importante, necesaria e interesante desde el punto de vista académico de lo que sugieren los trabajos citados en el pre-

¹ Todas las traducciones de la lengua polaca son de la autora.

sente artículo. Aunque el número de las publicaciones es escaso todavía, sobre todo en Polonia, donde en el año 2006 se hizo la primera proyección de la película *Statyści* de Michał Kwieciński con esta técnica descriptiva, según Hernández Bartolomé y Mendiluce Cabrera, *pronto la audiodescripción tendrá en España una mayor importancia y dejará de ser considerada una forma menor de traducción intersemiótica* (A. Hernández Bartolomé, G. Mendiluce Cabrera, 2008: 13). Además, la audiodescripción es la traducción intersemiótica en sentido de Roman Jakobson, de carácter interdisciplinar porque une los aspectos de semiótica, lingüística, percepción de la imagen, y es una materia aplicada que permite el acceso a las obras audiovisuales, a las personas invidentes y deficientes visuales según la Directiva Europea del año 1989 con la resolución del Parlamento Europeo 2003/2033 titulada “Televisión sin fronteras” *que promueva una mejora del acceso a los medios para las personas con deficiencias sensoriales [...] e introduce en su programa de trabajo un informe de referencia anual sobre los progresos realizados en todos los Estados miembros para hacer accesible la televisión digital a las personas con discapacidad [...]* (véase, P. Orero, 2005: 4).

Referencias bibliográficas

- AENOR UNE 153020: 2005 <http://www.aenor.es/aenor/normas/normas/fichanorma.asp?codigo=N0032787&tipo=N&PDF=Si> (fecha de consulta: 10 octubre 2011).
- Agost R., 1996: *La traducción audiovisual: el doblatge*. Castellón, Universitat Jaume I.
- Anis J., coord., 1999: *Internet, communication en langue française*. Paris, Hermes Sciences Publications.
- Belczyk A., 2007: *Thumaczenie filmów*. Wilkowice, Wydawnictwo dla szkoły.
- Chafe W., coord., 1980: *The Pear Stories. Cognitive, Cultural and Linguistic Aspects of Narrative Production*. Norwood.
- Chaume F., 1997: “La traducción audiovisual: estado de la cuestión”. En: M.Á. Vega Cernuda, R. Martín-Gaitero, coord: *La palabra vertida. Investigaciones en torno a la traducción*. Madrid, Editorial Complutense / Ediciones del Orto, 393—406.
- Chaume F., 2000: *La traducción audiovisual: estudio descriptivo y modelo de análisis de los textos audiovisuales para su traducción*. Castellón, Universitat Jaume I [tesis doctoral].
- Chaves M.J., 1996: *La traducción cinematográfica: el doblaje*. Sevilla, Universidad de Sevilla.
- Chmiel A., Mazur I., 2008: „Percepcja filmu a ogólnoeuropejskie standardy audiodeskrypcji — polski wkład w projekt ‘Pear Tree’”. W: *Przekładaniec*. T. 20. Kraków, Wydawnictwo UJ.
- Dąbska-Prokop U., 2000: *Mała encyklopedia przekładoznawcza*. Częstochowa, Educator.

- Delabastita D., 1989: "Translation and mass-communication: film and TV translation as evidence of cultural dynamics". *Babel*, **35**, 4, 193—218.
- Díaz Cintas J., 2001: *La traducción audiovisual. El subtítulo*. Salamanca, Almar.
- Duro M., coord., 2001: *La traducción para el doblaje y la subtitulación*. Madrid, Catedra Signo e imagen.
- Eco U., 2001: *Experiences in Translation*. Toronto, University of Toronto Press.
- Gambier Y., 1994: "Audiovisual communication: Typological detour". In: C. Dollerup, A. Lindegaard, coord.: *Teaching Translation and Interpreting: Insights, aims, visions*. Amsterdam, John Benjamins, 275—283.
- Gambier Y., coord., 1994: *Language Transfer and Audiovisual Communication. A Bibliography*. Turku, Universidad de Turku.
- Gambier Y., coord., 1996: *Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels*. Villeneuve d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion.
- Gambier Y., 2003: "Screen Translation: Perception and Reception". *The Translator*, **9** (2), 171—189.
- Hendrykowski M., 1984: „Z problemów przekładu filmowego”. W: E. Balcerzan, red.: *Wielojęzyczność literatury i problemy przekładu artystycznego*. Wrocław, Ossolineum, 243—259.
- Hernández Bartolomé A., Mendiluce Cabrera G., 2008: *La semiótica de la traducción para invidentes*. En: Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes. Alicante, www.cervantesvirtual.com/obra/la-Semiotica-de-la-tradicion-audiovisual-para-invidentes-0 (fecha de consulta: 3 octubre 2011).
- Jakobson R., 1971a: *On Linguistic Aspects of Translation, Selected Writings II, Word and Language*. La Haya / Paris, Mouton, 260—266.
- Jakobson R., 1971b: *Linguistic Types of Aphasia, Selected Writings II, Word and Language*. La Haya / Paris, Mouton, 307—333.
- Jiménez Hurtado C., Seibel C., 2010: *Traducción accesible: narratología y semántica de la audiodescripción*. En: L. González: *Actas del IV Congreso El Español, Lengua de Traducción para la cooperación y del diálogo*. Madrid, Esletra, 451—468.
- Luyken G.M., y otros, 1991: *Vaincre les barrières linguistiques à télévision. Doublage et sous-titrage pour le public européen*. Manchester, Institut Européen de la Communication.
- Michalewski K., red., 2002: *Tekst w mediach*. Łódź, Wydawnictwo UŁ.
- Niney F., 2000: *L'épreuve de réel à l'écran. Essais sur le principe de réalité documentaire*. Bruxelles, De Boeck Université.
- Orero P., 2005: "La inclusión de accesibilidad en comunicación audiovisual dentro de los estudios de traducción audiovisual". *Quadernos, Revista de traducción*, **12** [Barcelona], 173—185.
- Orero P., 2008: "Three Different Receptions of the same Film. The Pear Stories Project Applied to Audio Description". *European Journal of English Studies*, **12** (2), 179—193.
- Pieńkos J., 1993: *Przekład i tłumacz we współczesnym świecie*. Warszawa, PWN.
- Pisarska A., Tomaszewicz T., 1996: *Współczesne tendencje przekładoznawcze*. Poznań, UAM.

- Silverwood A., 1992: "Audiodescription". *DAM (Disability Arts Magazine)*, 2—4, 10—14, [www.leeds.ac.uk/disability-studies/archiveuk/disability %20arts%20mag/winter%201992.pdf](http://www.leeds.ac.uk/disability-studies/archiveuk/disability%20arts%20mag/winter%201992.pdf) (fecha de consulta: 3 octubre 2011).
- Spa J.J., 1985: *Sémiologie et linguistique. Réflexions préparadigmatiques*. Amsterdam, Rodopi.
- Spa J.J., 1993: *La traduction intersémiotique*. Publication de l'Université de Provence, Travaux, 10, 53—64.
- Szymańska B., Strzymiński T., 2010: *Standardy tworzenia audiodeskrypcji do produkcji audiowizualnych*. Białystok, http://avt.ils.uw.edu.pl/files/2010/12/AD-standardy_tworzenia.pdf (fecha de consulta: 10 octubre 2011).
- Tomaszkiewicz T., 1993: *Les opérations linguistiques qui sous-tendent le processus de sous-titrage des films*. Poznań, UAM.
- Tomaszkiewicz T., 2006: *Przekład audiowizualny*. Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Torop P., 1995: "Semiótica de la traducción y traducción de la semiótica". *Signa, Revista de la Asociación Española de Semiótica*, 4, 37—44.
- Toury G., 1986: "Translation". In: Th. Sebeok, ed.: *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*. Vol. 2. Berlin, Mouton de Gruyter, 1107—1124.
- Wilkoszewska K., red., 1999: *Piękno w sieci: estetyka a nowe media*. Kraków, Towarzystwo Autorów i Wydawców Prac Naukowych Universitas.
- Woźniak O., 2008: „Głusi swój język mają”. *Gazeta Wyborcza*, 4 mayo.
- Zabalbeascoa P., 1993: *Developping Translation Studies to Better Account for Audio-visual Text and Other New Forms of Text Production*. Lérida, Universidad de Lérida [tesis doctoral].

Monika Sulkowska

*Université de Silésie
Katowice*

Figement en didactique de traduction*

Abstract

Phraseological phenomenon is the key issue of a natural language. However, the phraseological process as well as its products emerging as fixed phraseological expressions raise problems not only in the process of glottodidactics but also in the process of translation. The main emphasis is put on the selected problems emerging during the process of translation of phraseological units. Furthermore, the issue of interlingual phraseological transfer is discussed.

The author of this paper depicts a range of selected methods used in the process of translation of phraseological units. What is more, the examples of techniques and strategies which are helpful in the didactics of translation are discussed. Finally, it should be underlined that the in-depth research may be particularly useful in the didactics of translation for future translators.

Keywords

Translation of idiomatic expressions, the didactics of phraseological units for future translators.

0. À titre d'introduction

Les expressions idiomatiques, collocations, parémies, et autres structures figées constituent un obstacle notable dans l'acquisition des langues étrangères ainsi que dans leur traduction.

Le figement est une propriété des langues naturelles qui aujourd'hui ne peut pas être ignoré ni négligé si nous aspirons à la description exhaustive des lan-

* Ce travail fait partie du projet n° NN104 057439 réalisé dans les années 2010—2012 et financé par le budget de l'État.

gues. O. Jespersen, dans sa *Philosophy of Grammar*, est l'un des premiers à poser l'existence de deux principes opposés dans les langues : la liberté combinatoire et le figement, ayant ainsi mis le figement sur le même plan que la notion de règles (O. Jespersen, 1971). Il est incontestable que le figement et les expressions figées jouent un rôle important dans chaque langue naturelle, étant presque autant répandues que les constructions libres.

La perception, la compréhension et l'acquisition des expressions figées en langue maternelle semblent naturelles et inconscientes, mais leur décodage et apprentissage en langue étrangère sont souvent très embarrassants, même pour les locuteurs à compétence avancée. G. Gross (1996) dit que les expressions figées restent souvent très compliquées pour les apprenants d'une langue étrangère parce que souvent ils ne comprennent pas de telles structures bien qu'ils connaissent très bien la signification de tous leurs éléments lexicaux.

La connaissance avancée de la langue cible suppose la maîtrise des usages propres à cette langue, qui lui confèrent son originalité et sa richesse. Ce problème est d'une acuité particulière pour les traducteurs et interprètes. Ces derniers temps, on observe l'importance croissante de la traduction dans le monde entier, pourtant le figement en didactique de futurs traducteurs et interprètes reste encore un terrain largement à exploiter. Les expressions figées, idiomatiques, font partie de cette catégorie de figures qui sont rarement traduites sans perte, ou qui peuvent même quelquefois rester incomprises en dehors de la langue et de la culture d'où elles sont extraites. Et on observe souvent que les traducteurs-interprètes ont bien des problèmes face aux expressions figées. Comme le dit J.-P. Colson (1992), la mise au point d'une didactique des expressions idiomatiques et de la phraséologie en général devrait être une priorité dans une formation valable des traducteurs et interprètes.

Dans notre texte nous souhaitons présenter quelques procédures possibles à appliquer en traduction des unités figées. En outre, nous voulons aborder la question de transférabilité des expressions figées, qui est très importante en traduction du figement. Dans ce cadre, nous allons présenter certains résultats de nos recherches menées à l'Université de Silésie en Pologne. Nous visons également à présenter des problèmes et difficultés qui se dévoilent en didactique du figement en traduction et nous projetons d'indiquer quelques pistes didactiques applicables en enseignement—apprentissage du figement aux futurs traducteurs.

1. Figement et traduction

La traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents. Or, dans ce transfert d'informations, il se trouve que bien souvent l'expression figée

ou idiomatique ne reçoive pas la même connotation socioculturelle, ou qu'il n'y ait pas de correspondances aux niveaux de la langue, du style ou d'une « force émotive ». G. Steiner (1978) dit que deux systèmes sémantiques distincts ne sauraient être réellement symétriques ni se renvoyer mutuellement leur image. Pourtant, la traduction des expressions figées, en tant que phénomène plus complexe et un peu à part, est rarement traitée séparément en traductologie.

Dans la tradition traductologique on distingue deux méthodes de traduction possibles :

- la méthode linguistique → qui s'appuie sur des relations purement linguistiques entre le texte original et son équivalent traduit ;
- la méthode fondée sur le contenu → qui se vérifie en s'appuyant sur la dénotation extralinguistique.

Elles peuvent être schématisées comme suit :

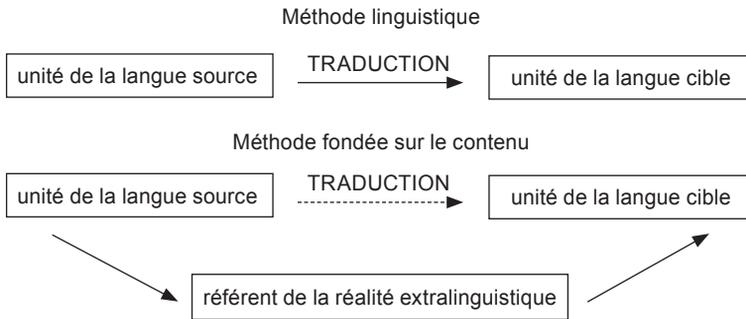


Fig. 1. Méthodes de traduction

En ce qui concerne les expressions figées, la méthode linguistique n'est éventuellement applicable que dans le cas des homologues phraséologiques. Par « homologues phraséologiques » nous comprenons ici les cas où les images tropiques ainsi que les formes lexicale et syntaxique des expressions figées sont les mêmes en langue source et cible. Dans d'autres cas, il faut nécessairement se servir d'une méthode fondée sur le contenu.

Déjà dans les années soixante-dix du XX^e siècle, H. Dzierzanowska (1977) constate que les expressions idiomatiques, privées de correspondants en langues étrangères, sont les plus embarrassantes en traduction. Elle propose de traiter séparément la traduction des idiomes de la langue maternelle en langue étrangère, et celle de la langue étrangère en langue maternelle. Nous pouvons schématiser les situations traductologiques surcitées comme suit :

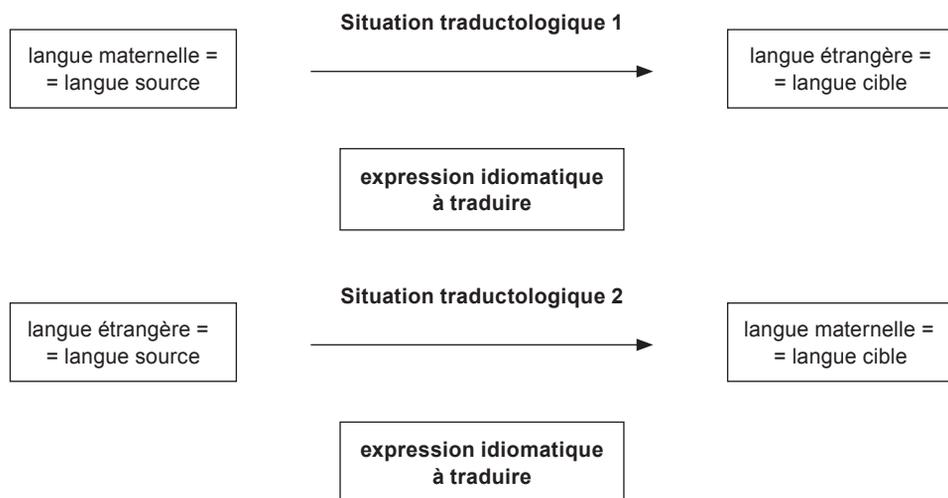


Fig. 2. Situations traductologiques

En cas de la situation traductologique 1 :

- Il faut employer une expression idiomatique seulement lorsque celle-ci est actuellement en usage dans la langue étrangère traitée. Le traducteur doit être sûr de son actualité communicative.
- Il ne faut pas introduire des expressions idiomatiques de sa propre initiative, c'est-à-dire qu'on ne peut pas traduire une expression simple à l'aide d'une expression idiomatique.

Par contre, dans la situation traductologique 2 :

- Habituellement, le traducteur trouve plus facilement une expression idiomatique dans sa langue maternelle et il réussit à évaluer correctement son actualité.
- Dans ce cas, des erreurs de traduction résultent en fait de la non-compréhension exacte d'une expression en langue étrangère source.
- S'il n'y a pas de correspondants exacts en langue cible, le traducteur devrait employer d'autres moyens linguistiques, p.ex. se servir de la description.

Nous appuyant sur les recherches de B. Rejakowa (1994), consacrées à la traduction des phraséologismes en polonais et en slovaque, nous pouvons constater qu'en traduisant des expressions figées, on peut choisir et réaliser l'une des procédures suivantes :

- Traduire l'expression figée de la langue source à l'aide d'une unité figée analogue dans la langue cible.

La présente technique, évidemment la plus juste et adéquate, permet de maintenir naturellement le même registre significatif, stylistique et expressif dans le texte cible. La possibilité d'appliquer cette méthode reste néanmoins restreinte, et se limite en pratique aux cas où, dans les deux langues, existent les phraséologismes parallèles.

- Traduire l'expression figée à l'aide d'un seul mot dans la langue cible.
 Cette méthode peut se réaliser si :
 - au niveau lexical de la langue cible nous trouvons un lexème qui puisse bien correspondre à toute la structure figée de la langue source,
 - un lexème choisi évoque des connotations similaires au phraséologisme source,
 - le choix de cette méthode est traité comme une « meilleure solution » par rapport à la description ou à l'explication supplémentaire.
- Traduire l'expression figée à l'aide d'un groupement lexical libre.

Cette méthode semble la plus fréquente au cas où les langues traitées sont privées d'équivalents phraséologiques. Dans une telle situation, les traducteurs-interprètes ont d'habitude recours au **calque** ou à la **description**.

L'interprétation « calquée », c'est-à-dire la traduction presque littérale d'un phraséologisme quand une telle structure analogue n'existe pas dans la langue d'arrivée, peut enrichir parfois le fond phraséologique de la langue cible. Il faut néanmoins que les langues traitées ne soient pas trop éloignées ni sur le plan formo-structurel, ni au niveau socioculturel, le mode de visualisation et la motivation d'un tel calque pouvant donc être transparents pour les destinataires. Par contre, si le calque paraît trop « étranger », il vaut mieux employer une description, tout en étant conscient que les registres stylistique et expressif des énoncés source et cible ne seront jamais identiques.

C.M. Xatara (2002) dit que la **traduction littérale**, beaucoup moins fréquente, a lieu quand le phraséologisme de la langue d'origine se concrétise dans la langue cible en unités identiques. Elle se caractérise par la présence d'équivalents lexicaux et par la conservation de la même structure (classe grammaticale et ordre syntagmatique), par le même effet et le même niveau de langue.

Pourtant, les **idiotismes traduits de façon non littérale** sont beaucoup plus nombreux et le mécanisme de traduction correspond ici à trois types :

- quand les phraséologismes se traduisent par des idiomatismes semblables aussi dans la forme → absence d'équivalences lexicales totales, mais sans altération de structure, d'effet ou de niveau de langue ;
- quand les phraséologismes se traduisent par des unités de formes diverses → absence d'équivalences lexicales totales et altération de structure, d'effet ou de niveau de langue ;
- quand les phraséologismes se traduisent par des paraphrases → absence d'équivalences lexicales, cas où l'on fait appel à des gloses — recours fréquent entre les cultures assez différentes.

S. Mejri (2009) constate que si la traduction pose des problèmes réguliers en raison des différences de catégorisation et de grammaticalisation entre les langues, avec le figement, les difficultés se multiplient d'une manière croissante : s'ajoutent à la dimension idiomatique dans les transferts tropiques (les catachrèses) et les synthèses sémantiques dans le cadre des formations syntagma-

tiques (la globalisation), dont les équivalents d'une langue à l'autre ne sont ni systématiques ni évidents.

Si le phénomène collocatif relève de la première strate, celui du figement couvre la deuxième qui, tout en entretenant des liens avec les collocations tendant à se figer, s'en détache par la fixité des formations syntagmatiques figées. Ces séquences obéissent à des structurations fondamentalement différentes : elles ont une fixité combinatoire beaucoup plus importante et obéissent à une globalisation sémantique qui fait que toute la séquence polylexicale renvoie à un seul concept, qu'il soit dénominatif ou pas.

On distingue deux pôles parmi les séquences figées : celles qui sont complètement figées et celles qui le sont beaucoup moins ; entre les deux se situent toutes sortes de gradations allant du plus figé au moins figé. On peut considérer que les expressions figées, ayant une fixité totale, représentent une vraie aubaine pour la traduction puisqu'il suffit d'en faire l'inventaire et d'en trouver les équivalents polylexicaux ou monolexicaux (cf. S. Mejri, 2009 : 156—157). Par contre, la traduction des structures moins ou semi-figées peut toujours poser de graves problèmes.

2. Transférabilité interlinguale des expressions figées

Les traducteurs et les interprètes s'aperçoivent de certains phénomènes phraséologiques qui sont moins visibles dans une perspective unilingue. En prenant en considération les structures métaphoriques exploitées en phraséologie, M. Moldoveanu (2001) présentent **trois possibilités de transfert** :

- l'équivalent en langue cible est une structure combinatoire libre littérale, qui efface la métaphore de la langue source ;
- l'équivalent est une métaphore lexicalisée relevant du même domaine sémantique que celle de la langue source (c'est le cas notamment des phraséologies paneuropéennes et de celles dérivées de certaines traditions des civilisations extra-européennes) ;
- l'équivalent est une métaphore lexicalisée, mais les domaines sémantiques en langue source et en langue cible diffèrent.

Le transfert des phraséologismes comportant des métaphores implique des papiers linguistiques divers :

- la morpho-syntaxe, alors que des réorganisations grammaticales apparaissent ;
- des aspects stylistiques, pour les situations où la langue cible ne dispose pas d'un équivalent qui appartienne au même registre de langue ;
- des aspects socioculturels, dans la mesure où les métaphores lexicalisées relèvent de manières différentes de découpage du réel et de figurativisation.

Les difficultés se multiplient lorsque l'expression idiomatique constitue le noyau d'une isotopie textuelle qu'il est impossible de garder dans la langue cible.

Les résultats des expériences menées par E. Kellerman (1983) montrent que les personnes non-natives transposent rarement des expressions idiomatiques de leur langue maternelle à la langue 2 parce qu'ils les trouvent propres et spécifiques pour une seule langue. E. Kellerman (1983) suggère que les constructions figées sont considérées comme **structures psycholinguistiquement marquées**. Elles sont donc perçues par les apprenants à l'instar des structures particulières, irrégulières et d'une certaine manière spécifiques. Elles sont traitées comme propres à une seule langue et d'habitude ne sont pas transposées directement dans une autre langue. À l'autre extrémité, nous avons des **structures neutres** qui sont perçues par les apprenants comme « normales » et omniprésentes, et sont par conséquent traduites directement en langue étrangère. Le phénomène lui-même est appelé **transférabilité** et on peut constater qu'il est inversement proportionnel au statut marqué d'une construction. Le statut psycholinguistiquement marqué peut néanmoins être légèrement subjectif. Il dépend de chaque individu, de son expérience et culture vécues. Tout cela explique les différences en transférabilité auprès de différentes personnes. Le **critère de fréquence** postulé par L. Selinker (1969) semble plus objectif : plus une construction est fréquente en langue maternelle de l'apprenant, plus il est probable qu'il la transpose en langue étrangère.

L'épreuve de E. Kellerman (1983) ainsi que notre intérêt pour les expressions figées et notre pratique didactique à l'université nous ont poussé à reproduire une petite expérience menée durant deux années académiques (2003—2005). L'échantillon est constitué de 80 étudiants en philologie romane et en français langue appliquée de l'Université de Silésie. L'expérience a concerné les étudiants de première année de premier cycle (étudiants en première année universitaire) et de deuxième année de second cycle (étudiants en cinquième année universitaire), soit ceux qui commencent leurs études à l'université et ceux qui les terminent, juste avant de passer une maîtrise en français langue étrangère. 100% des participants étaient des femmes (les étudiants masculins sont assez rares à la philologie romane), entre 19 et 26 ans. Pour chacune, le polonais était la langue maternelle, le français étant la deuxième ou la troisième langue étrangère apprise. L'expérience s'est appuyée sur un formulaire d'enquête anonyme. Notre expérience a confirmé en fait les thèses de E. Kellerman : les personnes sondées, dans notre cas des étudiantes de philologie romane et de français langue appliquée, sont généralement conscientes du caractère spécifique et marqué des unités figées et elles ne les transposent que très rarement en langue 2. Les étudiants cherchent plutôt à donner leurs équivalents phraséologiques. La phraséologie maternelle semble également beaucoup plus accessible par rapport au figement étranger étant donné que nos personnes sondées trouvent en général plus facilement des équivalents phraséologiques dans leur langue maternelle. En outre, les résultats de l'expérience ainsi que des discussions soulevées avec les étudiants après remplissage du formulaire montrent que les per-

sonnes sondées réussissent d'habitude à comprendre le sens figé d'une expression étrangère, mais qu'elles échouent souvent à donner un équivalent étranger pour une locution maternelle. Cette observation permet de conclure que les compétences phraséologiques passives dépassent naturellement celles actives servant à produire des unités figées en langue étrangère d'une façon autonome.

Les conclusions analogues quant à la transférabilité interlinguale des expressions figées résultent aussi de nos expériences abordées dans les années 2007—2010. Leur but principal a été d'analyser le développement des compétences phraséologiques en français, langue étrangère, à un niveau avancé. L'échantillon était constitué de 175 étudiants en français langue appliquée et de philologie romane à l'Université de Silésie en Pologne. L'expérience a concerné 90 étudiants de première année et 85 étudiants de troisième année, tous de premier cycle universitaire. La majorité écrasante des sujets était des femmes, l'expérience n'a touché que 16 hommes. Les personnes sondées avaient entre 18—25 ans. Pour chacune, le polonais était la langue maternelle, le français étant la deuxième ou la troisième langue étrangère apprise. Les recherches se sont appuyées sur deux formulaires d'enquêtes à remplir. Compte tenu de la richesse des fonds phraséologiques en français, nous nous sommes décidé à restreindre notre corpus linguistique exploité pour l'expérience. Nous avons choisi les deux champs phraséologiques les plus productifs en langues naturelles, à savoir l'un focalisé sur des expressions contenant les noms des parties du corps humain et l'autre comportant des noms d'animaux. Dans la langue française, la phraséologie somatique et zoomorphique est représentative de surcroît au niveau qualitatif car elle englobe en fait des expressions figées de toutes sortes. Par conséquent, le corpus limité en nombre peut nous permettre d'observer différents phénomènes linguistiques. (Le corpus somatique contient 78 expressions figées et 11 proverbes. Le corpus zoomorphique comporte quant à lui 82 expressions figées et 13 proverbes). Toutes les unités figées choisies pour notre expérience ont été sélectionnées à partir de l'étude fréquentative de I. González Rey (2007) de l'Université de Santiago de Compostela en Espagne.

À côté d'autres observations intéressantes concernant l'acquisition et le développement des compétences phraséologiques en langue étrangère, l'analyse des résultats de notre expérience montre aussi que les structures opaques et éloignées en image métaphorique des constructions maternelles restent en général sans réponse quand l'apprenant doit définir leur sens et donner leurs équivalents en langue maternelle. Les étudiants sondés, tout à fait conscients du caractère figé et non transparent des expressions traitées, renoncent à les interpréter. Ce résultat confirme encore une fois les thèses de E. Kellerman (1983). C'est entre autres le cas des constructions telles que *s'en donner à coeur joie*, *être sorti de la côte de Charlemagne*, *se casser le cou*, *avoir les deux pieds dans le même sabot*, *casser les pieds à qqn*, *faire du pied*, *n'en faire qu'à sa tête*, *frais comme l'oeil*, *selon ta bourse gouverne ta bouche*, *un canard boiteux*, *donner sa langue au chat*, *faire de qqn son cheval de bataille*, *ménager le chèvre et le chou*, *chien perdu sans collier*,

arriver comme un chien dans un jeu de quille, se regarder en chien(s) de faïence, faire le pied de grue, une tête de linotte, un vilain merle. Ces expressions restent difficiles pour les Polonais en décodage figé étant donné que leur signification globale est fortement opaque et qu'en outre, les images tropiques sont riches en connotations diverses. La pratique socioculturelle les rend aussi moins évidentes. Tout cela bloque donc « la circulation du sens » et rend difficile leur décodage figuratif. Et compte tenu de ces difficultés, les apprenants ne les transposent pas directement en langue 2.

3. Expressions figées et didactique de traduction

La didactique du figement pour de futurs traducteurs et interprètes est rarement traitée d'une façon spéciale bien que la pratique traductologique en montre les besoins. Parmi les « exceptions positives » il faut mentionner l'Institut Libre Marie Haps à Bruxelles où les études sur la didactique phraséologique de futurs traducteurs sont véhiculées avant tout par J.-P. Colson (p.ex. 1992, 1995). La responsabilité des traducteurs en matière phraséologique est grande : il leur revient de décoder toutes les constructions figées de l'original et de les transporter en langue cible. Ce qui semble l'essentiel pour l'apprenant ainsi que pour le traducteur, c'est d'une part le rôle fondamental du contexte, et d'autre part, le sentiment très net que l'on aura de ne pas abuser de « calques » pour réaliser la transposition de la langue source à la langue cible.

Bien des linguistes soulignent l'importance du figement en didactique. Le premier à le faire a été Ch. Bally, père de la phraséologie.

L'étude des séries, et en général de tous les groupements phraséologiques, est très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. Inversement, l'emploi de séries incorrectes est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement (Ch. Bally, 1909 : 73).

Après lui, d'autres voix s'élevèrent pour signaler le même problème. À titre d'exemple, citons les opinions de A. Rey (1973), de G. Jorge (1992) et de I. Mel'čuk (1993).

Dès que la maîtrise lexicale d'une langue est acquise, la connaissance des syntagmes les plus fréquents, et notamment de ceux qui appartiennent au code, devient indispensable et constitue un objet important de l'apprentissage. Indépendamment de toute théorie, la nécessité pratique conduit à prendre ces unités en considération (A. Rey, 1973).

Introduire l'idiomaticité de la langue dans le processus d'apprentissage d'une langue, c'est offrir aux apprenants une richesse supplémentaire, un lien entre la langue et l'expérience humaine. Cette

richesse donne vie à la langue et on pourrait parler d'une humanisation de la langue et de l'enseignement (G. Jorge, 1992).

Un natif parle en phrasèmes. Si ce postulat crucial est accepté, et nous l'acceptons, il apparaît alors clairement que l'apprentissage systématique des phrasèmes est indispensable dans l'enseignement d'une langue, que ce soit la langue maternelle de l'apprenant ou une langue étrangère, et indépendamment de l'âge ou du niveau d'éducation de l'apprenant (I. Mel'čuk, 1993).

J.-P. Colson (1995) propose **quelques pistes didactiques** applicables en enseignement du figement aux futurs traducteurs et interprètes. Leur but principal est d'acquérir les compétences phraséologiques. Les étapes didactiques suggérées par J.-P. Colson (1995) sont suivantes :

- Dépistage des phraséologismes.

Une première étape utile consiste à déceler dans le texte à traduire tous les usages propres à la langue 1. Ceci paraît élémentaire, mais est rarement à la portée des apprentis traducteurs, qui ne soupçonnent même pas l'existence du phénomène.

- Analyse sémantique.

Dans un second temps, les phraséologismes découverts par les traducteurs doivent faire l'objet d'une analyse par réseaux de signification. Celle-ci peut être facilitée par des exercices où interviennent les synonymes et les champs sémantiques. Les synonymes et antonymes permettent d'affiner les connaissances du vocabulaire et des expressions, et de ne pas se limiter à la solution proposée par le dictionnaire traductif. Les champs sémantiques élargissent par contre la conception de la signification des mots et facilitent la recherche d'un équivalent dans la langue cible.

- Analyse contextuelle et macrostructurelle.

Dans un troisième temps, le traducteur se doit de situer les phraséologismes par rapport au contexte linguistique et extralinguistique. Ceci vaut particulièrement pour les expressions idiomatiques, qui acquièrent souvent un sens secondaire ou ironique, et par conséquent, elles sont transposées dans un autre domaine ou produisent des variantes contextuelles.

- Approche théorique modulaire.

Il est également primordial d'accompagner le processus de développement des compétences phraséologiques d'une formation théorique élémentaire. Une didactique de la phraséologie adaptée aux étudiants pourra tirer un grand profit d'une *approche modulaire*. L'étudiant pourra ainsi se constituer un fichier théorique classé par thème, et acquerra progressivement et de manière ponctuelle les concepts fondamentaux de la traductologie. Évidemment, parmi différents modules, la phraséologie devrait occuper une place de choix. Les concepts fondamentaux tels que les collocations ou expressions idiomatiques peuvent faire l'objet de fiches séparées, illustrées par des exemples.

Grâce à une approche modulaire, les étudiants découvriront progressivement les matériaux de l'édifice phraséologique et pourront, en parallèle, développer leur compétence pratique par la lecture de textes en langue maternelle et en langue étrangère.

S. Mejri (2011) introduit la notion de *couverture phraséologique* qu'il renvoie avant tout à la phraséologie dans les discours spécialisés. Selon lui :

- le discours spécialisé est constitué d'un tissu phraséologique spécifique combiné à un discours relevant de la langue générale ;
- la combinaison des expressions figées et des collocations spécialisées permet de mesurer la couverture phraséologique d'un texte spécialisé ;
- le calcul de cette couverture se fait selon la formule suivante :

$$\frac{\text{nombre total des mots}}{\text{nombre des phraséologismes}}$$

- le nombre obtenu renvoie au taux de couverture.

La conception de *couverture phraséologique* nous semble intéressante en ce qui concerne la didactique de traduction. Elle peut donner naissance aux exercices consistant à traduire des textes riches en structures figées, et à confronter leur *couverture phraséologique* en langue d'origine et en langue cible. Si l'on veut, on peut diviser la couverture phraséologique globale en formes plus spécifiques, telles que p.ex. :

- nombre de collocations,
- nombre d'unités figées,
- nombre de mots impliqués par les phraséologismes.

L'étude contrastive des textes du point de vue de leur *couverture phraséologique* constitue donc non seulement un exercice traductologique important, mais elle permet aux futurs traducteurs-interprètes d'observer d'une façon très consciente le fonctionnement du figement en deux codes linguistiques traités. L'apprenant a l'occasion de voir certaines déperditions phraséologiques ou stylistiques en construisant son texte dans la langue cible, et il s'habitue à introduire le figement dans ses stratégies de traduction. Dans ce cadre, bien qu'ils puissent parfois paraître banals et inutiles, à notre avis les exercices basés sur la conception de *couverture phraséologique* peuvent porter des fruits et ils se montrent importants en didactique du figement, surtout pour de futurs traducteurs et interprètes.

Références

- Bally Ch., 1909 : *Traité de stylistique française*. Vol. 1—2. Paris, Klincksieck.
- Colson J.-P., 1992 : « Ébauche d'une didactique des expressions idiomatiques en langue étrangère ». *Terminologie et Traduction*, 2/3, 165—181.
- Colson J.-P., 1995 : « Quelques remarques sur l'enseignement de la phraséologie aux futurs traducteurs et interprètes ». *Le Langage et l'Homme*, 30, 2—3, 147—156.

- Dzierżanowska H., 1977: *Tłumaczenie tekstów nieliterackich. Założenia teoretyczne i wskazówki metodyczne*. Warszawa, Wydawnictwo UW.
- González Rey I., 2007: *La didactique du français idiomatique*. InterCommunications & E.M.E, Belgique.
- Gross G., 1996: *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys.
- Jespersen O., 1971: *La philosophie de la grammaire*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- Jorge G., 1992: «Les expressions idiomatiques correspondantes : analyse comparative». *Terminologie et Traduction*, 2/3, 127—134.
- Kellerman E., 1983: “Now you see it, now you don’t”. In: S. Gass, L. Selinker, eds.: *Language transfer in language learning*. Mass: Newbury House Publishers, Rowley.
- Mejri S., 2009: «Figement, défigement et traduction. Problématique théorique». In: P. Mogorrón Huerta, S. Mejri, eds.: *Figement, défigement et traduction*. Universidad de Alicante, 153—163.
- Mejri S., 2011: Phraséologie et traduction des textes spécialisés [document électronique], <http://192.168.170.5/pmb/catalog.php>, Universidad de Alicante, Alicante, 125—137 (accessible : le 20 octobre 2011).
- Mel’čuk I., 1993: «La phraséologie et son rôle dans l’enseignement / apprentissage d’une langue étrangère». *Études de Linguistique Appliquée*, 92, 82—113.
- Moldoveanu M., 2001: «Structures métaphoriques dans la phraséologie : quels enjeux pour la traduction ?». In: A. Clas, H. Awaiss, J. Hardane, eds.: *L’éloge de la différence : la voix de l’autre*. Série : «Actualité Scientifique», 491—495.
- Rejakowa B., 1994: *Mechanizmy językowe w przekładzie związków frazeologicznych (na materiale języka polskiego i słowackiego)*. Lublin.
- Rey A., 1973: «La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l’âge classique». In: *Mélanges de Linguistique Française et de Philologie et Littérature médiévales offerts à M. Paul Imbs*. Paris, Klincksieck.
- Selinker L., 1969: “Language transfer”. *General Linguistics*, 9, 2.
- Steiner G., 1978: *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*. Paris, Éd. A. Michel.
- Xatara C.M., 2002: «La traduction phraséologique». *Meta : journal des traducteurs*, 47, 3, 441—444.

Aleksandra Paliczuk

Università della Slesia
Katowice

Tradurre l'immagine del mondo L'approccio cognitivo alla traduzione sull'esempio del *Cosmo* (*Kosmos*) di Witold Gombrowicz

Abstract

This paper is an attempt of a cognitive analysis performed on a piece of Polish literature translated into Italian, entitled *Kosmos* (*Cosmos*) by Witold Gombrowicz. The translation was made by Francesco M. Catalucci e Donatella Tozzetti. It presents the difficulties and traps that translators encounter in their work and emphasizes the complexity of translation process as a phenomena that is not only linguistic, but also operating on mental level of individuals as well as of linguistic communities. The analysis demonstrates some examples of Gombrowicz's particular language and compares them with the translated expressions. It explains how important is for a succeeded translation not only the translator's linguistic competence but, in particular, his wide knowledge about the nation that speaks the language of the text to be translated.

Keywords

Cognitive linguistics, perception, linguistic image, linguistic sign, translation.

Da un tempo, vale a dire da quando appare l'approccio cognitivo negli studi linguistici e in altre scienze, si crede che la lingua, e di conseguenza anche lo studio linguistico, non sia una disciplina autonoma, anzi dipendente da numerosi fattori. Il termine stesso, *cognitive science* — le scienze cognitive, suggerisce una specie di interdisciplinarietà, una simbiosi che permette una veduta più ampia sul modo di condurre delle ricerche scientifiche di qualsiasi tipo.

Le scienze cognitive, tra cui la linguistica cognitiva, si interessano della struttura e del funzionamento della mente umana da diversi punti di vista e da diverse prospettive. Le operazioni che avvengono dentro essa sono sottoposte all'analisi cognitiva: da una parte sono le informazioni percepite — gli stimoli esterni, dall'altra — un sapere codificato nella mente il quale dà forma alla rappresentazione cognitiva del mondo. Nella letteratura psicologica (I. Kurcz, 1987: 130)

il termine di rappresentazione viene usato per definire delle informazioni create nella mente umana, le quali si riferiscono sia all'uomo stesso sia al mondo esterno. La rappresentazione ha il carattere concettuale-predicativo, vuol dire è composta dai concetti e dalle opinioni. I concetti risultano dai processi di categorizzazione, l'opinione determina degli argomenti legati ai concetti, dunque le opinioni sono combinazioni dei concetti, esprimono le relazioni avvenenti / esistenti tra i concetti. Le relazioni tra le opinioni, invece, permettono di creare una struttura gerarchica del sapere. Allora non si può dire che il sapere (i concetti) e i suoi componenti hanno un carattere omogeneo.

Nell'analisi cognitiva della lingua si prende in considerazione il mondo concettuale del parlante (concettualizzatore — che percepisce la realtà circostante), e grazie alla percezione di esso vengono prodotti i segni. Però, la lingua è soltanto una parte di questo mondo concettuale contenuto nella mente umana (G. Bersani Berselli, M. Soffritti, F. Zanettin, 1999: 19). Ognuno percepisce la realtà in modo soggettivo — costruisce una situazione a seconda delle proprie scelte, in modo individuale. I concetti creano delle categorie concettuali, le quali nella lingua sono realizzate attraverso le categorie linguistiche oppure i segni linguistici. Tale modello si presenta come segue:

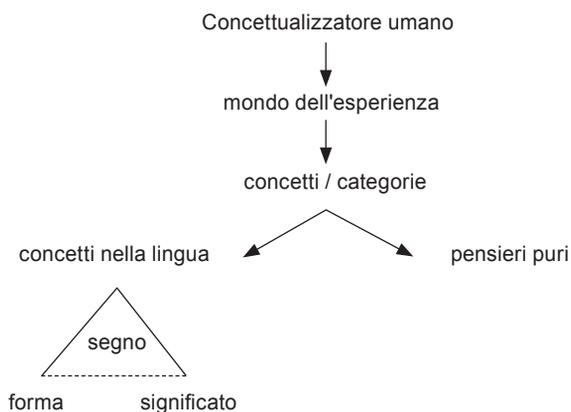


Fig. 1. Il modello del mondo concettuale (G. Bersani Berselli, M. Soffritti, F. Zanettin, 1999: 20)

Paragonando i nomi degli stessi oggetti (o fenomeni) in lingue diverse si vede più evidentemente il modo in cui la gente crea i costrutti concettuali sul mondo, cioè come percepisce la realtà.

Le parole, i segni linguistici sono una proiezione delle categorie concettuali, la quale invece può differenziare a seconda delle comunità linguistiche. Il significato è questa relazione con il mondo, con la realtà extralinguistica. La parola può rinviare a tutti i membri di una data classe degli oggetti oppure soltanto ad un suo rappresentante, un oggetto particolare ed unico di cui parla (o a cui pensa)

un utente di lingua. Quest'approccio individuale è spiegabile e motivato nel caso dell'uso della parola in un contesto. Il significato, però, è un riferimento generale che descrive una classe degli oggetti (F. de Saussure, 1916).

Solo recentemente si sono sviluppati gli studi linguistici — non sono più soltanto delle descrizioni lessicali del significato trovate nei dizionari oppure delle descrizioni di cambiamenti del significato in una data lingua. La linguistica cognitiva, generalizzando, ha come scopo lo studio del modo di percepire la realtà e l'influsso di processi conoscitivi sul modo di usare la lingua, di creare espressioni o enunciati, siccome la lingua rispecchia in un certo senso i processi conoscitivi. I fondamenti della linguistica cognitiva si basano sull'ipotesi la quale parla dell'esistenza di una struttura concettuale a seconda della quale esiste un certo livello della rappresentazione mentale in forma di costrutti concettuali che consistono delle informazioni sensoriali, motorie, ecc. In diverse teorie cognitiviste riguardanti gli studi linguistici appaiono dei termini che si riferiscono a molti modi di rappresentare o conservare le informazioni, il sapere nella mente umana, come p.e.: *il frame* (C.J. Fillmore, 1977, 1982), *lo script, lo scenario, il piano* (R.C. Schank, R.P. Abelson, 1977), *il dominio cognitivo* (R.W. Langacker, 1987, 1990, 1995), *il modello cognitivo idealizzato (ICM)* (G. Lakoff, 1987, 1988), *il grafo concettuale* (J.F. Sowa, 1976), *la rete semantica* (R. Quillian, 1968), *gli spazi mentali* (G. Fauconier, 1985) ecc. Sono delle nozioni riguardanti i diversi tipi di informazioni che la nostra mente contiene. Si parla dei diversi tipi di conoscenza la quale viene rappresentata in modi diversi — sappiamo già che non esiste un solo termine con cui si può descrivere il modo di rappresentare, conservare o concepire la realtà. Così si possono incontrare tutti questi termini che determinano diversi costrutti concettuali che organizzano il nostro sapere — delle informazioni esistenti e dei processi avvenenti nella mente, il che ci permette poi di verbalizzare ciò che sentiamo, vediamo, percepiamo, proviamo (H. Kardela, 1999: 17).

Assumendo che l'analisi del significato è un'analisi delle strutture conoscitive, i linguisti cognitivi rifiutano la divisione in semantica e pragmatica, perché impariamo la lingua e la usiamo sempre in un contesto. La lingua porta con sé le informazioni che sono composte da immaginazioni, immagini idealizzate, che si trovano nella mente dell'utente di lingua, l'informazione stessa si riferisce invece al mondo reale, dunque è una proiezione, un'esperienza del mondo da parte dell'uomo. Il mondo reale diventa un punto di riferimento per i processi che organizzano i costrutti concettuali. Quel mondo sottoposto alla proiezione dalla mente è una replica del mondo reale. Allora la concettualizzazione è un processo di formare i costrutti concettuali che contiene in sé la percezione della realtà esterna e le operazioni mentali avvenenti nella mente, grazie alle quali vengono creati i concetti e viene organizzato il sapere. Il modello del mondo concettuale comincia a crearsi nel momento quando il concettualizzatore percepisce il mondo tramite diverse esperienze, formando categorie e concetti che poi sono espressi nella lingua. A questo punto proprio si parla dell'immaginare nella lingua (R.W. Langacker,

1987, 1995) il quale rispecchia cosiddetta *immagine del mondo* creata / che si sta creando nelle nostre menti, prima concettuale, mentale, e poi quando espressa con le parole — *l'immagine linguistica del mondo* (J. Bartmiński, 1999). È un processo complesso, grazie al quale l'uomo crea concetti, nuovi significati tramite sia l'esperienza del mondo sia l'elaborazione del sapere già acquisito. Il nostro sapere è composto dei concetti organizzati in categorie le quali si formano tra l'altro grazie al processo di categorizzazione. La categoria concettuale è un insieme di elementi che possiedono le stesse caratteristiche. L'uomo percepisce un oggetto e automaticamente lo categorizza. Sia un individuo che una comunità linguistica ha la propria e particolare immagine del mondo — quella concettuale, e in conseguenza quella linguistica.

Uno di numerosi obiettivi delle ricerche linguistiche, o di quelle che hanno come scopo conoscere la lingua ed esaminarla più profondamente, nella maggior parte è la traduzione dei testi orali o scritti. Impariamo le lingue per poter comunicare con gli stranieri, per facilitare la comunicazione delle persone che non conoscono le lingue straniere, per diffondere l'accesso ai testi (letterari, lirici, pubblicistici, film ecc.) creati in diverse lingue, traducendoli dalla lingua straniera in questa materna e vice versa. Poche persone si rendono conto delle difficoltà che il traduttore incontra nel suo lavoro. Queste difficoltà sono non soltanto dei problemi di natura lessicale o grammaticale, che nascono quando si traducono le lingue derivanti da diverse famiglie linguistiche, ma soprattutto dei problemi di natura semantica che risultano da diversi modi di percepire e concepire la realtà circostante. La lingua è la portatrice del nostro pensiero, ed il pensiero viene influenzato da numerosi fattori di diverso tipo: sociali, storici, geografici, culturali, individuali ecc. Quindi questa è la fonte della varietà di lingue usate dalla gente nel mondo e di modi di esprimere il pensiero per mezzo delle parole.

Nelle teorie sulla traduzione si possono incontrare diverse opinioni sull'efficienza e sulla qualità del processo di traduzione — si parla della traducibilità o dell'intraducibilità. Da una parte abbiamo a che fare con la traduzione letteraria, funzionale o naturale, dall'altra — esiste un mito dell'intraducibilità linguistica, totale o culturale. Fra i teorici di traduzione ci sono diversi approcci, tra cui quello che si basa sulla traduzione letterale. Nabokov dice che la più infelice traduzione letterale è mille volte più utile che la più bella parafrasi (V. Nabokov, 1955/2000: 71). Bisogna ammettere però che non esiste una dicotomia *traduzione letterale* — *traduzione libera*. Al massimo si può assumere che esiste un certo continuum i cui poli sono la traduzione estremamente letterale e la parafrasi (K. Hejwowski, 2007: 25). Altri parlano della traduzione funzionale — significa che si assume che il destinatario non deve necessariamente conoscere dei modelli culturali della lingua di partenza, perché il traduttore dovrebbe comporre il testo nella lingua del destinatario in tal modo che sia chiaro e comprensibile per quell'ultimo.

Esistono pure delle opinioni che ogni persona che conosce una lingua straniera sa tradurre. Per un medio utente di lingua la traduzione è la sostituzione delle

parole in una data lingua con le parole in un'altra lingua. Molte persone non si rendono conto della complessità del processo di tradurre e trattano la conoscenza della lingua alla pari con la capacità di tradurre. Le persone un po' più consapevoli della complessità di tale fenomeno come la lingua dicono che i più grandi problemi nella traduzione causano i fenomeni come p.e.: idiomi, polisemia, omonimia e tutto il sistema e il potenziale morfologico di una data lingua. In ogni lingua esistono fenomeni linguistici particolari proprio per questa lingua e che non esistono in altre lingue (p.e. il congiuntivo o l'articolo in italiano — non esistono in polacco). E qui le differenze grammaticali non sono l'ostacolo più grande — esso sta in giochi linguistici (idiomi), giochi di parole (in barzellette) il cui senso e carattere non possono essere conservati in forma pura nella traduzione. Anche gli elementi che si riferiscono alla cultura di una data comunità linguistica e la loro particolarità portano molti problemi nel lavoro del traduttore — i nomi propri, le espressioni legate direttamente alla struttura e all'organizzazione della vita sociale (la religione, il sistema politico, legislativo, il sistema dell'educazione ecc.), le abitudini e i costumi (la cucina, le feste, i modi di salutarsi ecc.), le citazioni e le allusioni legate alla letteratura nazionale (la prosa, il dramma, la poesia, le canzoni, i detti ed i proverbi) e la storia nazionale oppure altre sfere della vita culturale, come la musica, il film, la pittura ecc. Tutti questi elementi nella traduzione in lingua di arrivo saranno comprensibili solo per le persone che li conoscono. Devono dunque essere non solo tradotti ma anche spiegati e, a volte, pure descritti. Però, la reazione del destinatario al testo di arrivo, quello tradotto, non sarà la stessa come la reazione del destinatario al testo nella lingua di partenza in quanto lingua materna (K. Hejwowski, 2007: 71—73). In un certo senso si deve prendere in considerazione qui l'intraducibilità assoluta dei testi con la sfumatura culturale.

In una delle teorie in questione si incontra l'affermazione che la traduzione è un'operazione sui testi in quanto rappresentazioni degli stati mentali del parlante i quali dovrebbero provocare certi stati mentali nel destinatario, però il problema sta in una grande sproporzione tra un piccolo segnale derivante da un frammento del testo e un'enorme realtà mentale. Allora bisogna assumere che è un'operazione non sui testi o sulle lingue, ma sulle menti — dell'autore del testo, del traduttore e dei potenziali destinatari (K. Hejwowski, 2007: 48—49).

E quel fenomeno proprio lo possiamo ritrovare nella traduzione in italiano del *Cosmo* di W. Gombrowicz (la traduzione fatta da Francesco M. Catalucci e Donatella Tozzetti). Analizzando ambedue i testi si incontrano numerose espressioni la cui traduzione non è per niente una traduzione letterale. In quest'intervento saranno analizzati alcuni frammenti del testo, i quali possono essere divisi in tre gruppi a seconda delle differenze tra la struttura del testo di partenza e di quello di arrivo, prendendo in considerazione: la grammatica, il lessico e i neologismi introdotti dall'autore.

Nel primo gruppo la difficoltà della traduzione nella maggior parte dei casi consiste nella capacità di usare delle rispettive forme grammaticali le quali non sempre corrispondono a quelle polacche oppure non esistono in polacco:

Tabella 1

Esempi riguardanti le forme grammaticali

Esempio	Grammatica	
	Testo di partenza (W. Gombrowicz, 1986)	Testo di arrivo (W. Gombrowicz, 2004)
1.	<i>Kto by go mógł powiesić?</i> (p. 7)	<i>Chi l'avrà impiccato?</i> (p. 17)
2.	<i>Jakiś</i> dzieciak. (p. 7)	<i>Un</i> bambino. (p. 17)
3.	<i>... a może być tanio...</i> (p. 7)	<i>... e può darsi che costi poco ...</i> (p. 18)
4.	<i>... usta miała z jednej strony jak gdyby nadcięte i to ich przedłużenie, o odrobine, o milimetr, powodowało wywinicie wargi górnej, uskakujące czy wyslizgujące się ...</i> (p. 8)	<i>... era come se la sua bocca fosse tagliata troppo da un lato, e quel prolungamento, piccolissimo, millimetrico, faceva che si il labbro superiore si rovesciasse sgusciando o scivolando via...</i> (p. 18)
5.	<i>Ależ w takim razie... a jeśli on poszedł do wróbla?</i> (p. 12)	<i>Ma allora ... e se fosse andato dal passero?</i> (p. 23)
6.	<i>...wolałbym żeby pobyt u Wojtysów nie zaczynał się od takich buszowań nocnych...</i> (p. 13)	<i>... ma avrei preferito che il soggiorno dai Wojtys non iniziasse con queste scorribande notturne...</i> (p. 23)
7.	<i>Oby nie skończyło się jakąś chryją!</i> (p. 15)	<i>Purché non finisse in uno scandalo!</i> (p. 26)
8.	<i>... i Drozdowski, który będzie robił nadludzkie wysiłki, żeby na niego nie patrzeć, a na to nie było rady, bo choćby najpilniej spełniał swoje obowiązki, to i to byłoby nie do zniesienia dla Drozdowskiego...</i> (p. 16)	<i>... quel Drozdowski che avrebbe fatto sforzi sovrumani per non guardarlo, e non c'era niente da fare perché, seppure avesse svolto i suoi compiti nel miglior modo possibili, per Drozdowski sarebbe stato comunque insopportabile...</i> (p. 27)
9.	<i>...owe stulenia jej dłoni mogły odnosić się...</i> (p. 37)	<i>... questo raccogliere della sua mano poteva riguardare...</i> (p. 49)
10.	<i>... ona mogła nawet nienawidzić tego mężczyzny...</i> (p. 37)	<i>... forse lei avrebbe potuto addirittura odiare quest'uomo...</i> (p. 49)
11.	<i>A jeśli to ona? Jeśli ona zamordowała kota?</i> (p. 70)	<i>E se fosse stata lei? Se l'avesse ammazzato lei il gatto?</i> (p. 85)
12.	<i>Mnie, mimo wszystko, zdawało się, że ona mogła...</i> (p. 70)	<i>Malgrado tutto, a me sembrava che lei avrebbe potuto...</i> (p. 85)
13.	<i>Lena wycedziła na boku "przestalbyś"...</i> (p. 74)	<i>Lena in disparte sussurrò a denti stretti „se tu la smetessi”...</i> (p. 90)

Appare qui per esempio il tempo grammaticale futuro anteriore invece del polacco modo condizionale (1), l'articolo indeterminativo *un* invece del polacco pronome indefinito *jakiś* (2), il modo congiuntivo invece del modo indicativo (3), i modi condizionali in italiano risultano diversi dai modi e tempi usati in polacco (5, 11), le frasi riformulate — p.e. il cambiamento del nome con il verbo al congiuntivo (4), l'uso del modo condizionale passato invece del polacco condizionale

presente (esiste soltanto il modo condizionale presente nel polacco odierno) (6), diverse traduzioni del verbo *móc* al passato — che derivano dalle differenze dell'uso dei tempi passati in tutte e due le lingue (9, 10, 12), l'uso del congiuntivo nelle frasi semplici che iniziano con le parole *choćby, oby* (in italiano: *seppure, purché* ecc.) (7, 8) oppure nel discorso diretto (13).

Il secondo gruppo contiene i frammenti della traduzione i quali si differenziano per le espressioni lessicali usate o per la scelta stilistica fatta dal traduttore, oppure per la sostituzione delle espressioni polacche con le *corrispondenti* italiane, le quali saranno capite dal lettore italiano:

Tabella 2

Esempi riguardanti le forme lessicali

Esempio	Lessico	
	Testo di partenza	Testo di arrivo
14.	<i>Wyjechałem do Zakopanego, idę Krupówkami, zastanawiam się jaki by pensjonacik niedrogi wytrzasnąć i spotykam Fucsa...</i> (p. 5)	<i>Arrivato a Zakopane prendo via Krupówki, mi chiedo dove scovare una pensioncina che costi poco e incontro Fucio...</i> (p. 15)
15.	<i>Chłodniej. Zaraz. Można by sobie przysiąść na chwileczkę.</i> (p. 6)	<i>Fa più fresco. Aspetta. Potremmo sederci un attimo.</i> (p. 16)
16.	<i>Lena, co ty robisz, zlotko? Takie coś! Panowie pozwolą, moja córka.</i> (p. 9)	<i>Lena, che fai, dolcezza? Ma tu guarda! Col vostro permesso vi presento mia figlia.</i> (p. 19)
17.	<i>Komiczny fenomen. To jakby dwa grzyby w barszcz!</i> (p. 18)	<i>Un fenomeno fuori dell'usuale. Ci sta come un cavolo a merenda.</i> (p. 29)
18.	<i>...siedziano swobodniej na krzesłach...</i> (p. 41)	<i>...tutti si erano seduti più comodamente...</i> (p. 53)
19.	<i>...zbaraniałem.</i> (p. 58)	<i>...rimasi di pietra.</i> (p. 72)
20.	<i>...jak Filip z Konopi, ni to od Sasa, ni od Lasa...</i> (p. 59)	<i>...cascata come un capello nella ministra, come la quinta ruota di un carro...</i> (p. 73)
21.	<i>Świeżo upieczonego żonkosia nazywano Tolem lub rotmistrzem, rotmistrzuniem...</i> (p. 94)	<i>Lo sposino in erba era chiamato Tolo, o capitano di cavalleria, o capitauccio nostro...</i> (p. 114)
22.	<i>...,swój do swego po swoje"...</i> (p. 100)	<i>...“a ciascuno il suo”...</i> (p. 119)

E per esempio il verbo *Wyjechałem* (it.: *sono partito*) è stato sostituito con *Arrivato* (14) — è come se il traduttore avesse cambiato la prospettiva, però nel testo di partenza conosciamo infatti il posto d'arrivo e non quello di partenza, quindi questa sostituzione sembra giustificata. Nel medesimo frammento (come nel contenuto di tutto il libro) appaiono i nomi propri: *Zakopane, Krupówki*, i quali per i polacchi hanno un carattere particolare, e invece per gli stranieri, che non conoscono la geografia o la cultura della Polonia, non necessariamente. Il traduttore ha sostituito

un singolo lessema *Chłodniej* (15) con tutta la frase *Fa più fresco* — altrimenti lasciando l'espressione senza il verbo in italiano non si capirebbe di che cosa si trattasse. La parola *Zaraz* — è stata sostituita con il verbo: *Aspetta*, invece le espressioni prive di soggetto: *Można by* (15), oppure *siedziano* (18) sono state sostituite dalla forma personale del verbo: *Potremmo, tutti si erano seduti*. L'espressione esclamativa che esprime una sorpresa: *Takie coś!* (16) è stata tradotta come una frase: *Ma tu guarda!* — come una locuzione diretta a una persona. *Świeżo upieczony żonkoś* (21) (it.: *lo sposino appena cotto*) nella traduzione italiana appare come *sposino in erba*; invece *zbaranieć* (19) (il verbo derivato dal nome dell'animale: *montone*) è tradotto come *rimanere di pietra*. È apparsa anche una serie dei detti (esempi: 17, 20, 22) la cui traduzione richiederebbe di familiarizzarsi con il significato e l'uso di quelli polacchi per poter ritrovare felicemente dei corrispondenti detti italiani dello stesso o almeno del carattere simile.

Al terzo gruppo appartengono i neologismi specifici, particolari maggiormente ad uno dei protagonisti — Leo, la traduzione di essi è stata di sicuro un'impresa non da poco:

Tabella 3

Esempi riguardanti i neologismi

Esempio	Neologismi	
	Testo di partenza	Testo di arrivo
23.	... owa wstrętawa "wsobność" ... (p. 106)	... quel disgustoso "sestessimo"... (p. 126)
24.	... parkę Lulusiów — on Luluś, ona Lalusia — oddawali się lulusiowaniu... (p. 85)	... una coppia di Lelli, Lello lui, Lella lei, lellavano a più non posso... (p. 103)
25.	Nie zawsze "dziwoliżył się ze słowstworem"... (p. 21)	Non sempre "bizzarriava" con i neologismi... (p. 33)
26.	... rodzaj napięcia, ale świętującego tum-tupuli, narabuli, odświętnego, uroczu uroczystościowego, uroczyście uroczego... (p. 106)	... a una tensione festeggiante parapump, tralalà solenne, festivamente festosa, festivamente festiva... (p. 127)
27.	... o tych tam zabawusium mojum na obrusie... (p. 108)	... a quei miei giochettoorum sulla tovaglia... (p. 128)
28.	To? Łakociumbergi i karalumbergi... (p. 110)	Questo? Dolciumberghi e castigumberghi... (p. 131)
29.	Puścuisieńko tutaj, żywej duszy, cały domuś dla nas, żyć nie umierać, głównie zajadać, hej bracia sokoly dodajcie mi sił, a co, nie mówiusium pejzażuś jak sokól, potem zobaczycie, naprzód co na zębusia kąsiau, kąsiau, marsz, marsz, ... (p. 93)	C'è un arcideserto qui, non un'anima viva, tutta la casupola per noi, si vive una volta sola, che scorpacciate, ehi fratelli aiutiamoci a vicenda, e che, non ve l'avevo detto, paesaggetto da re delle montagne, lo vedrete poi, prima mettiamo qualcosa sotto i denti, denti, denti, avanti, avanti... (p. 112)

cont. tab. 3

30.	<i>Skarb i sen, cudum, cudowatum, w cuden-kowatości swojej jedynum marzennie marzonum urokowatum...</i> (p. 81)	<i>Un sogno, un miraculum miraculosum, unicum nella sua miraculositate, sogum sognorum, meravigliosorum ...</i> (p. 98)
31.	<i>Boże, tutti frutti, palusium lizusium!</i> (p. 81)	<i>Dio mio, tutti i frutti, da leccarsi i bafforibus!</i> (p. 98)
32.	<i>... proszę sobie wyobraziuchny, terefere ale co za sadyzm!</i> (p. 18)	<i>... provate ad immaginarvicelo un pochino. Ma quando mai, che sadismo!</i> (p. 29)
33.	<i>Grażyno moja! Czemużbyś papusiu swojmsiusiu nie podpapčila papupapu rzodkiewskagowego? Rzuć!</i> (p. 21)	<i>Eugenia mia! Perché non papuci al papariniuccium tuum un pappinum ravanelluciacastro? Butta!</i> (p. 33)
34.	<i>Grażynaś ty moja, kwiecie ojci moja graża! Kulaska, co ty tam ciumciawisz, nie widzisz, że cucu?</i> (p. 21)	<i>Eugenia cara, lillà del papà, mia Genià! Palluccia, ma che ciapuciapi? Non vedi che chicco?</i> (p. 33)
35.	<i>Kocium? Detal, kto by się przejmował kociotrupem kociokwika...</i> (p. 106)	<i>Il micium? Un'inezia, chi mai starebbe a preoccuparsi del cadavere micesco di un miciogrugno!</i> (p. 127)
36.	<i>Człowiekuś kupuje, sprzedaje, żeni się, nie żeni się — i nic. Człek siedzium na pnusium — i nic. Woda sodowa.</i> (p. 105)	<i>L'omiciattolo compera, vende, si sposa, non si sposa, e niente. L'ometto sedutetto sul tronchetto, e niente. Aria fritta</i> (p. 125)

In questa serie di esempi (23—36) si trovano moltissime e stranissime espressioni diminutive, onomatopeiche, ma anche delle parole che non esistono in polacco (*berg, bembergować* → *bembergare* — appare molto spesso nel testo), e sono state inventate dall'autore. Bisogna ammettere che non solo l'analisi letteraria dei lavori di W. Gombrowicz costituisce una grande sfida per lo studioso, ma pure, guardando meglio alla lingua, la traduzione dell'opera di un contenuto e una lingua difficili richiede dal traduttore un grande sforzo e molto impegno. Per quanto gli aspetti grammaticali o lessicali derivanti dalle differenze tra la struttura della lingua di partenza e quella di arrivo sono possibili da oltrepassare con un risultato migliore o peggiore, tanto gli effetti introdotti dall'autore che devono provocare una data reazione del lettore richiedono dal traduttore una competenza di un livello più alto. Per non menzionare che gli elementi marcati con le caratteristiche culturali o sociali tipici per la cultura e la società polacca possono essere totalmente estranei per un lettore italiano che non li ha mai conosciuti. A tutto quello bisogna aggiungere ancora l'individualità dell'autore e il suo particolare modo di percepire, concepire e descrivere il mondo.

I processi mentali sono un fenomeno molto più ampio e complesso di quello che si trova in un testo — i concetti astratti, i fenomeni come la metafora o la metonimia, o altri elementi culturali radicati nella nostra coscienza, particolarmente quelli caratteristici per noi come individui o per noi come una comunità

linguistica — possono risultare incomprensibili, e in conseguenza intraducibili. Dunque bisogna sempre tenere in conto che sia la traduzione che la comunicazione sono processi sottoposti alla soggettività. Ognuno interpreta le espressioni lessicali, gli enunciati, il testo a modo suo — a volte basandosi sulle esperienze personali. Nonostante ciò la maggioranza delle interpretazioni di un dato testo si coprirà in un certo grado — le parole in diverse lingue quasi mai sono equivalenti precisi, ma i loro campi semantici possono sovrapporsi. Se si tratta della traduzione degli elementi caratteristici per una data nazione (comunità linguistica), il problema è simile come quello della comunicazione e la sua efficienza — la domanda è: si può parlare della comprensione totale tra due interlocutori? L'analisi cognitiva della lingua è un tentativo di spiegare il modo di percepire e concepire la realtà, vale a dire tutto quello che è rispecchiato nella lingua attraverso le parole, le espressioni, quindi è un lavoro che può essere molto utile nella traduzione, perché fornisce informazioni (più o meno sicure) su quello che succede nella mente umana (di un individuo o in generale degli utenti di una data lingua), in risultato dovrebbe facilitare e migliorare il processo di tradurre. L'istruzione di un traduttore quindi sicuramente dovrebbe essere arricchita con la conoscenza linguistica focalizzata sui processi conoscitivi riguardanti il mondo concettuale e quello reale degli utenti di una data lingua per poter essere in grado di avvicinare con la maggiore efficienza i contenuti del testo tradotto al destinatario ed ottenere la sua reazione la quale sarà la più simile a quella del destinatario nativo.

Riferimenti bibliografici

- Bartmiński J., 1999: *Językowy obraz świata*. Lublin, UMCS.
- Bersani Berselli G., Soffritti M., Zanettin F., a cura di R. Dirvon, M. Verspoor, 1999: *Introduzione alla linguistica. Un approccio cognitivo*. Bologna, CLUEB.
- Fauconnier G., 1985: *Mental Spaces: Aspects of Meaning Construction in Natural Language*. Cambridge, MA, Bradford.
- Fillmore C.J., 1977: *Scenes-and-Frames Semantics*. In: A. Zampolli: *Linguistic Structures Processing*. Amsterdam, North Holland, 55—82.
- Fillmore C.J., 1982: "Frame Semantics". In: *Linguistics in the Morning Calm*. Seoul, Hanshin, 111—137.
- Gombrowicz W., 1986: *Kosmos*. Kraków, WL.
- Gombrowicz W., 2004: *Cosmo*. Trad. it. F.M. Cataluccio e D. Tozzetti. Milano, Universale Economica Feltrinelli.
- Hejwowski K., 2007: *Przekład. Mity i rzeczywistość. Kognitywno-komunikacyjna teoria przekładu*. Warszawa, PWN.
- Kardela H., 1999: *Odegna i Richardsa trójkąt uzupełniony, czyli co bada gramatyka kognitywna*. W: J. Bartmiński: *Językowy obraz świata*. Lublin, UMCS.

- Kurcz I., 1987: *Język a reprezentacja świata w umyśle*. Warszawa, PWN.
- Lakoff G., Johnson M., 1980: *Metaphors We Live By*. Chicago, University of Chicago Press. [Trad. pol.: P. Krzeszowski (1988): *Metafory w naszym życiu*. Warszawa, PIW].
- Lakoff G., 1987: *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- Langacker R.W., 1987: *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*. Vol. 1. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R.W., 1990: *Concept, Image, and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin—New York, Mouton De Gruyter.
- Langacker R.W., 1991: *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*. Vol. 2. Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R.W., 1995: *Wykłady z gramatyki kognitywnej. Kazimierz nad Wisłą, grudzień 1993*. Przekład i oprac. H. Kardela. Lublin, UMCS.
- Nabokov V. 1955/2000: *Problems of translation: 'Onegin' in English*. In: L. Venuti, ed.: *The translator's invisibility. A history of translation*. London / New York, Routledge, 71—83.
- Quillian R., 1968: *Semantic Memory*. In: M. Minsky: *Semantic Information Processing*. Cambridge, Mass. MIT Press.
- Saussure de F., 1916: *Cours de linguistique générale*. Lausanne, Parigi, Payot. [Trad. it.: T. De Mauro (1986): *Corso di linguistica generale*. Roma—Bari, Editori Laterza].
- Schank R.C., Abelson R.P., 1977: *Scripts, Plans and Knowledge*. In: P.N. Johnson-Laird, P.C. Wason: *Thinking*. Cambridge, Cambridge University Press, 421—432. [Trad. it.: D. Corno, 1991: *Script, piani e conoscenza*. In: D. Corno, G. Pozzo, a cura di: *Mente, Linguaggio, Apprendimento*. Firenze, La nuova Italia, Scandicci].
- Sowa J.F., 1976: "Conceptual Graphs for a Database Interface". *IBM Journal of Research and Development*, 20, 4, 336—357.

Redaktor
BARBARA MALSKA

Projektant okładki i strony tytułowej
TOMASZ JURA

Redaktor techniczny
BARBARA ARENHÖVEL

Korektor
WIESŁAWA PISKOR

Łamanie
ALICJA ZAŁĘCKA

Copyright © 2013 by
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
Wszelkie prawa zastrzeżone

ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550

Wydawca
WYDAWNICTWO UNIwersytetu ŚLĄSKIEGO
UL. BANKOWA 12B, 40-007 KATOWICE
www.wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawus@us.edu.pl

Wydanie I. Nakład: 100 + 50 egz. Ark. druk. 13,75. Ark. wyd.
18,0. Papier offset. kl. III, 90 g Cena 28 zł (+ VAT)

Druk i oprawa: PPHU TOTEM s.c.
M. Rejnowski, J. Zamiara
ul. Jacewska 89, 88-100 Inowrocław

**Cena 28 zł
(+ VAT)**

**ISSN 0208-6336
ISSN 0208-5550**